

VLAANDEREN DEN LEEUW LA FLANDRE AU LION

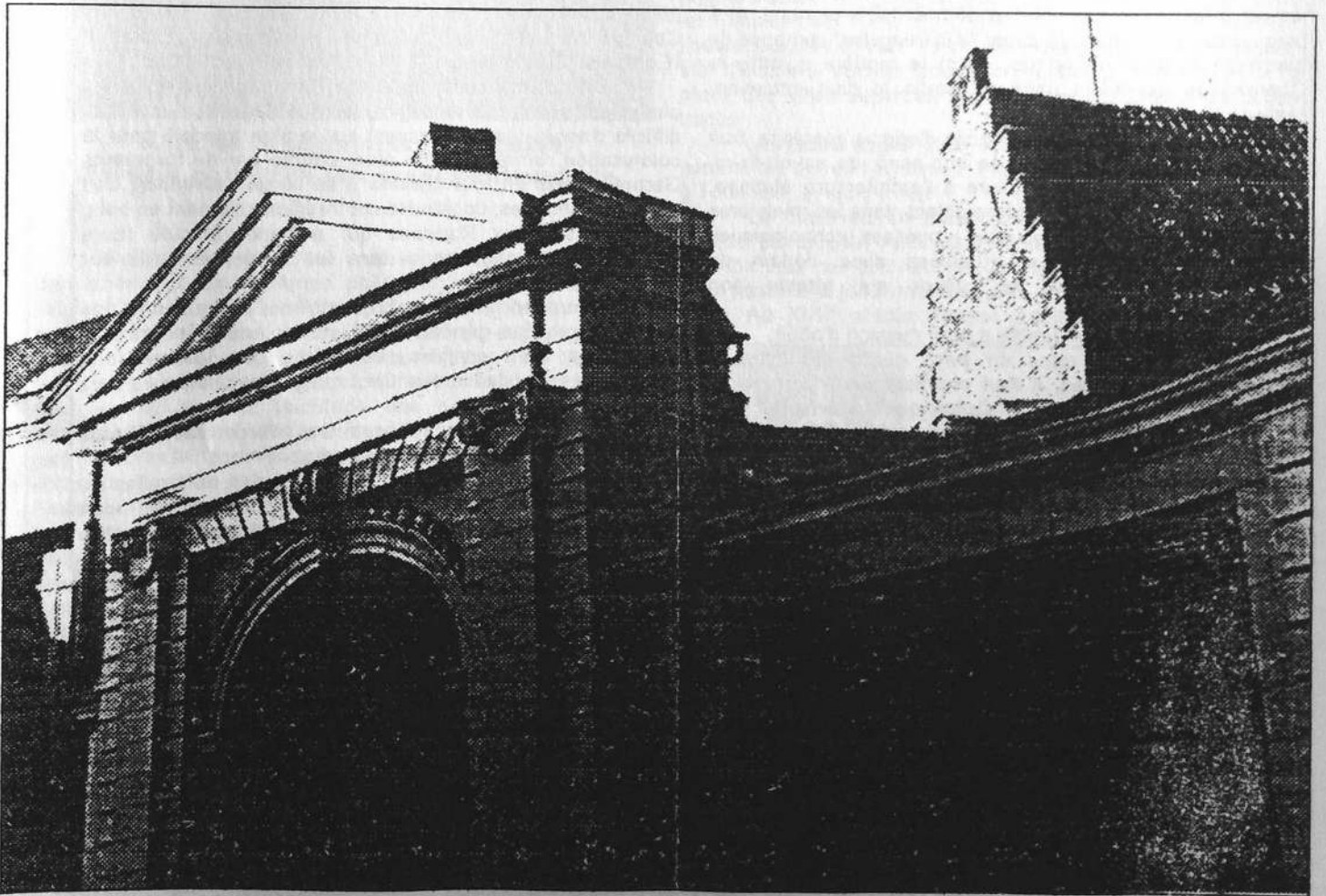
MICHIEL DE SWAENKRING / CERCLE MICHEL DE SWAEN

Lettre bimestrielle. Numéro 7 - Janvier/Février 1994

B.P. 71 F-59380 BERGUES / SINT-WINOKSBERGEN

77, Boulevard de l'Égalité F-62100 CALAIS/KALES - CCP 2486 62 E LILLE

LE DRAME DE L'ARCHITECTURE EN FLANDRE (dossier)



1712: annexion de DOUAI à la FRANCE

1718: les pignons flamands "à pas de moineau"
sont interdits et doivent être démolis. Seuls
subsistent les pignons invisibles de la voie
publique...

LE DRAME DE L'ARCHITECTURE EN FLANDRE

par Wido M. TRIQUET, Architecte-urbaniste, Vice-Président du Cercle Michel de Swaen

1712: les troupes françaises investissent DOUAI, qui est annexée à la France. Jusqu'alors, les annexions consistaient surtout à faire payer des frais d'occupation aux populations vaincues. Malgré l'inconfort de telles épreuves, les peuples soumis conservaient à peu près leur particularisme culturel, donc leur langue, leur religion, leur architecture. Une fois l'épreuve passée, chacun se remettait à l'ouvrage, et le pays, tant bien que mal, oubliait ses souffrances d'un moment.

1718: six ans seulement séparant l'annexion à caractère militaire de l'obligation "idéologique" d'effacer le Passé flamand de Douai, dans le but avoué de tourner définitivement cette ville vers la France, dont elle sera une fade et obéissante copie, implacablement l'appareil assimilateur parisien s'abat sur l'une des villes les plus actives et les plus prestigieuses de l'Europe du Nord, au point d'en effacer l'activité économique et la créativité. Les couches parvenues de la population douaisienne - marchands enrichis ayant investi leur fortune dans le foncier - n'ont plus le nerf d'innover dans le monde actif des artisans et des marchands dont elles sont pourtant originaires. Ces gens assoupis visent à s'intégrer dans la couche sociale immédiatement supérieure: la Noblesse; la Noblesse de Robe, à défaut de la Noblesse du Sang.

C'est pourquoi les Magistrats de Douai s'empressent, en 1718, d'effacer le passé flamand de leur ville, en obligeant les propriétaires d'immeubles à démolir leurs pignons, et à plaquer sur les façades un décor "à la française" composé de pierre de taille et de brique, selon le modèle qu'offre le Château de Versailles dans sa partie la plus ancienne, réalisée en style Louis XIII.

1718: l'architecture spontanée d'origine populaire, fruit de l'accumulation de siècles de bon-sens, de savoir-faire, d'efficace rationalité, cède place à l'architecture étagée, définie jusque dans ses moindres détails dans les ministères parisiens. Paris s'inquiète peu des prouesses technologiques des périodes antérieures, qualifiées avec dédain de "gothiques". Paris veut un décor qui atteste son omniprésence.

Paris décide. La Flandre a pour mission d'obéir.

Pour survivre dans un pays où la créativité et l'émulation sont mortes, il faut courtiser les Puissants et obtenir des subventions. Quiconque s'aviserait de transgresser les directives parisiennes serait soumis à toutes sortes de tracasseries allant de l'emprisonnement arbitraire jusqu'au "suicide" inexplicable.

Voilà pourquoi les forces vives de nos Flandres ont émigré dans des pays plus accueillants: la Prusse, la Suède,

la jeune Amérique. Voilà pourquoi on trouve tant de noms flamands à Saint-Petersbourg, à Johannesburg ou à Londres.

Sur les ruines de la Flandre, qui a vu partir ses fils les plus performants à chaque génération, la France intraitable a établi un pouvoir absolu qui n'a jamais été démenti ni adouci, tandis que des puissances jeunes: la Hollande, l'Allemagne, les USA, sont devenues modernes, grâce aux Flamands.

Pour mémoire, car il convient de souligner le fait, sachons que les derniers pignons flamands authentiques (la Maison du Prévost, la Maison des Rémy), ont été abattus légalement vers 1960.

Il faut entrer à l'intérieur des îlots pour découvrir parmi les friches de vraies maisons flamandes bordant les quais morts des canaux comblés de détritus.

Quand Douai redeviendra flamande, dans l'Europe souhaitée du respect mutuel, son patrimoine immense enfin préservé attestera l'ampleur de la répression et de la nuit culturelle que nous auront imposées l'étatisme et le dirigisme français.

COMMENT EN EST-ON ARRIVE LA?

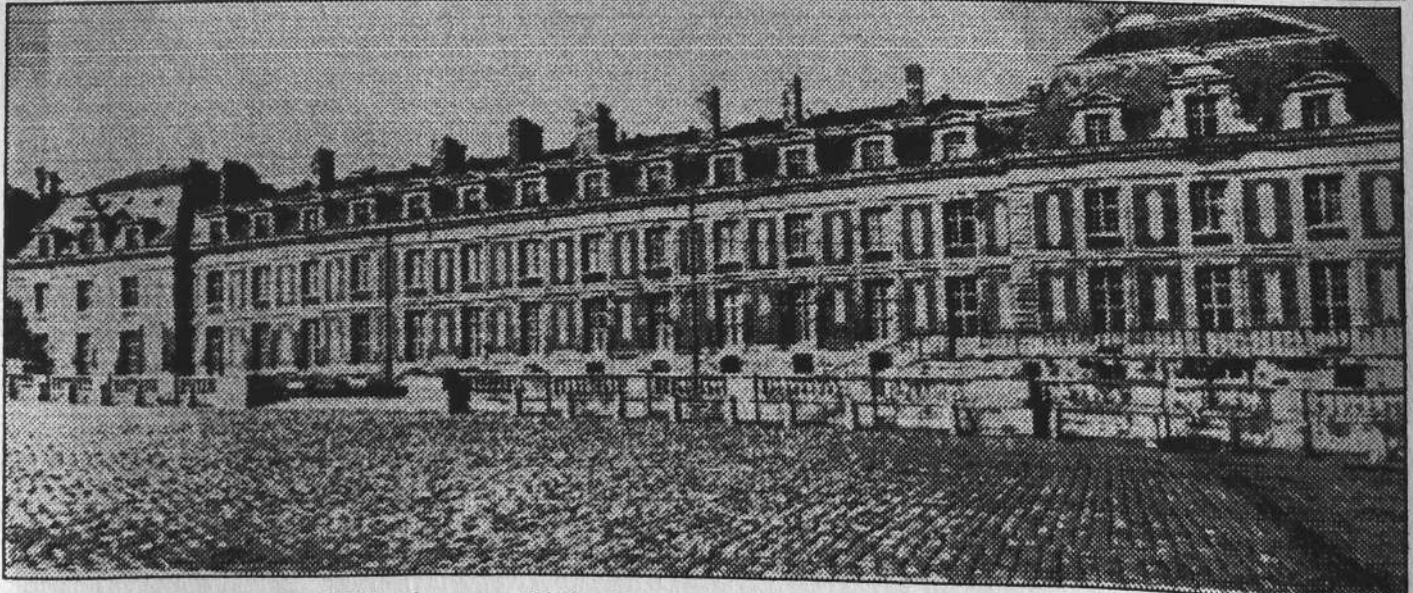
Pour comprendre les causes profondes du "Mal français" ⁽¹⁾, il faut remonter au plus haut dans la géographie des peuples et la nature des sols. La colonisation romaine s'est établie en deçà de la limite du Plateau céréalière, marqué par la Chaussée stratégique dite "Chaussée Brunehaut", joignant Boulogne, Théroüanne, Arras, Cambrai, Bavai, vers Cologne, tandis qu'une branche, par Bapaume, joignait l'Europe du Sud, c'est-à-dire l'Italie, par la Bourgogne.

Au nord de cette chaussée, reconnaissable sur les cartes par son tracé rectiligne, le marécage flamand était difficile d'accès, peu intéressant sur le plan agricole pour la colonisation romaine, et de plus, peuplé par de turbulents Germains, pas du tout décidés à se laisser assimiler. Ces gens, nos ancêtres, construisaient traditionnellement en bois, contrairement aux Romains qui avaient véhiculé leurs techniques de maçonnerie dans les territoires qu'ils ont colonisés et assimilés.

Notons ce fait: dans les westerns, les maisons des cow-boys, et plus généralement des colons anglo-saxons d'Amérique, sont en bois, de même que les maisons scandinaves ou islandaises. Ceci malgré la pénurie de bois en Islande.

Par contre, les maisons des Mexicains, et plus généralement des Latins d'Amérique, sont maçonnées.

Les peuples perpétuent les habitudes culturelles de leurs origines. En vertu de quel principe devrions-nous contrarier les habitudes architecturales qui conditionnent le



VERSAILLES: le modèle incontournable pour les Flamands

bonheur des peuples?

L'essor urbain du Moyen Age, qui verra naître des villes telles que Douai, Arras, s'effectuera à la lisière du plateau céréalière, romanisé, christianisé, et de la plaine basse, où continueront de vivre des populations vivant à la fois d'élevage et de commerce d'appoint, hors des lois très strictes qui réglementeront les activités économiques dans les pays romanisés.

Le blé et le vin descendront vers les Flandres, tandis que la laine et les étoffes partiront vers le sud.



Hors de la législation française, Arras a conservé ses pignons flamands.

Deux types de société vont se créer; la romane et la germanique; deux systèmes politiques: le centralisme des seigneurs, puis du roi de France, et, en face, des républiques marchandes avec leurs milices, leurs beffrois et plus tard leur bourse, leurs banques; deux courants religieux: celui de Rome, qui protège le pouvoir absolu et immuable des princes et des rois, et en face, la multitude des Kethers (= cathares, hérétiques), trouvant dans la Bible et les traditions nordiques la justification de leur conduite économique en rupture bien entendu avec les intérêts de l'Eglise romaine et du roi de France.

Deux architectures donc: celles des murs de pierre, d'origine romaine, qui aboutira au Classicisme français qui dominera Douai sans partage à partir du XVIII^e siècle; et, en face, l'architecture des charpentiers nordiques, qui conduira au Gothique, puis en émigrant parallèlement à l'essor capitaliste, ornera la magnifique Place d'Anvers, avant de bondir outre-Atlantique pour devenir l'architecture des gratte-ciels nordiques américains.

Donc, en résumé, selon une ligne géologique, les populations vivant sur des sols céréalières se sont tournées vers les Etats centralistes du sud de l'Europe, tandis que les populations vivant sur les marécages nordiques ont préfiguré le capitalisme moderne.

C'est vrai dans nos Flandres, mais cela doit être nuancé ailleurs. Ainsi, ARRAS est différente de DOUAI. L'Evêque d'Arras, qui n'a pas à lutter contre la verticalité des façades civiles - qui est aussi celle de l'Eglise - préserve l'architecture de pignons de sa ville.

Les Républiques du Nord de l'Italie évolueront exactement comme nos Flandres, constituant des Etats morcelés et rivaux, en rupture toutefois avec le centralisme romain. Des courants commerciaux précoces vont s'établir entre le nord de l'Italie et les Flandres, par les routes

Toute l'histoire de France, tous systèmes confondus, consistera à détruire le circuit commercial Flandre-Méditerranée, afin d'établir le mode de vie immuable défini par Paris, qui consiste à obéir à Paris!

Ainsi, les foires de Champagne vont s'éteindre lorsque le roi de France investira la Champagne.

Puis le Roi de France détruira la puissante Bourgogne (1477), annexera les villes picardes afin d'éteindre leur commerce. Picquigny, Corbie, Abbeville verront s'effondrer leurs beffrois, devenus inutiles dans la vétusté. La culture picarde se figera autour d'un dialecte charmant, jusqu'à nos jours.

Après avoir réduit la Bourgogne au silence, et de ce fait contribué à déplacer les routes commerciales vers le Rhin, le roi de France attaquera l'Italie, afin de la détruire. L'Italie, "leadership" de l'Europe ainsi que les Flandres, ne résistera pas à la "furia francese". De 1492 à 1525, elle verra sa vitalité et sa réputation s'effondrer. L'Italie renaîtra vers 1930. C'est aujourd'hui, pour nous, Flamands, un pays exemplaire de créativité, qui inonde le monde de produits de haute technologie, malgré une géographie ingrate et une absence quasi-totale de matières premières.

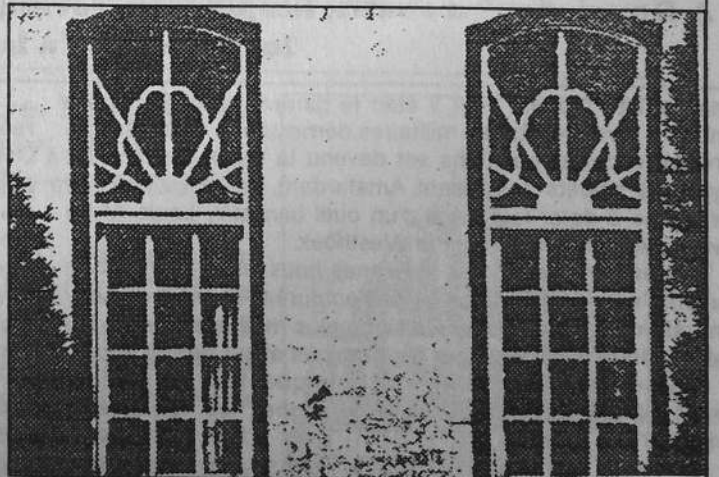
La France s'attaquera aux Juifs, ainsi que d'autres Etats dictatoriaux où règne la brutalité et l'inculture, la Pologne et l'Espagne notamment.

La France lancera une croisade contre les Albigeois, c'est-à-dire contre les populations germaniques du sud-ouest, vivant comme les Flamands d'artisanat et de commerce. Leur origine "raciale" wisigothe en faisait des "Cathares". Nous disons en Flandre des "Kethers", c'est-à-dire des Protestants avant l'heure, adeptes d'Arius. Ils ont été exterminés par les Français, afin d'établir la société féodale immuable "à la française", à la place des villes superbes dont il reste aujourd'hui de belles traces.

Les Goths sages (Wisi, lettrés) construisaient en brique, comme les autres Nordiques. Pourtant la pierre est abondante à Toulouse, à Auch, à Albi!

Le matériau de construction est donc véhiculé par l'ethnie! par la race? Ainsi que l'affinité religieuse? Voilà de quoi réfléchir pour ces architectes que Paris nous impose après en avoir assumé la (dé)formation.

Au XVII^e siècle, l'essor capitaliste s'étendait à de



En Flandre, les fenêtres sont traditionnellement alignées à l'extérieur des façades en dépit des directives de Paris.

nouveaux et jeunes Etats, en Allemagne notamment, bénéficiant de l'effacement italien tout autant que de la généralisation de technologies nouvelles, dont la comptabilité en partie double, inventée par les Flamands.

Pour détruire ces forces nouvelles et rétablir



Bruges, telle qu'elle nous apparaît de nos jours.

Cette ville superbe doit son charme au fait qu'elle a échappé par bonheur à l'influence française.

Avec ses canaux et ses pignons intacts, elle ressemble à ce qu'était Douai, telle qu'elle apparaît sur les Plans-relief.

A Douai, "on" a abattu les pignons, revêtu les façades "à la française", comblé les canaux... "à la française".

l'immuabilité féodale dont il était le garant, Louis XIV a été conduit à lever des forces militaires démesurées. Le massacre généralisé des populations est devenu la règle. Ne pouvant payer ses soldats assiégeant Amsterdam, parce qu'il n'avait pas songé à doter la France d'un outil bancaire, Louis XIV a envoyé ses troupes ravager le Westhoek.

Les cartes et photos aériennes nous renseignent assez bien sur l'emplacement des fermes entourées de leurs douves, généralement reconstruites de façon plus modeste. L'abattage systématique des arbres par les Français ayant raréfié le bois de charpente, on eut recours à la brique, tout en gardant l'esprit "gothique" qui consiste à aligner les fenêtres à l'extérieur des façades.

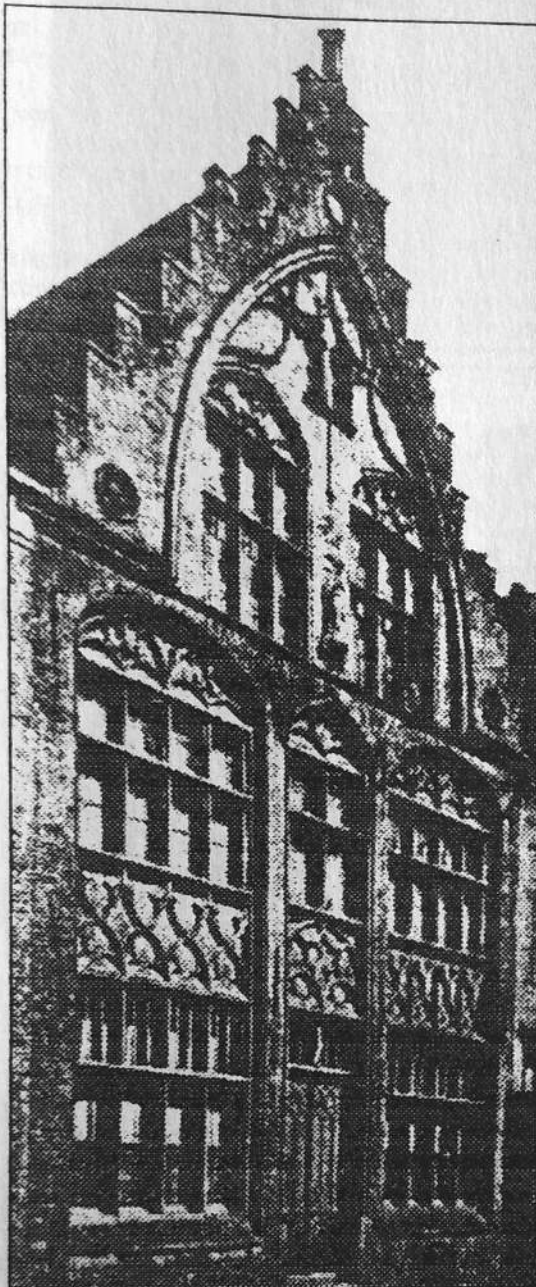
Cette technique, ambiante dans tous les pays nordiques entourant la Baltique et la Mer du Nord (Poméranie, Lettonie, Suède, Danemark, etc.), se perpétuera jusqu'à la reconstruction des années 1920. A elle seule, cette technique architecturale, par la magie qu'elle confère aux façades flamandes, maintiendra autant que la langue flamande interdite l'esprit de nos Flandres jusqu'à nos jours, bien qu'elle soit interdite par la législation de la reconstruction depuis 1945.

D'autres villes flamandes suivront l'exemple de Douai: DUNKERQUE et LILLE. Une anecdote concernant cette ville: pour satisfaire un curé désireux de conserver son pignon flamand, il sera prescrit de peindre celui-ci en imitant la brique!

Contrairement à DOUAI, LILLE taillera des rues rectilignes dans son tissu urbain, qui deviendra illisible et froid. Douai conservera par bonheur ses rues tortueuses, dont aucune n'est le fruit d'une quelconque fantaisie. Le modèle douaisien des rues courbes reliées par des placettes serait à méditer pour les réalisations à venir, tant les qualités de bien-être, de facilité de circulation (5 mn à pied maximum pour franchir le noyau douaisien) et d'abri aux intempéries sont ambiantes. Et pour le visiteur, quel ravissement de pouvoir converser avec d'authentiques Douaisiens fiers de leur flamandité, fiers de leur ville, fiers de leur riche passé. Combien de façades "plates", réalisées sur le modèle "plat" défini en 1718 cachent des musées familiaux d'une surprenante richesse!

La Révolution n'a fait qu'amplifier la répression contre l'architecture flamande, assimilée à l'obscurantisme religieux, comme tout ce qui n'est pas "horizontal" et étatisé. Parler flamand sous la Révolution, c'était risquer la guillotine! Les tribunaux révolutionnaires étaient constitués par des chtimi's illettrés, haineusement jaloux des Flamands, qui, eux, non seulement parlaient flamand et savaient le lire, mais aussi pratiquaient un français littéraire incompris des Chtimis.

La suppression du nom "FLANDRE" de notre pays, et sa vassalisation dans l'ensemble "NORD-PAS-DE-CALAIS", n'ont fait qu'accentuer la volonté de la majorité numérique des chtimis à imposer leur habitat aux Flamands. Ceci jusqu'à nos



**Ypres: Maison Biebuyck,
Diksmuidestraat (1544)**

jours. Jusqu'au moindre détail, l'architecture flamande reste combattue. Les ensembles prestigieux tels que la Grand-Place de CASSEL, sont, tout à fait par hasard, frappés d'alignement et interdits de confortation car telle est la loi française.

Voici (à droite ci-contre et ci-dessous) des édifices du centre historique de DOUAI, abattus en plein XX^e siècle dans une indifférence quasi-générale, avec toutefois les protestations polies des sociétés cultivées et des amateurs d'art, auxquels, bien entendu, il ne fut pas donné réponse.

Dans le meilleur des cas, on se donne bonne conscience en affirmant: "Ces maisons n'étaient pas réparables. Les Boches pendant la guerre avaient commencé la démolition..."

Mais on dit la même chose au sujet de St Jean-Baptiste, monument baroque du centre historique de DUNKERQUE, démoli vers 1950 par les urbanistes. (les briques de démolition ont été vendues aux Belges).

Egalement, le superbe beffroi de BERGUES, dynamité par les Allemands après leur retraite (?) et reconstruit en style roman selon les directives de PARIS.

La FLANDRE s'efface à chacune de ces agressions. Aux Flamands d'être vigilants, car leur patrimoine irremplaçable n'a pas que des amis à Paris.

D'ailleurs, à PARIS, combien de gens savent qu'il existe un pays nommé "FLANDRE"? Combien de gens placent DUNKERQUE en France?

Il appartient aux Flamands, et aux Flamands seuls, d'exiger le respect qui leur est dû.

Voici (ci-contre à gauche) le type de maison "gothique" disparu dans la partie francisée des Flandres: 2 poutres arquées en maçonnerie s'appuient l'une sur l'autre à la façon d'un pont. Sous ce pont, une façade allégée permet des ouvertures très élégantes composées de vitraux et de meneaux d'une grande finesse. C'est cela, l'Art gothique, qui inquiète tant les "amis du progrès".

A gauche ci-dessous, la maison douaisienne telle qu'elle a été définie en 1718. Toute la ville a été reconstruite selon ce modèle, avec de vagues détails tels que: arcs ou linteaux droits, qui la différencient.

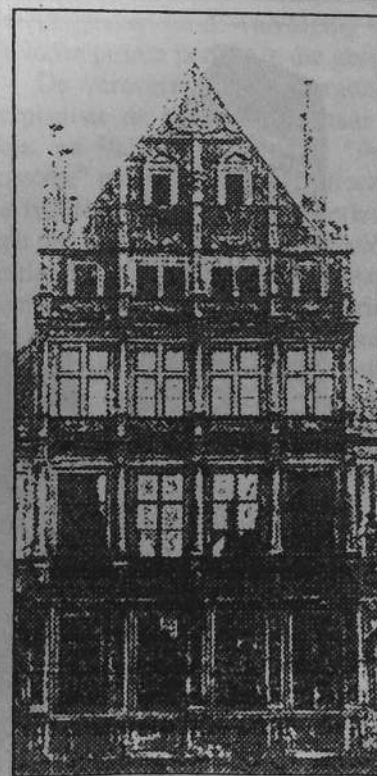
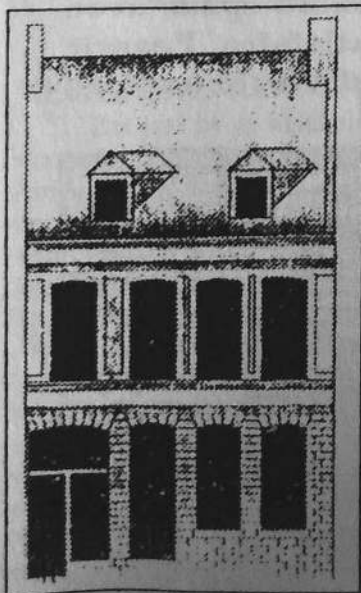
(suite page 7)



**Ci-contre: Maison des
Rémy, Douai.
Démolie vers 1960.**

Ce qui frappe le concepteur contemporain (l'architecte), c'est le divorce qui apparaît entre les techniques très audacieuses des charpentes gothiques, l'extrême finition des détails qui marquent cet esprit, et la finition très relative des édifices français du XVIII^e siècle, où construire consiste à empiler de la maçonnerie lourde en y insérant portes et fenêtres.

Peu ou pas d'innovation, peu ou pas d'audace: le "gothique" a été rejeté pour des raisons qui dépassent la simple logique des matériaux, le mode architectural ou le fonctionnement des édifices.

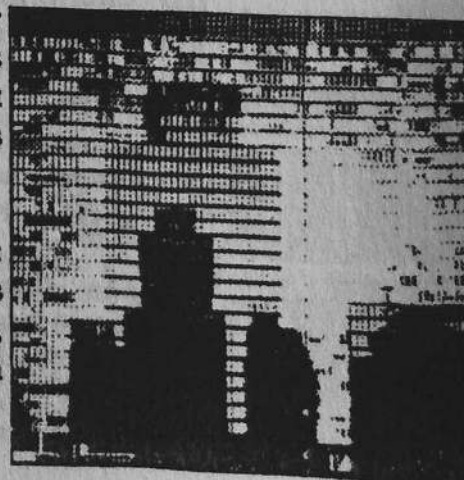




Anvers: le modernisme surprenant des immeubles d'affaires de la Grand-Place, où les murs, disparus, cèdent la place à de grandes baies vitrées, préfigure en esprit les immeubles d'affaires américains. La France a choisi l'option inverse: murs épais, avec de petites ouvertures, pour satisfaire l'esprit frileux où l'innovation et la créativité n'ont pas leur place.

Le monde à venir appartient aux peuples audacieux. C'est pourquoi nous voulons rester Flamands!

**C i - c o n t r e :
immeubles d'affaires
d'inspiration gothique,
1960, Chicago. Mies van
der Rohe architecte.**



La France n'aime pas les particularismes, surtout ceux qui véhiculent une spiritualité capable de contester le tout puissant pouvoir des fonctionnaires parisiens.

L'art "gothique" n'est pas mort. Il a émigré à ANVERS (voir page suivante), et de là, aux U.S.A.

Les immeubles de la Place d'Anvers expriment déjà le modernisme des immeubles d'affaires de la fin du XIX^e siècle (Ecole de Chicago).

Flamands, mes frères, vous avez été durant des siècles victimes d'injustices et de brimades. Veuillez considérer, s'il-vous-plaît, que cette époque est révolue, même si des améliorations peuvent être espérées. Votre

devoir, notre devoir à tous, est de préserver l'héritage que nos Pères nous ont confié, pour le transmettre intact et compris aux générations qui nous suivront. Edifions une Flandre digne de son beau passé.

Soyons fiers et heureux de vivre à notre époque. Aimons l'avenir car l'avenir nous appartient...

NOTE: Les termes "médiéval, moyen âge, moderne, gothique, baroque, rococo, n'étaient pas utilisés de leur temps. Ils furent utilisés par désision lors des époque ultérieures, qui rejetaient l'art ancien.

(1) LE MAL FRANCAIS d'Alain Peyrefitte, Editions Plon 1976. A lire absolument.



La Grand-Place de Cassel, frappée d'alignement, donc interdite de confortation selon les lois françaises en vigueur.

NEDERLANDSE SAMENVATTING:

Zes jaar na de inpalming van Dowaai door Frankrijk wordt de Vlaamse architectuur verboden. Alles moet aan Parijs gehoorzamen, alles moet op Parijs gelijken. Het puik van de streek trekt naar Nederland, Zweden, Engeland, etc., want Parijs is alleen uit op uitbuiting, gelijkshakeling en alleenheerschappij.

Het Franse kwaal (*Le Mal Français* door Alain Peyrefitte) heeft oude wortels. Toen de Romeinen het land binnendrongen hadden ze meer oog voor het tarweplateau bezuiden de Romeinse heirweg van Bonen naar Keulen dan voor de moerassen waar dappere Germanen hun vrijheidsliefde botvierden. Daar brachten ze hun dwingelandij en hun zwaar horizontale en ruwe metselwerk mee. In het Noorden werd er verder uit hout gebouwd in vrije steden, werd er vee gekweekt en handel gedreven. Er werd laken

uitgevoerd, wijn en tarwe ingevoerd. Daar werd de moderne maatschappij en het moderne kapitalisme geboren.

Die twee maatschappijen hadden twee bouwstijlen. In het Noorden gingen de timmerluitechnieken over tot de Gotische stijl, verliefd op licht en openheid, tot bakstenen verticale kant afgewerkt. Opvallend is dat van het houtarme Ijsland tot Canada en Amerika de huizen vaak uit hout opgetrokken worden, terwijl de Westgoten, in de buurt van Toulouse of Auch, verder baksteen gebruiken in een land waar steen voor het rapen ligt. Daar dienen de door Parijs (mis)vormde architecten over na te denken: niet de materialen maar de eigen volksaard beslist over architectuur en ... godsdienst. De Noord-Italiaanse republieken gingen dezelfde weg op, waardoor al vlug handelsrelaties ontstonden tussen die onafhankelijke staatjes en Vlaanderen. **Heel de Franse geschiedenis, onder welk bewind dan ook, zal erop gericht zijn dit handelscircuit - Vlaanderen - Middellandse Zee - uit te schakelen en teniet te doen.** De kruistocht tegen de Albigenzen en de vervolging van de Joden passen perfect in die geest.

De verovering van Boergondië verplaatste de handelsroute naar de Rijn, en Italië zou onder de "furie francese" moeten bezwijken; alleen in de twintigste eeuw zou het herleven

als een springlevende regio met een topmoderne nijverheid.

Lodewijk de Veertiende, aftandse en afgedwaalde bastaard van het leenstelsel en van de Romeinse dwingelandij, zou de Westhoek leegplunderen en uitmoorden om aan geld te geraken voor zijn soldaten die Amsterdam belegerden, omdat hij niet in een goed bankwezen had voorzien. Hij zou de politiek van vervreemding nieuwe impulsen geven, en al wat Vlaams is, ook in de architectuur, verbieden. Die politiek gaat nog ongewijzigd verder.

De Gotische (Gotisch werd eerst als scheldwoord bedoeld!) geest en stijl zijn niet dood: via Antwerpen en de overige Nederlanden belandden ze in de Nieuwe wereld en in de architectuur en in de wolkenkrabbers van de durvende volkeren van Amerika terwijl de Fransen verder blijven bouwen aan licht- en luchtschuwe afgeplatte bunkers. De Vlamingen moeten op hun hoede zijn. Maar ze moeten er ook van bewust zijn dat de geschiedenis hun kant uitgaat en dat de toekomst hen toebehoort.

LE REGIONALISME FLAMAND ET LES PAYS-BAS

Les différents courants régionalistes qui se sont fait jour en Europe depuis quelques décennies, sont tous provoqués par des Etats centralisés qui confisquent à leur seul profit la notion de nation. Le centralisme est le plus souvent accompagné d'un projet uniformisateur. Les diversités locales, régionales ou provinciales dont la vivacité caractérisait encore l'ancien régime, doivent dans un Etat moderne faire place à la Nation uniforme. De bonne foi, on a cru qu'un Etat qui lâcherait la bride aux particularismes locaux, se disloquerait bientôt. Aujourd'hui, alors que ces particularismes semblent sur le point de disparaître et que les langues régionales s'oublient même dans la bouche des anciens, le régionalisme connaît un regain de vitalité. Il se montre combatif. L'Etat central a la monnaie de sa pièce.

Nous voudrions montrer par cet article que le régionalisme flamand de Belgique ne peut être tout simplement assimilé aux autres courants régionalistes. Des nuances s'imposent. L'exemple même donné par les régionalistes flamands en Belgique ne constitue pas une voie pour les autres régionalistes d'Europe. Les Belges les plus éclairés applaudissent aujourd'hui à la reconquête culturelle des Flamands, ils se félicitent de leur réussite économique. Et ils se

retrouvent volontiers dans ces succès. Mais - que s'est-il passé? - on dirait que ce régionalisme jette le masque...

Un régionalisme réussi?

Lorsqu'un Etat centralisé comme la France ou l'Espagne voit poindre des courants autonomistes dans ses régions frontalières, il se sait encore assez fort pour leur tenir tête. L'inertie d'un grand Etat centralisé est telle qu'il jouit d'une

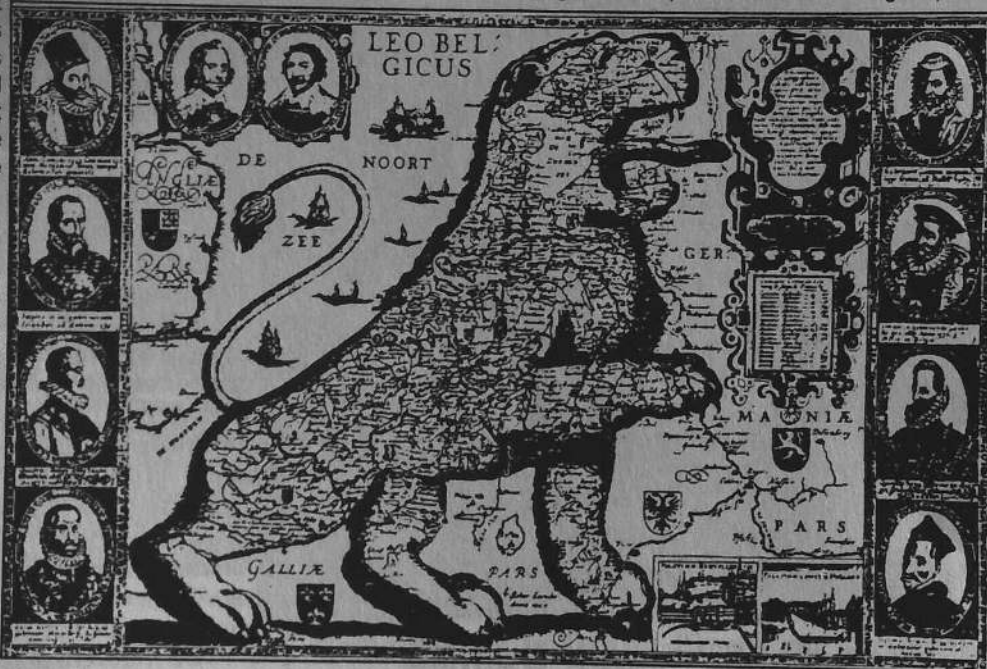
certaine résistance face à l'agitation de la périphérie. Un petit Etat centralisé par contre se laisse facilement ébranler par une poussée autonomiste, surtout quand celle-ci se manifeste dans une moitié de son territoire. C'est, pourrait-on dire, le cas de la Belgique face au régionalisme flamand. On pourrait croire en effet que le succès du Mouvement flamand et l'heureuse fin donnée à ses revendications a suffi à transformer le visage de la Belgique. On aurait donc là l'exemple d'un régionalisme qui a réussi vu qu'aucun Etat ne peut résister à un courant qui lui est proportionnellement si fort.

Si l'on compare la situation des Flamands de Belgique à celle de leurs aïeux d'il y a un siècle, le contraste est flagrant. Vers 1893, la Flandre était une région économiquement en retard: une agriculture pauvre et pratiquement pas d'industrie. Beaucoup d'ouvriers néerlandophones allaient chercher du travail dans les charbonnages wallons, où l'on ne respectait guère leur identité linguistique. La bourgeoisie flamande, quant à elle, se mettait assez spontanément au français, facteur de promotion sociale et intellectuelle dans l'Etat belge d'alors. On saisit aisément le complexe qui pouvait marquer la population néerlandophone face aux francophones. Mais sous la poussée du Mouvement flamand un grand changement de mentalité va s'amorcer et les Flamands ne vont plus craindre de cultiver leur

identité linguistique. On ne saurait sous-estimer l'influence des Conscience et des Gezelle qui redonnèrent à cette langue flamande l'un son souffle épique, l'autre sa musique. Dès lors, chaque événement contribuait à l'affranchissement culturel et social des néerlandophones: par exemple, la flamandisation de l'université de Gand, puis la scission de celle de Louvain, si bien qu'aujourd'hui les données sont inversées: la Flandre est une Région. Elle a ses institutions propres et une nette prépondérance dans l'Etat belge. On est en outre revenu au plein usage du néerlandais.

Régionalisme ou nationalisme.

Le succès du Mouvement flamand peut donner envie à bien des régionalistes en Europe, à commencer par ceux de Flandre française. Cependant ce succès laisse songeur si l'on pense aux autres régionalismes européens tels qu'ils se définissent eux-mêmes. Le régionalisme naît généralement dans les limites d'une ancienne province dont l'identité ou l'autonomie a été brimée par l'Etat central. Brimée, la région néerlandophone de Belgique l'a certainement été, mais loin de constituer une ancienne province, elle rassemble plusieurs morceaux de provinces contenus dans les limites de l'Etat belge. L'unique critère de regroupement est la langue



néerlandaise, parent pauvre de la Belgique telle qu'elle fut conçue en 1830. Dans le cas de la Flandre, ce sont donc bien les brimades linguistiques qui lui ont fait prendre conscience d'une cause commune. Cela écarte donc toute prétention qu'ont les nationalistes flamands de former un peuple à part entière. De ce fait, du point de vue ethnique, ils ne se distinguent aucunement de leurs voisins wallons. Les

anciennes provinces des Pays-Bas, d'ailleurs quasi toutes bilingues, ont formé durant des siècles un ensemble cohérent dont l'homogénéité n'a jamais été remise en question. Seuls les guerres de religions et l'absolutisme espagnol ont été capables d'y provoquer une scission. Les langues française et néerlandaise s'y côtoyaient sur pied d'égalité jusqu'à la conquête française et l'annexion à la République. Après des siècles de brassage et de voisinage d'où une véritable identité néerlandaise est issue, toute prétention à l'existence d'un peuple flamand distinct serait absurde.

Cependant, la Région flamande se conduit aujourd'hui exactement comme si elle émanait d'une volonté populaire unanime. Luttant contre l'Etat central pour son identité culturelle et son autonomie, elle semble se diriger résolument vers le séparatisme - exactement comme son homologue wallonne du reste. Mieux que cela, elle copie l'Etat belge en ce qu'elle devrait le plus haïr en lui: le centralisme et le non respect des diversités internes.

A ce stade, le terme de régionalisme ne convient plus. Lorsqu'une région vise à s'ériger en Etat centralisé, prétextant une communauté ethnique distincte (basé sur l'unique critère de la langue!), il s'agit bien de nationalisme. En Belgique, ce ne sont pas les régionalistes qui revendiquent le respect de leurs

droits dans l'Etat, mais bien les partisans de l'unité du pays, alors que les partis séparatistes exercent sans partage le contrôle de l'Etat (1) La Région flamande a si bien imité l'Etat belge, qu'elle brime à son tour la minorité linguistique francophone de Flandre à laquelle aucun droit linguistique n'est reconnu. De même, elle feint d'ignorer les différents particularismes locaux ou régionaux, ou encore les tendances favorables à l'unité du pays comme c'est le cas en Limbourg. Enfin elle projette de supprimer les provinces, échelon devenu inutile entre les communes et la Région. L'Etat flamand doit être uniforme, et l'on doit voir dans cette uniformité une preuve de sa réalité populaire. Douteuse inversion! Le nationalisme est-il le passage obligé du régionalisme? Est-ce l'ambition des régionalistes de devenir centralistes à leur tour?

Les grands Pays-Bas

On touche ici du doigt l'un des principaux obstacles à la reconstitution des Pays-Bas. L'exemple de respect de la diversité provinciale que l'histoire de nos provinces nous fournit, doit pouvoir nous guider dans le choix d'institutions, et il apparaît que seul un Etat décentralisé pourrait, aujourd'hui plus encore que par le passé, assurer l'unité des Pays-Bas. Lorsque l'Etat belge se constitua, centraliste parce qu'ainsi se définissaient les Etats modernes au XIX^e siècle, il montra qu'il ignorait ou voulait ignorer la tradition provinciale de nos régions. Reproduire cette erreur aujourd'hui serait pour la Flandre la preuve d'un double aveuglement, puisque le fait d'une Région en rupture avec l'Etat central. Seul le nationalisme est capable de pousser la Région flamande dans cette impasse. Mais Nationalisme et centralisme ne sont-elles pas toutes deux des visions politiques surannées.

Qui veut parler des grands Pays-Bas, doit d'abord accepter l'idée de la diversité, à commencer par celle de la langue. Toute tentative d'uniformisation ne saurait qu'abîmer davantage le pays, surtout si elle est secondée par un Etat centralisé comme le veut être l'Etat flamand. La nature même des Pays-Bas incline vers la décentralisation et le respect des diversités locales, provinciales et régionales. Imagine-t-on un seul instant qu'on puisse envisager l'union

politique du Benelux, ou celle des grands Pays-Bas, avec des partenaires aussi dépourvus de sens fédéral que le sont les Régions flamande et wallonne? Toutes deux centralisées et s'accusant l'une l'autre de provoquer la rupture? D'un côté l'Etat nationaliste, de l'autre la mafia La seule charpente qui soit à la fois assez souple et assez solide pour supporter l'édifice d'un Etat fédéral est l'autonomie provinciale. Le découpage en provinces est en effet celui qui respecte le mieux la diversité locale, régionale ou linguistique. Il évite la formation de blocs qui pourraient déséquilibrer la fédération ou donner naissance à un quelconque nationalisme. Il permet de retrouver le sens et la véritable pratique de la démocratie en la rapprochant de la population par le biais d'assemblées provinciales où se cristalliserait l'identité de la province. Enfin, ce fédéralisme provincial est parfaitement compatible avec une décentralisation linguistique organisée par les Communautés culturelles qui, purifiées de toute prétention politique et de tout régionalisme, ne seraient plus un facteur de division.

Les Pays-Bas français prennent aujourd'hui courageusement leur sort en main. Ils défendent leur identité si malmenée par leur annexion à la France. Peut-être admirent-ils l'exemple des Flamands de Belgique et la vigueur de leur régionalisme. Cependant l'exemple de la Flandre belge est proprement inutilisable pour les Pays-Bas français, car le nationalisme basé sur la langue n'a pas d'objet dans leur région. La Flandre, l'Artois et le Hainaut recouvrent deux régions linguistiques (française et néerlandaise) et trois régions dialectales (thioise, picarde et wallonne) qui s'enchevêtrent. Réaffirmer leur identité néerlandaise équivaut tout d'abord, pour les Pays-Bas français, à respecter leur diversité interne et tous les caractères également néerlandais qui la composent. Le nationalisme, toujours réducteur et peu attentif au pays réel, ne convient donc nullement aux Pays-Bas français.

Christophe Buffin

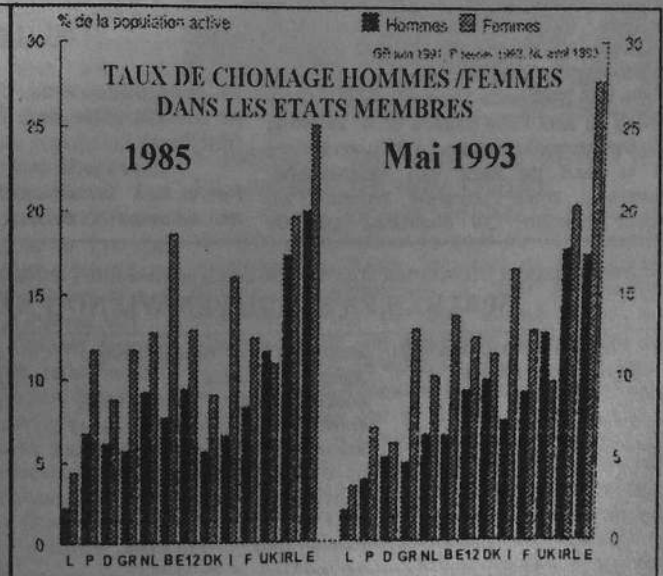
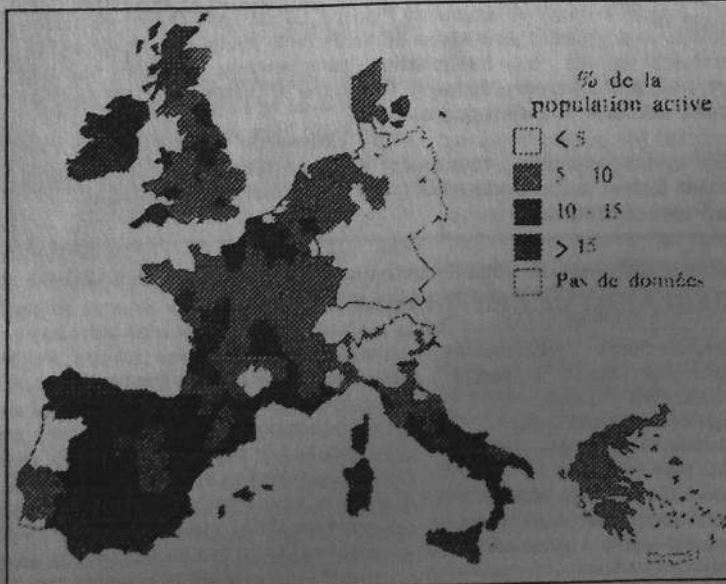
(1) Au parlement belge, bientôt scindé, il n'y a aucun parti qui réprovoque la division du pays entre Flamands et Wallons, alors que de fréquents sondages établissent qu'une importante partie de la population, majoritaire dans certaines régions, se montre attachée à l'unité du pays.

Een tekst van Christophe Buffin is altijd interessant omdat het goed doordacht en uitstekend geschreven is. Dat houdt niet in dat we er geen bedenkingen bij hebben. Wij zullen hem zeker niet tegenspreken als hij de verscheidenheid van de Nederlanden in Frankrijk erkend wil worden: niemand anders dan de Michiel de Swaenkring heeft ervoor gepleit het Pikardisch te vermelden in het

beroemde Manifest van de Frans-Vlamingen, wat ons trouwens kwalijk genomen werd door sommige Pikardiërs ("de quoi ils se mêlent?!"). Maar "la politique est l'art du possible" zei onze lokale Van de Walle en de Vlamingen weten maar al te goed dat "faciliteiten" gelijk staan met verfransing, en dan val je terug op het beroemde "entre le faible et le fort, entre le pauvre et le riche, c'est la liberté qui opprime et

la loi qui affranchit". Liefde kan nooit van een kant komen. De goede verstandhouding in de Middeleeuwen ging gepaard met waardering voor anderzamen taaleigen en eigenheid: zodra iedereen dat begrijpt, wat goed op weg lijkt, zijn de problemen zo goed als opgelost en kunnen we allemaal naar onze gedroomde federale Nederlanden met wederzijdse culturele verrijking stevenen. Graag opbouwende reacties.

HET EUROPA VAN DE WERKLOOSHEID / L'EUROPE DU CHOMAGE 1992: La Communauté avait commencé l'année 1993 avec 14,1 millions de chômeurs. Elle la termine avec 16 millions selon les statistiques officielles et 17 selon les estimations de la commission. En octobre plus d'un actif sur dix était sans travail dans la Communauté. C'est en Espagne où il atteint 22% des actifs que le taux de chômage a le plus augmenté. Si le taux de l'Allemagne n'est que la moitié de celui de la France (12%), l'augmentation y a été spectaculaire puisqu'il est passé de 4,8 à + 6,1 en 12 mois. (Source AFP). Un coup d'oeil à la carte pose bien des questions sur certaines options de langues étrangères imposées par défaut à nos enfants.



UN ETAT FLAMAND AUTONOME EN EUROPE

Dans un entretien avec l'Agence France-Presse. le premier Ministre du gouvernement flamand. Luc Van den Brande. s'est prononcé pour un Etat flamand autonome qu'il a comparé aux länder allemands. Il s'est ainsi démarqué des indépendantistes du Vlaams Blok et des fédéralistes trop tièdes (socialistes et écologistes). Sur le thème du confédéralisme, son parti CVP (Sociaux-chrétiens) peut compter désormais sur le soutien du VLD (Libéraux, qui ont le vent en poupe) et donc sur une majorité au parlement flamand.

Selon Van den Brande, c'est l'Europe qui permet cette évolution favorable à l'émancipation de la Flandre: "Nous n'aurons pas à établir de barrières douanières sur la frontière linguistique entre Flamands et Francophones puisque, dans la CEE, les marchandises -et bientôt les personnes- circulent librement (...) et lorsque la Communauté sera dotée d'une monnaie unique, nous n'aurons pas à poser la question d'un franc flamand."

Les obstacles mis en avant par l'arrière-garde unitariste vont s'effacer progressivement. Restera le cas épineux de Bruxelles, capitale de la Flandre, mais enclavé à majorité

francophone pour longtemps encore sans doute: il faudra bien trouver un accommodement avec ces francophones.

La Flandre commence à se faire reconnaître à l'étranger comme un véritable partenaire diplomatique (en signant des accords avec des Etats étrangers) et économique (elle produit 65% des exportations belges). Il lui reste à défendre la place du néerlandais, langue de 21 millions d'Européens (dont près de 6 millions en Belgique).

Dernièrement, lorsque Léo Delcroix, ministre belge de la Défense, a demandé que l'armée belge (ou ce qu'il en reste) participe à l'Euro-corps, le Chef d'Etat-major de l'Euro-corps, le général français François Clerc, dans une réponse méprisante, a refusé que le néerlandais soit utilisé dans l'Euro-corps à côté du français et de l'allemand (1). Les commentaires ont été particulièrement lamentables: pour Patrick Poivre d'Arvor (TF1 journal de 20h) "les Belges doivent choisir entre le néerlandais et l'Europe". La France, qui a plein la bouche d'exception culturelle, est toujours aussi prompt à la refuser aux autres, c'est bien connu...

Marc Wattiez

(1) accepté (sincèrement?) depuis devant la résolution de M. Delcroix

23 APRIL 1994: 18° ZWIJGENDE VOETTOCHT DOOR HET SLAGVELD VAN DE PEENE

De Zwijgende Voettochten door het Slagveld van de Peene zijn niet afgestemd op de spieren, maar op bezinning. (Raf Seys)

De Slag aan de Peene (de 3° slag bij Kassel, die op 11 april 1677 geleverd werd, had voor gevolg dat een liefelijk stukje Vlaanderen (dat sindsdien Frans-Vlaanderen wordt genoemd), door Frankrijk werd ingelijfd. Op 11 april 1977, zegge de 300° verjaardag, had voor de eerste maal een Zwijgende Voettocht door het slagveld plaats, die jaarlijks zou herhaald worden (7 km).

De samenkomst, tevens vertrekpunt van de wandelaars, is afwisselend in Noordpeene en Zuidpeene, twee kleine dorpjes op amper 3 km van elkaar gelegen, met op hun grenslijn de Peene-obelisk, die aan de veldslag herinnert. Raf Seys, van wie het initiatief uitging, stichtte op 3 mei 1980 een 'Comité van de Peene', uitsluitend bestaande uit jonge Frans-Vlamingen, die sinds 1981 voor de organisatie helpen instaan. Op 9 november 1985 stichtte hij bovendien een 'Westvlaams Comité van de Peene', dat zich tot doel stelt het broedercomité in Frans-Vlaanderen aan te moedigen en te steunen: alle Belgische en Zeeuwse Vlamingen, alsook alle medevoelende Nederlanders, kunnen er deel van uitmaken. Contactadres: Raf Seys, Ringlaan 1, B-8680 Koekelaere, tel. 051/589470.

De 18° Zwijgende Voettocht heeft plaats op zaterdag 23 april 1994 (steeds de 4° zaterdag van april) met samenkomst om 14.30 u. en vertrek om 15 u. aan de kerf van Noordpeene. Noordpeene is, zoals Zuidpeene, tegenaan de Kasselberg gelegen. De deelname aan de

voettocht kan dan ook voorafgegaan of gevolgd worden door een bezoek aan Kassel, met zijn monument dat herinnert aan de drie memorabele veldslagen die beneden de berg geleverd werden, nl. in 1071 met Robrecht de Fries, in 1328 met Nikolaas Zannekin en in 1677 met Willem van Oranje.



Ils sont déjà venus d'un peu partout pour parcourir la vallée de la Peene, avec leur coeur. (Raf Seys)

Livrée le 11 avril 1677 sur les bords de la Peene, la 3° 'bataille célèbre' de Cassel, entraîna des siècles d'annexion à la France d'un adorable

lambeau de Flandre appelé depuis Flandre française (Frans-Vlaanderen). Le 11 avril 1977, son tricentenaire était commémoré par une marche silencieuse à travers le champ de bataille (7 km), marche reprise depuis chaque année.

Rassemblement et départ des participants ont lieu alternativement une année à Noordpeene, la suivante à Zuidpeene, petits villages distants de 3 kilomètres, sur la frontière desquels se dresse l'obélisque commémoratif de la bataille de la Peene.

L'organisateur de la première Marche Silencieuse, Raf Seys, a créé le 3 mai 1980 le 'Comité de la Peene', constitué exclusivement de Flamands de France qui en ont pris en mains l'organisation et la conduite.

La Marche de la Peene se déroulant chaque année le quatrième samedi d'avril (date à noter!), elle aura lieu cette année le 23 avril prochain. Rassemblement à 14h30 devant l'église de Noordpeene. Départ à 15 heures.

Noordpeene et Zuidpeene se situent au pied du Mont Cassel dont un monument rappelle les trois batailles célèbres. La première (1071) vit la victoire de Robert le Frison qui deviendrait comte de Flandre. La seconde (1328), la défaite indécise du héros de la liberté Nicolas Zannekin. La troisième, commémorée par notre Marche, opposait Guillaume d'Orange aux troupes de Louis quatorze.

Une excellente occasion de se rencontrer en l'honneur de la Flandre pour les membres du Michiel de Swaenkring!

Osteo-Physiotherapeut Missoorten stuurde ons een lijst rasechte Nederlandse woorden om slordige bataardwoorden te vervangen, met als titel: **SPREKEN EN SCHRIJVEN WIJ NOG NEDERLANDS OF EEN BRABELTAAL?**

BRABELTAAL & BARBARISMEN versus NEDERLANDS	interesse (Fr.) <> belangstelling	computer (Eng.) <> rekenmachine	artillerie (Fr.) <> geschut
vaccin (Fr.) <> entstof	equator <> evenaar	ueberhaupt (Duits) <> bovendien	communauteit (Fr.) <> gemeenschap
vaccineren (Fr.) <> inenten	konklusie (Fr.) <> gevolgtrekking	selektie (Fr.) <> keuze	ekstreem (Fr.) <> uiterst
immigranten (Fr.) <> inwijkelingen	korrektie (Fr.) <> verbetering/straf	elektie (Fr.) <> verkiezing	integreeren (Fr.) <> aanpassen
sanctie (Fr.) <> straf / strafmaatregel	independentie <> onafhankelijkheid	virussen <> virus-vira	racist (Fr.) <> rassenvijand
infectie (Fr.) <> besmetting	monarchie (Fr.) <> koninkdom	obus (Fr.) <> granaat	probleem (Fr.) <> vraagstuk
infecteren (Fr.) <> besmetten	gesprekpartners (Eng.) / interlocuteurs (Fr.) <> deelnemers aan een gesprek	hemofilie (Fr.) <> bloedziekte	solutie (Fr.) <> oplossing
remedie <> genees-/ artsnijmiddel	reacteur (Fr.) <> straalmotor	hemofiliën <> bloedzieke mensen	geometrie (Fr.) <> meetkunde
proprieteiten (Fr.) <> eigenschappen	verhaal (Fr.) <> mondelings	wetenschappers <> geleerden	injectie (Fr.) <> inspuiting
		kursorische lektuur <> cursuslezing	accent (Fr.) <> klemtoon enz. enz.

KORTE BERICHTEN... EN BREF... KORTE BERICHTEN... EN BREF...

ET LE NEERLANDAIS?

Bernard Charpentier a adressé la lettre suivante au président de la C.C.I.D.

"Dans son édition du 28 octobre, "La Voix du Nord" s'est fait l'écho, comme déjà quelques jours avant de votre souci de voir se développer le commerce avec la Belgique. Dans les mesures prises ou à prendre on oublie avant toute chose de promouvoir le néerlandais d'une façon plus vigoureuse.

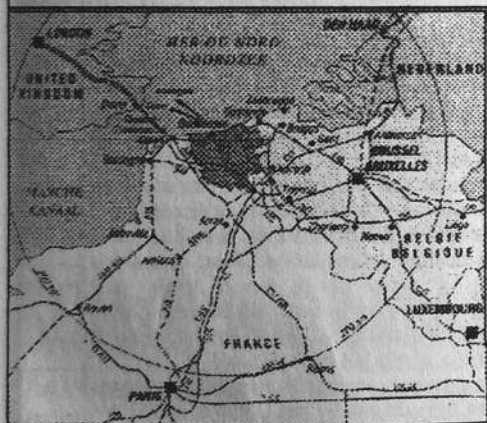
Cette langue qui nous est proche, à tous points de vue, est bien négligée dans nos régions, alors que sa connaissance est la première condition pour travailler en Flandre belge et aux Pays-Bas. On l'oublie ou on feint de l'oublier.

Pendant trois siècles, on s'est acharné à faire mourir le flamand dans nos régions. On n'a toujours pas réalisé que sa connaissance est une richesse et que l'apprentissage de la langue moderne des Pays-Bas et de la Flandre belge le néerlandais héritier du flamand, est indispensable tant sur le plan culturel que sur le plan économique.

N'est-il pas lamentable que la chaîne câblée locale "Le Cenod" ait il y a deux et demi, remplacé la chaîne flamande belge par une chaîne italienne à la qualité plus que contestable?

Qu'attendent les pouvoirs publics et la Chambre de commerce pour intervenir en ce domaine fondamental? Il y a deux chaînes belges francophones, pourquoi pas une chaîne belge francophone et une néerlandophone?

Quand réalisera-t-on enfin que la connaissance des langues est de plus en plus indispensable et ici plus particulièrement celle du néerlandais?



Au coeur de l'Europe qui se fait, un Westhoek, puis une Flandre, puis des Pays-Bas réunis. (carte des 4 CCI)

On promeut l'italien langue parlée à 1.500 km, on évite soigneusement de promouvoir le néerlandais, parlé à 15 km. Pourquoi? En Belgique et aux Pays-Bas, on est plus réaliste.

Je pense qu'en complément des formations que prévoit la Chambre de commerce en ce domaine, il serait bon qu'elle intervienne auprès du "Cenod" pour le rétablissement d'une chaîne néerlandophone sur notre câble". (VdN - 30.11.93)

LES ENFANTS SAGES ATTENDAIENT SA VISITE. Les parents n'étaient pas les moins intéressés

Soucieuse de renouer avec les traditions, la ville accueillait un hôte de marque le lundi 6. Pour la première fois, en effet, saint Nicolas a rendu visite aux Ecoliers de la ville. Il est arrivé dans le quartier de Steendam en troika avec son renne et surtout une hotte chargée de papillotes pour les enfants bien sages des écoles. Ensuite, il donna rendez-vous à tous les petits écoliers à l'espace Jean-Vilar. Mais qu'elle ne fut pas sa surprise, lorsqu'il fut accueilli par une chorale de jeunes enfants improvisée et placée sous la direction de Mme

Lemiere, professeur de néerlandais. En Hollande, la Saint-Nicolas est une fête traditionnelle largement célébrée. C'est pourquoi, les enfants des écoles Van Gogh, La Fontaine et Kakernesches entonnèrent le non moins traditionnel chant d'accueil de saint Nicolas et dans la langue originale s'il vous plaît! Saint Nicolas très ému par cette comptine, se souviendra longtemps de son passage à Coudekerque-Branche. De même que les parents et les enfants venus en masse à l'espace Jean-Vilar (plus de mille personnes). Saint Nicolas savait qu'il rencontrerait à Coudekerque-Branche de charmants enfants et c'est la raison pour laquelle chacun reçut un petit pain au lait bien mérité. (VdN 9.12.93)

EN FAVEUR DU NEERLANDAIS

M. Deblock, député nous prie de communiquer: "A l'heure où l'Europe est en marche et où l'importance du néerlandais n'est plus à démontrer dans le contexte économique frontalier, l'enseignement de cette langue pose problème.

En effet, pour être titularisé dans sa matière, un professeur doit pouvoir passer avec succès les épreuves du C.A.F.E.P. pour l'enseignement privé ou du CAPES pour l'enseignement public. Malheureusement, le CAFEP et le CAPES de néerlandais n'existent pas."

Aussi Gabriel Deblock, Député du Nord, est-il intervenu auprès de M. Bayrou, Ministre de l'Education Nationale, pour faire ajouter le néerlandais à la liste des matières ouvertes aux concours. (Journal des Flandres 9.12.93)

Aménagement du territoire MICHEL GRASSET S'INTERROGE

Dans une lettre adressée à Edouard Baladur, Premier ministre, Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire et à Daniel Hoeffel, ministre-délégué chargé de l'Aménagement du territoire et des collectivités locales, Michel Grasset s'interroge sur le sort réservé à la Flandre.

Le maire de Nieppe vient d'apprendre que la commission européenne a décidé quels secteurs de la région Nord/Pas-de-Calais allaient être classés en "objectif 2" et, malheureusement, la Flandre intérieure et la vallée de la Lys ne font pas partie des "lauréats".

Michel Grasset explique qu'à défaut de pouvoir prétendre à la zone d'objectif 1, la Flandre intérieure espérait beaucoup être retenue cette fois. Ce classement, explique Michel Grasset: "aurait permis à notre entité géographique de disposer enfin de moyens d'action adaptés pour rivaliser avec ses voisins."

Le maire de Nieppe évoque dans son courrier l'initiative de la chambre de commerce d'Armentières-Hazebrouck, qui s'est associée avec sa voisine dunkerquoise et ses cousines belges de Ypres et Furnes. Ces quatre chambres espéraient beaucoup du classement en objectif 2, ainsi que de la création d'un pôle de développement à Hazebrouck, dans le cadre du quatrième plan régional. Michel Grasset estime que leur déception doit être grande aujourd'hui.

Le conseiller général exprime aussi son mécontentement dans la mesure où les gouvernements successifs ont toujours oublié la Flandre intérieure et la vallée de la Lys. Le Nieppois de préciser que notre région n'est pas un simple sas entre la métropole et le littoral et que ses 120.000 habitants méritent un meilleur sort.

Inquiet pour l'avenir, Michel Grasset évoque dans sa lettre un hypothétique rattachement nécessaire à la Belgique, "territoire plus hospitalier où l'aide communautaire parvient". Cette remarque grinçante a sans doute pour but de choquer l'opinion de ses interlocuteurs, nous verrons bien quelles seront les conséquences de cette initiative particulière. Michel Grasset espère seulement être entendu et écouté. A suivre. (VdN

26.12.93).

POLITIQUE. - Une charte flamande est née. Le 20 décembre dernier, Léonce Déprez avait demandé aux Flamands d'unir leurs efforts dans une sorte de charte afin que la Flandre et la vallée de la Lys soient reconnues et leurs aspirations prises en compte. Hier soir, à Hazebrouck, la quasi-totalité des maires de l'ancien arrondissement, les représentants de la C.C.I. de l'union patronale, de la chambre agricole, de la chambre des métiers, etc., se sont mis d'accord sur le principe de l'élaboration de cette charte commune. Au 20 janvier, celle-ci devrait être définitivement officialisée par une commission de pilotage qui a été déterminée également dans la soirée. Ce petit groupe de travail nommera prochainement le porte-parole de ce lobby destiné à reconnaître, enfin, les intérêts flamands dans le cadre régional... pour commencer. (VdN 14.01.94).



QUATRE CHAMBRES POUR UNE SEULE FLANDRE

Les chambres de commerce et d'industrie de Dunkerque, Armentières-Hazebrouck, Ypres et Furnes se sont unies autour d'un projet commun. A Cassel, jeudi, elles dressaient un premier bilan de leur action. Quatre chambres pour une seule Flandre, de quoi s'agit-il en réalité? tout simplement d'une action menée dans le cadre européen "Interreg" par les chambres de commerce et d'industrie de la Flandre française et de leurs homologues belges. Le but avoué des professionnels de l'économie est de développer, autant que faire se peut, un pôle géographique unique et commun avec un souci du partenariat franco-belge qui n'existait pas avant l'ouverture des frontières. (VdN 12.12.93) Et le journaliste de titrer ensuite: *Naissance d'un dialogue et Le clin d'oeil de l'Histoire.* La carte à gauche vient du dépliant transfrontalier bilingue élaboré en collaboration.



L'IMPACT DU TUNNEL SUR LES FLANDRES DU WESTHOEK

Les mêmes se sont retrouvés à Furnes le 15.12.93 pour évaluer l'impact du tunnel sur le Westhoek. Jo Dairin, président de la C.C.I.D. exhorte les entreprises à "tirer la charrue ensemble". Pour ce faire, il faut arriver au bilinguisme de cet ensemble économique et humain et non se contenter de constater avec fatalisme que les deux composantes du Westhoek sont "séparées par la langue". A qui la faute d'ailleurs? De toute façon, comme le constatait M. Claeu, son homologue de Furnes, "Eurotunnel force finalement les Flandres française et belge à coopérer dans le Westhoek... un Westhoek uni [offrant] de vastes possibilités" (VdN 17.12.93)

Contes de la Flandre engloutie: ILSE ET LE BON GENIE

Madame Jocelyne Salomé-Van de Walle

Comme elle grandissait et devenait d'une beauté surprenante, le génie ne pouvait s'empêcher de frôler ses épaules avec une branche de sureau, de lui envoyer dans le cou des baisers de chèvrefeuille ou de poser ses lèvres tièdes sur sa main dans la pression souple du vent.

Elle avait l'habitude de ses familiarités et riait des manières subtiles et charmantes de son compagnon cosmique.

Il se tenait à la lisière de la forêt, entre le jour et la nuit, à lui faire d'imperceptibles signes et lui dire d'ineffables paroles: "Ilse, ma petite Ilse, viens me rejoindre au bord de la rivière, auprès du vieux charme où tu as déposé une racine peinte et sculptée. Je suis le génie des bois et des eaux, ton ami qui marche derrière toi depuis ta naissance.... Je suis la voix multiple qui peuple ta solitude, ton ami qui veille invisiblement sur ta vie ...

Souviens-toi de l'oiseau jailli d'un buisson qui t'a frôlé l'épaule hier. C'était moi qui venais ainsi te souhaiter le bonjour. . .

L'autre jour, tu as allumé un feu dans la clairière et je me suis amusé à bâtir pour toi des dômes et des flèches de fumée. . .

Quand tu es malheureuse, je m'arrange pour faire égarer sa monnaie à quelque riche personnage pour que ce soit toi qui la trouves. J'aplanis les obstacles devant toi et quand tu dors, je viens dans tes rêves car les rêves sont les portes par lesquelles les Dieux viennent le plus directement dans l'esprit des hommes "

Le génie était parfois sombre et se plaignait de la cruauté et de l'indifférence humaines :

- Les hommes ne voient pas les tragédies innombrables qui se jouent sous leurs pieds, les combats qui se livrent sous la terre. Pour eux, ce n'est rien qu'une fleur qui pousse, qu'une rivière qui creuse son lit dans la montagne, mais combien de cris, de hurlements et de souffrances pour que pousse la forêt tout entière!

Ils ne voient que le printemps, ils ne sentent pas les convulsions de l'écorce dilatée! Voistu, je suis la grande tragédie de ce monde!

Ecoute dans les branches le vent qui raconte la vieille histoire du Dieu assassiné par l'humanité, pour que l'humanité puisse devenir ce qu'elle est; crime qui se perpétue dans le coeur de chacun dans la mesure où il tue sa part de divinité pour n'être qu'un homme.

Sa voix se perdait dans le murmure des eaux et des feuilles agitées par le vent; et le soir, quand l'obscurité envahissait la chambre de la jeune fille, ne laissant à travers les rideaux que quelques rais de lumière, Ilse ne voyait plus qu'une grande ombre noire et solennelle penchée sur son visage.

Elle rencontrait le génie dans ses rêves et ce dernier l'avait initiée à l'amour car les génies s'accouplent avec les filles des hommes et leur enfant s'appelle: poésie ou musique! celui-là était un génie de création et de puissante imagination .

Il avait ainsi donné à la jeune Ilse, par le rêve, la connaissance avant la vie et l'expérience, c'est-à-dire l'intuition des choses et des événements. Les génies sont exigeants, tyranniques parfois, exclusifs, ils prennent toute la personnalité de ceux qu'ils ont ainsi élus, mais en échange, ils se donnent tout entiers.

Ilse n'avait parlé à personne de ses rapports avec le génie car en ce temps-là, on ne l'aurait pas crue ou on l'aurait prise pour une folle ou

une sorcière tant la réalité de l'âme était étrangère aux hommes de son époque .

Un soir, après une pénétrante promenade où le soleil avait décliné ses plus éclatantes couleurs, le génie lui dit: "Ilse, je vais m'en aller provisoirement, et je reviendrai sous une autre forme...

- Pourquoi, s'était écriée la jeune fille, je t'aime comme cela...

- Tu es à l'aise avec l'esprit, mais ce qui est encore un mystère pour toi, c'est le corps. Tu dois le connaître et le connaître en corps pour que notre union soit complète et que tu aies un enfant de celui qui aura été choisi pour cette tâche. Tu me reconnaîtras et tu m'aimeras... cela va être dur... pour toi!"

Et le génie s'effaça dans la brume et la nuit .

L'ASTRE ERRANT

"Malheureux dans le monde des hommes, bienheureux dans le monde des Dieux!"

Ilse habitait une maisonnette simple et pauvre en bordure du bois, mais elle y vivait en compagnie des nuages, du fleuve et de la forêt. Elle n'avait pas sa place dans le monde des hommes et ne cherchait pas à l'avoir si bien qu'on la chargeait des tâches ingrates, des besognes viles. Au sortir de son grand songe, elle reprenait son rang obscur et méprisé parmi les hommes, un léger sourire aux lèvres car elle avait caché son secret au plus profond d'elle-même.

Les quelques sous qu'elle gagnait comme servante à l'auberge lui suffisaient pour survivre, ne cherchant pas à en avoir davantage, toute préoccupée qu'elle était par l'écoute de la parole des bois et du grand murmure de la vie intérieure .

Elle vivait ainsi insoucieuse du travail matériel, illuminée de l'intérieur par un centre mystérieux qui la captivait, attendant l'événement qui la ferait reine de son univers .

Mais les hommes ne sont guère habitués à voir ce qui est caché. Ils s'arrêtent aux apparences et en vivent.

Sa beauté eût bien fait le bonheur de quelque paysan mais sa perpétuelle réserve suscitait une certaine méfiance.

Ilse n'aimait pas les hommes mais les Dieux!

Elle savait bien qu'elle ne pouvait en attendre, malgré leurs désirs, leur bonne volonté, leur convoitise, que le bûcher et la mort .

Les événements, d'ailleurs, allaient bientôt vérifier cette intuition...

Un jour, des baladins traversèrent le village, un cirque ambulancier traînant derrière lui comme une étoile un homme étrange, moitié bateleur, moitié bouffon, un de ces hommes rejeté par le travail humain des villes, trouvé errant et délirant sur les routes .

Ses drôleries macabres, ses sourires sataniques, ses allures tour à tour aristocratiques et clownesques avaient séduit l'esprit de ces bohémiens musards et ils l'avaient emmené avec eux, lui donnant gîte et couvert sans savoir quand l'homme les quitterait.

L'être erratique parlait pendant des heures de steppes lointaines, de chevauchées sauvages et des montagnes dénudées de l'Altaï.

" - Je m'appelle Evrard là, disait-il, je suis Scythe! Mes griffons crèvent la nuit de leurs becs acérés, des animaux fabuleux ornent mes draperies. J'ai dans la tête le bruit des buccins

qui résonnent, mes chevaux ont été cette nuit lourdement chargés d'or et des villes somptueuses devront capituler devant la férocité de mes guerriers nomades "

Sur la scène du petit théâtre ambulancier, il gesticulait, les yeux hors de la tête. Ses cris inconvenants amusaient les uns, créaient un malaise exaspéré chez les autres.

Ilse ne l'avait pas quitté des yeux et à plusieurs reprises, le baladin lui avait envoyé un regard noir, tout chargé de sentiments douloureux.

Derrière le visage tendu de l'inconnu et ses manières farouches se profilait l'ombre de son ami intérieur, l'aspect obscur de son génie.

Elle le regarda avec une profonde épouvante au coeur en voyant s'ouvrir devant elle l'abîme de son destin .

A la fin du spectacle, l'homme vint naturellement vers elle et ils se regardèrent sans rien dire .

"C'est donc toi, dit-elle à la fin en tremblant et la gorge enrouée .

Avec un rictus qui déformait son visage, le jongleur s'inclina et dit dans un souffle en lui baisant la main :

"- C'est moi! Cela va être dur ... pour toi !"

Et au village, on rit beaucoup, mais trop fort, de l'amour du fou pour la sauvageonne .

Comme ils ne vivaient pas dans le monde des contingences humaines et qu'aucun obstacle terrestre ne pouvait prévaloir, leur union fut vite accomplie .

Quelque temps après, elle fit un rêve qui la conforta dans la pensée qu'elle avait obéi à la volonté du génie .

Elle se trouvait dans une vaste clairière dans la forêt, debout à un coin de ce qui semblait être un grand triangle isocèle dont les deux coins étaient occupés, l'un par le génie, l'autre par Evrard .

Le Bon Génie se trouvait sur la même ligne qu'Ilse et lui faisait face, Evrard était au sommet du triangle et elle le voyait de profil.

D'un commun accord, ils se mirent à avancer tous les trois du même pas. Quand Evrard eut parcouru la distance de la pointe à la base, il opéra un quart de tour et se retrouva juste en face d'Ilse, tandis que le génie, dépassant d'une tête le jeune homme, fermait la marche. Ilse s'arrêta tout contre Evrard et le Génie, les prenant tous deux dans ses bras, les tint serrés contre lui un bon moment en murmurant des paroles d'union et de bonheur.

A ce moment, un bruit dans les fourrés leur fit tourner la tête et ils virent débouler un énorme sanglier noir qui traversa la clairière sans s'arrêter.

Ilse s'était réveillée sur le coup, le coeur plein de joie car elle savait que cette union était approuvée et voulue par les Dieux!

Accrochant sa vie aux étoiles du rêve, elle obéissait inconditionnellement aux sollicitations de l'ombre.

Pourtant, la vie n'était pas facile pour Ilse .

Il lui fallait couper le bois, l'apporter à la maison, faire du feu, aller chercher de l'eau à la rivière mais les arbres, le fleuve, le ciel lui parlaient et la ravissaient. C'était le génie qui faisait cela. Les hommes étaient durs, la vie de travail privée de sens car sans rapport avec les Dieux, mais le jour et ses activités quotidiennes s'agrandissaient, s'amplifiaient dans un prolongement nocturne.

(à suivre...)

KORTE BERICHTEN... EN BREF... KORTE BERICHTEN... EN BREF...

ECHOS DE CATALOGNE VIA L'ALSACE.

Rien n'est inéluctable, rien n'est irréversible, c'est la leçon à retenir de l'évolution de la Généralité de Catalogne. "La langue catalane, opprimée, voire persécutée sous le franquisme, bannie des écoles, des services publics, de l'édition, a beaucoup souffert. Néanmoins, à la mort de Franco, 60% de la population était encore catalanophone. On en est aujourd'hui à 65%, et même 72% chez les 15-29 ans, tandis que la compréhension passive dépasse les 90%. Le catalan revient pourtant de loin: 22% seulement des Catalans sont capables de l'écrire. Mais 48% chez les 15-29 ans." La cause de cette renaissance: l'autonomie politique et le rang de langue officielle pour le catalan.

Nous tirons ces chiffres de *Land und Sproch*, publication du Cercle René Schickele (Strasbourg) qui relate le voyage au cours duquel une délégation d'élus alsaciens partis sur place en voyage d'étude a été "impressionné par l'ampleur de la campagne pour la revitalisation du catalan" et en a tiré bien des conséquences pour l'Alsace (d'autres régions seraient bien inspirées de suivre cet exemple...). Le consensus en faveur de la culture catalane a de quoi émerveiller. Aujourd'hui, la langue est parlée dès l'école maternelle, "à 16 ans, les jeunes parlent, outre le catalan et le castillan, une langue étrangère (souvent le français, de plus en plus l'anglais). Pour les enseignants comme pour les autres fonctionnaires, la connaissance du catalan est aujourd'hui obligatoire". Tout suit: les journaux, les chaînes de

télévision, la publicité, les débats politiques, la littérature. On peut le dire: une langue, une culture ont été sauvées de l'intolérance jacobine, et se portent très bien. La Catalogne est un modèle et un espoir pour les langues encore opprimées en Europe.

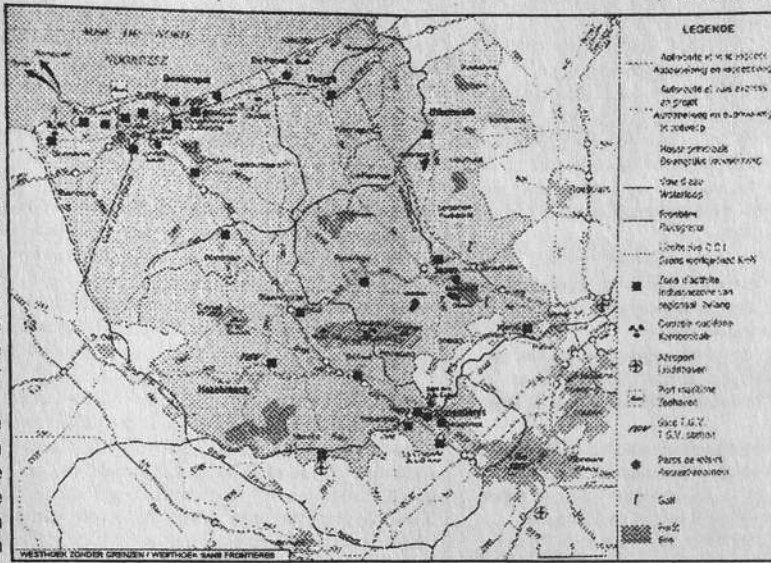
d'un pôle fort autour de Valenciennes pourrait être une avancée intéressante en matière d'aménagement du territoire. Au Ministère de l'Intérieur, on estime que Charles PASQUA ne serait pas hostile à un tel projet.

Il restera alors au Nord les arrondissements de Lille, Dunkerque et Douai, qui forment (approximativement) la FLANDRE. Ce serait là l'occasion de reconnaître deux provinces dont Paris voulait cacher le nom.

LILLE: CREATION DU P.U.E.L.

Le ministre français de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, François FILLON, a inauguré le 9 décembre le POLE UNIVERSITAIRE EUROPEEN DE LILLE (P.U.E.L.). C'est une "structure" qui coordonne toutes les activités universitaires lilloises: les trois universités publiques, l'université catholique, les écoles d'ingénieurs, de commerce, les laboratoires, etc. avec le soutien financier de la Communauté Urbaine de Lille, du Conseil Régional et des Chambres de Commerce. Le directeur, Jean-François STEVENS, se donne comme but l'ouverture d'une "maison internationale" pour accueillir les étudiants, chercheurs et professeurs en visite, le développement des relations avec les universités du Kent et de Belgique, la création d'un réseau

documentaire. Il veut faire aussi de Lille "le premier centre national d'enseignement du néerlandais" (La Voix du Nord du 9/12). Voilà une bonne nouvelle. En fait, personne n'a jamais contesté ce titre à Lille, mais en l'absence de mesures concrètes (formation des enseignants par la création d'un CAPES), le néerlandais restera encore au rang du serbo-croate. Alors, attendons voir.



Uit DE WESTHOEK Kernegegevens door de hierboven vermelde Kamers voor Handel en Nijverheid. Nu de economie ons de weg wijst, mag de cultuur niet in gebreke blijven. Wat in Belle en Zuid-Wervik kan, namelijk kursussen Nederlands vanaf de kleuterschool, moet overal in Zuid-Vlaanderen!

UN DEPARTEMENT DU HAINAUT?

Michel DELEBARRE, maire de Dunkerque, a apporté son soutien à Jean-Louis BORLOO, maire de Valenciennes, pour la création d'un département du HAINAUT (arrondissements de Valenciennes, Cambrai et Avesnes). Il estime que la naissance

KOM OP VOOR VLAANDEREN! MOBILISATION POUR LA FLANDRE

La Flandre, que puis-je faire pour elle ? Nous avons souvent entendu cette question. Nous avons eu souvent de longs entretiens avec celui-ci ou celui-là. Après l'entretien, celui-ci ou celui-là est reparti plein de promesses... Comme trop souvent, ils ne donnent plus signe de vie. Alors nous nous interrogeons... Avons-nous fait ce qu'il fallait? Avons nous été assez persuasifs? Avons nous montré suffisamment l'intérêt de servir la FLANDRE? Peut-être même celui-ci ou celui-là nous a-t-il jugé trop exigeants trop revendicatifs ou peut-être le contraire?

Le temps passe, et curieusement, celui-ci ou celui-là est toujours là à donner des conseils, à distribuer des critiques mais curieusement se gardent bien de mettre la main à la pâte. Peut-être a-t-il peur de l'échec?

Et pourtant nous avons le sentiment de vivre une période exaltante où notre action est plus utile que jamais: si l'économie réunit ce que la politique avait divisé, reste le mur culturel à abattre entre nos deux Flandres. Ni les idées ni les projets ne nous manquent, mais il va de soi qu'il faut les moyens financiers de les réaliser. Si ce n'est pas fait, n'oubliez pas de régler votre **cotisation**, à ceux qui le peuvent, nous proposons plus.

Aujourd'hui en effet, il est temps d'agir, de cesser de se perdre en de vaines querelles politico-culturelles, singeant trop souvent les querelles d'organisations parisiennes. Le Cercle depuis maintenant plus de 22 ans se bat pour défendre et promouvoir le patrimoine culturel flamand dans une véritable Europe des peuples. Nous sommes persuadés que très vite vous nous rejoindrez pour être les acteurs, les bâtisseurs de la Flandre de demain. Aussi chacun peut déjà participer à l'opération que nous

lançons cette année : 1 FF (6FB) PAR JOUR POUR LA FLANDRE. Cet effort est à la portée de chacun pour que vive la FLANDRE. Vous pouvez effectuer un virement au nom du **CERCLE M. DE SWAEN CCP LILLE 20041 01005 0248662E026 79**. D'avance merci!

Nooit zijn de kansen zo groot geweest voor Vlaanderen. Europa, de INTERREG-programma's, het economisch samengroeien van Vlaanderen over de grenzen heen, alles herenigt ons. Wat echter niet betekent dat we bij de pakken mogen blijven zitten. Een muur moet nog gesloopt worden tussen ons, die veel steviger is dan de Berlijnse muur: een kunstmatige culturele muur van taalonkunde en vervreemding door de dwingeland opgetrokken. Daar moet dringend iets aan gedaan worden. Anders is het helemaal niet denkbeeldig dat u ook opnieuw aan verfransing bloot staat... Projecten hebben we zat... Zo spelen wij nu al met de gedachte alle burgemeesters uit Zuid-Vlaanderen uit te nodigen op een bijeenkomst waar de gemeentebesturen van Belle en Zuid-Wervik zouden spreken over hun ervaring met het tweetalig maken van hun steden. Wij zijn er stellig van overtuigd dat het een enorm meeslepend effect zou hebben... Zuid-Vlaanderen is er rijp voor... Natuurlijk vergt iedere actie geld, al steken wij, als rasechte Vlamingen, liever de handen uit de mouwen naar werk dan naar geld. Als u het nog niet gedaan hebt, gelieve dan ook uw **lidgeld** niet te vergeten, met kritiek en suggesties als het kan.

Maar dit jaar willen we een stapje verder: aan wie het kan vragen we één Franse frank per dag (6 BEF) te betalen aan de Kring (de berekening per jaar laten we aan u over). Hierboven, vet gedrukt, het gironummer van de MDSK. Vooraf bedankt!

MANIFEST VAN DE MICHIEL DE SWAENKRING/MANIFESTE DU CERCLE MICHEL DE SWAEN

Le CERCLE MICHEL DE SWAEN, Cercle culturel des Flamands de France, est une association régie par la loi du 01/07/1901, inscrite le 13/01/72 aux registres de la préfecture de Lille-en-Flandre. Elle est affiliée à l'UNION FEDERALISTE DES COMMUNAUTES ETHNIQUES EUROPEENNES (U.F.C.E.E.) et à DEFENSE ET PROMOTION DES LANGUES DE FRANCE (D.P.L.F.).

Le CERCLE MICHEL DE SWAEN entend assumer, en collaboration avec les autres associations flamandes, l'obligation de liberté, de dignité et de responsabilité qui s'impose aux FLAMANDS comme à tout peuple et proclame les droits imprescriptibles qui en découlent.

Nous, FLAMANDS, avons l'ardent devoir de conserver et de faire fructifier notre patrimoine - car les peuples sans passé sont des peuples sans avenir - ; nous rejetons avec hauteur toute tentative d'aliénation et toute "mainmorte culturelle".

Nous proclamons nos droits à notre histoire propre, à la sauvegarde de nos sites et du visage de nos villes, à la promotion du dialecte flamand et de ce néerlandais, depuis toujours notre langue de culture, si brillamment pratiqué par Michel de Swaen.

Nous affirmons notre devoir de gérer selon nos valeurs nos équilibres humains, sociaux et économiques et revendiquons, dans les cadres politiques qui sont les nôtres, l'aménagement des autonomies que ce devoir suppose et impose.

Aussi condamnons-nous la confiscation centraliste de notre épargne et de notre substance humaine, la mainmise étatique sur l'éducation, les médias et l'économie, et la "libanisation" de nos villes, conséquence d'un désordre économique mondial que nous dénonçons.

Ouverts depuis toujours à tous les vents de la mer et de l'Europe, nous refusons comme indignes de nous tous les séparatismes et toutes les amputations que nous a imposés l'ère sanglante des nationalismes... Flamands et Européens, nous voulons abattre les murs de la honte élevés dans les esprits par les propagandes étatiques, pour construire une EUROPE FEDERALE des libertés et des solidarités.

Le CERCLE entend tout particulièrement mettre l'accent sur la promotion des valeurs qui ont fait et feront la grandeur de la FLANDRE et de l'EUROPE.

Nous, FLAMANDS, aimons le travail, l'esprit de service et l'initiative, seuls fondements réalistes d'une société juste et prospère.

Nous optons résolument pour une société qui rejette les poisons avilissants et débilissants du couple assistance-revendication et sache ouvrir à chacun les chemins de l'effort, de la responsabilité et de la dignité.

Nous savons que les antagonismes sont la texture même de l'Univers. Toute organisation sociale saine doit veiller à ce qu'ils ne dégénèrent pas en lutte inextinguible mais que, véritables moteurs du progrès, ils contribuent au bien-être et à l'essor général. Aussi rejetons-nous, comme étrangères à notre nature, toutes les idéologies de droite comme de gauche qui prétendent les résoudre par une dictature des uns sur les autres.

Conscients de la place éminente qui revient à la femme dans l'élaboration, le maintien et la propagation d'une culture et d'un art de vivre, nous appuierons tout ce qui favorisera son épanouissement, le respect de sa féminité et son indispensable participation à tous les aspects de la vie sociale et spirituelle.

Dans le respect de la liberté de conscience de chacun, le CERCLE appelle de ses vœux un renouveau de toutes les forces spirituelles susceptibles d'apporter ce supplément d'âme, cette verticalité, sans lesquels un peuple s'enlise dans les affalements du présent.

Le CERCLE MICHEL DE SWAEN invite tous ceux qui partagent ses idéaux de LIBERTE, de DIGNITE et de RESPONSABILITE à rejoindre ses rangs pour en faire une force au service de la FLANDRE!

De MICHIEL DE SWAENKRING is een culturele vereniging van de VLAMINGEN IN FRANKRIJK, waarop de wet toepasselijk is van 01/07/1901, en die geboekt staat op 13/01/1972 in de registers van de prefectuur van Rijsel-in-Vlaanderen. Hij is toegetreden tot de F.U.E.V. (Federalistische Bond van Europese Etnische Gemeenschappen) en ook tot D.P.L.F. (Verdediging en Bevordering van de Talen in Frankrijk). In samenwerking met de andere Vlaamse verenigingen, wil de MICHIEL DE SWAENKRING bewust de verplichting op zich nemen om zich als VLAMINGEN vrij, waardig en verantwoordelijk te gedragen, een verplichting waar de Vlamingen zich evenmin als elk ander volk bezwaarlijk aan kunnen onttrekken, en hij verkondigt luid de onontvrembare rechten die eruit voortvloeien.

Wij, VLAMINGEN, hebben de gloeiende plicht om ons erfdeel te behouden en vrucht laten dragen - want volkeren zonder verleden zijn ook volkeren zonder toekomst - we verwerpen met trots elke poging tot vervreemding en elke culturele rechtsontvreemding ('culturele dode hand').

We bevestigen ons recht op onze eigen geschiedenis, op de vrijwaring van onze landschappen en van ons stadsschoon, op de bevordering van de Vlaamse streektaal en van dat Nederlands dat sinds altijd onze cultuurtaal is, en dat zo schitterend beoefend werd door Michiel de Swaen.

We beklemtonen onze plicht om onze menselijke, sociale en economische verhoudingen volgens onze waarden te beheren en we eisen de ordening van het zelfbestuur, door die plicht verondersteld en opgelegd, voor ons zelf op, in het politieke kader dat het onze is. We veroordelen potentieel, het in beslag nemen door de staat van onze opvoeding, de media en de economie, het 'Libaniseren' van onze steden, als gevolg van een wereldwijde economische wanorde die we aan de kaak stellen.

Wij die sinds altijd open staan voor alle winden uit de zee en uit Europa, wijzen elk separatisme en elke vermindering af die ons opgedrongen werden in het bloedige tijdperk van het staatsnationalisme. Wij, VLAMINGEN, EUROPEERS, willen de schandemuren afbreken, opgebouwd in de geesten, door de propaganda van de staten, om toch eindelijk een FEDERAAL EUROPA op te bouwen, met z'n vrijheden en z'n vele vormen van solidariteit.

DE MICHIEL DE SWAENKRING wil bewust en overtuigd de klemtoon leggen op de bevordering van de waarden die de grootheid gevormd hebben en blijven vormen van VLAANDEREN en EUROPA.

Wij, VLAMINGEN, houden van het werk, van dienstbaarheid en van ondernemingsgeest, de enigste grondslagen voor een rechtvaardige en welvarende maatschappij. We kiezen beslist voor een maatschappij die het verlagende en verzwakkende vergift afwijst van het 'tweespan bijstand-opvoeding' en die in staat is om voor iedereen de weg te openen van de inspanning, de verantwoordelijkheid en de waardigheid. We weten dat het antagonisme aan de grondslag ligt van het heelal zelf. Elke gezonde sociale ordening moet ervoor zorgen dat dit niet onttaardt in een niet te stelpen strijd, maar dat het als een echte krachtbron voor de vooruitgang, bijdraagt tot het welzijn en de algemene ontplooiing. Daarom ook verwerpen we als vreemd aan onze eigen aard, elke ideologie, zowel van rechts als van links, die beweert het te kunnen oplossen door de dictatuur van de enen over de anderen.

In het bewustzijn van de voortreffelijke plaats die de vrouw toekomt in de uitbouw, de handhaving en de verspreiding van een cultuur en van een levenskunst, zullen we alles steunen wat haar persoonsontwikkeling bevordert, alsook de eerbied voor haar fijnvrouwelijkheid en haar onmisbaar aandeel aan alle uitingen van het sociale en geestesleven.

Met alle eerbied voor de gewetensvrijheid van wie dan ook, streeft de Kring een vernieuwing na van alle geestelijke krachten die in staat zijn om die spirituele meerwaarde tot stand te brengen, dat naar omhoog streven waarzonder een volk wegzinkt in plattevoersheid.

De Kring nodigt al degenen uit die z'n ideale delen voor VRIJHEID, WAARDIGHEID en VERANTWOORDELIJKHEID, om er zich bij aan te sluiten om zodoende een macht te vormen in dienst van VLAANDEREN!

BULLETIN D'INSCRIPTION / INSCHRIJVINGSFORMULIER

BP/ PB 71 F 59380 BERGUES/SINT-WINOKSBERGEN ou / of 77, Bd de l'Egalité 62100 CALAIS/KALES

Nom/Naam: Prénom/Voornaam:

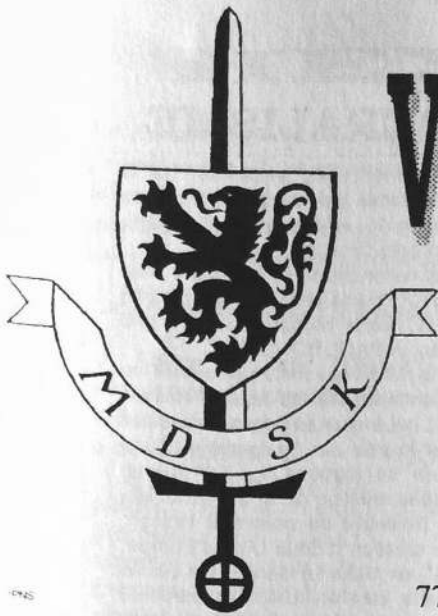
Date & lieu de naissance/Geboortedatum & -plaats:

Adresse/Adres:

Ville/villageStad/dorp: Code postal/Postcode:

Tel: Métier/Beroep:

Souhaite adhérer au CMDS (Cotisation annuelle: 100 FF)/ Verlangt toe te treden tot de MDSK (Jaarlijks lidgeld: 600 BF)



VLAANDEREN DEN LEEUW

LA FLANDRE AU LION

MICHEL DE SWAENKRING / CERCLE MICHEL DE SWAEN

Lettre bimestrielle. Numéro 8 - Mars/Avril 1994

B.P. 71 F-59380 BERGUES / SINT-WINOKSBERGEN

77, Boulevard de l'Égalité F-62100 CALAIS/KALES - CCP 2486 62 E LILLE

REDAKTIONEEL / EDITORIAL

VISITE D'UNE FERME

Nous étions à la fin de l'été dernier; période magique où la campagne commence à se parer de mille couleurs, où les récoltes sont engrangées. Notre équipe était invitée à visiter l'une des fermes situées au pied du Mont Gardin, du haut duquel nous dominions toute la plaine de la Flandre maritime. La maîtresse de maison nous reçut avec cette chaleur propre aux gens de la terre, calme et souriante, dans la grande cuisine. Il y avait là une cheminée comme on en trouve encore dans les anciennes bâtisses, avec, sur le côté droit, le four à pain en parfait état de marche, nous précisa notre hôte. Mais, depuis plusieurs années, il reste éteint, c'est que cela demandait beaucoup de travail, et puis, ô propreté légendaire de Flandre, "les fagots salissaient tant la pièce!" Les présentations faites, le maître de maison nous emmena visiter cette superbe ferme aux murs blancs et aux soubassements noirs, caractéristiques de nos fermes flamandes.

Dans la grande cour fermée par les bâtiments, embellie d'innombrables fleurs, nous découvrîmes l'atelier de menuisier, celui du charron et plus loin la forge. "Ici travaillaient seize personnes, nous précisa notre hôte, il y a encore quelques années. Aujourd'hui avec les quotas, la crise des marchés, seulement quatre personnes au plus fort de la saison travaillent encore sur cette exploitation. "Bien sûr la modernisation des outils n'est pas étrangère à cette réduction de personnel. Notre homme avoua que son père fut l'un des premiers à acheter un tracteur, mais aussi l'un des derniers à se séparer de ses chevaux.

La forge, soigneusement entretenue semble comme attendre le retour du maréchal ferrant et l'on croit déjà entendre le ronflement du feu, le martèlement sur l'enclume.

Notre homme nous emmena visiter les différents corps du bâtiment, les écuries tristement vides, les hangars où dormaient deux vieilles charrettes dont l'une datait du début de ce siècle. Nous étions ici hors du temps. Dans cet immense corridor on rentra les charrettes pour les décharger à l'abri des pluies orageuses. Notre guide nous montra des anneaux fixés dans les murs, mis là par des cavaliers prussiens lors de la guerre, plus loin un tombereau dont les roues proviennent de matériels abandonnés par les Anglais. Derrière les granges, encore un hangar abritant une multitude d'outils que le temps commence déjà à ronger, à la grande rage du maître

des lieux. "Trop âgé pour entretenir tout cela et pas de relève!" gémit-il, la gorge nouée. De sa canne il nous montra la haie et les saules qu'il ne pouvait plus entretenir. "C'était le travail d'hiver, comme nettoyer les fossés à la fin du printemps!". Aujourd'hui, petit à petit on abandonne la terre à un terrible sommeil. D'être ainsi lâchée, la nature semble vouloir par les diverses catastrophes qui frappaient notre pays récemment lancer un cri d'alerte aux hommes! La compassion des uns, les cris des autres ne changeront rien, comme cette idolâtrie nouvelle de la nature où l'homme ne serait qu'un éternel pollueur!

Notre homme nous rappela combien il nous faut être attentif à la nature si nous voulons vivre en harmonie avec elle. Il refusait l'idée de n'être qu'un paysagiste; qu'une sorte de garde champêtre pour citadins en vacances. De retour dans la salle à manger où la maîtresse de maison nous attendait avec pâtisserie et café, nous avons pu consulter un riche album de photos, témoignage de ce riche passé où, si la vie était dure, la convivialité était grande. Notre homme constatait avec regret qu'elle diminuait de nos jours, que l'homme semble abandonné à lui-même, déraciné. Il est important de préserver le patrimoine, de le faire valoir, car sans passé point d'avenir. A-t-on déjà vu grandir haut et fort un arbre sans de solides racines?

Ici, il ne s'agit plus de faire de bons sentiments, mais de bien prendre conscience que l'homme de la terre, le paysan n'est pas un producteur ordinaire. Il est aussi le gardien de notre mémoire, celui de nos traditions qui nous relient aux générations

passées sans lesquelles nous ne sommes rien. Le souci de notre homme est bien là. Qui prendra en charge la gestion de ce patrimoine? Qui veillera encore à la qualité de notre terre en toutes saisons? Il ne s'agit pas ici de jouer les jeteurs d'anathèmes contre le monde moderne, de verser dans le "catastrophisme" mais que chacun prenne ses responsabilités, cesse d'attendre l'aide de l'Etat comme un bambin attend le secours de sa mère.

Le maintien des noms de lieux, la sauvegarde de notre architecture, la préservation de notre campagne sont autant de devoirs qui incombent à chaque Flamand afin que la Flandre soit riche et prospère dans une Europe forte et indépendante!

DES MOTS POUR SE COMPRENDRE: FEDERALISME

Voici bientôt trente-cinq ans, la météorologie - qui est comme la politique la science du courant d'air - annonçait ainsi ses prévisions: "il pleut sur la Bretagne mais demain il fera beau sur l'ouest de la France!"

A présent la télévision nous déclare: "Les Nordistes et les Picards dans une région transfrontalière" c'est comme parler des "gens d'ici" et de ceux qui "sont ici", les "habitants" du Nord Pas de Calais.

Dans son ouvrage "Le Pas de Calais de 1815 à 1945" édité en 1993 avec l'aide de la Région, YVES LE MANU nous explique comment, sous la révolution française, le pays vrai fut découpé théoriquement en carrés parfaits! Il fallut revoir ce découpage destiné à mettre en place une administration républicaine et court-circuiter celle de l'Ancien Régime, de même que l'on abolissait en France la société d'ordres et que l'on

Robespierre, les réprimant impitoyablement. Au lendemain de la révolution française, l'esprit fédéraliste anime les courants de pensée souvent opposés: libéral avec Tocqueville et Benjamin Constant, socialiste avec Proudhon, voire chrétien avec Lacordaire.

Au milieu du XIX^e siècle fédéralisme et nationalisme se rejoignent chez un auteur comme TAINÉ. Au début du XX^e siècle encore le fédéralisme est illustré par des penseurs de la droite monarchique comme MAURRAS, ainsi que de la gauche avec J. PAUL BONCOUR.

La Constitution américaine (1787) fut la première à mettre en oeuvre les théories fédéralistes modernes; mais bien avant elle, les cantons suisses avaient formé une confédération (1291) qui évolua au cours des siècles vers le fédéralisme. L'espoir d'assurer la paix par l'instauration d'une autorité supérieure se retrouve au XX^e siècle, notamment lors de la création de la SDN (Société Des Nations), à l'initiative du président Wilson, dans le projet de création d'Etats Unis d'Europe, conçu par BRIAND en 1930. Le Général De Gaulle exprima aussi cette idée en 1943. Aujourd'hui, l'ONU est la plus importante application de l'idée fédérale au niveau international.

Le fédéralisme rompt avec le principe de l'unité et de l'indivisibilité de l'Etat.

Les Etats fédérés et l'Etat fédéral disposent de zones d'action propres: leurs pouvoirs sont souverains, distincts mais coordonnés.

Chaque Etat fédéré possède une organisation politique propre et un domaine de compétences généralement défini par la Constitution.

Dans la plupart des cas, l'Etat fédéral a le monopole de la politique étrangère, de la défense nationale, de l'émission des monnaies et de la réglementation du commerce tant intérieur qu'extérieur. Dans la pratique, on constate presque toujours une tendance au remplacement du pouvoir fédéral.

Dans le monde aujourd'hui, le fédéralisme est l'organisation constitutionnelle des nations les plus modernes: les U.S.A., la République Fédérale Allemande, la Suisse, l'Australie, le Canada, le Brésil et l'ex U.R.S.S. devenu C.E.I..

Tous les efforts tentés au niveau des continents ont échoué: Europe, Amérique Latine, Afrique.

Conçu comme mode d'organisation politique permettant la coexistence au sein d'un même Etat de groupes ethniques ou sociologiques différents, le fédéralisme semble correspondre à un stade de l'évolution politique des Etats qui, dans la plupart des cas ont tendance à s'unifier.

ERWAN LE SUR



Le serment des trois cantons, d'Uri, de Swyz et de Nidwald, le 1^o août 1291. Gravure de la "Chronique de Münster. Cette scène fameuse, qui s'est déroulée dans la "prairie de Grütli", est considérée comme l'acte de naissance de la Confédération helvétique.

supprimait les corporations afin de libérer l'individu nouveau "le sans culotte" du carcan qui représentait une société structurée et compartimentée depuis un millénaire.

Il y eut à toutes les époques des théories, des systèmes et des hommes à théories et à systèmes dont le destin se partageait entre l'oubli pur et simple, le bûcher ou des bouleversements engendrant beaucoup de misères, de temps perdu, de démesure et d'irréalisme.

Tel n'est pas notre propos, la nature reprend toujours ses droits et nous espérons bien que cela continuera encore pour ceux qui nous suivent.

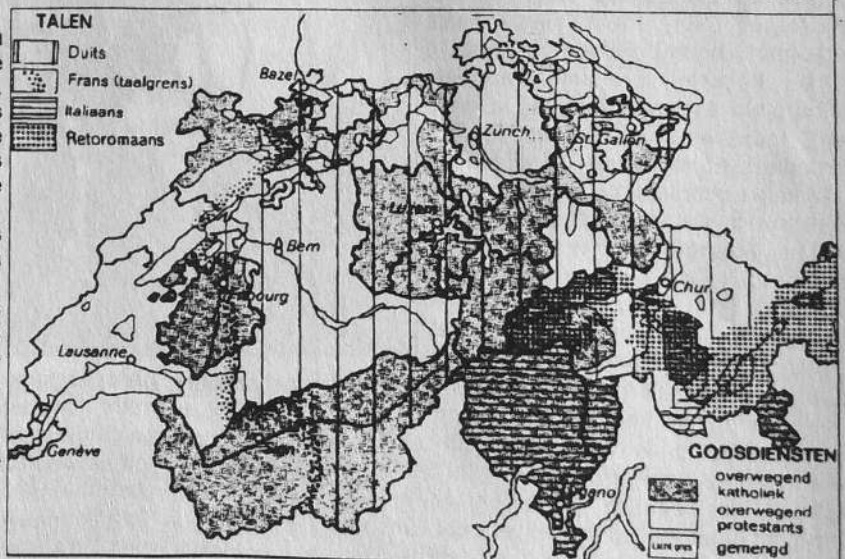
Aussi nous allons passer en revue successivement tous ces mots en ISME en les mesurant à l'usure du sens commun, en les dépouillant de leur uniformité pseudo-intellectuelle, bref en les rendant à leur réalité.

FEDERALISME :

L'Encyclopédie Alpha nous dit: "Type d'organisation politique où plusieurs Etats s'associent en abandonnant certains attributs de leur souveraineté au profit d'une autorité supérieure commune: l'Etat Fédéral".

La fédération, se distingue de l'état unitaire et de la confédération. L'Etat Fédéral est apparu à de nombreux penseurs comme un moyen de protéger les libertés individuelles contre l'emprise du pouvoir central. D'autre part, Kant mit en valeur un des avantages du fédéralisme: l'instauration de la Paix - (Pour la Paix perpétuelle 1795).

Pendant la période révolutionnaire, les Girondins prônent le fédéralisme, mais les Montagnards et leur chef



Quelle que soit la diversité de langues ou de religions, nos peuples, du Saint Empire à la Suisse, ont le génie de s'enrichir de leurs mutuelles différences et de désamorcer sans effusion de sang des poudrières ethniques à la belge.

HEXAGONNERIE

Le 8 mars 1994 paraissait dans LA VOIX DU NORD, dans la rubrique COUP DE PLUME, l'article suivant. La première stupéfaction passée, on se demande comment le personnage en question peut se prétendre Européen et accuser les autres de ridicule et de xénophobie. Ci-après diverses réactions de bon sens envoyées à LA VOIX DU NORD. A les lire, quelque chose nous dit que c'en est fini de la dictature de la sottise et des péremptives "on est en France ici!" qui faisaient taire nos braves gens parlant leur propre langue sur leur propre terre. Au fond du problème, le refus de l'autre...

Une petite perte pour l'économie flamande
A Force de voir "Rijsel" sur les panneaux de signalisation routière, R.D., lecteur de Bavay, a perdu patience...

"Je me dirige vers les plages belges, plus proches de mon domicile (et puis je suis Européen), accès à ces plages facile, par autoroute; pas d'agglomération comme Lille à contourner; des routes plus modernes que sur l'itinéraire Arras-Berck. A Courtrai, l'inscription Rijsel sur un panneau (ce serait si facile d'ajouter Lille entre parenthèses); qu'est-ce que cela signifie? demande ma femme; heureusement, je le sais.

"Mais j'ai décidé de ne plus fréquenter les plages flamandes; ils ne veulent pas de moi, j'en tire les conséquences; ce ne sera pas une grosse perte pour l'Economie

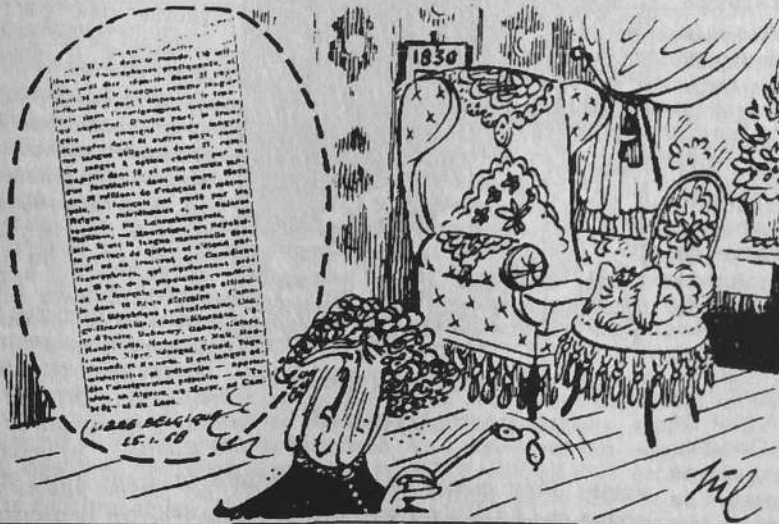
flamande, j'emporte mon pique-nique, je bois mon eau minérale; mais enfin mon exemple sera peut-être suivi par d'autres. Un autocar anglais transporte

considère l'intérêt porté à ces événements, le respect, l'admiration manifestés par ces jeunes gens, sur les tombes de leurs pères, tués sur les champs de bataille des Flandres.

"Un carrefour, Rijsel, Doornik; ces mots ne figurent pas sur leurs cartes; ils connaissent Lille, Tournai; il faut s'arrêter, s'informer, les indications ne servent à rien. Les Flamands veulent punir les francophones qui ne comprennent pas le flamand et ils punissent des innocents absolument étrangers à cette guerre. Cette xénophobie est poussée à l'extrême, jusqu'à atteindre le ridicule. J'ai déjà écrit aux gouverneurs de Flandre occidentale et orientale à ce sujet; évidemment pas de réponse, et pas d'effet pratique"

"COMMENT PEUT-ON ETRE FLAMAND?!!!"

"... en daarbij nog: Dieu lui-même n'est-il pas Français?"



les élèves d'un lycée qui sont venus se recueillir (le mot n'est pas trop fort si l'on

Peut-être fallait-il leur écrire dans leur langue?

Suite à l'article: "Une petite perte pour l'économie flamande" dans la rubrique COUP DE PLUME de LA VOIX DU NORD du 8 Mars '94, le **MOUVEMENT FLAMAND** communique: Le **MOUVEMENT FLAMAND** comprend parfaitement le désarroi de ce sympathique touriste français originaire de Bavay, qui, voulant voir la mer en Belgique, a constaté que les Flamands continuent d'écrire et de parler flamand chez eux, en Flandre.

De façon générale, les Etrangers parlent et écrivent en Etranger, chez eux. Même les Flamands!

Il faudra qu'un jour, les Français le comprennent, et admettent qu'ils ne sont pas le sujet d'admiration qu'ils croient être, ni les messagers des Droits de l'Homme, ni le Peuple le plus intelligent du Monde. Leur langue française, qu'ils croient si belle, n'est rien de plus qu'un patois italien.

Il est urgent que les Français fassent un effort d'adaptation culturelle s'ils veulent continuer d'exister dans le monde tel qu'il est.

Fait le 9/3 1994 à DUNKERQUE-en-Flandre par Wido M. TRIQUET, Secrétaire du **MOUVEMENT FLAMAND**



Spotprent op de Belgische regering, verschenen in 'DE TOORTS' van 29 juli 1917, met het onderschrift: België's eerste minister Baron de Broqueville, wijzend naar de gesneuvelde Vlamingen: "Na den oorlog, chère amie, zullen ze hun Vlaamsch niet meer nodig hebben!"

Monsieur Alain Walenne à VDN: Voilà un lecteur de Bavay qui "perd patience" parce qu'en Flandre belge les inscriptions sont en néerlandais. Lui viendrait-il à l'idée de perdre patience parce qu'en Allemagne, les inscriptions sont en allemand et en anglais en Grande-Bretagne? et en français en France? Tous ceux qui sont allés une fois en Flandre belge savent que Rijsel se dit Rijsel en néerlandais et n'en font pas une maladie.

Le Bavaisien se venge en emportant son pique-nique et son eau minérale. Mnable. Et il se proclame Européen. Faux jeton.

Il ne se donne pas la peine de comprendre la langue de ses voisins mais exige d'eux qu'ils parlent français, sinon ils sont "xénophobes", eux!

Il trouverait normal d'écrire en allemand aux Allemands, anglais aux Britanniques, etc., mais trouve incroyable de devoir écrire aux néerlandophones en néerlandais.

Voltaire aurait là-dessus exercé sa verve à l'égard des grincheux et petits esprits.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur en Chef, mes respectueuses salutations.

Par la présente lettre je me fais l'interprète de mon beau-frère, Charles Deryck, natif d'Hondschoote, ancien cultivateur, dont le flamand est la langue maternelle et la langue usuelle. Il comprend le français, et lit régulièrement la Voix du Nord, mais s'exprime difficilement dans cette langue. Ayant lu dans votre numéro du 8 Mars la lettre d'un lecteur de Bavay, que vous avez publiée sous la rubrique "Coup de plume", il désire vous faire connaître son point de vue, espérant bien que, par esprit d'équité, vous en ferez état à la même place de votre journal. Voici donc la lettre par laquelle je traduis sa pensée.

"Votre lecteur se plaint qu'en Flandre belge les noms de localités de la Flandre française et de la Wallonie, telles que Lille et Tournai, n'y soient pas indiqués en français sur leurs panneaux indicateurs. Mais a-t-il songé que je puisse, moi aussi, dont le flamand est ma langue naturelle, me plaindre que certaines de nos localités du Westhoek ne soient pas nommées en flamand sur nos routes ainsi qu'au nom de Dunkerque ne soit pas joint celui de Duinkerke, au nom de Bergues celui de Sint-Winnoksbergen etc. ?

Sa référence aux touristes anglais qui, selon lui, voudraient qu'en Flandre belge le nom de Lille soit joint à celui de Rijsel; et celui de Tournai à Doornik, n'est pas réaliste, car aucun anglais ne s'étonne du fait qu'en dehors de l'Angleterre les noms des localités soient indiqués dans la langue du pays concerné, pas plus que les Français ne fassent grief aux Anglais d'indiquer

London sur leurs panneaux et non pas Londres. Ce que recherchent les touristes à l'étranger n'est-ce pas le dépaysement? Il faut être un homme politique pour espérer attirer les Anglais sur la plage de Malo en l'appelant Malo-Beach"...

"Mais à mon tour d'émettre une

LA FLANDRE QU'ILS AIMENT



Dat Vlaanderen hebben ze hartelijk lief!

plainte. Pour quelle raison ma propre langue, qui fut, il n'y a guère, celle de la majorité des Flamands de France, est-elle aujourd'hui bannie dans mon propre pays? Un exemple: j'ai désiré m'abonner

à la télévision par le câble parce qu'à cette époque elle diffusait la chaîne flamande; en la regardant j'avais l'immense joie de retrouver mes racines. Depuis lors, cette chaîne a été remplacée par une chaîne espagnole. Je sais bien qu'au temps de notre grand empereur Karel (Charles-Quint) l'Espagne était devenue une province de notre Flandre, et n'ai donc rien contre la diffusion de la télévision espagnole par le câble; mais, de là à supprimer la chaîne de la nation-mère, il y a quelque chose qui m'échappe...

"Je reviens à mes moutons. J'ai passé l'an dernier des vacances en Bretagne, dans le Finistère exactement, et je n'ai pas été choqué d'y voir sur les routes des panneaux bilingues: en français et en breton. Ainsi ai-je appris que Finistère se dit en breton Pen-ar-Bed (le bout du monde), et que Morlaix, où je me trouvais, se dit Montroulez. N'est-ce pas bien ainsi? Et pourquoi pas ce même bilinguisme en Flandre française et, par réciprocité, en Flandre belge? Tout le monde y trouverait son compte; votre lecteur de Bavay serait satisfait et moi aussi, et, par dessus le marché, certains touristes vite dérangés hors de chez eux, qui retrouveraient leur route en lisant sur les panneaux que Rijsel et Lille c'est du même au pareil ...

Pour montrer le bon exemple en la matière, je vous dis: Met vriendelijke Vlaamse groet et Veuillez agréer mes saluts amicaux et flamands.

De voorzitter: Charles Deryck par la plume de: François Herry

Monsieur Michel LIEVEN à la VDN:
Messieurs,

Je reste surpris de votre publication de la lettre signée de M. R.D. de Bavay, se plaignant de lire des panneaux écrits en néerlandais en Flandre belge.

Il ne s'étonne guère que de ce côté de la frontière, les villes flamandes soient indiquées la plupart du temps uniquement en français. Quand M. R.D. fait visiter sa cité aux touristes étrangers,

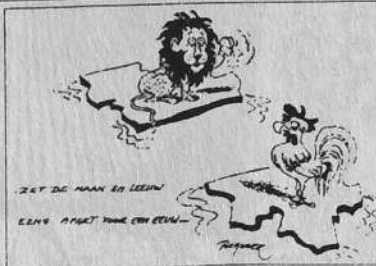
ne s'exprime-t-il qu'en français?

Ce témoignage néanmoins montre la nécessité d'apprendre la langue de nos proches voisins. Votre journal a-t-il déjà participé à une campagne en faveur de l'anglais, notamment sur Calais. Pourquoi cette fois-ci ne pas faire la même chose pour le néerlandais?

Je vous souhaite bonne réception de la présente et vous prie d'agréer, MM., mes sincères salutations,

Monsieur Goulois, de Hervilly, à VDN:

Dans ce cas, il faudrait lire à l'entrée de nos villes Lille (Rijsel), mais aussi Arras (Atrecht), Dunkerque (Duinkerke), Roubaix (Robeke), Calais (Kales), Cambrai (Kamerijk), etc. Vous vous dites Européen. Et vous pensez sans doute que parce que vous buvez du vin rouge et que vous êtes fier de votre béret basque et de la tour Eiffel, la capitale de l'Europe s'appellera Strasbourg et la langue officielle sera celle de Voltaire, langue dont les règles seront souverainement dictées par l'Académie française sise à Paris, capitale du plus beau pays qui ait jamais été? Reprenez-vous!



Le séparatisme évoqué ci-dessus n'est déjà plus de saison. A la réception des Fêtes de Wallonie du parlement wallon, chacun plaida une "réconciliation fédérale" (paru dans LA WALLONIE 20/09/93) déjà effective.

M. Brenne de Douai à VDN:

Si nous faisons nous-mêmes un petit effort au lieu de nous gausser de douteuses histoires belges? Qui ne connaît l'histoire de la paille et de la poutre!

Grâce à Dieu, la nature a accordé un peu plus d'intelligence et d'humanisme aux Flamands et aux Wallons. La seule majorité opprimée (Blachon) du monde, la Flandre, aurait pu déclencher des horreurs à la yougoslave! Avec un sens admirable de la démocratie et de l'humanité, Flamands et Wallons ont su, sans effusion de sang, marcher vers le fédéralisme, inventant au passage l'Europe, initiée par le BENELUX! Ci-dessous, les Présid. wallon et flamand, Spitaels et Van Den Brande.



HEXAGONNERIE (2)

Nous signalions dans le numéro 7 de VLAANDEREN DEN LEEUW l'intervention de Monsieur le Député Deblock auprès du ministre de l'Education nationale en faveur de la création d'un CAPES de néerlandais, comme pour l'hébreu, le breton, etc. La réponse de M. Bayrou, citée in extenso ci-après, laisse pantois... mais non résigné. En bon français cela s'appelle un camouflet en in het Nederlands een kaakslag!

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'intérêt présenté par la langue néerlandaise que vous souhaitez voir ajoutée à la liste des disciplines ouvertes aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire.

La place occupée par cette langue a conduit mon département à créer, depuis de nombreuses années, des épreuves facultatives de néerlandais aux CAPES d'allemand et d'anglais. Ces épreuves n'entrent pas dans le calcul des points en vue de l'admissibilité ou de l'admission aux concours mais elles permettent aux candidats qui y ont obtenu au moins la moyenne de recevoir une attestation leur spécifiant l'obtention de la mention "néerlandais". Cette attestation



leur donne la possibilité, en fonction des besoins, d'assurer un service partiel d'enseignement en néerlandais.

Par ailleurs, au CAPES externe de lettres modernes, l'une des trois épreuves écrites d'admissibilité et l'une des trois épreuves orales d'admission peuvent être constituées respectivement par une version et par un commentaire en néerlandais selon le choix opéré par le candidat, parmi un certain nombre de langues étrangères, au moment de son inscription.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments chaleureux.

François Bayrou

(En médaille, Louis de Baecker, souvent traité de même!)

Brief van de Michiel de Swaenkring aan de VLAAMSE RAAD Natieplein 2 B-1000 BRUSSEL

[...] Mijn inziens krijgen Vlaanderen en het Nederlands momenteel een historische kans in Frans-Vlaanderen en zelfs in heel de Zuidelijkste Nederlanden. Het is alleen maar zaak die kordaat aan te pakken. Twintig jaar geleden beweerde ik al dat het verder studeren van de jeugd in Frans-Vlaanderen tot een bewustwording zou leiden. Die is nu al voelbaar.

Daarbij komt nog dat zowat 25.000 Frans-Vlamingen naar Vlaanderen pendelen om aan werk te geraken en dat er nu al meer dan driehonderd Nederlandse en Vlaamse bedrijven fabrieken hebben in de regio. Als u daarbij nog rekening houdt met de impulsen uit de INTERREG-programma's en met het feit dat meer dan 1.600 bedrijven in Vlaanderen met meer dan 50% Nederlands kapitaal werken, vind je de bewering niet overdreven dat de Grote Nederlanden opnieuw bestaan op economisch gebied.

Die eenmaking, nu al zichtbaar gemaakt door de folders en kaarten van de kamers voor handel en nijverheid van de WESTHOEK aan weerskanten van de 'schreve', moet doorgetrokken worden op cultureel gebied. Mits de nodige informatie, worden alle initiatieven in die richting successen. Ik ben b.v. in 1989 begonnen met tien leerlingen Nederlands in het katholieke M.O., nu zijn dat er maar liefst 148! In het hartje van Artesië, geven de plaatselijke VVV's een drietalige krant uit (Frans, Nederlands, Engels)... Twee cursussen openden dit jaar in Duinkerke, het katholiek onderwijs (eerste cyclus - tweede bestaat al) aldaar wil ook starten en in Kales/Calais speelt men met het idee er ook mee te beginnen.

Het zou niettemin verkeerd zijn te denken dat alles van een leien dakje zal lopen. Er moet dringend werk gemaakt worden van een informatiecampagne over wat het Nederlands eigenlijk is, want tachtig procent van de bevolking is nog altijd de mening toegedaan dat in België "belge" wordt gesproken. Onbekend maakt natuurlijk onbemind en zo wordt het bijna volledig onnodige Spaans (duizend kilometer hier vandaan, 25% werkloosheid!), en een creools van het Latijn hebben wij al met het Frans) de tweede vreemde taal in de regio.

Misschien is het daarbij nuttig de zo vaak gekomplexeerde Nederlandssprekenden eraan te herinneren dat het Nederlands misschien wel de grootste taal was in de Middeleeuwen, in een tijd waar de Engelse hutsepot alleen door een paar miljoen sukkelaars zonder kunstgebit gesproken werd en het Frans het meest achtergebleven dialect uit Frankrijk was. Lees er maar LA DEFENSE

ET L'ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANCAISE op na en u zult zien welke zorgen de Pléiade-mensen zich wel maakten over de armoede van hun taal. En over een onbegrijpelijk bargoens schreef niemand minder dan Rabelais: "il n'y entendoit que le haut-allemand" (hij verstond er maar Hoog-Duits van - dus niets). Toen klonk het Nederlands of de dicht aanverwante talen van het hartje van Duitsland tot aan de Zomme, in de Hanzesteden en in alle havens die meetelden. Dat wij over het grootste woordenboek ter wereld beschikken (W.N.T.) heeft toch ook wel zijn redenen.

Hoe die campagne er uit moet zien weet ik niet: er zijn genoeg deskundigen op gebied van communicatie om de zaak eens grondig te bestuderen. Als u bedenkt dat Filip Boury in een artikel in HET JAARBOEK VAN DE FRANSE NEDERLANDEN vertelt dat Franse - ook hoge (???) - ambtenaren, die nota bene bezig waren met het INTERREG-project aan weerskanten van de 'schreve', dachten dat het Nederlands noch over zangers, noch over enige literatuur beschikte, beseft u dat er nogal wat werk is aan de winkel.

U moet ook dringend werk maken van een lerarenuitwisseling, want nu al heerst er hier een tekort aan leraren Nederlands, de boven vermelde cursussen in Duinkerke en in Kales lopen groot gevaar niet bemand te worden, want niemand weet waar die leraren vandaan moeten komen. Een rampzalige benoeming in de Rijksse Universiteit laat ook vrezen dat de faculteit Nederlands aldaar niet zoveel leerkrachten meer zal leveren: de een na de andere hakken de studenten af.

Komt er al dan niet iets van, toch moet het Nederlands zo vlug mogelijk een volwaardig statuut krijgen. Het is toch niet te pikken dat het Arabisch, het Hebreeuws, het Bretoens, het Korsikaans en noem maar op, over een CAPES (bevoegdheidsakte) beschikken, wat ik trouwens van harte toejuich, en het Nederlands niet. Daarbij moeten de pioniers natuurlijk veilig gesteld worden, was het maar uit hoofde van het beginsel dat geen enkele maatregel terugwerkende kracht kan hebben: het gevaar is niettemin helemaal niet denkbeeldig dat zij benadeeld worden: dit trucje heeft Frankrijk inderdaad uitgevonden om de vraag naar een volwaardige status voor het Nederlands in de doofpot te houden.

Het moet voor iedereen duidelijk worden in onze regio dat we naar een tenminste drietalige maatschappij moeten stevenen in Frans-Vlaanderen (in Vlaanderen bestaat ze al): dat is toch meer dan evident, het is alleen maar zaak de blinden de ogen te openen voor die evidentie. Frankrijk zou er ook best aan doen te begrijpen dat het er ook alle belang bij heeft het Nederlands te promoten in Frans-

Vlaanderen, anders werkt het alleen maar de alleenheerschappij van het Engels in de hand, wat zeker noch de bedoeling noch de innerlijkste wens kan zijn van een volk dat al een maagzweer krijgt bij het denken aan het 'franglais'.

Toekomstmuziek? Dagdromerij? Niet eens! Geslaagde voorbeelden bestaan op grote schaal in Belle en in Zuid-Wervik, met leerkrachten uit Vlaanderen en Nederland, tot grote voldoening van de bevolking aldaar. Wat in Belle kan, MOET OVERAL in Frans-Vlaanderen, en moet overal kunnen in de overige Zuidelijkste Nederlanden. We staan zelf verbaasd wanneer we een zeker aantal reacties vaststellen in die afgang verromaanste streken, als de eerste vreesreactie weggenomen is. Het spreekwoord zegt het al: *het bloed kruipt waar het niet gaan kan.*

Ik kom langzamerhand aan het eind van mijn (s)preekbeurt. Vrouw Clio geeft maar een keer de gerechten door; ik ben de mening toegedaan dat nu veel mogelijk is. Na bloedige eeuwen Franse en daarna Frans-Duitse nationalistische moordpartijen, komt opnieuw de tijd van onze oeroude denkbeelden: liever handel drijven met je buur dan hem de kop in te slaan, want dan ben je een klant kwijt. Niet voor niets heeft BENELUX model gestaan voor Europa. Het komt er alleen op aan deze keer onze kortzichtigheid, onze Droogstoppelgeest, in te ruilen tegen wat visie, om tot een springlevende taal- en cultuurgemeenschap te komen, zonder grenzen noch vijandelijkheden, want in de eentaligheid heeft Frankrijk ons lang genoeg gedompeld (om het zacht uit te drukken, is het nu wel voor iedereen langzamerhand duidelijk geworden dat het Frans niet bepaald de beste springplank was noch is naar veeltaligheid - het zou ons te ver brengen over de voor mij heel duidelijke oorzaken te spreken). Ik houd het bij tenminste drietaligheid, met een volwaardige plaats voor het Nederlands. In de Europese instanties, werktal of geen werktal, is er geen enkele reden om aan te nemen dat het Nederlands een tweederangstaal wordt: tegen die prijs hoeft Europa niet meer voor ons! Onze ziel verkopen we nooit tegen een schotel linzen! Of is er alleen maar minister Delcroix om karakter te hebben?

Ziedaar wat ons hier in Frans-Vlaanderen bezielt. Met vallen en opstaan, hebben we toch stand gehouden. Wij Vlamingen zijn geen krijgsheren maar wij zijn wel een taai volkje: vraag het maar aan het vijftigtal idealisten die met eigen materiaal en eigen centen Radio-Uylenpiegel de hele week door in de ether houden. Het komt er op aan nu ook een volwaardig volk te worden. Dat is mijn wens voor 1994.

De voorzitter van de Michiel De Swaenkring

Alerte, le Bassin parisien avance à pas de géant!

Après avoir longtemps pâti du poids de la capitale, le Nord-Pas-de-Calais a beaucoup souffert du développement de l'Île-de-France. Va-t-il bientôt subir la prépondérance d'un Bassin parisien transformé en immense région allant de Tours à Reims et d'Amiens à Caen ?

La carte présentée en début de semaine à Paris lors d'un colloque organisé par la Sorbonne donne froid dans le dos: voici notre

beau carrefour européen relégué d'un seul coup dans un petit coin de l'hexagone! Bien sûr, il s'agit d'une carte aux contours un peu théoriques. Mais devant le parterre réuni par le centre de recherches et d'études sur Paris et l'Île-de-France, elle a fait l'unanimité...

Huit régions!
N'avons-nous pas tout à craindre de cette transformation de "Paris-Capitale" en "Région-Capitale", pour reprendre une image fréquemment utilisée par des intervenants qui n'ont jamais évoqué le moindre lien avec Arras, Lille, Valenciennes, Dunkerque ou Calais ?

Le coup est d'autant plus douloureux que c'est le président de la Région picarde qui est à la tête du mouvement! Le projet de Grand Bassin parisien sort en effet des cartons d'une conférence permanente présidée par Charles Baur.

Fondée il y a trois ans, cette conférence réunit huit régions: Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Île-de-France, Basse-Normandie,

Haute-Normandie, Pays-de-Loire et Picardie. Huit régions décidées à coopérer pour favoriser un développement équilibré du cœur de la France.

Cette assemblée un peu hétéroclite a d'abord fait sourire ceux qui connaissent l'histoire mouvementée de la région parisienne et le rêve cent fois brisé de maîtriser sa croissance.

Mais débats et réflexions viennent d'aboutir à "un scénario des 8" qui n'a rien à voir avec un

coronnet, réalisation d'une armature urbaine cohérente avec "points d'ancrage et de développement" (Rouen-Caen-le Havre, Tours-Orléans-Blois, Le Mans-Alençon, Amiens-Beauvais-Abbeville-Saint-Quentin...), amélioration des moyens de communication...

Ces objectifs correspondent aux préoccupations exprimées par les huit. Favoriseront-ils l'émergence d'une véritable grande région? Comme l'ont souligné des

spécialistes, les habitants n'ont pas encore intégré cette notion de Grand Bassin Parisien.

Enthousiasme
Mais quand on leur expose les enjeux (développement économique, protection de l'environnement, création de liaisons transversales) ils sont très favorables au nouveau schéma qui privilégiera "les opérations structurantes et interrégionales"...

Les élus des régions concernées resteront-ils longtemps sur la même longueur d'onde? Paul Masson, sénateur maire d'Estoy (Loiret) ou Jean-Louis Schneider, président du district de Reims, ont suivi avec enthousiasme la voie tracée

ALERTE, LE BASSIN PARISIEN AVANCE A PAS DE GEANT!
Un Bassin parisien aux contours très élargis: c'est le projet de huit régions qui se sont associées.



L'équilibre dans la richesse
Amiens, Abbeville, Saint-Quentin, Reims, le Havre ou Beauvais dans l'orbite parisienne... Même s'il s'agit d'un "scénario de l'équilibre", comme disent les présidents des huit régions concernées, nos têtes pensantes ont de quoi s'inquiéter. Le Grand Bassin dont il est question, c'est en effet 40 % de la population nationale, 46 % de la valeur ajoutée industrielle, 60 % des surfaces céréalières... Un vrai livre des records. Avec au cœur du dispositif une capitale qui continue de concentrer la matière grise, les services de haut niveau, les centres de décision.

Si ce vaste ensemble devient effectivement "un territoire d'échanges préférentiels", ou le Nord-Pas-de-Calais trouvera-t-il les ressources nécessaires pour combler ses handicaps (1). La voie européenne n'est pas encore très nettement tracée dans les documents ayant trait à l'aménagement de notre territoire!

(1) Produit de quatre taxes locales en 90: 1.228 F par habitant 4.333 F en Île-de-France. Impôt brut sur le revenu: 3 000 F (9.200 F).

film de science-fiction. Ce scénario va en effet déboucher sur une charte commune, sur des initiatives concrètes et sur un premier engagement d'1 milliard de francs... "L'intérêt de l'Île-de-France de travailler au sein du Grand Bassin Parisien est une idée qui me semble acquise", a souligné François Wellhoff, chargé de mission à la DATAR... C'est dire qu'au sommet de l'Etat on voit d'un très bon oeil cette nouvelle perspective d'aménagement du territoire. Michel Giraud ayant confirmé l'engagement de l'Île-de-France dans un rééquilibrage volontariste (même si elle doit y perdre quelques plumes), M. Wellhoff a présenté les grandes lignes de la charte qui sera signée dans un ou deux mois: définition d'une trame verte dans la petite et la grande

par un Charles Baur qui tourne forcément un peu le dos au Nord-Pas-de-Calais quand il rêve d'un bassin "disposant dans l'espace européen d'un poids économique et démographique majeur, disposant d'un appareil industriel et tertiaire performant"...

Si ce bassin imposant et influent bénéficie en priorité des délocalisations parisiennes (universités, recherche, emplois administratifs, entreprises...), notre région en souffrira. Du coup, n'a-t-elle pas intérêt à renforcer sa vocation européenne? On ne manquera pas de noter que la montée en puissance du Bassin parisien survient à un mauvais moment: le Nord-Pas-de-Calais a bien du mal à trouver sa cohésion, les concrétisations européennes se font attendre, les tendances au repli sont très fortes et le phénomène (inévitabile) de métropolisation est mal accepté...

Microcosme
"Chez vous, c'est un peu le microcosme, non?", disent avec un sourire entendu certains observateurs de la capitale juchés sur ce trésor qu'ils s'approprient à partager avec quelques voisins.

Bruno WOUTERS
VDN 20.01.94

LES FONCTIONNAIRES FUIENT PARIS...

A la Direction de la Comptabilité Publique (le "Trésor Public"), les fonctionnaires fuient Paris et ses conditions de vie. Résultat: chaque année, il faut affecter 80% des lauréats du concours d'agents de recouvrement à l'Île-de-France, et la moitié renoncent au bénéfice du concours lorsqu'ils apprennent qu'ils y seront nommés!

Les "Franciliens", eux, soit qu'ils négligent la fonction publique, soit qu'ils ne sont pas performants, ne représentent que 8% des lauréats.

Que faire? Une publicité officielle pour les inciter à devenir fonctionnaires. C'est ce qui a été fait. Le nombre des candidats franciliens est ainsi passé de 3 703 en 93 à 13 945 cette année (de 8% à 23% du total).

...ET POURTANT LE MINISTRE LES LOGE!

Sur les 8 400 logements réservés en France aux fonctionnaires du Ministère des Finances à des conditions très avantageuses, 90% sont situés en Île-de-France.

Quelle leçon tirer de ces deux faits? Que la

politique de centralisation des services administratifs en région parisienne est implicitement et fortement désavouée par les Français, et que les avantages coûteux attribués aux Parisiens ne le sont pas aux "Provinciaux".

La solution n'est pas dans la suppression de ces avantages (justifiés par les conditions de vie difficiles à Paris) mais dans une décentralisation très poussée... qui permettrait aux 92% de lauréats de Province de pouvoir travailler près de chez eux.

L'histoire toujours recommencée!

Gageons que les grandes manoeuvres évoquées ci-dessus doivent beaucoup au fait que la "banane bleue", le croissant de prospérité dessiné par les économistes entre Londres et Milan, évite le Bassin parisien. Et l'éternelle fièvre obsidionale chère aux Latins les pousse à l'offensive, économique cette fois, mais avec les mêmes alliés. Nous n'agissons pas, nous sommes agis... Nous, Flamands, sachons cette fois parer à temps au danger.

LA GRANDE PICARDIE DE M. HODEN

Monsieur Hoden, animateur du Comité régional picard créé "pour la sauvegarde de la langue et du patrimoine picards dans le Nord-Pas de Calais", a parfaitement raison de s'écrier "Ne m'appellez plus jamais Ch'ti" et d'estimer que "tout redressement économique est subordonné à un réveil culturel". Le Comité travaille pour cela, notamment par ses conférences (une douzaine par an) et ses publications et même avec des spectacles. Il organise aussi des excursions (17 avril: le pays de Licques; en mai: Clermont de l'Oise; Liège. Des délégations existent à Tourcoing (49 rue de la Cloche) et Valenciennes (42bis avenue de Condé) en attendant Arras en juin et le val de Serre en septembre.)

Nous lui pardonnons volontiers une certaine mégalomanie née de bien des frustrations et quelques confusions entre langue et appartenance (les Douaisiens ne s'écriaient-ils pas: "Tous Flamans estons!") et lui suggérons de ne pas opposer ce que l'on trouve joint dès l'origine (à l'abbaye d'Elnone le même manuscrit rassemble en effet le Ludwigslied et la Cantilène de Sainte Eulalie). Il suivrait en cela le sympathique exemple de notre ami André Lévêque, animateur d'EKLITRA. VDN 17.02.94

Intégration LINGUISTIQUE PROGRESSE EN FRANCE

Une seule génération suffit généralement pour que les immigrés abandonnent leur langue maternelle pour le français, constate l'Institut national d'études démographiques (Ined) dans une étude publiée par Populations et Sociétés. En une génération, au sein des familles, l'espagnol a perdu en France 80 % de locuteurs, le portugais et le vietnamien 55 %, l'arabe 50 %, les langues d'Afrique noire 75 %. Les parlers gallo-romans (de famille d'oïl ou d'oc) en ont perdu 95 %; les parlers créoles (DOM et Maurice) l'italien et le corse 90 %, l'alsacien 65 %, le breton 100 %. Dans 95 % des familles, interrogées par l'Insee et Ined en 1992, c'est en français que les parents s'adressent à leurs enfants. source Tribune 17.12.93

ROUBAIX

"Les objets d'art et de goût attendent votre suffrage/Si vous aimez un ouvrage/Il doit être aimé partout." Ces quelques vers écrits par GUSTAVE NADAUD, fils de Roubaix, doivent faire méditer le maire actuel de la cité aux mille cheminées sur l'imposition d'un chorégraphe parisien par PARIS, qui risque d'être fatal à ce fleuron de la culture régionale "le Ballet du Nord". Ce groupe ferait-il de l'ombre à la Tour Eiffel.

ENIGMATIQUE

Enigmatique en effet cette remarque du très parisien FIGARO MAGAZINE. Dans son numéro du 27 nov 93 à propos d'Hugo CLAUS, nous pouvons lire ceci "Innombrables sont les talents de Hugo Claus, romancier, poète, peintre, dramaturge, cinéaste: un athlète complet de

l'imaginaire. Et Flamand, en plus"

A LA CUISINE

C'est le sort qui guette le néerlandais si l'on n'y prend garde dit le sénateur CVP H. SUYKERBUYK, devant l'utilisation de plus en plus importante de l'anglais dans l'industrie et le commerce. Le néerlandais s'est hissé au rang que l'on connaît face à l'hégémonie du français pas question de retourner dans les cuisines.. "L'anglais suffit", ça suffit! écrivait dans LE COURRIER DES PAYS BAS FRANCAIS en janvier 91, F. ALLACKER. Ce refus garde plus que jamais son actualité.

CAESTRE

La fondation - "Chapelle des Trois vierges" lance un appel à tous les amoureux du patrimoine flamand pour la sauvegarde de deux tableaux racontant le martyr de trois religieuses. L'association non seulement souhaite restaurer ces tableaux actuellement en piteux état mais aussi faire renaître d'après des gravures les 4 autres tableaux disparus. Contact A. DELEPELEIRE 8 Rue Aristide à Villeneuve d'Ascq.

Misschien kent U de befaamde bedevaartskapel van de Drie Maagden in Kaaster (Caëstre in Frans-Vlaanderen). In die kapel bevonden zich eertijds zes schilderijen die het verhaal vertelden van drie Saksische religieuzen die op een

bedevaart vermoord werden. Dit verhaal werd gebracht via een soort beeldverhaal op grote schilderijen met uitsluitend Nederlandse onderschriften. Nu zijn daar nog twee schilderijen met onderschriften en een kleine Franse vertaling van overgebleven. Ze verkeren in een bedenkelijke staat, een is zelfs uit zijn raamwerk gescheurd. De leden van de Werkgroep de Nederlanden, onder wie E.H. Cyriel Moeyaert, E.H. Gijs Van Ryckeghem, E.H. Antoon Lowyck, Dr. Wilhelmien Buggeman, Dr. Frank Puijlaert en ikzelf hebben het plan opgevat om via restauratie van de bestaande schilderijen en reconstructie

van de verdwenen exemplaren (de tekeningen en de Nederlandse onderschriften van drie ervan zijn bewaard) het Vlaamse en religieuze karakter van de kapel te bewaren en zelfs te versterken. U weet vermoedelijk dat kerken en kapellen in Frankrijk voor restauratie en reconstructie niet op staatssteun kunnen rekenen. Zou U ook willen bijdragen tot deze actie? We vragen niet direct geld, wel of U bereid zou zijn om toe te treden tot een comité van aanbeveling dat de sponsorship in het Vlaamse land aan weerszijden van de Schreve moreel wil aanbevelen. Graag vernamen we of U daartoe bereid bent. Ter informatie: het uiteindelijke doel is twee schilderijen en kaders restaureren en drie andere reconstrueren en voorzien van een kader met Nederlands onderschrift. Geraamde kostprijs: 500.000 frank. Johan Van Herreweghe secretaris Werkgroep de Nederlanden.

"Vlaemsche hoekjes" "Vlaemsche hoekjes" est une nouvelle publication du Groupe de travail sur les Pays-Bas français. L'ouvrage porte également le titre moins évocateur de "Histoires

flamandes". Pourquoi un tel sous-titre ?

Il s'agit de récits modernes populaires concernant la Flandre française. Ces "Histoires flamandes" sont contées par Jan Sepieter. L'auteur s'appuie sur le caractère ambigu de la langue en Flandre du sud. Né à Steenvoorde en 1926 ses parents parlaient très bien le flamand. Nous disons bien "flamand" car le néerlandais est interdit en Flandre du sud depuis 1859.

Jan Sepieter étudie donc en français au lycée des Flandres à Hazebrouck et plus tard à Lille.

Pendant la deuxième guerre mondiale Jan Sepieter est membre de la résistance et écrit pour le journal clandestin "Mouvement de la Voix du Nord". Il est alors un résistant flamand qui par ailleurs raconte l'histoire de la 'Taupe flamande' condamnée par ces "messieurs" à vivre en creusant des galeries sous terre et de cette manière peut encore mener joyeuse vie! Nous trouvons beaucoup d'humour tout au long de ces lignes. Jan Sepieter écrit ses contes sous le pseudonyme de Corneel et sous le titre "Vlaemsche vertellingen" il publiait ses récits dans "le Journal des Flandres", la "Bailléuloise" et "L'Indicateur des Flandres". Nombre de ses contes sont publiés accompagnés de dessins humoristiques.

Le Groupe de Travail pour les Pays-Bas français a relié tous les documents. C'est un ouvrage intéressant écrit dans la langue et l'esprit de la Flandre française.

Pour tout renseignements, prendre contact avec le Groupe de Travail pour les Pays-Bas français: Sint-Janskruisstraat 19 B 8970 POPERINGE

VLAANDEREN HERDENKT MERCATOR

BRUSSEL - Dit jaar is het vierhonderd jaar geleden dat Gerardus Mercator in Duisburg (Duitsland) overleed. Hij was op 5 maart 1512 als Gerard de Cremer geboren in Rupelmonde. Beroemdheid verwierf hij vooral door zijn wereldkaart "ten behoeve van de zeevaarders" waarin hij de cilinderprojectie toepaste met naar de polen toe wassende breedtegraden. Ze kreeg de naam Mercatorprojectie en wordt tot vandaag gebruikt. Het gemeentebestuur van Kruibeke, de vzw Mercatoria, het stadsbestuur van Sint-Niklaas en de Koninklijke Oudheid kundige Kring van het Land van Waas koördineren de viering van deze grote Vlaming. 1994 wordt, naast een Lassusjaar, ook een Mercatorjaar.

De echte start is voorzien voor zaterdag 26 maart als het compleet herdachte en gerenoveerde museumcomplex in de Zamanstraat in Sint-Niklaas wordt geopend als Mercatormuseum. Het is opgebouwd rond de collectie Mercator van de Koninklijke Oudheidkundige Kring van het Land van Waas. Drie kapitale stukken - een aardglobe van Mercator die hij had opgedragen aan Nicolas Perenot, heer van Granvelle en kanselier van Karel V, een hemelglobe die hij voltooide in 1551 en een Italiaanse atlas met ongeveer honderd kaarten - werden voor die gelegenheid zorgvuldig gerestaureerd.

In mei 1994 wijdt Rupelmonde, de geboortestad van de gevierde, een serie zonnewijzers in. De meridiaan van Rupelmonde wordt vastgelegd en daarop komt een zonnewijzer om aan te tonen hoe zoets wordt bepaald en welke rol een zonnewijzer speelt in de moderne tijdsbepaling. Voorts staan onder meer nog volgende tentoonstellingen op het programma: Sterren in beelden - Astrologie in de eeuw van Mercator van 6 maart tot 5 juni in het Stedelijk Museum van Sint-Niklaas, Mercator: Kunst en



Kapel in Vlaanderen



Gerardus Mercator van Rupelmonde die vierhonderd jaar geleden in Duisburg overleed. (foto RK)

Publiciteit van 2 april tot 5 mei in Rupelmonde, Brabant in oude kaarten van 3 april tot 15 mei in het kasteel van Gaasbeek, Mercator en de geografie in de Zuidelijke Nederlanden van 30 april tot 24 juli in het Museum Plantin-Moretus in Antwerpen, Van Mercator tot Morgen - De Aarde in Beeld van 30 september tot 4



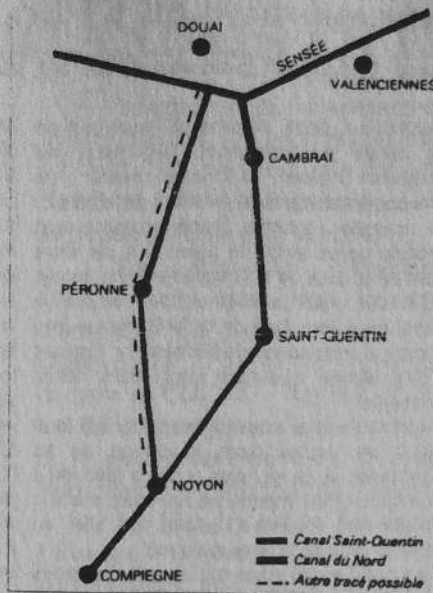
Orlandus LASSUS
gravure door Meysens

december in het Mercatormuseum in Sint-Niklaas, Papieren eenheid - Kaarten in de Nederlanden van 7 oktober tot 4 december in de Predikherenkerk in Leuven en Uit het boekenbezit van Mercator van 2 december 1994 tot 28 januari 1995. Muziek liefhebbers kunnen in Sint-

Niklaas terecht voor drie concerten, en Radio 3 in de Stad, dat eind juni neerstrijkt in Sint-Niklaas, houdt zijn openingsconcert in de kerk van Rupelmonde met een voor de gelegenheid besteld werk Zodiac 2 van Jan van Landeghem. Daarnaast komt er animatie rond het museum

en een Mercatorcolloquium.

Ook het Festival van Vlaanderen doet een duit in het zakje met concerten rond Orlandus Lassus.



Vic DEDONDER De Standard 01.03.94

Seine-Nord à grand gabarit.

Qui regarde une carte de l'Europe des canaux à grand gabarit constate avec stupeur que la France en est quasiment dépourvue. On mesure l'effet pervers du tout puissant monopole d'Etat de la SNCF. Une comparaison avec Rotterdam, le plus grand port du monde avec quelque 300 millions de tonnes, et Anvers, le second port d'Europe et le premier de la région Norpadeçalé, révèle un handicap supplémentaire et de taille pour le port de Dunkerque. Le bureau d'étude SEEE, parisien comme de bien entendu, opte pour le quasi doublement du canal du Nord (pointillés), tristement célèbre pour son gabarit (700 tonnes) unique au monde et qui requerrait un type de péniches particulier fabriquées à Gand!

VDN 20.0194

BRAVO AU JOURNAL DES FLANDRES qui publie un excellent cours de néerlandais et de fort intéressants articles historiques qui osent énoncer avec mesure et justesse des vérités souvent cachées aux gens de Flandre. Ces pages d'histoire sont dues à la plume érudite de notre ami Eric Vanneufville, Docteur en histoire et auteur du petit manuel intitulé **APPRENONS NOTRE HISTOIRE DE FLANDRE** rédigé pour les professeurs d'histoire.

BOEKEN... LIVRES... BOEKEN... LIVRES...

Robert Noote de Zuydcoote, vient de publier un formidable livre sur Michel De Swaen.

Michel De Swaen, rappelons-le, est né à Dunkerque en 1654; et il y est mort en 1707. C'est un authentique poète qui fut de nombreuses années le prince de la Rhétorique de cette ville et qui écrivit essentiellement en néerlandais.

L'ouvrage en question a un format 21 x 29,7 cm, il comprend plus de 102 pages et il est agréablement illustré de documents d'archives. C'est la seule biographie disponible sur De Swaen et c'est aussi une bonne introduction à son oeuvre impressionnante en qualité et quantité.

Ouvrage disponible à un prix modique (50 francs: note de VLAANDEREN DEN LEEUW) chez: Biblios, 13 rue du Maréchal Foch, 59140 Dunkerque (tél. 28.21.00.41); librairie Lamartine, 2 rue Nationale, 59380 Bergues (tél. 28.68.62.46).

Michel De Swaen

Michel De Swaen est né à Dunkerque en 1654, il y est mort en 1707.

Il ne faut pas oublier qu'à cette époque Dunkerque était de langue essentiellement flamande. Les Français achetèrent la ville aux Anglais en 1662.

Il a fait ses études chez les Jésuites ou chez les Capucins et s'est installé comme chirurgien en 1678, dans sa ville natale.

Dés 1687, il fut élu prince de la Rhétorique et le resta jusqu'à sa mort. Il fut estimé et aimé de ses concitoyens comme chirurgien autant que comme poète.



Il écrivit une demi-douzaine de drames qui sont construits sur le modèle du théâtre classique français, mais pour les sujets il est resté fidèle à ceux que le pays flamand avait traités

depuis des siècles. Sa dernière et principale pièce l'Abdication de Charles-Quint" est tirée de l'histoire nationale flamande et a comme héros l'Empereur tant aimé du peuple flamand, spécialement du peuple de la Flandre française. L'Empereur visitait souvent Dunkerque et y était toujours reçu avec pompe et joie.

Son unique comédie "La botte couronnée" développe un conte de Charles-Quint combiné avec une histoire tirée de la vie populaire. Seule

pièce de son oeuvre écrite en dialecte flamand, c'est la plus importante comédie-farce de la littérature flamande des XVIIème et XVIIIème siècles, pleine de vie et de comique.

Elle fut jouée des années durant avec succès en Flandre, en Hollande, en Afrique du Sud. De Swaen est le plus grand poète flamand de son temps, le dernier poète de haute classe de la littérature flamande ancienne. A cette époque, il est incontestable que Dunkerque était un important centre culturel.

Deux personnages ont marqué cette période: Jan Baert pour les armes et Michel De Swaen pour la poésie.

Si Dunkerque jouit d'un grand renom en Flandre et dans les Pays-Bas, c'est grâce à De Swaen.

Aussi, il est important que sa renommée ne se perde pas dans son pays natal.

source: Journal des Flandres

SAINT WINOC Prince de Bretagne et apôtre de Flandre, UNE VIE DE CHAMEAU (130 F tous deux) Dans des genres différents, ces deux ouvrages font honneur à la plume savoureuse et érudite de notre ami François Herry. Nous n'en sommes que plus impatientes de voir paraître l'histoire de Flandre à laquelle il travaille d'arrache pied! (Foyer culturel de l'Houtland, 5, Av. Foch 59114 Steenvoorde)

A VOS AGENDAS

VEERTIGSTE ALGEMEEN-NEDERLANDS CONGRES "NEDERLAND-VLAANDEREN, (GRENS)REGIO IN EUROPA op 7 mei 1994 in het provinciehuis van 's-Hertogenbosch.

Vanaf 9.30u. kunnen de bezoekers kennismaken met grensoverschrijdende initiatieven, die zich voorstellen via informafiestands.

Om 10u. welkomswoord door mev. J.L.M. Baartmans-van den Boogaart, voorzitter ANC. De openingstoespraak over "regio's en grensregio's in Europa" wordt gehouden door E. Jurgens, hoogleraar Staatsrecht (Vrije

Universiteit Amsterdam), lid Tweede Kamer en oud-voorzitter van de NOS.

Daarna voeren G. van Istendael (auteur en BRTN-journalist) en M. Zeeman (Chef Cultuur van de Volkskrant) gesprekken met vertegenwoordigers van de verschillende ANCW-groepen. Klemtonen worden gelegd voor beleid en actie in de toekomst. Het publiek krijgt de kans vragen te stellen.

's Namiddags spreken L. van den Brande, minister-president van Vlaanderen, over "de plaats van Nederland en Vlaanderen in het Europa der regio's" en de Nederlandse minister van Buitenlandse Zaken P.H.

Kooijmans over de "nieuwe mogelijkheden voor samenwerking met Vlaanderen".

JORIS VAN SEVEREN HERDACHT

Op 19 juli 1994 zal het honderd jaar geleden zijn dat Joris van Severen te Wakken geboren werd. Inrichters vragen aandacht te willen besteden aan de figuur en de betekenis van Joris van Severen. De secretaris. Maurits Cailliau

MARCHE DE LA PEENE ZWIJGENDE VOET-TOCHT 23.04.94 14h30 église de Noordpeene. **VINGTIEME QUINZAIN FRANCO-FLAMANDE DE NIEUPORT** ouverture samedi 2 avril 1994 16h salle des fêtes, minque, dure jusqu'au dimanche 17 avril.

Bientôt les passages et le choix d'une nouvelle langue. V. D. LEEUW publie ci-après un tract (copie autorisée) qui peut vous éclairer. Choisir le néerlandais en 2° langue,

c'est le plus élémentaire bon sens. N'hésitez pas à demander l'ouverture de l'option: le client n'est-il pas roi, au nom de quoi vous imposerait-on un choix que rien ne justifie?

Pourtant, la vie n'était pas facile pour Ilse. Il lui fallait couper le bois, l'apporter à la maison, faire du feu, aller chercher de l'eau à la rivière mais les arbres, le fleuve, le ciel lui parlaient et la ravissaient. C'était le génie qui faisait cela. Les hommes étaient durs, la vie de travail privée de sens car sans rapport avec les Dieux, mais le jour et ses activités quotidiennes s'agrandissaient, s'amplifiaient dans un prolongement nocturne.

Les événements de la vie de tous les jours ne trouvaient leur signification que par cette promesse faite à la jeune femme, cette parole intérieure du rêve.

Le Sanglier Noir

Elle ne fut pas longue à s'apercevoir que son époux avait d'étranges éclipses. Il ne disparaissait pas à proprement parler, il "s'éclipsait" comme la lune dans la forêt et en revenait au bout de plusieurs jours, sale, hirsute, boueux comme s'il se fût roulé sur le sol.

Un jour, elle surprit Evrard qui se glissait furtivement vers le bois. Elle quitta promptement la maisonnette et s'enfonça à sa suite, dans la trouée noire d'une allée qu'encadraient les colonnes claires des bouleaux argentés.

La tempête récente avait saccagé la forêt de ses pas de géant furieux. De grand arbres déracinés tendaient vers elle leurs lourdes griffes noires. Une brume grise s'élevait du sol et gagnait les cimes.

Le soleil apparaissait par instant dans une percée aveuglante creusée dans les nuages. Parfois, elle perdait de vue la silhouette aimée derrière un bouquet d'arbres puis la voyait resurgir un peu plus loin, marchant lourdement sans se retourner.

Elle la suivit jusqu'au plus profond de ses retranchements, tout au bout des allées, derrière les derniers bosquets, au-delà des fossés et des fondrières, au coeur obscur des antres et des cavernes pour surprendre son secret. Evrard venait de disparaître dans une écharpe de brume plus épaisse. Dans les sous-bois, deux oiseaux se poursuivaient en tourbillonnant au ras du sol.

Ilse avança en tremblant dans les bois qui s'assombrissaient autour d'elle comme une grotte souterraine et sonore, toute vibrante de mystères dont les trouées claires figuraient encore de larges ouvertures sur le monde extérieur.

Elle s'approcha d'un buisson d'où provenait un raclement anormal et elle vit surgir du brouillard qui flottait aux alentours, une gigantesque bête, un magnifique sanglier d'une taille peu commune qui fougeait le sol de ses sabots furieux.

Alerté par le bruissement des feuilles l'animal enragé releva sa tête ardente et resta un moment interdit à regarder la jeune femme. L'aspect féroce de la bête, ses yeux injectés de sang, eussent effrayé quiconque l'eût aperçue!

Mais Ilse reconnaissait bien à travers le toison épaisse et dure les yeux brillants de son époux.

- "Evrard! murmura-t-elle, le sanglier! C'était donc cela!"

Dans un mouvement instinctif, elle se porta vers lui pour serrer sa tête dans ses bras souples et comme la hure du sanglier

touchait sa gorge, sa robe se fendit comme un pétale de coquelicot, dégageant les courbes claires de ses seins qui rencontrèrent le poil traître de la bête.

Le sanglier balança frénétiquement son énorme corps avant de pénétrer à cet antre humide et doux de la volupté féminine, tandis qu'autour d'eux s'éteignait peu à peu le sanctuaire grondant de la forêt, transpercé encore d'un faisceau de flèches d'or tombant d'une étroite ouverture, sur leurs corps emmêlés!

Le cri du sanglier traqué a retenti dans la forêt où il se vautre dans la bauge de sa souffrance et de sa haine et Ilse a répondu à son appel! Peu importe les hommes, elle sait qu'elle doit répondre, qu'elle doit aller au rendez-vous de la terre et du roc!

"Ilse court maintenant sur les collines vertes et ses jambes fendant l'herbe haute qui s'écarte sous le vent comme une bruissante chevelure cendrée.

La terre s'offre dans sa délicate profusion comme tout à l'heure la jeune femme s'offrira



à la bête ardente qui s'enfoncera en elle comme elle s'enfonce dans les herbes tendres...

Elle va là où les rivières ont recouvert les prairies, à l'endroit toujours inondé où tous les chemins descendent où tous les fleuves convergent, au carrefour souterrain, au confluent mystérieux de toutes les voies où jamais homme ne va!

Car les bois, les nuages et l'eau se font complices pour créer un univers de vapeurs, de brumes et de luminescences grises!

C'est là qu'ils se donnent rendez-vous, la jeune femme et la bête, pour s'aimer. Le sanglier impatient d'en faire sa femme à plusieurs reprises au fond de sa retraite solitaire, au milieu des odeurs fortes de terre, de fougères et de bois tiède.

Couchée à même le sol, la tête renversée sur les massifs de chèvre-feuilles qui lui font une couronne blanche et légère dans ses cheveux noirs, Ilse regarde voltiger les

hirondelles là-bas, tout au bout du puits du ciel.

Elle se sent bien au fond de trou obscur et chaud et c'est de cette place infime qu'elle voit le ciel et ses étoiles quand la nuit recouvre la terre et déteint sur les arbres. Il lui semble que son corps se dissout dans la terre chaude et que ses cheveux se mêlent à la sombre parure des bois. Son ventre lui apparaît dilaté comme le monde lui-même où tous les fleuves et les orages pénètrent. Elle sait qu'elle portera bientôt l'enfant comme le veut le Bon Génie.

Le sanglier et sa compagne restent serrés l'un contre l'autre, loin de tout, abîmés en eux-mêmes comme des visionnaires, l'un dans sa sauvagerie primordiale, l'autre par disposition interne, à regarder passer les hordes du ciel avec cette secrète épouvante qui naît au coeur des isolés et des silencieux quand ils contemplent l'immensité des choses naturelles; la nuit qui monte à l'horizon ou les arbres qui frémissent dans le vent..."

Et puis, à la nuit tombée, Ilse regagnait secrètement sa mesure et Evrard la rejoignait souvent un peu plus tard dans un état effrayant, sale, sanglant, les vêtements déchirés.

Il tombait dans un sommeil de plusieurs jours, incohérent et agité.

Elle l'abritait comme une bête blessée, le soignait, le pensait, prenait sur elle le poids de sa vie.

Revenu au monde, Evrard reprenait ses airs de comédien mélancoliques et taciturnes.

Il restait souvent assis sur le banc de pierre près de la maison à faire des dessins et des signes sur le sol, avec un bâtonnet de bois.

Il semblait toujours ailleurs, préoccupé par quelque chose de sombre, quelque besogne inachevable, quelque travail intérieur sans fin.

Il poursuivait jour et nuit un discours mouvementé et coléreux, vilipendait l'humanité toute entière, objet de sa haine farouche et inapaisable et n'avait d'attrait que pour le corps de sa jeune femme.

Ilse se contentait d'être à ses côtés.

Le coeur empli de sauvagerie, ils s'enfonçaient maintenant à deux dans les grands bois, comme on fuit un péril, comme on s'envole dans le ciel en rêve, emportés par le tourbillon doré de l'automne jusqu'aux corbeaux qu'on voit tournoyer entre les nuages.

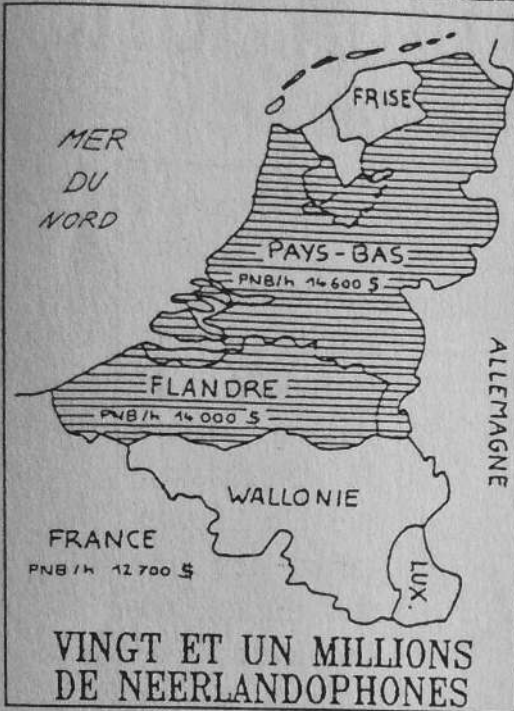
Couchés dans l'herbe au bord de la rivière, ils contemplaient le mouvement étonnamment doux et silencieux de l'eau qui vit sans bruit.

Exclus du monde par leur secret, ils cherchaient refuge dans les bras séculaires des chênes, des charmes et des bouleaux, loin de la parole humaine mais près du battement de coeur du monde.

Ilse et Evrard se parlaient peu tant l'essentiel de leurs rapports semblaient se dérouler ailleurs, dans un au-delà du langage dans une trouée de l'esprit semblable à une clairière au milieu de la forêt. Leur amour prenait racine dans d'impénétrables mondes intérieurs et dépassait par ses cimes les doutes et les incertitudes habituels. Il les arrachait à la réalité des hommes et les plongeait dans le chaos des images et des paysages éternels.

(à suivre)

LE NEERLANDAIS EN EUROPE



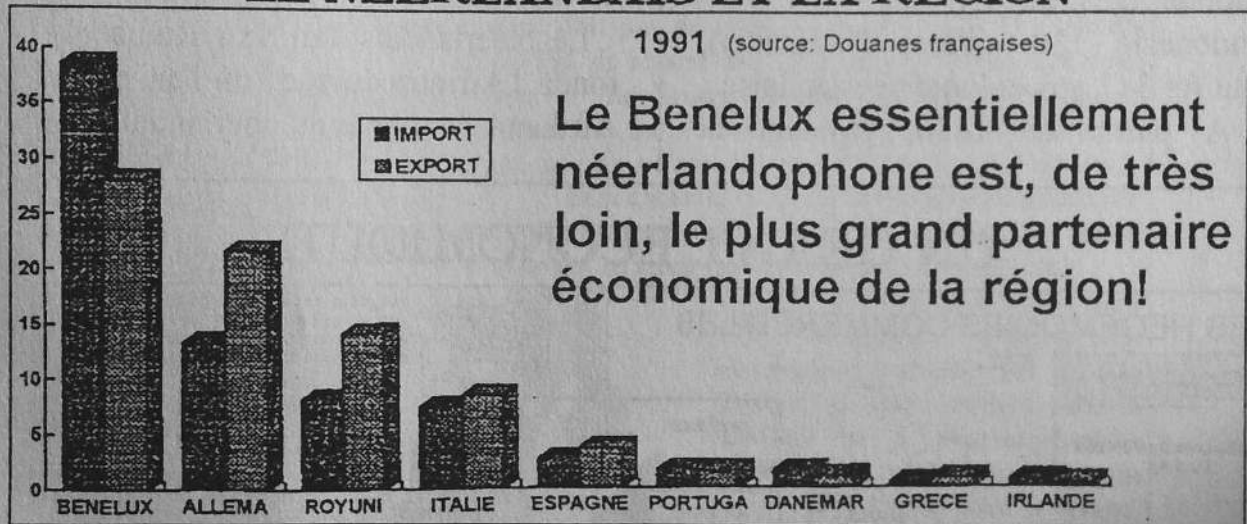
Langue de pays modernes et hyperscolarisés, le néerlandais est, de loin, la première langue du Benelux, 4^e puissance commerciale du monde (France: 5^e).

Les Pays-Bas possèdent quelques-unes des plus grandes entreprises du monde (Shell 3^e, Unilever 16^e, Philips 21^e (inventeur de la cassette et CD, etc. - Renault 1^{er} fr. est 28^e!), une agriculture futuriste et le plus grand port du monde, Rotterdam (300 millions de tonnes).

La Flandre est le Texas de l'Europe, avec ses PME performantes, le 1^{er} salon high-tech du monde (Flanders Technology - Gand), le deuxième port d'Europe (Anvers). Elle exporte 5 fois plus par habitant que le Japon!



LE NEERLANDAIS ET LA REGION



Langue de nos puissants voisins, déjà largement implantés chez nous - ils y ont plus de quatre cents entreprises -, langue ambiante des plus de vingt-cinq mille frontaliers français qui partent tous les jours travailler en Belgique, le néerlandais est un atout indispensable pour l'avenir: sans néerlandais le travailleur en Flandre belge, n'a pas d'accès aux métiers nobles, pas de promotion possible au sein de sa profession.

Le néerlandais est une langue facile, riche (le plus gros dictionnaire du monde: 40 volumes) et souple, préconisée par Etienneble (auteur de PARLEZ-VOUS FRANGLAIS?) comme langue des instances européennes.

On peut le pratiquer à notre porte en Flandre belge où on trouve facilement contacts et échanges.

Le néerlandais dispose d'un suivi scolaire assuré dans une quinzaine de lycées d'Etat et privés de la région. C'est une épreuve normale au baccalauréat et non une option. Il dispose d'une licence et d'une maîtrise à LILLE III.

Le néerlandais ouvre l'accès à notre patrimoine: il nous explique les toponymes et patronymes qui nous

entourent: les linguistes, les historiens et les géographes puiseront aux archives en néerlandais presque inutilisées (Bergues en a trente tonnes!) la matière de dizaines de thèses! Ses arts et lettres sont d'une grande richesse.



Alain Decaux, ancien ministre de la francophonie, recommandait dans LE MONDE du 14-09-89 "un bilinguisme de proximité" où il voyait pour "la vieille Europe une chance et une raison supplémentaire de s'émanciper de toute hégémonie culturellement réductrice".



VLAANDEREN DEN LEEUW

LA FLANDRE AU LION

MICHIEL DE SWAENKRING / CERCLE MICHEL DE SWAEN

Lettre bimestrielle. Numéro 9 - Mai/Août 1994

B.P. 71 F-59380 BERGUES / SINT-WINOKSBERGEN

77, Boulevard de l'Égalité F-62100 CALAIS/KALES - CCP 2486 62 E LILLE

NUMERO SPECIAL: JEU DE CARTES / KAARTENSPEL

Après la glaciation de la guerre froide, le fleuve de l'histoire reprend son cours.

Conçue partiellement pour apurer un passé sanglant, partiellement pour faire pièce à la menace soviétique et à l'hégémonie économique américaine, l'Europe n'en finit pas de grandir...

Sa vocation est le respect et la promotion de ses diversités, rassemblées en un ensemble organique. Sa vocation est fédérale... Comme la révolution française rêva au départ de l'être, avant de s'abandonner aux forces occultes du jacobinisme et de l'affairisme avec, au bout de la dérive, "Paris et le désert français"...

L'enjeu est là... Oui, vraiment, comme le disait Jean Monet, il aurait fallu commencer par la culture. Mais l'époque résonnait encore du dogme matérialiste du primat des infrastructures; Etats et lobbies veillaient...

Et pourtant, l'Europe ne peut devenir la chasse gardée de féodalités économiques et d'impérialismes linguistiques jamais démentis, également avides d'espace sans entraves. On ne saurait confondre unification avec uniformisation. On ne saurait confondre libre circulation des personnes et des biens avec capitalisme sauvage, déportation économique et délocalisation à-tout-va. On ne saurait confondre collaboration européenne avec élimination des langues et cultures moyennes et petites au profit de langues dites "de travail".

Car si les peuples sont généralement ouverts et pacifiques - comme le prouve le sondage IFOP sur l'attitude des Français face aux langues régionales cité ci-après - il n'en va pas de même des nomenclaturas qui les gouvernent, grandes tranchées de nœuds gordiens

ethniques, d'identités populaires et de spécificités culturelles sur l'autel des "monstres froids" étatiques...

Au "jeu de cartes" européen répond le poker hexagonal. Après ses annexions et ethnocides, Paris n'en finit pas de rééditer l'Edit de Villers-Cotterêts (1539), de refaire son "pré carré", économique cette fois, la "fidelissima Picardorum natio" (Château de Montreuil) lui offrant son traditionnel mercenariat, ce qui ne peut surprendre que les ignorants de l'histoire...

Et si c'était la revanche des solidarités séculaires, déjà largement réalisée sur le plan économique, faut-il vraiment se sentir esseulé comme le norpadecalé?

Il est vrai qu'empêtré dans les satrapies préfectorales, étroitement surveillé par le Big Brother parisien, tardant, sauf à Bailleul et à Wervicq-Sud à apprendre la richissime langue du voisin, qui fut un jour la sienne, indispensable à l'inéluctable coalescence transfrontalière, le norpadecalé, a encore bien du chemin à faire avant de devenir ce qu'il est, les Pays-Bas français, au cœur même de la "banane bleue"...

Quant à la Flandre outre-ligne, qu'elle sache profiter de la liberté fédérale pour devenir exemplaire à tous égards, qu'elle

prenne, avec des Pays-Bas enfin purgés de leur trop célèbre Droogstoppelgeest et dotés de clairvoyance historique, une part active dans nos retrouvailles, qu'elle ne baisse pas sa garde face au mythe erroné mais vivace des "frontières naturelles".

Nederland en Vlaanderen let op je zaak!

Ce numéro spécial propose à la réflexion les données de ce grand "jeu de cartes"... C'est qu'il faut être acteur et non spectateur de son propre destin.

V. Texlân



Dans nos numéros précédents, nous signalions déjà le projet de fusion de huit régions autour du Bassin parisien, réalisé depuis. La 'trahison' du Picard Charles Baur provoque l'ire de Bruno Bonduelle, la panique de Nord-Eclair, et des réactions savoureuses et de bon sens.

Le hasard -ou la Providence- a immiscé un Nordiste de coeur à l'endroit le plus sensible du lourd appareil du bassin parisien nouvelle manière. Jean-Claude Arousseau est le nouveau préfet de l'Ile-de-France. Il n'a rien oublié des sept années passées à la tête de la région Nord/Pas-de-Calais. Et depuis dix mois, il est chargé de mettre au point le contrat de plan qui liera les huit régions du grand bassin parisien.

"Nous étudions la manière d'utiliser intelligemment le milliard de francs qui va être débloqué...". Il précise d'ailleurs que cet investissement servira à des infrastructures hors Ile-de-France et destinées à rétablir ses liens avec les régions. "Un milliard, au fond, ce n'est pas grand-chose. Il s'agit surtout de réduire les tensions entre les blocs, de faire de la microchirurgie, de retirer les coutures entre les régions..."

J.-C. Arousseau aux Nordistes : "L'occasion de rebondir..."

"Je conseillerais au Nord-/Pas-de-Calais de s'appliquer à retirer celles qui font

frontières autour de lui. Quand j'étais préfet de région là-bas, nous avons beaucoup travaillé à ce qu'on avait appelé le "chantier Grand-Nord" qui devait unir dans un effort commun le Nord/Pas-de-Calais, la Haute-Normandie, la Picardie et Champagne-Ardenne. Qu'est devenu ce projet ? S'il n'est plus possible, aujourd'hui, de le concevoir de la même manière, il reste pourtant intéressant.

"Il ne faut pas baisser les bras. Au contraire: la position limitrophe du Nord reste une grande force. Dans sa philosophie, la charte du bassin parisien tend une perche aux autres régions pour rebondir. Il faut se montrer fair-play envers l'initiative qu'elle représente, voire travailler à son tour à un contrat de plan interrégional que l'Etat, j'en suis sûr, serait disposé à aider". B.D.

AMENAGEMENT

Le grand bassin parisien pousse derrière notre porte

De notre envoyé spécial, Bernard DESMETTRE

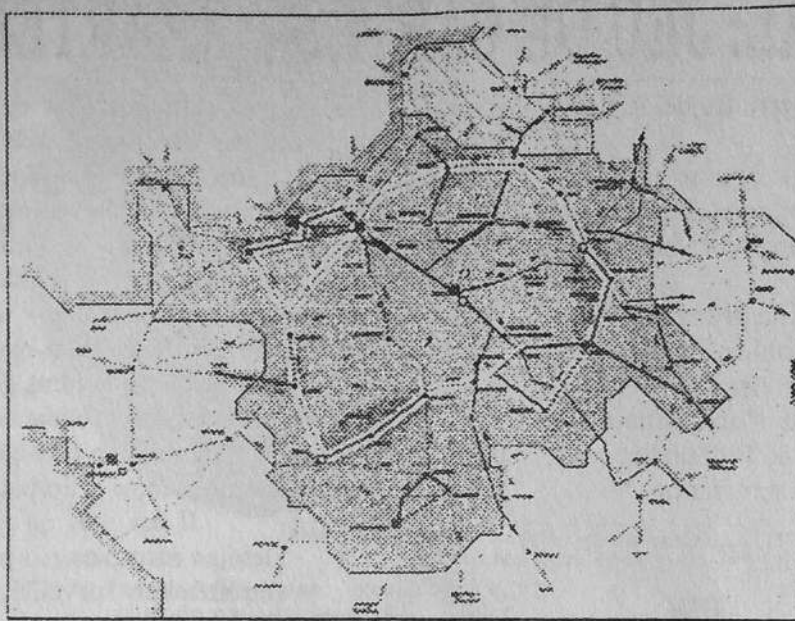
Trop tard ! Le piège s'est refermé: le Nord/Pas-de-Calais n'est plus qu'une bande de terre coincée entre la frontière belge et ce qu'on appellera désormais le "grand bassin parisien". L'Ile-de-France a signé, mardi, une charte qui la lie avec sept régions avoisinantes (1). Au nom de la décentralisation. Mais sur carte, ça se traduit par une sorte de concentré de France, qui va de Charleville-Mézières à

Cherbourg en passant par Saint-Quentin, Amiens et Le Havre, de Troyes à Tours en descendant par Auxerre et Châteauroux. Et qui regroupe 40 % de la population nationale...

Le but comme le dit le Picard Charles Baur, président de la conférence permanente qui a mis cette charte au point, est d'abord de "rompre avec la concentration des hommes et des activités autour de la capitale". Charles Pasqua qui pousse derrière de tout le poids de l'Etat, appelle ça, de la part de l'Ile-de-France, "passer de l'ère d'influence à l'ère de solidarité". On pourrait aussi bien écrire "aire"...

Malgré le ministre de l'Intérieur qui souhaite "que cette coopération s'insère dans l'ensemble de la reconquête du territoire national", c'est vrai que cette volonté de solidarité reste pour l'instant circonscrite de façon bien inquiétante.

Le montage même de cette recombinaison complètement inédite peut laisser perplexe le "scénario des huit" écrit avec la coopération des préfets et de la DATAR, s'appuiera



en effet sur un financement d'un milliard de francs assuré pour un tiers par... l'Ile-de-France elle-même ! Un autre tiers viendra de l'Etat. Le reste sera fourni à parts égales par les sept autres régions.

Michel Giraud, président de la région parisienne (quand il n'est pas ministre du Travail), explique cette largesse en rappelant qu'il y a un peu plus d'un an, son conseil avait repoussé le schéma directeur d'aménagement régional proposé à l'époque parce qu'il ne s'inscrivait pas dans une stratégie de bassin parisien: "Une grande région métropolitaine se doit de viser des espaces larges permettant à toutes les synergies de se développer" Et de nommer ça une "solidarité dynamique"...

Le "contrat interrégional" qui doit bientôt concrétiser la charte, prévoit d'intégrer un "réseau urbain maillé" dans une "trame verte préservée". Comme dit Pasqua, il faut désormais éviter de concentrer l'emploi d'un côté et le logement de l'autre. Cela se manifestera surtout par une nouvelle mise en réseau de l'enseignement supérieur et de la recherche, une nouvelle gestion de l'eau et des déchets et, enfin, un rééquilibrage des axes de communication (carte ci-dessous).

Lille hors-jeu?

Ainsi, à terme, la circulation dans le grand bassin devrait d'abord être transversale, assurée notamment par la

"rocade des métropoles", un anneau reliant Amiens, Caen, Tours, Orléans, Troyes et Reims (en tout cas, rien vers le nord de la France, si ce n'est le projet d'un T.G.V. Amiens-Calais qui mettrait Lille définitivement hors-jeu).

Pour Charles Baur, ce schéma interrégional doit conduire à "un développement équilibré et harmonieux qui illustrera les mérites de la décentralisation" et surtout "évitera les dangers de la "banlieurisation"" par de nouvelles relations entre le rural et l'urbain". "Dans un premier temps, Paris a perdu un quart de sa population au bénéfice de l'Île-de-France. C'est au tour de cette dernière de faire profiter de son potentiel humain si mal réparti

ceux qui ont la chance d'avoir de l'espace..."

Bref, le Picard ne craint pas d'être phagocyté par le monstre auquel il vient de tendre la main après avoir attendu vainement, dit-il, les effets de ses contacts passés avec la région Nord/Pas-de-Calais. Il croit cependant que cela ne remet pas en cause "l'indispensable coopération de nos deux régions".

Acculé, coincé, le Nord-/Pas-de-Calais peut-il faire autrement ?

(1) Dès le 20 janvier, dernier "La Voix du Nord" avait appelé l'attention sur la mise en chantier de cette association de régions: Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Pays-de-Loire, Picardie.

(Source VDN 08.04.94)

Coup de colère

Bruno Bonduelle houspille Charles Baur

(VdN 24.04.94)

Président du comité Grand Lille et de l'agence pour la promotion de la métropole lilloise, Bruno Bonduelle ne comprend pas que Charles Baur, président de la région Picardie, ait pu être l'instigateur de la "charte du bassin parisien" signée par sept présidents de Région (La Voix du Nord du 8 avril). Et lui envoie une lettre ouverte dont voici les principaux extraits:

"Vous venez de prêter serment à Paris, votre suzerain. Permettez à un voisin d'exprimer en toute amitié sa désapprobation à l'instigateur de cette reddition. N'est-ce pas vous qui avez imaginé dès 1990, "cette coopération interrégionale pour un développement équilibré du grand bassin parisien"?"

Comment ne pas voir qu'en 2015, il n'y aura plus d'interrégionalité parce que ces sept régions

auront disparu pour laisser la place au milieu de la France à un énorme ventre mou, une région parisienne concentrant le tiers des Français et la moitié des richesses du pays sur un quart du territoire national?

(...) Que diriez-vous d'un médecin qu'un obèse vient consulter et qui, au lieu de prescrire une cure d'amaigrissement drastique, conseillerait d'acheter un

costume plus ample et de faire un trou supplémentaire à sa ceinture?

(...) Comment ne pas voir, dans ce schéma, Amiens, Reims, Orléans, Chartres et Rouen comme autant de métastases du cancer parisien?

Comment ne pas voir que, pas plus Lille que Metz, Nancy ou

Besançon, Clermont-Ferrand, Limoges ou Poitiers ne résisteront au déferlement de la vague parisienne, que toutes les digues dérisoires de la décentralisation et des délocalisations seront emportées comme châteaux de sable.

(...) Voilà en tous cas, avec ce grand bassin parisien qui arrive aux portes d'Arras, le Nord-Pas-de-Calais réduit au rôle du Finistère. Sera-t-il contraint, un jour, afin de ne pas disparaître, de demander son rattachement à la Belgique?

(...) Pourquoi ne pas

réfléchir ensemble à une grande région Nord-Picardie qui regrouperait le Nord-Pas-de-Calais, la Somme et le nord de l'Aisne? Ne pensez-vous pas que les Picards partagent avec les gens du Nord les mêmes valcurs? N'ont-ils pas envie d'appartenir à une vraie région plutôt qu'être de nulle part? (...)"



La France redécoupée en dix régions par Bruno Bonduelle.

La région devra-t-elle réclamer son rattachement à la Belgique?

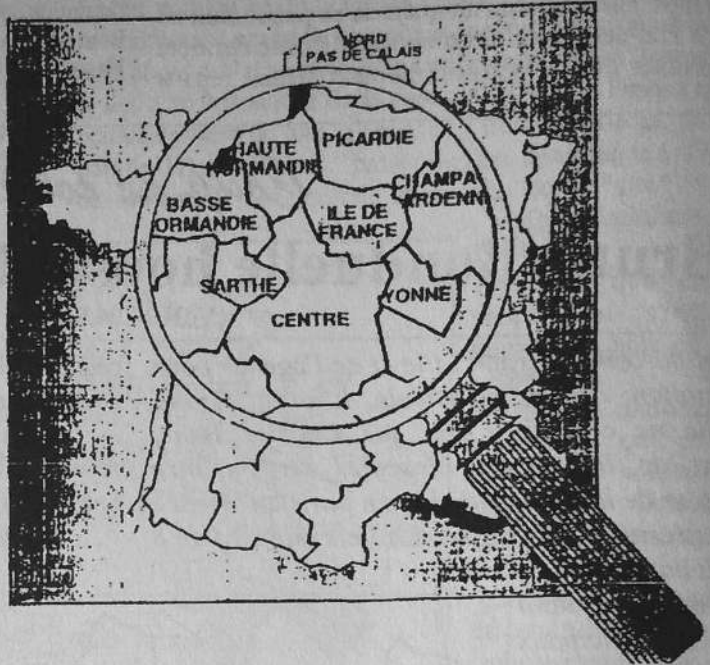
Une Charte du Grand Paris englobe huit régions et un tiers du pays. Elle ignore superbement le Nord/Pas-de-Calais et le reste de la France

Nord-Eclair Dimanche 17 et lundi 18 avril 1994.

Au secours, Paris nous écrase!

Mais jusqu'où grossira le Bassin Parisien? Alors qu'on ne cesse d'affirmer la nécessité de rééquilibrer le territoire, une Charte du Grand Paris vient d'être signée: elle englobe huit régions et ignore le reste de la France, dont le Nord-Pas-de-Calais et sa dimension européenne. "Comme au temps des Valois", tempêtait récemment Pierre Mauroy en rappelant que, "tout de même, il y avait eu, depuis, la République!"

Huit présidents de région ont posé leur paraphe au bas du document, à côté de celui de Charles Pasqua, le ministre chargé de l'aménagement du territoire. Le géographe Pierre Bruyelle, que l'ancien préfet de région, M. Aurousseau, avait chargé du "Chantier Grand Nord" (apparemment oublié depuis) se déclare choqué par cette carte et en conclut que l'avenir du Nord se jouera au Nord... La région devra-t-elle demander son rattachement à la Belgique?



L'article ci-dessus a inspiré à un de nos amis la savoureuse réponse suivante. Beaucoup n'auront aucune peine à reconnaître ce remarquable professeur de néerlandais et inimitable conférencier!

Notre article choc sur le bassin parisien dans lequel nous risquons de nous noyer prouve une chose c'est que nous devons de toute urgence faire preuve d'imagination. Vous ne craignez pas d'évoquer comme solution à ce péril un rattachement à la Belgique qui pour toutes sortes de raisons ne ferait que déplacer le problème. Ne sommes-nous pas assez grands pour nous occuper nous-mêmes de nos affaires? Partant du principe que nous n'avons rien à attendre de bon de Paris, dix siècles d'histoire dont trois d'annexion sont là pour démontrer qu'il n'y a aucune raison pour que cela aille mieux dans le futur, faute d'aménagement du territoire, si on essayait le déménagement du territoire? **L'INDEPENDANCE!** La France, patrie des droits de l'homme, mère de l'autodétermination, ne peut nous refuser ce droit naturel - Indépendance dans le cadre européen bien sûr - . Nous sommes quatre millions. C'est la population de la Norvège. Plus que l'Irlande, un peu moins que le Danemark, à peine moins que la Finlande. sans parler des nouveaux états baltes, qui eux aussi ont une ambassade à Paris...

Il suffit de regarder une carte de l'Europe qui compte, c'est-à-dire la fameuse banane bleue. Nous sommes **INCONTOURNABLES...** On nous chouchoutera. Bruxelles, Londres et Paris nous découvriront. Eh oui! Nous sommes là! On ne va tout de même pas creuser un deuxième tunnel entre Dieppe et Brighton pour nous éviter, le TGV Paris-Amsterdam ne va pas passer par Thionville? Non, le carrefour de l'Europe, c'est nous, et c'est nous qui ferons marcher les feux rouges.

- Un nouveau pays doit se donner un nom - les Pays-Bas du Sud - l'idée est d'Alain Lottin qui la publia dans **NORD PLEIN CADRE**, très officielle plaquette du Conseil Régional. Adieu le Nord, vive le Sud! Historien, ancien Président de Lille III et actuel président de l'Université d'Artois, Alain Lottin est le bon sens même.

- Un nouveau pays doit s'organiser. Pour nous éviter les onéreuses et carnavalesques élections présidentielles, en bonne tradition nordique nous serons une monarchie, constitutionnelle s'entend. Comme nous n'avons pas de préjugés capétiens et machos, nous n'aurons pas de loi salique. Nous aurons une reine. Qui? Le Gotha européen ne manquera pas de nous proposer telle ou telle princesse mais nous choisirons Astrid, la fille de notre bon voisin et Ami le roi Albert II. Elle renonce à ses droits sur la Belgique et vient s'asseoir sur notre trône. A cela bien des raisons et des avantages. Elle est charmante et sage, mariée à un Habsbourg, dynastie bien flamande depuis Charles Quint, né à Gand.

Charles Quint qui a des rues à son nom à Hesdin, Lille, Cambrai, Tourcoing, etc. Bien de chez nous. Le couple royal a un héritier? Il sera fait Comte de Flandre, Comte d'Artois ou Duc de Cambrai, un de ces titres glorieux illustrés dès le Moyen Age. A notre reine il faut un toit. L'ex-Préfecture rebaptisée Palais Royal, métro Palais Royal, fera l'affaire, on la nettoie de ses emblèmes napoléoniens pour les remplacer par des symboles bien de chez nous, un beau lion, une Toison d'or (c'est à Lille que fut tenu le premier chapitre de cet ordre prestigieux en 1431). Il faut à la monarchie un minimum de décorum: Relève de la Garde. Une belle petite parade sur le boulevard de la liberté (enfin retrouvée) entre la Citadelle et la Place Royale. C'est excellent pour le tourisme. Les Américains et les Japonais viendront par charters entiers à Lesquin, étape obligée de leur tour d'Europe en quinze jours. En banlieue, la Reine aura une résidence loin de l'animation de notre capitale - à Bondues ou à Marcq - Au Touquet rebaptisé Lille-Plage, Sa Majesté aura une belle villa d'été - cela devrait flatter Léonce Desprez. La Monarchie: rien que des avantages et nous aurons des visiteurs de marque qui s'intéresseront à nos crèches, à nos industries, à toutes nos réalisations. Nous serons un carrefour où l'on s'arrêtera! Du boulot pour Zitronne.

- Il nous faut, démocrates que nous sommes, un parlement. Peu importe le mode de désignation, proportionnel ou uninominal, une bonne quarantaine de députés comme maintenant cela suffit. Economie! Nos politiciens nous les aurons sous la main, le plus lointain viendra de Berck ou de Fourmies. Ceux de la région lilloise voyageront en TCC. Comme nous ne revendiquons aucun atoll du Pacifique ni aucune île des Antilles, les séminaires et les universités d'été se passeront au Val Joly ou à Grand-Fort-Philippe (encore un souvenir des Habsbourgs ces forts). Ici comme ailleurs il nous faudra un Premier Ministre. Les candidats ne manquent pas. C'est la démocratie. Mais lui aussi ne sera jamais bien loin. Gare aux dockers de Dunkerque, aux pêcheurs de Boulogne, aux betteraviers artésiens, aux ouvriers du textile à Roubaix. (Eh bien oui, il y a du textile à Roubaix! si ça marche à Courtrai, pourquoi pas à Roubaix?). Notre gouvernement est prié de s'occuper de nos problèmes et de défendre nos intérêts à Bruxelles (une

heure de voiture de Lille). Les Ministères sont logés essentiellement à Euralille. Il a bien fallu trouver une solution pour occuper tous ces mètres carrés qui attendaient un locataire. Quoique nous on est pour la décentralisation. Le Ministère de la mer est à Calais, c'est à mi-chemin entre Dunkerque et Boulogne, c'est logique. La Justice avec la faculté de Droit et la Cour suprême est à Douai, depuis que le Ministère de l'Agriculture est entre Arras et Saint-Pol-su-Ternoise, le mobilier urbain de Lille est épargné. Bref on a aménagé.

O.M.-Valenciennes?, Tapie?, le Front National?, Vaux-en-Velin?, la maffia dans le Var?

Oh! vous savez, nous ici on est plus près de la frontière polonaise que de Toulon. Tout ça ce sont des affaires qui nous sont étrangères. Alors Nice, Jacques Médecin... Ah bon, M. Chirac a été élu... Maire de Paris. C'est bien. Et votre Président c'est fini maintenant? Ah bon! Ah oui, c'est vrai, notre reine lui avait envoyé un message de félicitations. Si on a des problèmes? Ah oui, bien sûr, qui n'en a pas? mais enfin ce sont les nôtres. Maintenant on sait combien on paie d'impôts, où ça va, combien rapporte la TVA. Mais si! on publie des statistiques régionales. Pas vous? Bon d'accord, on n'a pas de porte-avions nucléaire ni de redoutables sous-marins. Ah bon, Dechavanne ne fait plus d'émissions sur les Belges? C'est sur nous maintenant! tiens! Ah des histoires de Ch'ti?! Tant que vous n'avez que ça à exporter on



KEIZER KAREL

n'a rien à craindre. Ah! aussi des histoires bordelaises? et bretonnes? et auvergnates? Mais ils ne sont plus en France? Ah il ne reste que le Bassin Parisien! Comme le monde change! Eh bien écoutez: barbotez dans votre bassin! Allez à un de ces jours. Au revoir - Oui? Quoi, qu'est-ce que vous dites? Le TGV Paris-Amiens-Calais? Saccager nos paysages d'Artois! Non mais ça ne va pas? Tous les TGV s'arrêtent à Lille-Europe. Deux minutes d'arrêt! Bienvenue dans la Capitale des Pays-Bas du Sud.

Cher SUD-ECLAIR, si vous publiez ce projet de déménagement du territoire, veuillez le faire suivre de mes seules initiales. Il n'est pas certain que Place Beauvau à Paris on prenne ça pour une simple plaisanterie. D'ailleurs est-ce vraiment une plaisanterie...?

G.D.V.

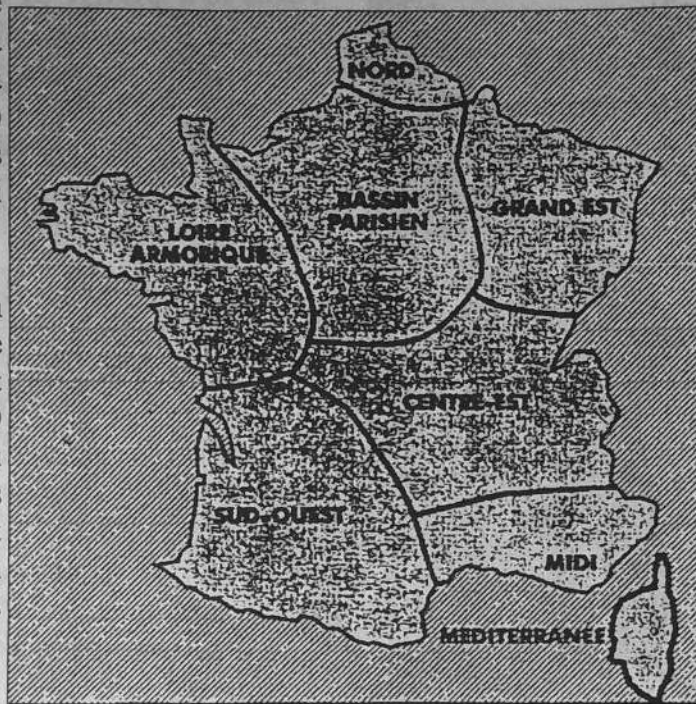
Comment grandir au Nord de Paris? Si vous avez des idées sur la question, n'hésitez pas à nous les communiquer!

La croissance incontrôlée de la région parisienne, c'est déjà une vieille histoire. En 1947, Jean-François Gravier publiait en effet un ouvrage auquel on fait encore souvent référence aujourd'hui: "Paris et le désert français". Près d'un

demi-pièce plus tard, le développement de la capitale (ou plutôt de la région-capitale) continue de faire des vagues... Des vagues qui viennent jusqu'à nous!

"Scénario des huit"

"Alerte, le Bassin parisien avance à pas de géant!"... Au tout début de l'année (le 20 janvier), La Voix du Nord a révélé les grandes lignes du projet de "grand Bassin parisien" groupant les efforts de huit régions: Bourgogne, Centre, Champagne-Ardennes,



Ile-de-France, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Pays de Loire, Picardie... Ces régions (dont le coordinateur est Charles Baur, le président de Picardie!) ont mis au point "le scénario des 8" qui a débouché sur une charte commune et sur un premier engagement financier: 1 milliard de francs...

Vu la taille de l'espace concerné, cette somme n'est pas colossale. Mais c'est un premier pas qui compte. De Caen à Reims, du Havre à Dijon et d'Amiens à Tours, on dispose désormais d'un outil commun. Jusqu'où iront les signataires de la charte en matière de transports, d'enseignement, d'environnement, d'économie?...

Il est trop tôt pour le dire. Mais quand Charles Baur évoque un grand bassin "disposant dans

l'espace européen d'un poids économique et démographique majeur, avec un appareil industriel et tertiaire performant", il avoue que ses ambitions sont importantes.

Comment la délégation à l'Aménagement du Territoire et donc l'Etat voient-ils le développement d'"opération structurantes et interrégionales" dans ce vaste ensemble où vit 40 % de la population nationale et où l'on trouve 46 % de la valeur ajoutée industrielle et 60 % des surfaces céréalières?

La DATAR vient de confirmer que les initiatives du président Baur sont fort bien accueillies. Dans un projet de "schéma national de développement du territoire", les spécialistes esquissent en effet sept espaces interrégionaux d'aménagement qui confirment le développement du bassin parisien... et la relégation du Nord Pas-de-Calais au sommet de l'hexagone

(carte ci-dessus).

Ce schéma n'est pas figé. Il n'est pas encore adopté. Raison de plus pour en mesurer avec attention les avantages et les inconvénients!...

Saurons-nous grandir ?

La décongestion de la capitale passe-t-elle forcément par la création d'un très grand Bassin parisien? La région du Nord, réduite à deux départements et confinée tout en haut de la France, peut-elle croire à un développement européen? Quels peuvent être nos liens avec la Picardie ou d'autres régions voisines? Saurons-nous grandir entre Paris, Londres et Bruxelles?...

N'hésitez pas à nous communiquer vos impressions et réflexions en écrivant à "Le Nord et la France" Service Région, La Voix du Nord, place du Général-de-Gaulle, 59023 Lille-cédex.

Cet appel à prise de position n'est pas resté sans écho, témoin les envois de nos amis François Herry et Alain Walenne. Chacun dans son style propre, ils ont jeté sur le débat un regard intelligent et critique qui tout en le relativisant en cerne mieux encore les enjeux véritables...

François HERRY
13, rue Gambetta
59240 DUNKERQUE

Dunkerque, le 17 Mai 1994

Monsieur le Directeur de la
Voix du Nord Service Région
Monsieur le Directeur,

En vous félicitant pour votre sens démocratique, je répons à la question que vous posez à vos lecteurs dans le numéro de de jour: " Que pensez-vous de cette carte de France ? "

L'objectif caché d'une prétendue politique régionaliste

En guise de justification du projet de réduction à huit du nombre de nos régions, l'on avance une raison d'ordre économique: le poids économique de nos régions, dans le concert européen, est fonction de leur importance démographique et spatiale, et dès lors, est-il nécessaire de créer de "grandes régions", afin d'en accroître la compétitivité économique.

Mais, posons-nous la question du bien-fondé de ce principe théorique. Un coup d'oeil sur la concordance, au plan européen, entre la taille des régions et leur niveau de prospérité économique nous montre qu'il s'agit là d'une pure vue de l'esprit. Considérons, en effet, ce qui se passe en Suisse, en Belgique, aux Pays-Bas, au Luxembourg, en Allemagne et en Italie, et nous constatons que la dimension d'une région n'est aucunement un critère d'efficacité. Ainsi, en Allemagne, par exemple, l'une des régions les plus prospères, sinon même la plus prospère, est le "Land" de Hambourg, soit le plus petit des "lander" allemands. Quoique moins étendue dans sa totalité que la plupart des régions françaises projetées, la Suisse est, de plus, divisée en minuscules cantons autonomes, ce qui ne l'empêche pas d'être l'une des nations les plus riches du monde. Et nous pourrions multiplier de tels exemples.

En vérité, dans notre monde moderne, ouvert à tous les échanges, l'activité économique n'est point déterminée par ces frontières artificielles que sont celles des régions; désormais l'économie n'a plus de frontières et transcende tous les espaces, de quelque nature qu'ils soient. Il est donc vain de vouloir fonder une politique régionaliste sur ces faux critères économiques. Si cela était, il serait urgent de créer en France une seule région à la dimension de tout le pays, autrement dit de supprimer toutes les régions.

La véritable justification de division d'un pays en régions est d'ordre culturel, historique et humain, et donc démocratique. Nos véritables régions ont été créées par l'histoire, et leur sauvegarde est

commandée par le respect de l'identité culturelle de leurs populations; surtout dans un pays comme la France, où les différentes provinces furent pour la plupart agglomérées au domaine primitif des Capétiens par voie de conquête.

Soyons donc lucides et réalistes; la réforme proposée se situe dans le droit fil d'une politique millénaire d'assujettissement de nos provinces au pouvoir central de la métropole.

La meilleure façon de tordre le cou à une authentique politique régionaliste est de faire disparaître nos provinces historiques, toujours dotées d'une identité propre, en les amalgamant dans de plus vastes ensembles sans noms dépourvus de toute référence à l'Histoire; il s'agit de les transformer en espaces administratifs quelconques, d'autant plus aisément gouvernables et assujettissables qu'elles auront ainsi perdu leur personnalité, leur âme, et donc leur force.

Les noms donnés aux huit régions envisagées montrent éloquentement que les Jacobins qui nous dirigent se moquent bien de leur avenir économique. Il est évident qu'au regard des pays étrangers, ces

espaces innommés n'auront d'autre réalité que d'être de vagues "points cardinaux"; à l'exception, bien entendu, d'une région dominatrice, suprême expression d'une France impérialiste: le Bassin parisien, et curieusement aussi de cette Loire devenue armorique, substituée à la région Ouest. Au sujet de cette "Loire Armorique" il faut tout de même rappeler que les Armoriques historiques comprenaient l'ensemble des peuples maritimes de la Gaule romaine depuis la Loire jusqu'à l'embouchure de l'Escaut. C'était le "Tractus Armoricus et Nervicanus" dont nous, les Flamands, nous faisons partie, et qui s'étendait de la Seine à l'Escaut, c o m p r e n a n t



essentiellement l'Artois, la Flandre et le Brabant.

Chacun a observé dans ce découpage complètement extravagant, issu d'une imagination morbide, que nous, les habitants du point cardinal du "Nord", nous restons entre nous, bien coincés à la pointe septentrionale de l'Hexagone cardinalisé; la nouvelle carte illustre parfaitement une poussée verticale de bas en haut, qui tend à nous expulser du giron hexagonal. Il nous restera la ressource de nous réunir à nos anciens compatriotes belges, pour redevenir ce qu'autrefois notre grand poète, Michel de Swaen, a appelé: "De bloem van Europa, de pronk van alle landen" (La fleur de l'Europe, le joyau de tous les pays).

Monsieur le Rédacteur en Chef,

La Voix du Nord, ainsi que des lecteurs et des "responsables régionaux" se sont émus, indignés ou scandalisés de ce que, dans "la France en 7 régions", nous soyons la plus petite de celles-ci, isolée dans un coin.

Qu'auraient-ils donc voulu? Que nous soyons englobés dans cette monstrueuse banlieue parisienne? Je suppose que non, du moins je l'espère. Alors, il n'y a pas à s'émouvoir des contraintes de la géographie, qui sont aussi des chances. Si notre région avait été plus proche de Paris, nous n'aurions pas eu le choix, et nous aurions été dévorés par la pieuvre. Nous ne sommes "petits" et "isolés" que pour ceux dont le vue basse s'arrête aux frontières hexagonales. Celles-ci sont artificielles, on n'arrête pas de le dire. Même les

bureaux de douane ont disparu depuis un an et demi: faudra-t-il attendre 10 ou 20 ans pour que certains de nos compatriotes s'en aperçoivent?

Si nous sommes le "Nord" pour Paris, nous sommes surtout les PAYS-BAS FRANÇAIS par la géographie et par une histoire millénaire; nous sommes "petits" sur une carte de M. PASQUA, nous sommes grands sur une carte de MERCATOR ou sur une photo de satellite. Tout est dans le regard; les perdants disent "au secours, Paris nous lâche", les gagnants disent "notre avenir est dans les grands Pays-Bas, de la Somme à la Frise. Arrêtons de nous lamenter, les yeux fixés sur Paris, le monde est à nous!"

Je vous prie d'agréer mes meilleures salutations,

Alain Walenne

LES FRONTIÈRES ET L'EMPLOI

par Paul FROISSART

VDN 6/7 juin 94

Les frontières n'existent plus, les bureaux de douane ferment, le Nord et la Flandre belge se touchent... et pourtant! Pourtant c'est toute une affaire pour une entreprise française de s'implanter en Belgique et vice versa. Dans les mentalités, la frontière est toujours là, et sans doute pour longtemps. Cependant ils sont de plus en plus nombreux à réussir à la franchir, ou à la faire franchir par leurs salariés. Comment font-ils?

Il est vrai que les domaines à problèmes ne manquent pas pour l'entrepreneur belge qui veut embaucher du personnel français comme pour le Français qui souhaite faire travailler des ressortissants belges. Cela fit autant de chapitres abordés par les participants à la table ronde organisée par le NCMV de Courtrai (l'équivalent de notre CGPME, au niveau régional) et le World Trade Center de Lille dans les locaux de ce dernier.

Le thème de la table ronde était "L'employeur transfrontalier" et les sujets abordés: la qualification et la formation, la sélection et le recrutement, la gestion des obligations sociales et enfin l'emploi, la recherche et la gestion des demandes d'emplois. Comme à chacune des réunions de ce genre organisée par le World Trade Center, les participants se répartissent à peu près pour moitié de Français et pour moitié de Belges, une quarantaine au total.

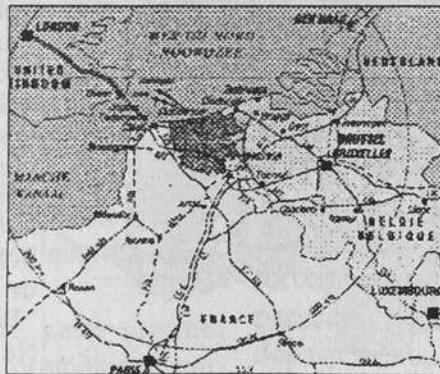
Cela rentre parfaitement, souligne Patrick Van den Schrieck, son président, dans le cadre des missions du World Trade Center de Lille: faire se rencontrer des chefs d'entreprise qui veulent développer leurs affaires à l'international. Favoriser des contacts entre responsables qui veulent faire des affaires dans les deux sens: import, export, implantations, joint venture ou simplement embaucher de l'autre côté de la frontière.

Simplement... c'est peut-être vite dit! Le Français connaît-il les obligations sociales en vigueur en Belgique? Non, bien sûr. Le Belge, non plus d'ailleurs, car il fait appel pour gérer cela à des sociétés de service spécialisées dans le social. Ce sont des entreprises de recrutement mais qui ne s'y cantonnent pas comme en France. Elles s'occupent des salaires, des contrats d'embauche, des licenciements, du chômage technique ou partiel. Tant et si bien

que lorsqu'un Flamand belge veut embaucher des Français, il ne veut pas entendre parler de la législation sociale française. Il veut qu'une société s'en occupe comme en Belgique. Le seul problème est que ces sociétés n'existent pas en France et que les sociétés belges du genre ne connaissent pas (pas encore) la législation française.

Sera-t-on étonné, dans ces conditions que le public belge à la réunion du World Trade Center était surtout composé de sociétés de recrutement et sélection? Sans doute aura-t-on assisté sans le savoir à la naissance d'une joint venture entre une entreprise française spécialisée dans le social français et son homologue belge.

Pour le moins, cette réunion aura-t-elle été



l'occasion de recherche en commune des moyens les plus pratiques à utiliser pour résoudre ce problème. Car ce type de réunions se veut essentiellement concret et pragmatique: comment s'apporter l'un à l'autre des services nouveaux existant, jusque là, dans un seul des deux pays. Sait-on, par exemple, qu'en Belgique on peut faire immatriculer son entreprise le matin et commencer son embauche le soir tant les formalités de création d'entreprise sont aisées et bien gérées? Voilà quelque chose qu'il faudrait importer en France!

Marché transparent?

Français et Flamands voudraient aussi arriver à un marché de l'emploi réciproque et transparent mais c'est vraiment difficile! Il faut faire pression sur les gouvernements respectifs pour obtenir des réformes.

Mais on y arrive! Ainsi, il n'y a pas si longtemps, une lettre mettait six jours pour aller de Lille à Courtrai, il fallait en effet

qu'elle passe par Paris et Bruxelles avant de parvenir à son destinataire, pourtant à quelques kilomètres. Le problème a été décelé, analysé et une solution a été proposée. Elle a été acceptée et maintenant la lettre va directement de Lille à Courtrai en trois jours. La prochaine étape est d'obtenir que la tarification des télécommunications tienne compte de la distance et non du fait qu'il y a franchissement d'une frontière...

"En matière d'emploi, de législation sociale, on manque d'interlocuteur tant en France qu'en Belgique", déclare Stefaan Matton, régional sekretaris de NCMV, "ni sur les fonctions, ni sur la manière de gérer le personnel. Il nous faut réunir les know how français sur la sélection et la qualification et belge sur les secteurs juridique et administratif".

En matière de qualification, par exemple, quel entrepreneur français connaît-il la signification des niveaux A1, A2 ou A3? D'ailleurs, la connaissance réciproque doit commencer dès la formation. Voilà pourquoi les Flamands ont mis sur pied avec Norcomex et le WTC des échanges; des étudiants français vont ainsi faire des études de marché dans des entreprises françaises pour le compte d'entreprises belges dans lesquelles ils auront passé trois semaines de découverte.

Dans le domaine de l'apprentissage également, des partages d'expérience peuvent se révéler fructueux. Alors qu'en France l'apprenti passe un contrat de salarié, en Belgique, il reste élève en formation qui passe quatre jours par semaine dans l'entreprise et un jour en cours. Un "secrétaire d'apprentissage" est responsable du suivi du stage et sert d'intermédiaire entre l'élève et l'employeur. C'est une formule qui répond à un besoin dans les deux pays.

Autre problème: la reconnaissance des diplômes ou de la formation. Alors qu'en France de nombreuses professions ne nécessitent pas de formation particulière, en Belgique, on ne peut s'installer coiffeur, esthéticienne, boulanger, teinturier, menuisier ou garagiste sans avoir une autorisation liée à une formation adéquate.

Bref, la liste des sujets de réflexion sur l'emploi transfrontalier est loin d'être épuisée tant et si bien qu'une nouvelle réunion sur le sujet aura lieu à Courtrai, le 6 juillet.

Pierre-Henri Paillet, délégué général de la DATAR, soucieux de rassurer les norpadeçalésiens, déclare bien haut que "Le Nord-Pas-de-Calais n'est pas une région croupion" et ajoute que "c'est un espace essentiel pour accrocher la France à la banane bleue, c'est-à-dire à cette zone fertile qui va de Milan à Londres".

La fin du feuillet "grand bassin parisien" est provisoirement atteinte, le Conseil des ministres ayant adopté le texte sur la loi d'aménagement du territoire, le gouvernement reportant toutefois



essentiels après 1995, Balladur n'osant pas pour l'instant engager la réforme de fond de la fiscalité locale indispensable pour donner un contenu réel à la réforme.

Emu par les réactions, le gouvernement prétend que les grands ensembles régionaux, dont du reste "les limites géographique pourront varier en fonction des sujets", n'ont aucune réalité institutionnelle.

Pasqua (ci-contre) se défend catégoriquement de vouloir remettre en cause la décentralisation et supprimer la moindre prérogative locale.

Pendant que l'on s'affaire à un aménagement du territoire dont on ne voit que trop les finalités véritables, Monsieur Toubon, alias Algoed, fait passer un courageux projet sur l'emploi de la langue française, non sans prendre la peine de préciser: "La vigilance à l'égard de la langue française ne nuit en rien à l'usage des langues régionales et va de pair avec l'ouverture aux langues étrangères."

Quel dommage qu'on ne veuille donner à ces beaux principes de respect des langues régionales aucune traduction constitutionnelle et que la France refuse toujours de signer la Charte européenne sur lesdites langues! Mais, Montherlant le remarquait déjà, en France, "c'est quand la réalité n'y est pas qu'il faut mettre le mot".

Pourtant, c'est aller contre l'opinion publique française (cf. sondage IFOP ci-après), contre la volonté du Parlement européen qui a adopté avec une écrasante majorité (sur 325, 318 pour, 1 contre, 6 abstentions) le rapport Killilea en faveur des langues moins répandues et la Résolution sur les minorités linguistiques citée ci-après.

C'est aussi ne pas se rendre compte que déculturer les peuples de France, c'est les préparer aux aliénations linguistiques futures et priver le français lui-même du soutien de peuples enracinés dans leur région et en Europe (voir cartes ci-après).

Assemblée nationale. Toubon: un projet à mi-chemin entre purisme et snobisme"

Le ministre de la Culture et de la Francophonie Jacques Toubon a défendu, hier devant l'Assemblée nationale, le projet de loi sur l'emploi de la langue française en affirmant qu'il était à mi-chemin entre le "purisme" de certains et le "snobisme" de ceux qui succombent au "modèle unique anglo-marchand".

Alors que de nombreux députés abordaient ce débat avec scepticisme, M. Toubon s'est lancé dans un vibrant plaidoyer pour la défense de la langue française, dans le contexte plus large de la promotion de la francophonie.

Il a annoncé le lancement d'un "débat sur un thème fédérateur": "Notre langue, parlons-en", avec la création de "cercles de réflexion" au sein du Haut conseil de la langue française.

Après avoir déchaîné les passions au Sénat le projet promet de faire l'objet d'une discussion animée à l'Assemblée. Un nombre impressionnant de 31 orateurs étaient inscrits pour la discussion générale. Parmi les intervenants figuraient notamment le R.P.R. Pierre Mazeaud et l'U.D.F. Laurent Dominati qui ont décidé de déposer des amendements de suppression.

Ces réticences ont poussé Pierre-André Wiltzer, vice-président de l'Assemblée nationale et président de la section française de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française, à lancer un appel aux députés U.D.F. pour qu'ils soutiennent le projet.

"Créer du français"

M. Toubon a reconnu que "tout le monde est passionné" par la langue française. Rappelant le lien "fondamental" entre la langue et la culture, il a affirmé qu'un "modèle unique anglo-marchand est un train de se

répandre".

"Ce n'est pas parce que le monde est uni qu'il doit être uniforme", a-t-il ajouté. Le ministre de la Culture a également attribué des vertus sociales à son texte, expliquant que "défendre la langue de tous; c'est favoriser l'intégration, car le français, c'est la langue du peuple".

Rejetant la "fatalité", le ministre a affirmé que son texte n'était pas "frileux" mais "offensif, tourné vers le futur". "Je souhaite que nous puissions créer en français, que nous puissions créer du français", a-t-il dit.

Xavier Deniau (R.P.R.), pour la commission des Affaires étrangères, a estimé que ce projet était "un message de soutien aux communautés francophones" mais manquait de "souffle et de cohérence".

Le reproche a été repris par les trois orateurs qui ont ouvert la discussion générale. "La menace est réelle, une réponse énergique s'imposait", a admis Georges Sarre (M.D.C.).

Yves Marchand (U.D.F.) et Jacques Brunhes (P.C.F.) ont partagé la même analyse des causes de la suprématie de l'anglais: "Il se vend bien parce que les U.S.A. sont l'économie dominante", a dit M. Marchand en demandant aux récalcitrants de "voter quand même le texte". Mais M. Brunhes a jugé que le projet était "un alibi pour se donner bonne conscience".

Le rapporteur de la commission des Affaires culturelles, l'U.D.F. Francisque Perrut, pour qui le projet n'est "pas le grand texte que l'on pouvait attendre", lui a cependant apporté son soutien en souhaitant qu'il ait plus d'effets que les divers textes

votés depuis 20 ans.

Mais M. Perrut a regretté que la loi Toubon ne permette pas "une véritable promotion de la langue française" et ne commence pas d'abord par réhabiliter et améliorer son enseignement dans les écoles.



LA PURIFICATION LINGUISTIQUE DANS LE "PAYS DES DROITS DE L'HOMME"

Lorsqu'il s'agit du respect de certains droits immanents à la personne humaine, il y a loin, en France, de la coupe aux lèvres. Je veux parler du droit naturel des minorités ethniques au respect de leurs langues ancestrales par la nation dominante. L'historien Camille Jullian, défenseur de la langue provençale, a ainsi situé le niveau de l'enjeu: "Faire mourir une langue, mais c'est pêcher contre la vie sociale; les dialectes de nos provinces sont sacrés comme toutes les parcelles qui composent le sol de la patrie. Ce sont nos monuments historiques au même titre que nos églises et nos beffrois."

En paroles, certes, la "République des droits de l'homme" s'est toujours gardée de nourrir des desseins "linguicides" à l'endroit de nos langues régionales. L'on a même vu des présidents de la république prêts à monter sur la brèche pour la défense de cette noble cause. Raymond Poincaré, dans une lettre au recteur de l'Université de Strasbourg, faisait montre d'une disposition d'esprit des plus accommodantes: "Que le Flamand se parle dans le Nord, le Breton en Bretagne, le Basque au pied des Pyrénées, le Provençal au pied des Alpes, ce sont là des diversités qui ne menacent en rien l'unité nationale. L'essentiel est que le Français se parle et se comprenne partout".

Quelques mauvais esprits pourraient noircir ce tableau, en disant qu'à l'égard des Alsaciens, tout juste rentrés dans le giron de la mère patrie, il ne pouvait moins faire que de leur verser un peu d'eau bénite de cour. Mais, à l'endroit des Flamands ou des Bretons, nos dirigeants n'étaient pas contraints à tant de déférence. Le ministre de l'instruction publique, Anatole de Monzie, n'était nullement tenu de prendre quelque espèce de précaution oratoire pour exposer le fond de la pensée du régime à l'occasion de l'inauguration officielle d'un bâtiment scolaire en Bretagne. Sans vergogne, il pouvait déclarer: "Dans l'intérêt du français, la langue bretonne doit disparaître." Il s'était retenu d'ajouter d'une façon aussi claire, nette et précise, dans le style du Code criminel: "Et tout

contrevenant aura la tête tranchée". Par chance, sous son ministère, il n'y eut pas de semblable inauguration en Flandre...

Bien plus tard, en 1981, ce fut un réel soulagement, voire même une grande espérance, lorsqu'un futur président de la république tint ces propos: "Le temps est venu d'un statut des langues et des cultures de France qui leur reconnaisse une existence réelle", afin, ajoutait-il, que notre pays "ne soit pas le dernier pays d'Europe à refuser à ses composantes les droits culturels élémentaires reconnus dans les conventions internationales qu'elle a même signées".

Accédé au pouvoir suprême, et pour un long règne, ce candidat n'aurait sans doute pas manqué d'accorder son action avec ses intentions de campagne.

Douze après, non seulement cette promesse est restée lettre morte, mais un refus a été opposé par la France à la ratification de la "Charte européenne des langues régionales ou minoritaires". Et pour mettre un terme à toute nouvelle dérive démagogique sur un point aussi vital pour la pérennité de la république, l'Assemblée nationale, dans sa séance du 7 Mai 1992, adopta un amendement à la constitution, proclamant urbi et orbi: "Le français est la langue de la République". Ce

texte énigmatique n'avait évidemment pas pour objectif d'enfoncer une porte ouverte, mais bien de fermer d'une manière sournoise la voie à quelque velléité de reconnaissance officielle de nos langues régionales.

Puis vint la loi Toubon. Tout en faisant la navette entre Calais et Douvres, le chef de l'Etat, avec une onction ecclésiastique d'avant Vatican II, a jeté de l'eau baptismale sur les aîtres du "Shuttle". Dans le même temps, Toubon menaçait Jephthe des foudres de la loi s'il s'avisait de faire sa cour à Maritche en l'appelant "mon creutche" ou "mon keuntche" et promettait bien du leutche à telle société carnavalesque dunkerquoise qui persisterait à se faire appeler les "Snustreraers".

François Herry, Malo, le 17 Mai 1994



Le célèbre Abbé Grégoire (ici par David d'Angers), à qui son opposition farouche aux langues de France valut d'entrer au Panthéon lors du Bicentenaire de la Révolution!

une écrasante majorité de Français pour nos langues "régionales"

L'attitude séculaire de l'Etat français à l'égard de nos langues n'est en rien le reflet de l'opinion publique qui élit ses dirigeants. C'est la première leçon de cet extraordinaire sondage diffusé par le sénateur Goetschy le 5 avril. Le Français-moyen sondé par l'IFOP fait preuve d'une surprenante ouverture d'esprit, il est proche de nombre de nos thèses en matière linguistique. Et c'est l'appareil d'Etat, ses corps constitués, ses "élites", qui apparaissent dès lors terriblement crispés sur des positions jacobines, sur l'idéologie centraliste et intolérante qu'ils ont secrétée au fil des siècles. Le résultat, ce sont aujourd'hui nos langues, nos cultures en péril, laminées par le rouleau compresseur parisien. Les "princes qui nous gouvernent" seront-ils assez démocrates pour tenir compte de l'opinion du plus grand nombre révélée par cette enquête? Les éternels minoritaires que nous sommes se réjouissent de trouver enfin une majorité qui leur soit favorable. Enbata se devait de publier l'essentiel de ce document. Gageons que les abertzale et leurs amis sauront l'utiliser dans leurs combats présents et à venir.

L'étude a été réalisée pour le haut-comité de référence de la langue et de la culture d'Alsace et de Moselle et le comité français du bureau européen des langues minoritaires. Elle a eu lieu les 31 mars et 1^o avril 1994 sur un échantillon de 1002 personnes, représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes interrogées.

(paru en avril 94 dans la revue basque ENBATA)

La place des langues régionales en France

Question: Vous savez qu'il y a en France des langues régionales telles que le breton, l'alsacien, le provençal, le corse, le basque, etc. A propos de ces langues régionales, êtes-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec chacune des phrases suivantes?

«Les langues régionales font partie de la culture française»



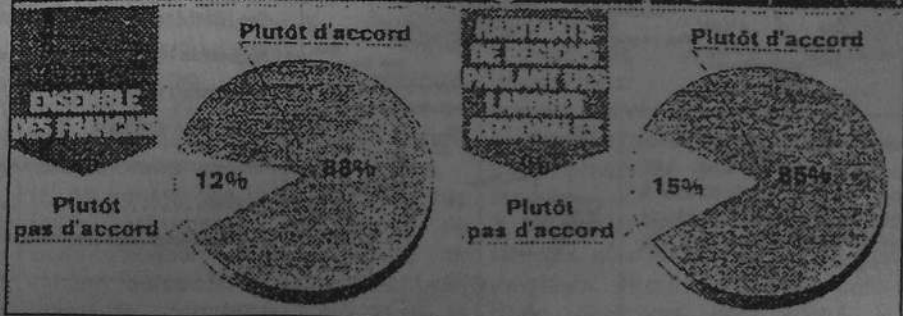
La tranche d'âge des 25-34 est la plus favorable à cette assertion, 97% de "plutôt d'accord" parmi les professions libérales, les employés, pour à 98%, ainsi que les gens de gauche (97%). A l'inverse, les scores des "plutôt pas d'accord" apparaissent plus élevés dans la tranche d'âge des "65 ans et plus" (11%), parmi les artisans et commerçants (13%), ainsi que l'UDF et de Front national (8 et 9%).

«Les langues régionales font partie des langues étrangères»



C'est parmi les 65 ans et plus que l'on trouve les plus nombreux "plutôt d'accord" avec cette opinion (17%) ainsi que parmi les artisans et commerçants (22%). Pas de différence significative entre la droite et la gauche.

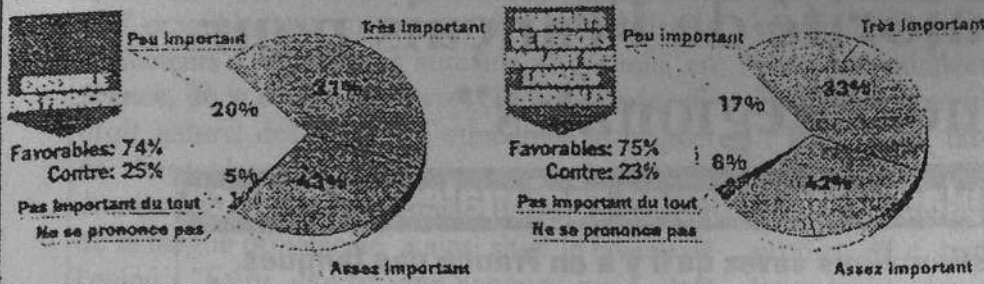
«Les langues régionales sont une menace pour la langue française»



Là encore, ce sont les jeunes de 18-24 ans qui sont les plus nombreux à être "plutôt d'accord" avec ce point de vue (93%). Les plus de 65 ans sont les moins nombreux (80%). Gauche et droite sont au coude à coude (90% et 86%), la palme revient aux écolcgistes, avec 93% de "plutôt d'accord".

La défense des langues régionales en France

Question: Vous, personnellement, pensez-vous qu'il est très important, assez important, peu important, ou pas important du tout de défendre les langues régionales qui sont parlées en France?



Plus les gens sont jeunes, plus ils estiment qu'il est important que les langues régionales soient défendues: parmi les moins de 35 ans, 32% de "très important" et 47% de "assez important". Les agriculteurs (80%), les employés (79%) et les ouvriers (79%) arrivent également en tête ainsi que la gauche: 80% d'opinion favorable contre 67% à la droite. Les écologistes atteignent 81%.



La volonté de protection des langues régionales par une loi

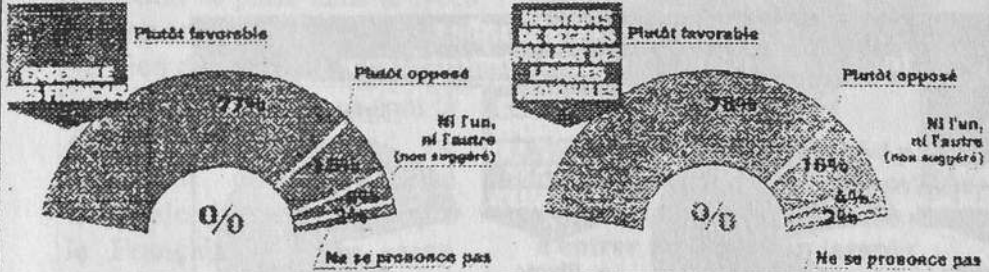
Question: Plusieurs pays européens reconnaissent et protègent leurs langues régionales grâce à une loi. Vous, personnellement, seriez-vous plutôt favorable ou plutôt opposé à ce que la France adopte une loi reconnaissant et protégeant ses langues régionales?



Le plus favorable à une loi est jeune (84% de moins de 35 ans, 66% de 65 ans et plus), il est ouvrier ou employé (84% et 81% d'opinion positive). Enfin il vote plutôt à gauche (82%) ou écologiste (86%). 71% des électeurs de droite sont pour. Sur le plan de la proximité politique, les opinions se répartissent comme suit: 87% de communistes, 82% de socialistes, 74% de l'extrême gauche. 73% des gens se sentent plus proches des idées du Front national, 73% du RPR, 68% de l'UDF.

L'adhésion à la charte européenne des langues régionales

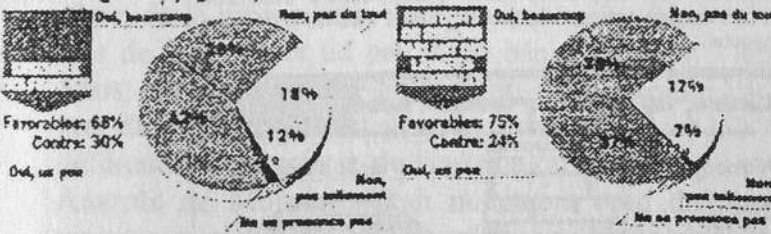
Question: Une charte européenne des langues régionales a été adoptée par le Conseil de l'Europe. Cette charte donne un statut et protège l'ensemble des langues régionales en Europe. Vous, personnellement, êtes-vous plutôt favorable ou plutôt opposé à l'adhésion de la France à cette charte?



Confirmation des points de vue antérieurs avec 81% de moins de 35 ans plutôt favorables et 73% de 65 ans et plus. Les professions libérales et professions intermédiaires arrivent en tête avec respectivement 85% et 84%, les artisans et commerçants viennent en queue avec 69%. Eu égard à la proximité politique des sondés, les pourcentages de plutôt favorables se répartissent comme suit: 85% des proches du parti socialiste, 78% du PC, 77% de l'extrême gauche, soit un total à gauche de 83%. Les écologistes sont pour à 82%. Pour la droite: UDF, 75%, RPR, 78%, Front national, 71%, soit un total de 76% gens dont le coeur penche plutôt à droite.

Le rôle des langues régionales dans les échanges avec les pays frontaliers

Question: Selon vous, les langues régionales permettent-elles de favoriser les échanges avec les régions espagnoles, italiennes, allemandes, etc, voisines de la France?



Ici, les opinions favorables se répartissent équitablement entre + et - de 35 ans. Les agriculteurs (58%) sont les moins nombreux à répondre oui à la question, ainsi que l'électorat de droite (62%) contre 73% des gens de gauche. Écologistes: 77%.

La France n'est pas culturellement homogène. Combattre ses cultures, pour la France, c'est se mutiler et faire le lit des aliénations linguistiques futures.



La hiérarchie des organismes devant s'occuper des langues régionales

Question: Selon vous, parmi les organismes suivants, quels sont ceux qui doivent s'occuper en priorité des langues régionales?

Organisme	ENSEMBLE DES FRANÇAIS	HABITANTS DE RÉGIONS PARLANT DES LANGUES RÉGIONALES
Les régions dans lesquelles on parle ces langues	48	38
Des télévisions et des radios comme France 3 Régions ou Radio France Régions	25	24
Le ministère de la Culture	24	20
L'Éducation nationale	24	28
Les départements dans lesquels on parle ces langues	24	22
Les communes dans lesquelles on parle ces langues	15	14
L'État	8	7
Aucun (non suggéré)	1	1
On ne doit pas s'en occuper (non suggéré)	-	-
Ne se prononcent pas	2	2

(*) Total supérieur à 100, les inscriptions ont été pe décomptées dans plusieurs.

Résolution sur les Minorités linguistiques et culturelles dans l'Union européenne- A3-0042/94

Le Parlement européen,

- vu sa résolution du 16 octobre 1981, sur une Charte communautaire des langues et cultures régionales et sur une Charte des droits des minorités ethniques (1),

- vu sa résolution du 11 février 1983, sur des mesures en faveur des langues et des cultures minoritaires (2),

- vu sa résolution du 30 octobre 1987, sur les langues et cultures des minorités régionales et ethniques de la Communauté européenne (3),

- vu sa résolution du 21 janvier 1993 sur la communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen et au Comité économique et social sur les nouvelles perspectives pour l'action de la Communauté dans le domaine culturel (4),

- vu les propositions de résolution de:

- M. Hume et autres sur les langues minoritaires (B3-0016/90),

- M. Gangoiti Llaguno sur la promotion et l'utilisation des langues régionales et/ou minoritaires (B3-2113/90),

- M. Bandrés Molet sur la concession d'autorisations d'émettre aux stations de radio de langue basque (B3-0523/91)

- Mme van Hemeldonck sur la signature de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires (B3-1351/92),

- vu la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, à laquelle le Conseil de l'Europe a conféré la forme juridique d'une convention européenne et ouverte à la signature le 5 novembre 1992,

- vu le document final de la Conférence de la CSCE à Copenhague consacré à la dimension humaine de la CSCE (5-29 juin 1990) et, tout particulièrement, le chapitre IV de ce document,

- vu la Charte de Paris pour une nouvelle Europe (CSCE) adoptée à Paris le 21 novembre 1991,

- vu l'article 148 de son règlement,

- vu le rapport de la commission de la culture, de la jeunesse, de l'éducation et des médias et l'avis de la commission juridique et des droits des citoyens (A3-0042/94),

A. encouragé par l'engagement pris à l'article 128 du traité CE de voir la Communauté contribuer à l'épanouissement des cultures des Etats membres dans le respect de leur diversité nationale et régionale,

B. affirmant qu'il faut promouvoir une culture linguistique européenne et reconnaissant que de ce large cadre doivent relever notamment la défense du patrimoine linguistique, l'élimination des entraves linguistiques, la promotion des langues de moindre diffusion et la sauvegarde des langues minoritaires,

C. encouragé par le processus de démocratisation en Europe centrale et orientale et, tout particulièrement, par la détermination dont font preuve les peuples récemment démocratisés pour promouvoir leurs langues et leur cultures,

D. considérant que chaque peuple a droit au respect de sa langue et de sa culture et doit par conséquent pouvoir disposer des moyens légaux de les protéger et de les promouvoir,

E. considérant que la diversité linguistique de l'Union constitue un élément-clé de sa richesse culturelle,

F. considérant que la protection et la promotion de la diversité linguistique de l'Union constituent un facteur-clé de la réalisation d'une Europe pacifique et démocratique,

G. considérant qu'il relève de la responsabilité de l'Union européenne de soutenir les Etats membres dans les efforts qu'ils déploient pour assurer l'essor de leurs cultures et préserver leurs spécificités nationales et régionales auxquelles ressortit notamment la spécificité des langues régionales et minoritaires autochtones,

H. estimant que l'Union devrait encourager l'action des Etats membres dans lesquels la protection des langues et cultures minoritaires est insuffisante ou inexistante,

I. considérant que l'Union a également le devoir, dans ses relations avec les gouvernements de pays associés et des pays tiers, de mettre l'accent sur les droits des minorités, d'assister, le cas échéant, ces gouvernements dans la recherche de moyens de faire valoir ces droits, mais aussi de les réprimander lorsqu'ils négligent délibérément ces droits,

J. considérant que la diversité linguistique de l'Union est le reflet de sa diversité culturelle et qu'elle demeure trop souvent non reconnue,

K. soulignant que la langue constitue un instrument essentiel de communication dans le cadre de l'Union européenne actuellement en voie de formation, et que la construction européenne doit rendre compatible l'utilisation des langues de plus grande diffusion à des fins de

communication à travers les frontières intérieures actuelles avec la protection et la défense des langues de moindre diffusion à l'échelle régionale ou transrégionale,

L. considérant que les langues et cultures de moindre diffusion font également partie de la culture et du patrimoine européens de l'Union et que, en conséquence, elle se doit de leur assurer une protection juridique et leur garantir les moyens financiers de cette protection,

M. considérant que bien des langues de moindre diffusion sont menacées du fait d'une diminution rapide du nombre de leurs usagers, et que ce phénomène menace le bien-être de groupes de population spécifiques, tout en diminuant sensiblement le potentiel créatif de l'Europe dans son ensemble,

N. considérant que si le devoir de chacun des gouvernements des Etats membres de protéger et de promouvoir sa (ses) langue(s) officielle(s), doit être pleinement respecté, il ne peut s'exercer au détriment des langues de moindre diffusion et des populations dont elles constituent le vecteur culturel naturel,

O. observant, toutefois, que les termes "langues et cultures de moindre diffusion" couvriraient des phénomènes dont les caractéristiques et l'ampleur varient d'un Etat à l'autre si on les appliquait à certaines langues qui, tout en étant déjà officielles dans certains Etats membres, ne bénéficient pas de la diffusion voulue ou du même statut que celui dont elles jouissent dans l'Etat membre voisin ou dans un autre Etat membre,

1. demande que les principes et les propositions des résolutions précitées des 16 octobre 1981, 11 février 1983 et 30 octobre 1987 soient pleinement appliqués;

2. souligne une nouvelle fois la nécessité, pour les Etats membres, de reconnaître leurs minorités linguistiques et d'adopter les dispositions juridiques et administratives requises afin de mettre en place les conditions voulues pour préserver et développer ces langues;

3. est également d'avis que toutes les langues et cultures moins répandues devraient, en outre, bénéficier dans les Etats membres d'un statut légal approprié;

4. estime que ce statut devrait au moins supposer l'utilisation et le

développement de ces langues et cultures au niveau de l'enseignement, de la justice, de l'administration publique, des médias, de la toponymie et des autres secteurs de la vie publique et culturelle sans porter préjudice à l'utilisation des langues de grande diffusion lorsque cela facilite la communication à l'intérieur de chacun des États membres et l'Union dans son ensemble;

5. précise que le fait, pour une partie des ressortissants d'un État, de parler une langue et d'avoir une culture différentes de celle qui prédomine dans l'État ou dans une partie ou région de cet État ne doit donner lieu à aucune discrimination et, en particulier, à aucun type de marginalisation sociale qui puisse entraver l'accès à l'emploi ou le maintien dans un emploi;

6. soutient la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, à laquelle a été conférée la forme juridique d'une convention européenne, en tant qu'instrument à la fois efficace et souple de protection et de promotion des langues de moindre diffusion;

7. invite les gouvernements des États membres qui ne l'ont pas encore fait à signer et leurs parlements à ratifier d'urgence cette convention, en choisissant à tout moment d'appliquer les paragraphes qui répondent le mieux aux besoins et aux aspirations des communautés linguistiques concernées;

8. invite les gouvernements des États membres ainsi que les autorités locales et régionales à encourager et à soutenir les associations spécialisées, en particulier les comités nationaux du Bureau européen pour les langues moins répandues, de manière à mettre en valeur le rôle que doivent jouer les citoyens et leurs organisations dans l'épanouissement de leur langue;

9. encourage vivement les États membres ainsi que les régions et les collectivités locales concernées à étudier la possibilité de conclure des accords visant à la création d'institutions linguistiques transfrontalières pour les langues et les cultures de moindre diffusion qui sont utilisées dans deux ou plusieurs États voisins ou simultanément dans plusieurs États membres;

10. invite la Commission à:

a) contribuer, dans le cadre de ses compétences, à l'application des initiatives prises par les États membres dans ce domaine;

b) tenir compte des langues de moindre diffusion et des cultures qu'elles reflètent lorsqu'elle définit certaines politiques communautaires:

prendre des dispositions pour répondre aux besoins des usagers des langues de moindre diffusion de la même manière qu'aux besoins des usagers des langues majoritaires, dans tous les programmes d'enseignement et les programmes culturels, dont "Jeunesse pour l'Europe", ERASMUS, TEMPUS, "Dimension européenne", "Platform Europe", MEDIA, ainsi que les programmes de traduction des oeuvres littéraires contemporaines;

c) encourager l'usage des langues de moindre diffusion dans la politique audiovisuelle de l'Union par exemple dans le contexte de la télévision haute-définition, ainsi qu'à aider les producteurs et les responsables de la diffusion dans des langues moins répandues à réaliser de nouveaux programmes en format 16:9;

d) faire en sorte que la technologie moderne des télécommunications numériques qui permet de densifier les transmissions par satellite et par câble, serve à diffuser un plus grand nombre de langues minoritaires;

e) mettre en place, dans les meilleurs délais, un programme inspiré du programme LINGUA en faveur des langues minoritaires, qui permette de faire appel aux réseaux déjà développés dans le cadre des activités du Bureau européen pour les langues moins répandues, tels que le réseau Mercator-Education;

f) faciliter la publication immédiate, après l'avoir corrigée et complétée, de la carte scientifique des langues de moindre diffusion de l'Union européenne, établie par le Bureau européen pour les langues moins répandues;

g) encourager la publication dans les langues de moindre diffusion de l'Union, des traités instituant les Communautés européennes ainsi que d'autres dispositions fondamentales et informations concernant l'Union et ses activités;

11. invite le Conseil et la Commission à:

a) continuer à soutenir et à encourager les organisations européennes représentant les langues de moindre diffusion, en particulier le Bureau européen pour les langues moins répandues, et à leur accorder les ressources nécessaires;

b) faire en sorte que les programmes communautaires en faveur des langues de moindre diffusion et des cultures qu'elles reflètent disposent d'une dotation budgétaire appropriée, et proposer un programme d'action pluriannuel dans ce domaine;

c) tenir dûment compte de l'héritage linguistique et culturel des régions dans l'élaboration de la politique

régionale et dans l'attribution des ressources du FEDER, en soutenant des projets de développement régional intégré comportant des mesures visant à soutenir les langues et les cultures régionales, ainsi que dans l'élaboration de la politique sociale et dans l'attribution des ressources du FSE;

d) tenir dûment compte des besoins des usagers de langues de moindre diffusion dans les pays d'Europe centrale et orientale dans l'élaboration des programmes communautaires pour la reconstruction économique et sociale, en particulier le programme PHARE;

e) encourager la traduction de livres et d'oeuvres littéraires ainsi que le sous-titrage de films entre langues minoritaires ou vers des langues de l'Union;

f) faire en sorte qu'en encourageant les langues minoritaires, l'Union européenne ne porte pas préjudice aux principales langues nationales concernées, et ce en s'assurant que l'enseignement scolaire des langues principales n'est pas affecté;

12. demande que les langues d'outre-mer parlées dans les territoires appartenant aux États membres bénéficient des mêmes droits et des mêmes dispositions que les langues continentales;

13. en ce qui concerne les langues autochtones non territoriales (comme le rom, le sinto et les langues des communautés juives), invite tous les organes compétents à appliquer mutatis mutandis les recommandations faites dans la présente résolution;

14. souligne que les recommandations de la présente résolution ne sont pas de nature à compromettre l'intégrité territoriale ou l'ordre public des États membres et, en outre, ne doivent pas être interprétées comme impliquant le droit de mener une activité ou d'entamer une action contraires aux objectifs de la Charte des Nations unies ou à toute autre obligation prévue par le droit international; 15. charge son Président de transmettre la présente résolution à la Commission et au Conseil, ainsi qu'aux gouvernements centraux et régionaux des États membres, à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, à la Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux d'Europe, à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, aux Nations unies et à l'UNESCO.

(1) JO n° C 287 du 9. 11. 1981, p. 57.

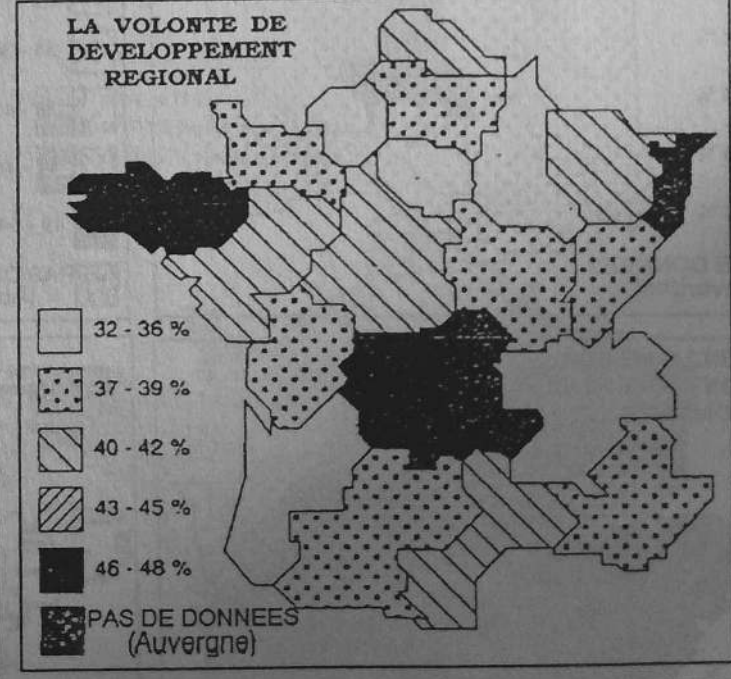
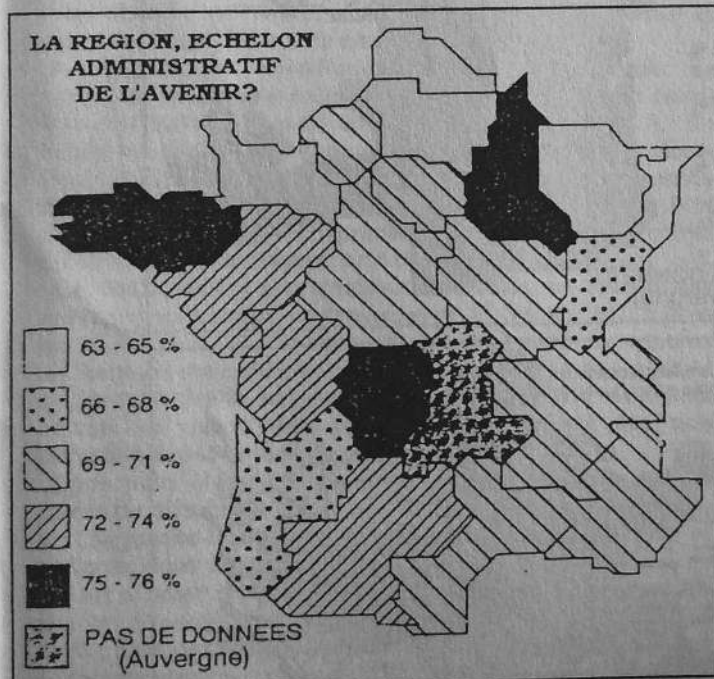
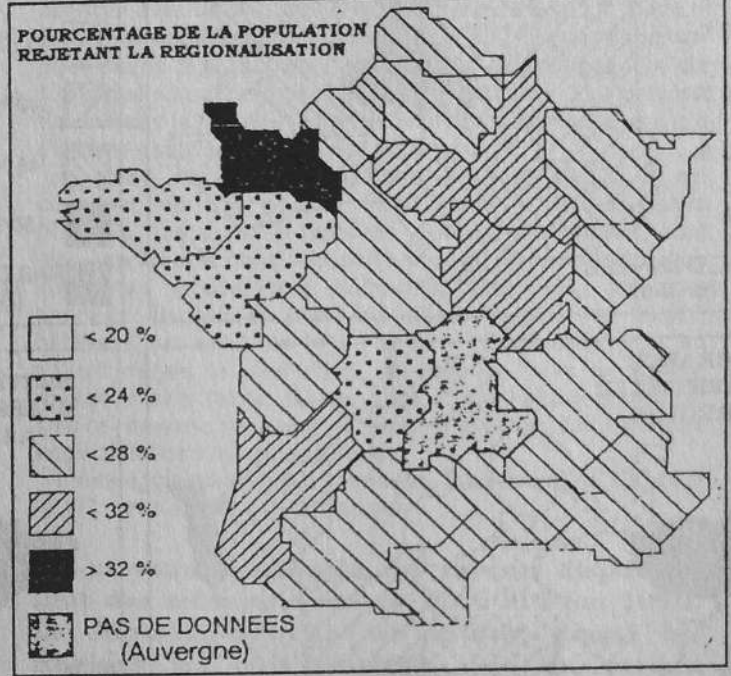
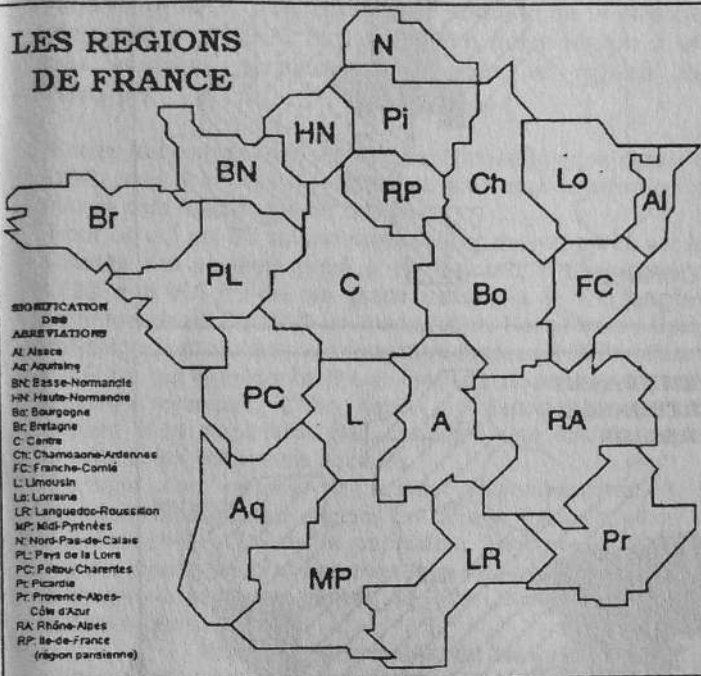
(2) JO n° C 68 du 14. 3. 1983, p. 104.

(3) JO n° C 318 du 30. 11. 1987, p. 144.

(4) JO n° C 42 du 15. 2. 1993, p. 153.

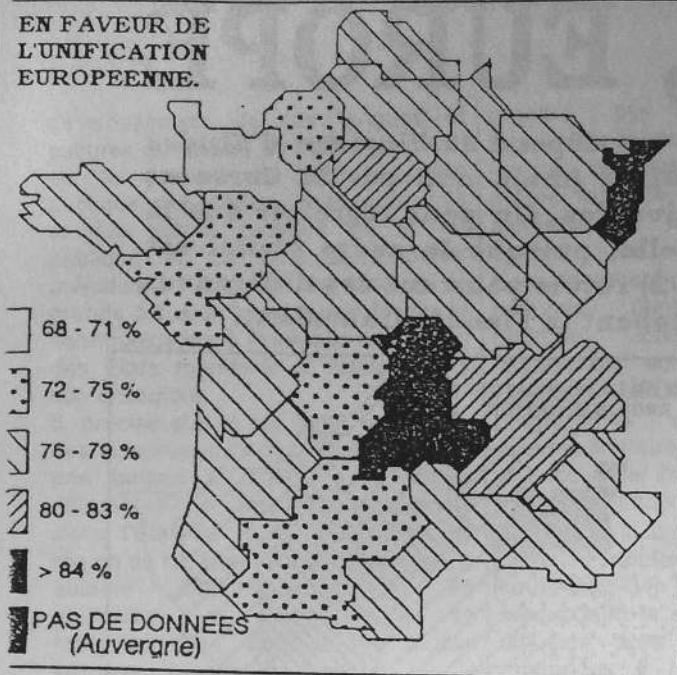
ETAT, REGION, EUROPE

L'Observatoire Interrégional de la Politique (OIP) qui dépend de l'Institut d'Etudes Politiques (Paris) est financé par 22 régions françaises (mais non par la Corse et l'Auvergne). Il est l'auteur des instructives cartes suivantes. On peut regretter que la Flandre française n'y apparaisse pas en tant que telle, puisque le cadre choisi est régional. La carte du referendum sur l'Europe (20.09.92) révèle pourtant des différences sensibles entre les départements de la région, qui englobent la Flandre française...

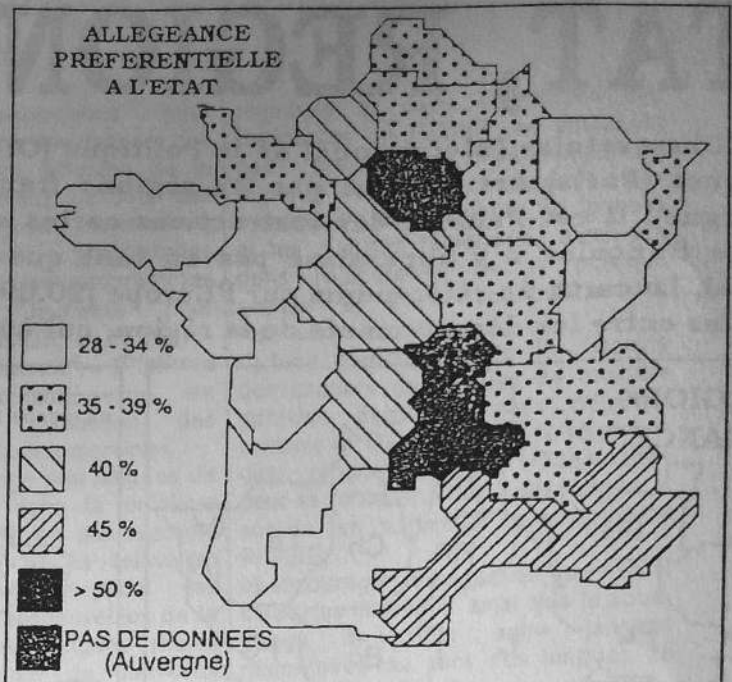


QUELQUES CHIFFRES:	Taux de confiance dans la région comme échelon administratif de l'avenir:	Pourcentage de ceux qui accepteraient davantage d'impôts pour le développement régional:
Pourcentages de rejet de la régionalisation:		
Al: 18 - Aq: 29 - BN: 28 - HN: 27 - Bo: 28 - Br: 23 - C: 27 - Ch: 30 - FC: 24 - L: 22 - Lo: 24 - LR: 24 - MP: 26 - N: 25 - PC: 26 - Pi: 24 - PL: 23 - Pr: 26 - RA: 24 - RP: 26.	Al: 63 - Aq: 68 - BN: 65 - HN: 69 - Bo: 69 - Br: 75 - C: 70 - Ch: 76 - FC: 68 - L: 75 - Lo: 64 - LR: 70 - MP: 74 - N: 65 - PC: 73 - Pi: 64 - PL: 73 - Pr: 71 - RA: 70 - RP: 69.	Al: 46 - Aq: 36 - BN: 39 - HN: 32 - Bo: 39 - Br: 47 - C: 40 - Ch: 36 - FC: 44 - L: 48 - Lo: 40 - LR: 40 - MP: 39 - N: 41 - PC: 37 - Pi: 38 - PL: 40 - Pr: 37 - RA: 34 - RP: 36.

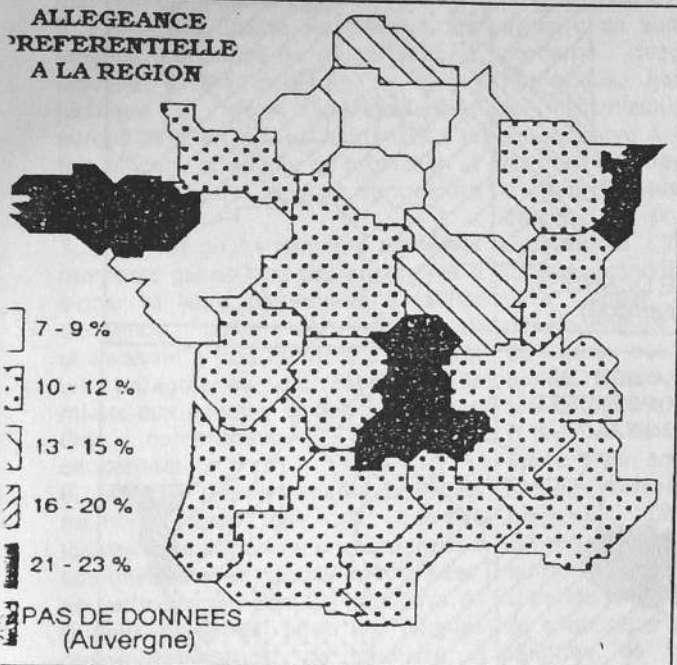
EN FAVEUR DE L'UNIFICATION EUROPEENNE.



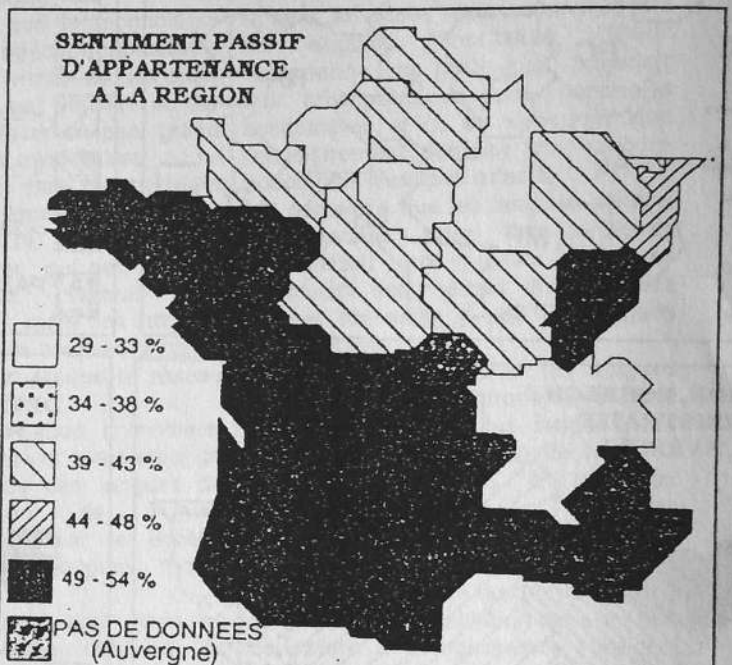
ALLEGEANCE PREFERENTIELLE A L'ETAT



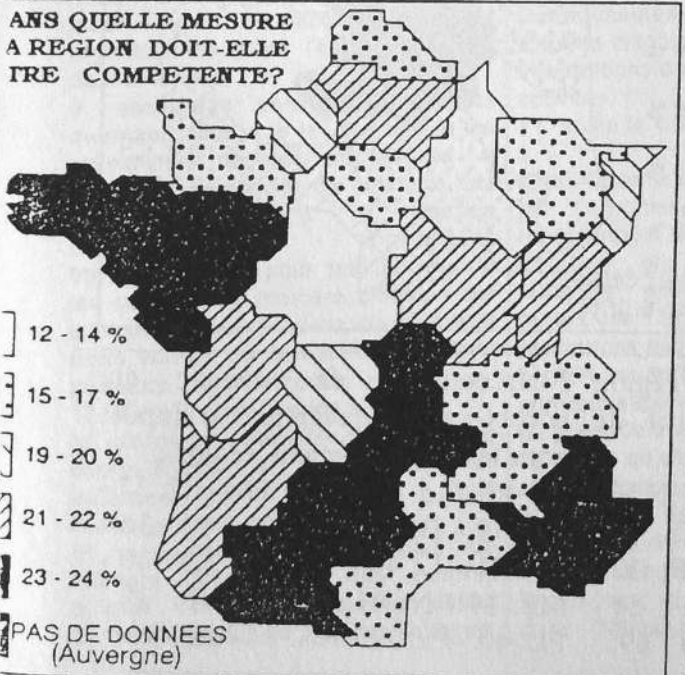
ALLEGEANCE PREFERENTIELLE A LA REGION



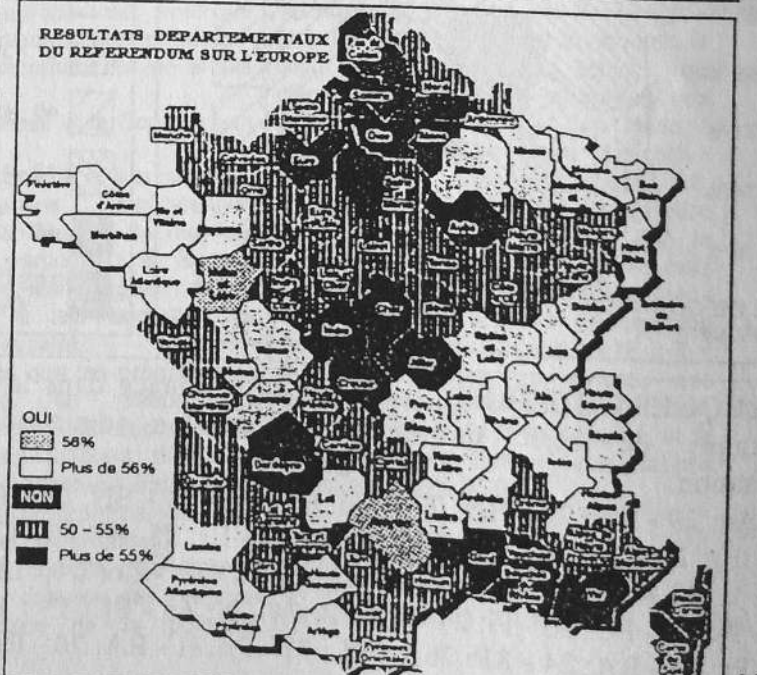
SENTIMENT PASSIF D'APPARTENANCE A LA REGION



ANS QUELLE MESURE A REGION DOIT-ELLE ETRE COMPETENTE?



RESULTATS DEPARTEMENTAUX DU REFERENDUM SUR L'EUROPE



Revenu des ménages dans les régions.

Le Nord-Pas-de-Calais ferme la marche.

Il est à la huitième place pour le salaire moyen.

(source: VOIX DU NORD 15.04.94)

Nord-Pas-de-Calais, terre de contrastes... si le triangle Bondues-Mouvaux-Wasquehal fait partie des circonscriptions françaises les plus redevables de l'impôt sur la fortune, la dernière enquête de la direction régionale de l'INSEE fait apparaître notre région à une peu enviable dernière place pour le revenu des ménages.

Certes les données présentées par Richard Merlen datent de 1990, mais il y a peu de chances pour que la situation ait évolué plus favorablement depuis...

Pour ce qui est du salaire mensuel net moyen perçu par les salariés des secteurs privé et semi-public, il s'est élevé en 1992 à 8.900 F, ce qui place cette fois la Région à la huitième place. En 1990 les ménages du Nord-Pas-de-Calais ont disposé d'une masse de revenus évaluée à 267 milliards de F ce qui représente 6% du revenu disponible brut des ménages français. Cette notion correspond au montant restant à la disposition des ménages une fois payés les impôts et les cotisations sociales.

Lorsque l'on ramène le revenu disponible brut à la population de chaque région, un clivage Paris-Provence se dessine. Avec 19% de la population française et 23% du revenu disponible brut des ménages, l'Île-de-France dispose d'un revenu moyen supérieur de 30% environ à celui des autres régions.

Prestations sociales: en hausse

L'Alsace et la Champagne-Ardenne et, à un degré moindre, l'Aquitaine et les Régions PACA, Rhône-Alpes et Centre se retrouvent dans le haut du classement.

A l'opposé, le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie se partagent la lanterne rouge. En 1990, un habitant du Nord-Pas-de-Calais disposait en moyenne de 67.400 F, un Francilien de 96.700 F et un provincial de 73.500 F. Le Nord-Pas-de-Calais se caractérise par le faible poids des revenus d'activité. En 1990, les revenus salariaux et l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels représentent 55% du revenu disponible brut contre 62% en France.

La contribution des prestations sociales au revenu des ménages est passée en moyenne de 31,3% en 1982 à près de 33,7% en 1990. Ce phénomène est observé dans toutes les Régions mais c'est encore dans le Nord-Pas-de-Calais et en Lorraine que la part des prestations sociales s'est le plus accrue en raison des problèmes de l'emploi liés aux difficultés économiques de ces Régions industrielles.

Dans notre Région, cette proportion atteint 40% soit 5 points de plus qu'en 1982. Seules les Régions du Limousin, du Languedoc-Roussillon, à forte proportion de retraités, et la Corse, nous dépassent.

Il est à noter que les solidarités régionales atténuent un peu la disparité des revenus. Le Nord-Pas-de-Calais fait ainsi partie des Régions où le revenu des ménages est augmenté de 3% par ces transferts, alors que dans les régions jeunes et dynamiques, le revenu est ponctionné de 6%.

Salaires: Dunkerque et Lille en tête

Le classement 1992 des régions françaises selon le salaire moyen place le Nord-Pas-de-Calais à la huitième place bien loin derrière l'Île-de-France (12.300 F).

Le salaire mensuel féminin moyen, évalué à 7.300 F en 1992, est inférieur de près de 25% à son homologue masculin (9.600 F mensuels).

Un cadre supérieur ou un chef d'entreprise de la Région a perçu, en moyenne, 18.400 F par mois en 1992 soit 2,4 fois

plus qu'un ouvrier qualifié, 2,6 fois plus qu'un employé et 2,9 fois plus qu'un ouvrier non qualifié.

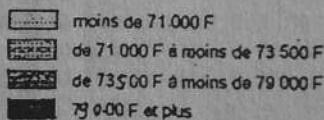
Les secteurs les plus rémunérateurs sont l'industrie et les services avec un salaire mensuel moyen de 8.900 F. Dans le B.T.P., le salaire mensuel moyen de 8.500 F, y est supérieur de 4 points à la moyenne des régions de province. Ce qui s'explique sans doute par les grands chantiers: T.G.V. Nord, tunnel sous la Manche qui exigeaient certainement une main d'oeuvre qualifiée et donc plus coûteuse.

Le salaire mensuel moyen dans le Nord (9.000 F) est supérieur de 6% à celui offert dans le Pas-de-Calais (8.500F). Les activités tertiaires, plus rémunératrices, sont plus importantes dans le département du Nord, et les cadres supérieurs y sont plus nombreux. En 1987, dernières données disponibles pour les villes de plus de 50.000 habitants, un écart de 21% sépare Dunkerque, ville au salaire moyen le plus élevé, et Béthune, ville au salaire moyen le plus faible. Seules, Lille et Dunkerque offrent un salaire moyen supérieur à la moyenne des grandes agglomérations autres que Paris.

Toutes agglomérations confondues, Dunkerque se classe à la 17^e place et Lille à la 24^e place.

La moyenne nationale du revenu disponible brut des ménages a été de 77.900 F en 1990. Le Nord-Pas-de-Calais se situait parmi les Régions les plus pauvres avec un revenu moyen de 71.000 F.

RDB par habitant en F



Le moyenne nationale du revenu disponible brut des ménages par habitant a été de 77 900 F en 1990. Le Nord-Pas-de-Calais se situait parmi les Régions les plus pauvres avec un revenu moyen de 71 000 F.

Langue française et néo-jacobinisme par Henri Giordan

Henri Giordan est directeur de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et responsable de la section "Minorités-Etudes générales" au sein de la banque de données européenne "Mercator". Depuis une dizaine d'années, il s'est spécialisé dans l'étude des minorités linguistiques en France et en Europe. C'est sous sa direction qu'ont été publiés aux Editions Kimé sous le titre "Les Minorités en Europe- Droits linguistiques et Droits de l'Homme" les actes du Colloque organisé par Fred Urban, "Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle" et le Comité français du Bureau Européen des Langues minorisées en novembre 1990 au Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Les craintes suscitées par le traité de Maastricht ont eu une conséquence qui, pour être inattendue, n'en n'est pas moins absurde de sens. Le souci de nous mettre à l'abri des périls de l'intégration européenne a conduit le Parlement à renforcer les positions symboliques de la langue française. Désormais, l'article 2 de la Constitution lui fait une place à côté des principes essentiels de la République, de notre hymne national et de notre drapeau. Le congrès, dans sa séance du 22 juin 1992, a ainsi achevé le projet culturel et politique conçu dès le XVI^e siècle et réaffirmé avec une remarquable continuité à chaque étape essentielle de notre vie nationale. Claude de Seyssel, conseiller influent de Louis XII, engageait déjà le roi à suivre, en faveur du français, l'exemple "du peuple et des princes romains" qui, lorsqu'ils dominaient le monde, "n'ont trouvé de moyen plus sûr et rendre leur domination éternelle que de magnifier, enrichir et sublimer leur langue latine... et de la communiquer aux pays et provinces et peuples par eux conquis". La première manifestation éclatante de cette politique linguistique fut, on le sait, l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539. Les dispositions prises depuis le célèbre rapport de l'abbé Grégoire du 16 prairial an II jusqu'à la loi relative à l'emploi de la langue française de 1975 attestent de la continuité de ce choix culturel, donnée fondamentale de l'idéologie nationale française.

Nous ne sommes plus en situation de renouer avec la volonté conquérante du discours révolutionnaire qui n'hésitait pas à prédire que "le français deviendra la langue universelle, étant la langue des peuples" (Barère, le 8 pluviôse an II). La conception hégémonique de la francophonie des premières années de la Ve République, "cet humanisme intégral qui se tisse autour de la terre, cette symbiose des énergies dormantes de tous les continents, de toutes les races..." (Léopold Sédar Senghor), n'a pas résisté à la consolidation des indépendances en Afrique et à la pression mondiale de l'anglo-américain. Les nostalgiques de ces rêves impériaux dont on s'est plu à draper la langue française durant des siècles sont aujourd'hui contraints de se plier sur des positions défensives.

La lecture des débats parlementaires de ces dernières semaines est révélatrice à cet égard. M. Lamassoure livre sans équivoque le sens profond de cette inscription de la langue française dans notre loi fondamentale: "La mesure était d'autant plus indispensable que le problème des langues est appelé à se poser avec une acuité nouvelle dans l'Europe condamnée à s'élargir: s'il était possible à chacun des Douze de travailler dans la langue nationale, cela ne le sera plus quand nous serons quinze ou vingt. Pour des raisons purement pratiques, l'Europe de demain ne reconnaîtra sans doute que deux ou trois langues officielles, au lieu de neuf aujourd'hui, ce qui donnera lieu à une véritable concurrence. Il est donc utile de rappeler en ce moment que le français est la langue de la République: nous en avons date pour les négociations à venir et nous nous dotons un atout pour faire de notre langue l'une des langues officielles de l'Union européenne, à jamais!" (Assemblée nationale, séance du 12 juin 1992). Etonnante façon d'adhérer à l'Europe de Maastricht: l'orateur se résigne à une "Europe condamnée à s'élargir", en se repliant frileusement sur une entité nationale qu'il projette dans un rêve d'éternité. Mais ce sentiment est partagé par l'ensemble des orateurs qui se sont exprimés dans ce débat y compris par les représentants du gouvernement.

La guerre des langues

Le combat en faveur de notre langue nationale serait parfaitement légitime et ne soulèverait aucun problème si on avait ainsi introduit, et de la façon la plus solennelle, un principe contraire à l'esprit et à la lettre du traité de Maastricht. Depuis plus de trente ans, l'orientation des promoteurs de la construction européenne, et notamment au sein du Conseil de l'Europe et du Parlement européen, n'a pas varié sur ce sujet, et cette constance est en elle-même remarquable: la diversité

linguistique fait partie du patrimoine culturel européen et doit être protégée. La réflexion et l'action dans ce domaine ont consisté à préciser patiemment les modalités de réalisation d'une Europe fondée sur le respect et la promotion de la totalité de nos divers héritages linguistiques et culturels. Le traité de Maastricht s'inscrit dans le droit fil de cette logique en déclarant: "La communauté contribue à l'épanouissement des cultures des Etats membres dans le respect de leur diversité nationale et régionale, tout en mettant en évidence l'héritage culturel commun". Il faut bien comprendre la portée de cette pensée européenne. Affirmer ainsi à la fois l'héritage commun et le respect de la diversité linguistique et culturelle de l'ensemble des pays membres constitue l'un des fondements de la paix entre les nations qui est sans aucun doute l'acquis le plus précieux de la construction européenne réalisée depuis la Deuxième Guerre Mondiale. Renforcer la position symbolique du français dans le but de permettre à notre langue d'occuper une place privilégiée au sein de la Communauté, c'est risquer de compromettre ce consensus fondé sur un équilibre délicat qui ne souffre pas d'exceptions.

Sans y prendre garde, cette modification de la Constitution française nous engage dans une voie funeste. M. Lamassoure a eu le mérite de le dire clairement: il s'agit, pour la France, de se doter d'une arme symbolique pour que le français - avec l'anglais et l'allemand? - soit demain l'une des "deux ou trois langues officielles" d'une Europe élargie qui renierait l'un des choix fondamentaux ayant permis à la Communauté des Douze d'assurer sa cohésion. Quel avenir prévoit-on, dans cette perspective, pour le danois, le néerlandais, le grec, l'irlandais, le luxembourgeois, l'espagnol, le portugais et l'italien, langues placées aujourd'hui au sein de la Communauté européenne sur un pied d'égalité avec l'allemand, l'anglais et le français?

Cette réaction nationaliste est lourde de menaces et particulièrement inopportune de la part de responsables politiques favorables au traité de Maastricht. Réveiller la guerre des langues, c'est se placer sur le chemin qui mène au réveil des affrontements nationaux et débouche sur la guerre tout court.

Une Europe culturelle à deux vitesses

Si par malheur cette conception s'imposait, cela voudrait dire que l'on s'engagerait dans une Europe culturelle à deux vitesses. On réserverait alors à ces langues un traitement analogue à celui des langues régionales de notre pays. Les débats de l'Assemblée nationale et du Sénat ne laissent aucun doute à cet égard. Quelques députés et quelques sénateurs centristes ont proposé en première et en deuxième lecture de compléter l'article 2 de la Constitution de la façon suivante: "La langue de la République est le français dans le respect des langues et cultures régionales de France" (amendement de M. Goetschy au Sénat et de M. Briane à l'Assemblée nationale). Le Garde des Sceaux s'est opposé à cette formule avec une argumentation qui confirme nos craintes. Selon M. Vauzelle, la philosophie inspirant les décisions du gouvernement est que "la liberté ne peut être fondée que sur une possibilité de choix entre modèles culturels différents, la langue étant sans aucun doute un élément fondamental de la diversité des cultures" (Sénat, séance du 12 juin 1992). Jusque-là, le gouvernement français est en parfait accord avec les options culturelles de la construction européenne. C'est, on pouvait s'y attendre, la mise en oeuvre de cette philosophie qui fait problème: M. Vauzelle estime devant le Sénat qu'il n'est pas nécessaire de mentionner les langues régionales dans notre Constitution car "chacun connaît l'attachement des Français au respect des langues et cultures régionales". En revanche, il est opportun d'y mentionner la langue française bien que personne ne doute que la langue de la France soit le français... Quelques jours plus tard, dans le débat en seconde lecture à l'Assemblée nationale, M. Vauzelle tentera

de justifier cette contradiction en précisant que le statut des langues régionales "relève d'une loi ordinaire de la République". En vérité, il y a bien deux poids et deux mesures dans l'application de ce principe du respect de la diversité des langues et des cultures: renforcer le statut du français est une affaire sérieuse qui est traitée au niveau d'une loi fondamentale de la République. Donner un statut aux langues régionales est secondaire et pourrait, au mieux, faire l'objet d'une loi ordinaire. Lorsqu'on sait que plus de 40 propositions de lois ont été déposées en ce sens sous la Ve République et qu'aucun gouvernement n'a accepté d'inscrire cette question à l'ordre du jour des travaux parlementaires, on mesure la dose d'indifférence, voire de mépris, que cette distinction en apparence anodine recouvre.

Il faut souligner que les raisons qui permettraient de décider que la légitimation des langues régionales n'a pas sa place dans la Constitution restent parfaitement mystérieuses? C'est au contraire l'inscription exclusive de la langue française dans la Constitution qui fait problème. La France devient ainsi, très précisément, le seul pays de la Communauté dont la Constitution consacre la position privilégiée d'une seule langue officielle sans se référer au statut des autres langues historiquement implantées sur son territoire. Tous les pays qui abordent le problème linguistique dans leurs Constitutions font référence à l'ensemble des langues parlées chez eux: la Belgique, l'Irlande et le Luxembourg sont officiellement plurilingues; la Constitution italienne ne prévoit pas de disposition relative à la langue officielle mais elle comporte une disposition (art. 6) qui impose aux pouvoirs publics de protéger les "minorités linguistiques" du pays; la Constitution espagnole dispose dans son article 3 que le castillan est la langue officielle du pays et que d'autres langues peuvent avoir le statut de langues officielles dans les Communautés autonomes respectives (c'est le cas notamment du catalan, du basque et du galicien) et que l'Etat espagnol a le devoir de protéger l'ensemble des langues utilisées dans le pays.

Crispations nationalistes et principes de Maastricht

Comment éviter, dans ces conditions, que la France ne donne l'image d'un pays crispé sur de vieux réflexes nationalistes? Comment peut-on plaider pour l'adhésion à une construction européenne dont on foule aux pieds l'un des principes essentiels qui a fait la preuve de son aptitude à garantir la coexistence harmonieuse de nations, petites ou grandes, et de langues qui toutes, sans exception, expriment de façon irremplaçable l'universel humain?

Il n'est évidemment pas question de revenir sur ce qui a été décidé par le Congrès. En revanche, le gouvernement a deux possibilités d'affirmer l'adhésion de la France aux principes de Maastricht sur la question des langues et de l'identité culturelle: - inscrire à l'ordre du jour des travaux parlementaires de la session d'automne l'examen d'un texte de loi ordinaire concernant les langues régionales de notre pays. Cet acte législatif permettrait de rectifier les effets pervers de l'officialisation exclusive de la langue française opérée par la révision de la Constitution;

- adhérer à la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires adoptée le 24 juin 1992 sous la forme d'une convention par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe et ouverte à la signature des Etats à partir du 5 novembre 1992.

Nous ne défendons pas les positions internationales du français en engageant, une fois de plus, un combat stérile contre l'emprise de l'anglais et en rêvant, avec les signataires du récent Manifeste pour l'avenir du français, d'une Europe qui choisirait le français comme langue commune et unique. Nous parviendrons plus sûrement à tenir notre rang, notamment vis-à-vis des peuples d'Afrique et d'Amérique latine, en renforçant notre image de défenseurs du pluralisme culturel. Pour cela, il est urgent de montrer l'exemple en France même. Nous avons un excellent moyen de le faire en renforçant la politique de reconnaissance des langues de France, régionales et communautaires, esquissée depuis une dizaine d'années et qui a permis de faire reculer les attitudes de mépris et de rejet dont elles ont été trop longtemps l'objet. Des mesures ponctuelles, l'adoption d'un texte législatif et la signature de la Charte européenne des langues

régionales et minoritaires doivent très rapidement manifester de façon solennelle la légitimité de notre diversité linguistique et le prix que la nation attache à l'existence et au développement de langues et de cultures - de l'alsacien et du flamand au catalan, du basque et du breton à l'occitan et au Corse - qui font sa richesse et ont façonné son visage au cours d'une histoire séculaire.

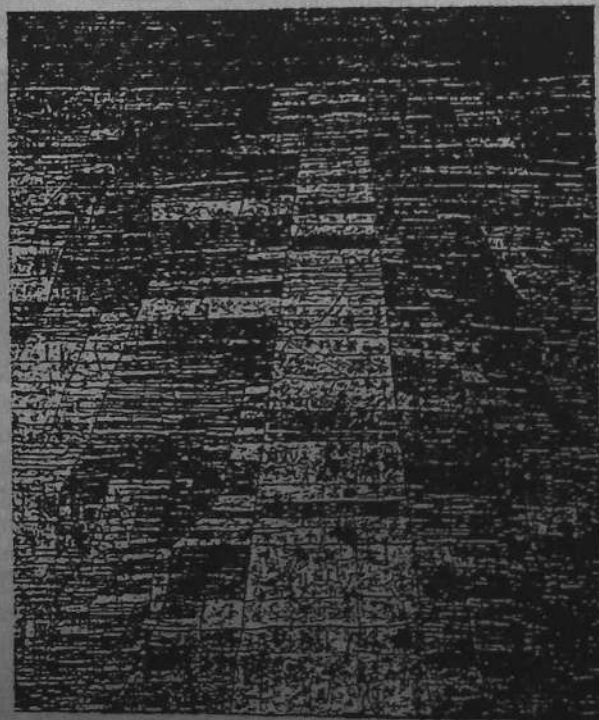
François Mitterrand déclarait dès 1981 que "le temps est venu d'un statut des langues et cultures de France" pour qu'enfin notre patrie cesse d'être "le dernier pays d'Europe à refuser à ses composantes les droits culturels élémentaires, reconnus dans les conventions internationales qu'elle a elle-même signées" (discours de Lorient du 14 mars 1981). Ces vœux du candidat, le Président de la République n'est pas parvenu à les traduire en actes. Aujourd'hui, le débat sur lequel nous avons tenté d'attirer l'attention redonne une actualité nouvelle à cette volonté.

Ce texte est paru en juin 1992 dans les colonnes du quotidien "Libération".

Sous la direction de
HENRI GIORDAN

LES MINORITÉS EN EUROPE

**DROITS LINGUISTIQUES
ET DROITS DE L'HOMME**



**ÉDITIONS
KIMÉ**

Le jacobinisme français ne saurait limiter ses ambitions au franquillonnisme et aux charcutages hexagonaux. On chuchote qu'en échange de la réunification de l'Allemagne, la France se serait fait "concéder" la Belgique et les Pays-Bas. Ce serait là un nouvel avatar du vieux mythe - reposant sur une mauvaise interprétation des textes - des frontières naturelles. L'achat de la Société générale, les manoeuvres et prises de contrôle de secteurs-clés qui ont suivi prouvent qu'il faut prendre la menace très au sérieux. On peut du reste se demander si aller plaider l'"ancrage flamand" à Paris ne témoigne pas d'une certaine naïveté de la part du Président flamand Van den Brande. Ne vaudrait-il pas mieux pratiquer d'emblée une politique résolue?

VLAANDEREN VERFRANST EKONOMISCH

door Jos DUPRE (kamerlid CVP) De Standaard 07.03.94

Parijs controleert de sleutelsektoren van onze economie. Meer zelfs, Parijs kan hiervoor op steun rekenen van de Franstalige politici en financiële groepen.

Toen De Standaard vorig jaar het geheim gehouden rapport uit 1989 over de Franse greep op de Belgische economie van de toenmalige minister van Economische Zaken, Willy Claes uitbracht, kregen de stakingsaktie van het ABVV en de sociale onrust alle aandacht. Daardoor werd een belangrijke kans gemist om de publieke opinie en de Vlaamse beleidsmensen te wijzen op de toenemende greep van Frankrijk op de sleutelsektoren van de Belgische economie.

De sociale onrust en het Agusta-dossier hebben het mogelijk gemaakt dat de privatisering van de Nationale Investeringsmaatschappij en vooral van Distrigas enkel de interesse opwekte van een beperkte groep betrokkenen.

Nu pas beginnen velen de draagwijdte te beseffen van de Distrigasovername door het "Belgisch" filiaal van het "Franse" Suez. Parijs controleert de sleutelsektoren van onze economie. Meer zelfs, Parijs kan hiervoor op steun rekenen van de Franstalige politici en financiële groepen. Deze Frans-Belgische alliantie heeft zware economische en politieke gevolgen voor Vlaanderen.

Vatten we even de studie samen in haar belangrijkste krachtlijnen en voegen we er enkele nieuwe ontwikkelingen aan toe.

Bij de holdings controleert Frankrijk volgens de studie van Economische Zaken 69 % van de Belgische holdingactiviteiten via Suez, BSN, EMC, Paribas.

Sinds 1989 is de greep van Suez op de Generale nog versterkt, zoals blijkt uit strategische Franse beslissingen in dossiers als CBR Union Minière, Generale Bank,...

Even belangrijk is de groeiende vervalting van de twee Waalse holdings in de Franse "noyaux-durs" (GBL-Frère in UAP; Paribas en Boël in BSN).

Over de banken zegt de (Franse) tekst van het rapport: "De terugkoop van de Generale Maatschappij van België door de Franse groep Suez en de aanwezigheid van de Belgisch-Franse associatie Frère-Paribas in de Bank Brussel-Lambert, in Ippa en in de Bank van Parijs en de Nederlanden, verklaren de sterke Franse vertegenwoordiging in die sektor".

Het Franstalige studiecentrum Crisp stelde in zijn recent boek Banques et Assurances en Belgique dat de Kredietbank de enige Belgische grootbank is naast de koöperaties. Intussen is de ASLK geprivatiseerd aan de combinatie Amev-AG (Suez is nog altijd de grootste aandeelhouder van AG en AG is rekonsoleerd in de Generale). Het Gemeentekrediet is straks de enige publiek

verankerde bank, voor zover ze niet verder in de invloedssfeer komt van de Franse as GBL-Royale Belge-UAP.

Voor de verzekeringen luidt de tekst als volgt: "Sedert enige tijd maakt men een zuivere Frans-Belgische verdeling mee van de beslissingsmacht in de maatschappijen waarvan het aandeelhouderschap oorspronkelijk Belgisch was".

Vooraf in het licht van mogelijke privatiseringen in de sociale zekerheid en de stijgende rol van verzekeringen als institutionele beleggers (als verankeraars of ontankeraars dus) is de Vlaams-Franse onevenwichtigheid in de verzekeringssector onrustwekkend.

Over de energiesector wordt opgemerkt: "Zo heeft op het niveau van de energie de



Luc Van den Brande, Président du Gouvernement flamand en visite à Paris pour y plaider l'ancrage flamand. Au retour une visite à Pierre Maurois aurait été très fructueuse à tous égards.

De Standaard 05.04.94

konsolidatie van de controle op moederhoudstermaatschappijen door groepen gevestigd in Frankrijk, een belangrijke weerslag op de sektor. Die is overduidelijk gekontroleerd door de twee grote Franse groepen Paribas en Suez, via hun gemeenschappelijke belangen in Tractebel, Electrafina en Petrofina."

Het debat over Distrigas tegen de achtergrond van die uitspraak uit 1989 is veelbetekend: vijf jaar later komt ook de gaskraan in Franse handen.

Het rapport heeft ook de metaalnijverheid en de voedingssector doorgelicht, met dezelfde tendensen van ontankering. Maar politiek gevoelige sectoren zoals de bouw, de studie bureaus, de nutsactiva, het transport,

de media, de groot-distributie,... zijn niet onderzocht.

De Franse aanwezigheid in deze sectoren is niet alleen groot, maar eveneens sinds 1989 gestegen. Het wordt dan ook tijd om de vijf jaar oude studie te aktualiseren en te verbreden naar alle politieke gevoelige sectoren. Bovendien dienen de onderlinge kruisparticipaties te worden geïnventariseerd, want ingewijden weten dat de Franse dominantie intersectorieel is.

Het zijn dezelfde Franse financiële groepen zoals Suez, Paribas, UAP, CDG, AGF, enzovoort die telkens weer opduiken in de bankwereld, de verzekeringen, de bouw, de nutsactiva, de telekommunikatie, de media, de groot-distributie, het publiek transport, de studie bureaus... Deze Franse kruisparticipaties in "noyaux-durs", telkens met de Franse staat, maken de Franse aanwezigheid zo verschillend van andere buitenlandse investeerders.

"Les investissements français sont trop politiques", zei Piet Van Waeyenberghe, toenmalig VEV-voorzitter, tegen Le Figaro op 15 mei 1992. De alliantiestrategie met de Franstalige Belgen - of moeten we gaan zeggen met de Belgische Fransen - legt everzeer een hypothec op het samenleven in België. Vlaanderen kan niet langer aanvaarden dat men onder het mom van de "Belgische" filialen strategische activa uitverkoopt aan steeds dezelfde Franse buur.

Sommige "Belgische patriotten" in overheid en haute finance zwaaien liever met de Franse tricolore dan met de Vlaamse Leeuw. Het wordt hoog tijd dat de Vlaamse politici ontwaken uit een drievoudige naïviteit:

- De Belgische naïviteit waardoor men privileges geeft aan "Belgische" façades van Franse groepen.

- De Europese naïviteit waardoor Vlaanderen het enig Europees "land" is dat zijn eigen bedrijven laat uitverkopen.

- Het naïef liberalisme dat onder het mom van staatsontvetting en vrije markt een Belgisch overheidsmonopolie verhuist naar een semi-publiek Frans monopolie.

Voor een Vlaamse verankeringsstrategie zijn een reeks maatregelen mogelijk. Zolang de Vlaamse opinie zich niet bewust wordt van de "economische verfransing van Vlaanderen" zullen op het politieke vlak andere prioriteiten dit cruciaal dossier verdringen. Een Vlaamse autonomie zonder Vlaamse verankering van de sleutelsektoren is echter een grote illusie. Straks worden de Vlamingen "huurder" in hun eigen huis.

Christophe Buffin nous met en garde contre des régions qui singeraient les centralismes dont elles ont su se libérer et viseraient à des séparatismes irresponsables dont on ne voit que trop à qui ils profiteraient à terme.

REGIONALISMES: NE PAS CONFONDRE S.V.P.!

La perte de prestige de l'Etat-nation va de pair avec la résurgence des courants régionaux qu'il avait voulu anéantir. La tentative d'amener la nation à opérer une fusion avec l'Etat centralisé semble avoir échoué si l'on en croit les multiples manifestations de la diversité régionale à travers toute l'Europe. Combien de provinces ou d'anciennes régions soit déchirées par le tracé arbitraire d'une frontière, soit brimées par un Etat jaloux de ses pouvoirs, ne relèvent-elles pas la tête aujourd'hui? Elles proclament leur identité et leur refus d'être assimilées. Les écouterait-on? Nuances.

Le régionalisme nous apparaît plutôt sympathique - quand il n'appelle pas le terrorisme - et nous serions

tentés d'attacher la même affection à toute région qui s'insurge contre un Etat auquel il refuse d'appartenir. Mais il y a régionalisme et régionalisme. A côté des régions qui participent de droit à la croisade pour l'identité régionale, il en est qui ne font qu'en profiter.

Pour illustrer ce propos, j'ai choisi de comparer deux régionalismes qui me semblent ne pas devoir être confondus. Il s'agit d'une part des régionalismes flamand et wallon de Belgique et d'autre part du régionalisme breton. Ce dernier sera pris comme l'exemple d'un vrai régionalisme dans lequel peuvent aisément se reconnaître les Gallois, les Sud-Tyroliens, les Corses, les Alsaciens les Frisons, etc. Tandis

que je tâcherai de montrer que les régionalismes flamand et wallon de Belgique, dont les vrais régionalistes sont malheureusement tentés de s'inspirer, ne sont en fait que des avortons de l'Etat-nation. Critères.

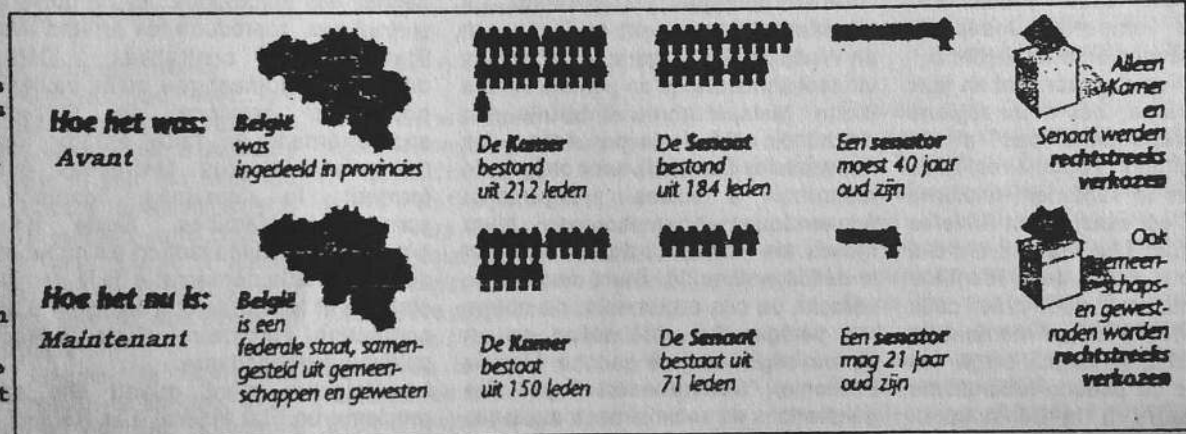
Les courants régionalistes qui se sont fait jour en Europe ont tous pris corps dans une région historique, généralement une ancienne province, mal assimilée à l'Etat dans lequel elle s'incorpore. Ce défaut d'assimilation peut avoir diverses causes: soit la maladresse de l'Etat en question soit une trop forte différence du côté de la région. C'est le cas de la Bretagne. L'union de cette province avec la France en 1532 s'est faite sous forme de contrat dont les termes ont été plus

België een federaal land

MAGNIFICENT-ALBC

Quelques changements remarquables dans la Constitution belge

Enkele opvallende wijzigingen in de Belgische grondwet



ou moins bien respectés par la monarchie française. La Bretagne jouissait d'une culture propre qui n'avait pas trop souffert de l'influence française. Elle avait sa langue, ses frontières historiques, son identité populaire qui la préservait de toute assimilation pure et simple. Cependant la République jacobine voulut réduire en poussière tout obstacle à la centralisation et, à partir de ce moment jusqu'aujourd'hui, l'identité bretonne n'a cessé d'être bafouée.

Ici le parallèle s'impose avec la Flandre et la Wallonie. Ces deux régions ne sont pas d'anciennes provinces. Elles n'ont pas une langue et une culture propres qui puissent les distinguer nettement et elles ne peuvent pas prétendre à une identité populaire tranchée. La double rupture qu'elles sont en train d'opérer avec l'Etat belge et l'une envers l'autre signifie la destruction d'une oeuvre historique entreprise depuis le Moyen-

Age et de l'oeuvre institutionnelle des Ducs de Bourgogne et de Charles-Quint. Culturellement comme du point de vue populaire, des siècles de voisinage, de collaboration et enfin de fusion étroite sont purement et simplement niés par le séparatisme flamand-wallon. Là où les provinces régionalistes peuvent se targuer d'une riche identité propre, Flandre et Wallonie n'ont que la langue comme critère d'identité - et encore, cette dernière ne leur est pas propre.

Ni la Flandre, ni la Wallonie ne sont des régions historiques. Leurs frontières sont d'une part les frontières extérieures de l'Etat belge, arbitrairement imposées par l'appétit de ses voisins, et d'autre part la limite linguistique qui traverse cet Etat, elle-même arbitrairement tracée de sorte qu'elle laisse des minorités linguistiques de chaque côté. La Région flamande rassemble certes la majeure partie de l'ancien comté de

Flandre, mais en y annexant la plus grande partie du Brabant, amputé de sa partie wallonne et une partie de l'ancienne principauté de Liège, aujourd'hui province de Limbourg. Ainsi la qualité de Flamand y est donnée indifféremment à tous, malgré la grande diversité que cette région renferme. Il va de soi que cet ensemble n'ayant que la langue pour seul commun dénominateur, peut difficilement prétendre au titre de peuple.

Du côté wallon, le caractère artificiel de la Région est encore plus manifeste. La Wallonie, en effet, n'est à proprement parler qu'une région dialectale ne s'étendant que sur une partie de l'actuelle Région wallonne. Cette Région n'a de fondement ni dans l'histoire ni dans la langue, ni même dans le peuple étant donné la très forte immigration flamande du siècle passé. Mais revenons à notre exemple breton. Politique.

Ce qu'une région revendique légitimement pour affirmer et défendre son identité au sein d'un Etat, c'est une représentation politique. Sans institutions régionales, cet échelon indispensable entre l'Etat et la région, la langue, la culture, l'économie même de la population seront perpétuellement menacées, voire sacrifiées aux intérêts de l'Etat central. Les révolutionnaires français savaient très bien ce qu'il faisaient en supprimant les anciennes provinces. Ils brisaient le sentiment d'appartenance régionale qui faisait obstacle à leur pouvoir centralisé. Les institutions régionales apparaissent donc comme le couronnement de l'identité régionale. C'est la consécration des aspirations et des efforts de toute une population. Voilà pourquoi ces institutions ont été si vivaces sous l'ancien régime. En Bretagne, elles ont opposé un barrage ferme aux prétentions absolutistes. Tout le désir d'un peuple de rester lui-même n'aurait pas dans le Parlement de Bretagne. Dans les Pays-Bas, la suppression des Etats provinciaux ordonnée par l'empereur Joseph II provoqua la Révolution brabançonne. Flandre et Wallonie s'inscrivent en faux contre ce schéma. Les deux régions belges ne répondent pas à de profondes aspirations populaires. Elles n'incarnent pas le sentiment unanime d'un peuple. C'est exactement l'inverse qui s'est produit. Les régions ont été instaurées pour créer deux identités populaires distinctes, pour créer deux nations. En effet, à aucun moment de la réforme constitutionnelle belge, les promoteurs de ce pseudo-fédéralisme n'ont eu recours à la consultation populaire afin de voir si leurs ambitions répondaient aux vœux des Belges. Ils s'en sont bien gardés sachant que les sondages confirmaient régulièrement l'attachement de la population à l'unité du pays. Ils craignaient aussi que leur propre impopularité ne compromette l'entreprise. Tout récemment encore un sondage réalisé par sous l'égide d'un professeur de l'université de Louvain, montre ceci: en Région flamande, 30 % de la population restent attachés à la Belgique unitaire, 30 % sont indécis et 10 % seulement optent pour le séparatisme. Si l'on sait que, depuis des années, tant d'efforts ont été fournis par la classe politique pour convaincre les Belges qu'ils formaient deux peuples distincts, ces résultats

sont pour le moins surprenants. Loin de répondre aux aspirations populaires, le régionalisme en Belgique apparaît comme le fait d'une classe politique d'ailleurs largement désavouée par la population sceptique ou dégoûtée. Il est imposé d'en-haut alors que, dans tant de régions en Europe, il est ardemment désiré d'en-bas sans succès. Il a pour effet de créer de toutes pièces des peuples flamand et wallon à force de les séparer et de les empêcher de vivre ensemble. Un exemple: désormais les vacances scolaires des francophones n'auront plus lieu en même temps que les celles de néerlandophones. Les raisons officielles de cet ukase sont qu'ainsi on correspond mieux au rythme de vie des élèves. Mais le motif réel n'échappe à personne: forcer la population à acquérir des habitudes différentes. Autre exemple: la chaîne de télévision flamande VTM ne peut être captée en Wallonie.

Ce "nationalisme régional" que les nouvelles institutions ont provoqué se manifeste à toute occasion dans la classe politique. Cependant il s'exprime différemment en Flandre et en Wallonie. En Flandre, il se fait plus virulent à mesure qu'on penche vers la droite. Mais, comme il trouve peu d'écho du côté de la population, les nationalistes flamands sont obligés de recourir à des arguments économiques pour soutenir leurs thèses: les Flamands doivent combler le déficit wallon.(1) Sans discuter de véracité de ces arguments, on notera leur perfidie. Du côté wallon, on est surtout régionaliste à gauche. Mais la Wallonie, "tiers-mondisée" par des générations de socialisme, a aussi ses solutions extrêmes: le rattachement à la France ambitionné par ses dirigeants, mais en secret à cause de l'opposition massive de la population. Cette perspective suffit toutefois à prouver que l'identité wallonne n'est qu'un prétexte au régionalisme puisqu'à peine institutionnalisée, elle projette de se livrer à la France.

Ne suivez pas les aveugles!

Le renouveau du régionalisme, c'est avant tout un appel au secours adressé par le pays réel à l'Etat. C'est une population typée qui veut rester elle-même. C'est, au moment même où elle allait sombrer dans l'oubli, la dernière chance d'une identité qui veut vivre. La vieille distinction maurrassienne entre le pays réel et le

pays légal vient éclairer notre propos. Les institutions démocratiques ont tendance à se désolidariser de la population jusqu'à donner naissance à une classe politique, l'âme du pays légal, de plus en plus autonome et étrangère aux aspirations populaires. Comment cela peut-il se produire en démocratie? Voilà qui a l'air tout à fait paradoxal. Mais c'est un autre débat. En attendant, nous pouvons constater que le régionalisme en Belgique est vraiment le fait du pays légal. La preuve en est que les institutions régionales sont une reproduction des institutions nationales: centralisées, participatives et bureaucratiques à l'excès. Ainsi même régionalisés, Flamands et Wallons souffrent, comme les Bretons, d'un Etat centralisé sourd à leurs besoins. La classe politique belge n'a fait que s'accroître pour donner naissance à deux classes politiques: mêmes partis, mêmes hommes, même appétit de pouvoir et même corruption.

Les courants régionalistes européens doivent être populaires avant de se donner des institutions. Ils ne doivent surtout pas reproduire les erreurs des Etats-nations centralisés. Cette démocratie authentique qu'ils veulent pour leur province, ils doivent spontanément en faire profiter les communautés plus restreintes qui forment la province: cantons, communes, familles. Seule une généreuse décentralisation est capable de préserver la démocratie de la dérive étatique et totalitaire et d'épargner à la population l'arbitraire d'une classe politique indépendante.

La Belgique ment quand elle se proclame un Etat fédéral. Les Régions flamande et wallonne mentent quand elle se prétendent des peuples. Régionalistes, ne suivez pas ces aveugles qui vous feront tomber dans le fossé! Kenavo! Tot ziens!

Christophe Buffin

(1) Le Vlaams Blok utilise abondamment ce procédé pour entretenir un ressentiment à l'égard des Wallons. Il affirme dans son programme que la Flandre paie chaque année 290 milliards à la Wallonie, c'est-à-dire chaque mois 16000 francs par famille flamande.

(2) Le séparatisme wallon se manifeste moins ouvertement. Il est plutôt d'ordre culturel et se traduit par une multitude de petits changements. Par exemple, un bulletin météorologique pour la Wallonie uniquement ou bien les noms de rues choisis pour un nouveau lotissement: avenue Racine, Boileau, Molière, ...

En effet cette Belgique dont il est de bon ton en France de se gausser, non contente d'avoir inventé l'Europe avec le Benelux, est aussi un des plus beaux exemples de démocratie. Ce qui aurait pu devenir une Yougoslavie trouve pas à pas le chemin du fédéralisme. Les étudiants wallons de Louvain-la-Neuve, née de la douloureuse scission de Leuven, ont même créé un Vlaams kot (local flamand) pour les amis flamands! Les grands Pays-Bas ont de l'avenir!

LA CHASSE A BATTUE

Aux abords de l'hiver, la colère du vent sur le mont est terrible quelquefois. Elle éclaircit le ciel au-dessus de la forêt où les envols épars des oiseaux ressemblent aux dernières feuilles arrachées par la tempête.

Sur le chemin, elle casse les arbres en deux, piétine les branches, laisse couler sa bave le long des pentes raviniées et en arrivant au bas du mont elle fait entendre à l'infini son hurlement de loup sur la plaine.

Vers le soir, à bout de souffle, elle se calme, ayant rougi tout le ciel où s'effiloche encore la frange mauve des nuages.

Le soleil s'effondre alors au loin provoquant dans sa chute un éboulis indistinct de rochers noirs et de gouffres sans fond. L'astre commence sa descente aux enfers et la nuit d'hiver qui rend la vie plus sauvage va étendre son pouvoir étoilé sur le monde et le tenir serré de longs mois dans son grand manteau sombre et glacé.

Il faisait froid cet hiver-là.

On entendait au loin les aboiements des chiens. Les vautraits s'excitaient à la chasse, car à plusieurs reprises, la bête au poil noir avait été vue par les paysans: à la lisière de la forêt, dans les sentiers entre champs et prairies où elle courait à perdre haleine, sur le mont où on avait vu son corps fumant entre les dos ronds et roux des bosquets...

Sans doute la silhouette sombre et massive du sanglier avait-elle été aperçue par des chasseurs attardés, au bout d'une longue allée d'ombres et de lumières, accompagnée d'une autre silhouette, féminine celle-là, et charmante, et gracieuse qui semblait guider la bête à travers les profondeurs de la forêt avec des gestes affectueux et qui, sur l'instant, leur apparurent magiques!

Cet animal farouche et solitaire, vivant anormalement en dehors de toute harde était entouré d'un prestige maléfique. L'excitation et la crainte étaient grandes chez les hommes qui avaient entrevu l'anatomie puissante du sanglier. Outre la magnifique prise de chasse que sa capture signifiait, il s'agissait d'abattre un animal prédateur des champs et des cultures.

Des pièges avaient été tendus mais la maligne bête les avait déjoués avec une intelligence peu commune.

Bientôt, on ne parla plus au village que du grand sanglier noir qui dévastait les cultures pour se venger des hommes.

La rumeur allant son chemin, certains racontaient le soir derrière les carreaux humides du cabaret, et devant un verre de genièvre qu'ils l'avaient entendu rire te qu'à la tombée de la nuit, il se tenait à la lisière de la forêt, promenant sa silhouette de colosse inquiétant et célébrant des rites perdus comme le prêtre d'une antique religion des pierres, des arbres et des chemins.

La mémoire des hommes réactivée à cette occasion ramenait d'un passé englouti des vieilles légendes, des histoires tronquées, des faits toujours inexplicables.

La forêt redevenait hostile, reprenait avec l'hiver ses couleurs de préhistoire, lieu de périls et d'émotions troubles où les troncs crevassés des arbres abattus se mettaient à ressembler à de longs reptiles à la peau noire et luisante qui glissaient peu à peu vers les habitations des hommes.

Des chasseurs étaient venus jusqu'à la maisonnette d'Ilse pour demander à Evrard s'il participait à la battue.

Evrard s'était contenté de les regarder longtemps de ses yeux noirs et asymétriques et avait soudain éclaté d'un rire nerveux et mauvais.

Alors les hommes s'en étaient allés en haussant les épaules. A partir de ce moment-là, Ilse vécut avec une perpétuelle angoisse au coeur.

Les hommes avaient cerné les traces de la bête qui, après avoir traversé les champs et les ruisseaux avait cherché refuge dans son antre naturel: le forêt!

Mais cette fois, ni l'ombre ni les arbres ne pourraient abriter le gros sanglier noir.

Les hommes étaient trop nombreux et très bien armés. Le vautre qui ne court que les bêtes noires, était sur sa piste depuis le matin.

Ne voyant pas rentrer Evrard, Ilse, folle d'inquiétude, s'était chaudement vêtue et armée pour aller à sa recherche.

Le ciel atone et gris pesait de tout son poids sur la terre. Les collines recouvertes d'une fine couche de neige laissaient voir par endroits des plaques d'herbe vert foncé comme un rêve avant-coureur du printemps.

Ilse connaissait la contrée par coeur, ces lieux de volupté où elle avait coutume de rejoindre le sanglier noir quand il l'appelait du fond de sa bauge, ces carrefours inondés les jours de pluie, ces ruisseaux gorgés

d'eau sombre semblables à de larges et sinueuses entailles à travers la terre qu'elle franchissait allègrement.

En arrivant près de la rivière gelée qui serrait dans ses langues cuisses blanches des îlots sombres et griffus, elle fut étonnée une fois encore par le silence pris entre les deux étendues glacées du ciel et du sol.

Des oiseaux blancs s'envolèrent en tournoyant au-dessus d'elle. Des corbeaux immobiles sur un arbre au milieu des glaces, ressemblaient à de lourds fruits noirs. Sur le rivage, des pies cachées dans les arbustes, secouèrent les robes de sorcière des lierres grimpants et vivaces.

Ilse suivait Evrard à la trace. La glace s'était effondrée par endroits sous le poids de la bête lors de son passage et avait laissé ouvertes des lèvres effilées et noires de cadavre édenté.

Elle s'enfonça sur le fleuve gelé où le soleil traçait des alvéoles de lumière. Des bancs de brume glissaient sans bruit devant l'oeil du Dieu et l'assombrissaient par moments.

Parvenue de l'autre côté, Ilse s'enfonça dans la forêt entourée par les grands bras blanchis des arbres lépreux qui s'accrochaient les uns aux autres avec un bruit de claquoir. Le vent la portait sur sa houle d'océan qui roulait de cime en cime.

Dans les sous-bois, la neige gelée sur une grande épaisseur, enfermait curieusement des herbes jaunies et recourbées, créait un paysage silencieux et funèbre endormi dans un bloc de verre.

De son pas alerte et sûr, Ilse passait à travers les feuilles et ronces enchevêtrées au sol, longeait sans trembler les bouleaux abattus au-dessus de grands trous circulaires où la glace, en son centre, avait des reflets verts.

Connaissant les sentiers battus par le sanglier, Ilse l'avait retrouvé avant les chasseurs et les chiens, au fond d'une trappe creusée dans le sol où il écumait de rage. Il était blessé et la sang avait taché le fond de la fosse.

Sans perdre de temps, elle fabriqua une échelle de branches accumulées les unes sur les autres et réussit à hisser la bête au dehors.

Des aboiements, d'abord lointains, s'étaient rapprochés. Ilse monta sur le sanglier et ils s'enfuyaient tous deux alors que les vautres arrivaient sur leurs talons.

18° ZWIJGENDE VOETTOCHT DOOR HET SLAGVELD VAN DE PEENE - 24 avril 1994

Ils sont venus cette fois encore pour se souvenir du sacrifice de leurs ancêtres défendant leurs libertés, l'identité flamande.

Ils sont venus des quatre coins de Flandre, en famille. Pas de bruyantes fanfares, de vaine solennité, juste cette sérénité de ceux pour qui la lutte continue, qui refusent de voir disparaître l'âme flamande sur cette partie de Flandre.

Cette marche à travers ce qui fut un effroyable champ de bataille nous permet de retrouver des amis, d'échanger des idées, de réunir la Flandre. Ni hostilité, ni revendications mais la juste affirmation de notre identité flamande dans une Europe des peuples. Comme pour nous rappeler le fracas des armes d'un certain 11 avril 1677, qu'aujourd'hui encore en Europe des

hommes doivent lutter pour sauvegarder leur identité, un violent orage éclata au moment où



notre groupe arrivait devant l'obélisque du souvenir. Là, Raf SEYS et Paul VERBEKE rappelèrent brièvement la nécessité de se souvenir de notre fraternité flamande au delà des frontières d'états. Et si nous sommes un des rares peuples à célébrer davantage nos défaites que nos victoires, ce n'est pas par masochisme mais parce que nous sommes profondément pacifiques, ce qui n'entame en rien notre ferme volonté à défendre notre MOEDERTAAL, notre VADERLAND. Le cortège reprit sa marche sous la pluie en chantant le Vlaams Leeuw, le Blauwvoet et d'autres airs

de notre plat pays.

LIEVEN MICHEL

BOEKEN - LIVRES - BOEKEN - LIVRES

LE NORD PAS DE CALAIS FACE AU DEFI EUROPEEN

"Des gueules noires à la banane bleue" de Noël DEWAVRIN qui n'hésite pas à écrire qu'elle est fière de ses origines flamandes, se veut un livre d'espoir pour les gens du Nord-Pas-de-Calais et tout particulièrement les jeunes. Elle y réussit plutôt bien même si elle ne cache pas les difficultés. Elle attire notre attention sur la situation privilégiée de notre région "au coeur du coeur de l'Europe", des infrastructures importantes qui sont autant de chances comme le Tunnel sous la Manche, la rocade du littoral récemment ouverte, le T.G.V. Nord et le marché unique européen. Ce sont là autant d'outils qui permettront de décrocher le Nord Pas de Calais et de "se libérer de la dépendance parisienne".

Mais attention, cette chance formidable qui s'offre à la région pourrait très bien n'avoir aucun effet bénéfique si cette dernière reste incapable d'établir un projet cohérent. La grande politique d'aménagement du territoire lancé par Mrs Baladur et Pasqua doit nous permettre de

poursuivre l'amélioration du réseau routier, ferroviaire et surtout fluvial trop longtemps négligé, sans oublier le développement de l'aéroport de Lesquin et l'harmonie des trois grands ports, Boulogne, Calais, Dunkerque.

Mme Dewavrin nous met en garde de ne pas abandonner notre vocation industrielle au seul bénéfice du secteur tertiaire et nous invite à nous inspirer de l'exemple allemand avec la reconversion du bassin de la Ruhr. Formation, recherche, revalorisation de notre image de marque (Zola est mort, Germinal c'est fini) sont autant d'impératifs indispensables pour une meilleure réussite du Nord-Pas-de-Calais. L'avenir de la région doit se concevoir dans un cadre européen; Mme Dewavrin n'hésite pas à écrire que la région se doit de se "détacher de l'orbite parisienne" pour affirmer sa présence économique et culturelle, se rapprocher du "pôle décisionnel européen" qu'est BRUXELLES.

Elle encourage bien sûr l'étude de l'anglais comme l'allemand et le néerlandais en tant que langues de nos voisins faisant partie d'un même bassin géographique. "Les

entreprises de travail intérimaires belges soulignent qu'elles pourraient placer beaucoup de Français s'ils consentaient à apprendre le néerlandais. Le Conseil Régional doit tenir compte de cette réalité et soutenir l'enseignement des langues" Comment en effet ne pas suivre un tel conseil quand on connaît le taux de chômage qui sévit dans notre région. Mme Dewavrin, si elle ne cache pas ses profondes convictions européennes, ne veut pas de n'importe quelle Europe. Ni Europe forteresse, ni Europe humaniste, une Europe des régions avec par exemple l'élection à la proportionnelle par circonscriptions régionales et non par liste nationale (ce qui ne nous déplaît pas, ma foi)

Nous ne pouvons qu'inviter chacun d'entre vous à lire ce livre plein d'espoir pour l'avenir de notre région tout en sachant qu'il nous faudra relever les manches, briser certains réflexes et prendre enfin conscience de la vocation européenne du Nord Pas de Calais. Chez les libraires pour 70 FF Ed. LA VOIX DU NORD.

M. VANNOORENBERGHE

BOEKEN - LIVRES - PLATEN - DISQUES - C.D. - etc.

Onze vriend Maurits Cailliau stuurde ons een folder over het GEDENKBOEK JORIS VAN SEVEREN met de volgende tekst:

Honderd jaar geleden, op 19 juli 1894, werd Joris van Severen geboren in Wakken. Het Studie- en Dikumentatiecentrum heeft gemeend deze datum niet onopgemerkt te mogen laten voorbijgaan.

De rol die Van Severen gespeeld heeft en de invloed die van hem is uitgegaan zijn niet weg te denken uit onze nationale geschiedenis. Zijn vernieuwende ideeën van toen bieden ook voor het heden nog toekomstperspektieven die het waard zijn overwogen te worden.

In het gedenkboek komen drie generaties aan het woord: mensen die Van Severen nog gekend hebben, mensen die vlak voor of tijdens de Tweede Wereldoorlog geboeren zijn en jongeren voor wie de jaren van het interbellum reeds tot de geschiedenis behoren. Allen hebben zij gemeen geboeid te zijn door de figuur en de inspirerende gedachten van de uitzonderlijke persoonlijkheid die Joris Van Severen geweest is.

Zij schreven elk vanuit een andere invalshoek een boek datmet zijn verscheidenheid van onderwerpen uitgroeide tot een boeiend palet.

TECHNISCHE GEGEVENS:

Groot formaat: 21x30cm.

Omvang: circa 230 bladzijden.

Gebonden. Rijk geïllustreerd.

Prijs: 950 BEF bij voorintekening.

Na verschijnen 1.250 BEF.

Verzendkosten 80 BEF.

Betaling: rekening 000-0476853-01 A. Paesmans - Antwerpen

Uitgave NATIONAAL STUDIE- EN DOCUMENTATIECENTRUM JORIS VAN SEVEREN

Guido Gezellestraat 18, 2630 Aartselaar Tel. 03-887 47 90

Il nous paraît intéressant de publier l'article suivant, emprunté au COURRIER PICARD du 20.05.94. On notera que l'auteur ne cite pas le nom de Joris van Severen, victime lui aussi de cette tuerie et semble s'étonner qu'on puisse écrire en flamand (le livre est en néerlandais bien sûr). Chacun aura assez d'imagination pour sentir monter en lui les commentaires sur ce qu'on qualifierait "ailleurs" de crime de guerre: SOUVENIR

Le massacre du kiosque d'Abbeville dans un livre... en flamand
Voici aujourd'hui 50 ans, le 20 mai 1940, 21 personnes ont été massacrées près du kiosque d'Abbeville. Elles appartenaient à un groupe de 78 prisonniers (dont quatre femmes), de différentes nationalités mais surtout des Belges, qui était arrivé la veille en provenance de Béthune. Une jeune Belge de 18 ans, Gaby Warris, a échappé à la tuerie au cours de laquelle sa grand-mère âgée de 61 ans a été assassinée à coups de baïonnette.

Elle raconte cet horrible épisode de sa vie dans un livre, écrit en flamand, qui vient de sortir en librairie en Belgique pour le 54^e anniversaire de cette sombre histoire.

Gaby Warris se souvient: "Le 19 mai, un groupe de prisonniers (dont je faisais partie) et qui se trouvaient enfermés à la prison de Béthune, furent conduits à Abbeville sous la surveillance de militaires français. Il n'y avait plus de place à la prison d'Abbeville et les trois autocars qui les transportaient se dirigèrent vers un parc où se trouvait un kiosque:

Là, les militaires nous ont enfermés dans la cave en dessous du kiosque. Nous étions 78 personnes, dont quatre femmes (une Luxembourgeoise avec son mari), ma grand-mère (61 ans), ma mère (39 ans) et moi-même qui avais eu 18 ans le 7 avril.

Nous avons passé une nuit terrible. On ne pouvait pas se coucher car le sol était couvert de bidons d'huile vides. Nous étions serrés les uns contre les autres, depuis deux jours, nous n'avions pas eu de nourriture. Comme il n'y avait pas de possibilité d'aller aux toilettes, l'odeur était suffocante... Le lendemain, les premiers bombardements sur la ville ont commencé vers midi. On avait une peur folle. Après trois bombardements, la porte de la cave s'est ouverte et un officier français a demandé "quatre hommes de bonne volonté". Nous avons cru que nous allions avoir à manger. Quatre Italiens sont sortis et peu

après, nous avons entendu des coups de feu. La porte s'est ouverte à nouveau; on nous a crié "les quatre suivants". Et c'est alors qu'on a réalisé ce qui se passait. La panique était énorme. Un militaire s'est approché et a lancé une grenade. Un des prisonniers l'a ramassée et l'a jetée dehors, où elle n'a pas explosé. Un militaire s'est approché avec une mitrailleuse, mais le lieutenant lui a dit de ne pas tirer car "ces cochons doivent mourir lentement".

C'est dans le cinquième groupe de quatre que ma grand-mère est sortie, avec l'idée que nous aussi nous serions exécutées. Elle s'est approchée pour nous embrasser: le lieutenant Caron (c'était le nom de l'officier) l'a tirée en arrière avec rudesse. Elle est tombée, s'est relevée, a ramassé son sac à main, monté l'escalier et est sortie. La porte s'est refermée.

Plus tard, pour l'identification, j'ai vu les photos. Ma grand-mère a été assassinée à coups de baïonnette: cinq dans la poitrine, un dans le ventre et elle a eu le crâne enfoncé par un coup de crosse...

Après la sortie de ma grand-mère, ma mère a commencé à prier implorant Dieu de nous sauver. C'est alors que le miracle s'est produit: le lieutenant Leclabart est passé par là, a vu le massacre et d'après ce qu'il a raconté ensuite, l'a fait cesser.

C'est lui qui nous a conduits à Rouen où nous avons été libérés par deux officiers de la sûreté belge accompagnés d'un général français, qui nous a présenté les excuses du gouvernement français...

Et Mme Warris d'ajouter: "vous comprendrez ce que nous ressentons en voyant une rue d'Abbeville porter le nom de ce lieutenant meurtrier de 21 personnes!"

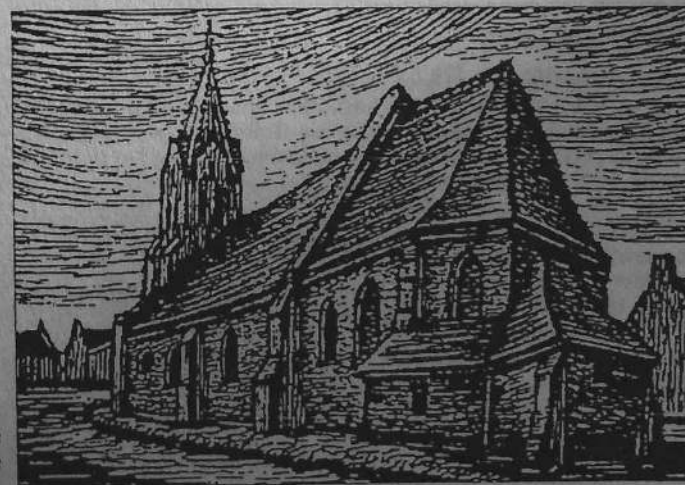
Le lieutenant Caron fut exécuté par les Allemands, quelque temps après la tuerie. Quant à la raison qui avait conduit à l'arrestation des 78 personnes, elle n'est pas clairement connue. Certains de ces prisonniers auraient été soupçonnés d'espionnage. Mais comment imaginer qu'une jeune fille de 18 ans était une espionne!

Gaby Warris a abondamment illustré son livre de photos (d'elle-même, de sa grand-mère, des corps victimes, de tombes, de la plaque portant le nom du lieutenant, du kiosque) ainsi que de reproductions de documents d'époque.

Drie-Maagdenkapel van Kaaster in Frans-Vlaanderen.

Kaaster (Caëstre in verfranse vorm) is een landelijk dorp met centrumfunctie in Frans-Vlaanderen. Het ligt net over de Schreve (de toevallige Rijksgrens) tussen Belle (Bailleul) en Steenvoorde. Het heeft een rijke geschiedenis. Het is waarschijnlijk gesticht in de Romeinse tijd. Het heeft een commanderie van de Ridder van Malta waar de bosgeuzen indertijd lelijk hebben huisgehouden. Je vindt er heel wat Vlaamse teksten en geschriften terug. Vele mensen praten er nog het Vlaams dialect van de streek.

In Kaaster vind je ook een befaamd bedevaartsoord: de kapel van de drie maagden.



De drie maagden, de heilige Edith, de heilige Elfrida en de heilige Sabina waren de dochters van Kenulph, de koning van Mercia in Engeland. De drie maagden weigerden een huwelijk met rijke edellieden omdat ze hun maagdelijkheid aan de Heer hadden toegewijd. Ze deden, naar het toenmalige Engelse gebruik, de belofte om een bedevaart naar het graf van Sint-Pieter en Sint-Paulus in Rome te ondernemen. Hun omgeving drong erop aan dat ze niet alle drie samen op weg zouden gaan, maar dat er eerst een zuster alleen de weg zou verkennen en dat, als de Romeinse goed zou uitvallen, de andere zusters zouden volgen,

zodat er één van de maagden bij de ouders tot troost en steun zou blijven. Ze antwoordden evenwel dat ze met hun drieën de belofte om een Romepelgrimage te ondernemen hadden afgelegd en gezamenlijk zouden reizen. Gekleed in de grijze pelgrimsmantel (lijkend op de kleding van de zusters van Sint-Klara) en met een pelgrimsstaf bedelend zij om hun levensonderhoud onderweg. Ze schepten in met de boot op de kust van Engeland. De drie maagden landden in Mardyck bij Duinkerke. Vandaar vertrokken ze via de Romeinse heirweg, nu "Steenstraete" genoemd, naar Kassel.

Ze gingen eerst in Wormhout naar Engelse gewoonte de Sint Winoksabdij bezoeken die toen daar nog was gevestigd, om het ongeschonden lichaam van die Bretoense heilige te vereren. Daarna trokken ze naar Kassel naar de Sint-Salvatorskapel, die later door de graaf van Vlaanderen Robrecht de Fries, na z'n overwinning in Kassel op de Franse koning, als een kollegiale Sint-Petruskerk omgebouwd werd. Vandaar trokken ze via de Sint-Silvesterskapel naar Eke, "bevolkt door een groep kluizenaars"; waar de Heilige Wulmaar vereerd werd en ze gastvrij ontvangen werden. Ze zoonden de eeuwenoude eik achter het hoogaltaar van de kerk, waar Sint-Wulmaars ooit z'n kluis had. Eindelijk kwamen ze in Kaaster, waar ze op een eenzame plaats in een lommerrijk bos hun maaltijd gebruikten. Voor de rest van het verhaal geven we de tekst weer die oorspronkelijk onder zes schilderijen stond die in de kapel het verhaal van de drie maagden uitbeeldden.

Drie maagden deugdenryk in Brittenland geboren
Uyt vorstelyken stam hadden te zaem beschoren
Acht honderdnegentien naar Romen toe te gaen
Te Mardyck aangeland kwamen tot Cassel aan.

Dwalend in een vreemd land en grootelyks vertegen
Een werkman in den bosch aanwees aan hun de wegen
Zij voorderden hun weg voorzigtig en benouwd
Dry moorders volgden hun te midden in het woud.

De maegden zaten neer in deze woeste kusten
Tot spyzen hunne maeg en ook om wat te rusten;
Hun maelyd was gedaen, maer eer zij trokken voort
De vreeddaerds sprongen uyt en hebben hun vermoord.

Een ridder hier omtrent magtig maer blind geboren
Kwam van op het kasteel 't geschrey van vogels 't hooren
Dus zendt hy eenen knecht om dit te gaan bespieren:
Drie maegden vreed vermoord heeft hy aldaer gezien.

Als dit den ridder hoord, doet straks zyn peerd bereyden
En hem van zynen knecht tot deze plaats geleyden;
Hij tast hun wonden af al met vingers g'heel bebloed
Van rouw zyn'ogen vaegd en opend die voor goed.

Den ridder dan klaariend heeft dees kapel doen stigten
Tot een gedachtenis en uyt dankbare pligten
Uyt eerbewys en roem van deeze wonderheyd
Om God en Maria te loven t'allen tyd.

Van deze zes schilderijen zijn er nog twee bewaard. Ze verkeren in een bedenkelijke staat, één is zelfs uit zijn raamwerk gescheurd. De Werkgroep de Nederlanden, waartoe de auteur van dit artikel behoort, heeft het plan opgevat om via restauratie van de bestaande schilderijen en reconstructie van de verdwenen exemplaren (de tekeningen en de Nederlandse onderschriften van de drie ervan zijn bewaard) het Vlaamse en religieuze karakter van de kapel te bewaren en zelfs te versterken. Kerken en kapellen in Frankrijk kunnen voor restauratie en reconstructie immers niet op staatssteun rekenen. Het uiteindelijke doel is twee schilderijen én kaders restaureren en drie andere reconstrueren en voorzien van een kader met Nederlands onderschrift.

Signalons la parution aux Editions Pluriel de deux C.D. consacrés aux CHANTS DES MARINS DE FLANDRE/LIEDJES VAN DE ZEEMANS VAN VLAANDEREN (Jacques Yvert, Raymond Declerck dit "Klerktje", Gérard Ryckeboer, etc.) par S.O.S. Blootland (47, rue Jean Morel 59210 Coudekerque-Branche).



Elisabeth Dantin, maire de Morbecque, dont on ne sait ce qu'il faut admirer le plus de la vanité (il y aura une Rue de la Chaussée d'Antin) ou du mépris du patrimoine toponymique ancestral, prend prétexte d'un jumelage avec un village du Sussex pour rebaptiser à l'anglaise les principales rues du village. LA VOIX DU NORD engage vivement ses lecteurs "à faire part de leurs observations au maire de Morbecque, car il paraît inadmissible que de telles décisions soient prises sans aucune concertation avec la population dans un état démocratique". En effet!

Le musée des Beaux Arts de Lille vient de connaître une profonde rénovation et se propose, nous dit A. Brejon de Lavergnée Conservateur Général du Patrimoine dans les dernières ANNALES DES PAYS-BAS FRANCAIS d'être "accueillant ... avec une signalétique systématiquement formulée en trois langues (français, anglais, allemand) [...]". Le musée de Lille, premier grand musée que les touristes anglais, belges et hollandais découvriront sur le sol français ... ignore ainsi une bonne part de la clientèle étrangère qu'il nomme lui-même et dont il semble ignorer qu'elle parle néerlandais. Fâcheux pour une ville qui affiche des ambitions de métropole transfrontalière!

Ralf van der Haute, ancien éditeur de la revue bruxelloise "L'anneau", publie désormais "EUROPE-NOUVELLES", un magazine qui se veut "le porte-parole de la jeunesse, magazine radical, révolutionnaire, idéaliste, conservateur, non dans le sens d'un attachement à ce qui était, mais dans le sens d'une conscience des valeurs immémoriales." L'optique "grand-européenne" et fédéraliste devrait lui permettre de trouver des lecteurs de ce côté-ci de la frontière. Europe-nouvelles / L'anneau. BP7 B-1601 RUISBROEK - 6 numéros par an. 150 F. On y lit :

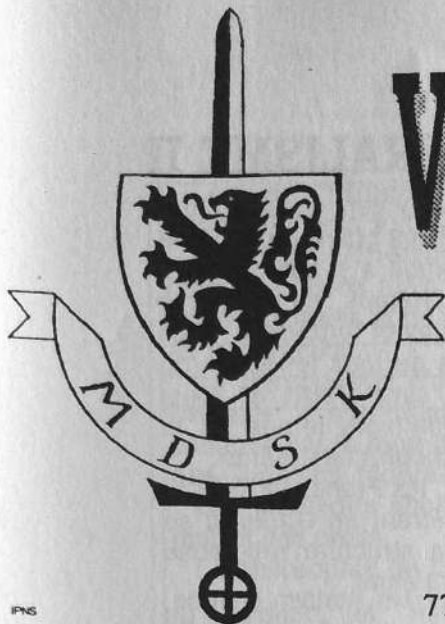
La presse flamande, notamment Trends, sous la dynamique impulsion de Frans Crois, a tiré la sonnette d'alarme: Paris semble désormais raisonner comme suit: la RFA a pu absorber la RDA, en compensation, la France doit pouvoir absorber la Belgique ou au moins la Wallonie, voire attirer l'ensemble du Bénélux dans son orbite. [...] Nous n'avons nulle envie de nous retrouver dans un Hexagone élargi, ou d'être la cerise bénéluxienne coiffant le babaorum jacobin, ni de croupir sous un régime archaïque, vétuste, inefficace de facture centralisatrice et jacobine, ni de servir d'ersatz aux tirailleurs sénégalais d'une armée qui envoie ses soldats dans tous les coins perdus d'Afrique ou sur les confettis d'empire dans l'Atlantique ou le Pacifique. Notre destin, nous ne le concevons qu'en Europe et cette chimère qu'est la francophonie nous laisse de glace. Si nous avons incontestablement des atomes crochus avec les Lorrains ou les Picards, nous en avons d'aussi crochus avec les Néerlandais ou les Rhénans. Et, parce que nous ne sommes pas omniscients, comme les Dieux ou comme cet hypothétique homme parfait, "universel", que veulent fabriquer les sans-culottes, à coups de baïonnettes, et les intellectuels parisiens, à coups de syllogismes boiteux ou d'invectives hystériques, nous ne comprenons pas grand-chose aux subtilités du folklore des populations "francophones" du Togo ou du Congo-Brazza, et le fait que les Kanaks de Nouvelle-Calédonie veulent recouvrir une forme d'indépendance ne nous apparaît pas forcément incongru.

Nous signalons la Fête flamande à Caestre (Flandre française) dimanche 10 juillet 1994 à 15 h salle des fêtes. Organisée par le "Werkgroep De Nederlanden", "Euro" (Europa des Volkeren), het Guldensporenzangfeest VZW et la participation du Marnix Ring "Ter Isele". Entre autres festivités, M. Vanneufville, docteur en histoire, présentera la légende des

"Trois Vierges de Caestre". Cette fête flamande a lieu cette année à Caestre à l'occasion de la restauration de la chapelle des "Trois Vierges" de Caestre.

Verscheen pas DE NEDERLANDEN: OOK IN FRANKRIJK, een rijk geïllustreerde brochure van HET WERKGROEP DE NEDERLANDEN te verkrijgen tegen 65 BEF rek. n° 000-0896594-23 van VVL, Zwijgerstraat 37, 2000 Antwerpen.

"Les francophones nous demandent de défendre notre langue", déclarait J. Legendre, sénateur de Cambrai, ajoutant: "Il n'est pas illégitime que les habitants du Nord comme ceux de l'arrondissement de Dunkerque veuillent apprendre le néerlandais parce qu'ils sont d'origine flamande." En ce cas il semble donc qu'il ne serait pas illégitime de leur en donner les moyens?



VLAANDEREN DEN LEEUW

LA FLANDRE AU LION

MICHIEL DE SWAENKRING / CERCLE MICHEL DE SWAEN

Lettre bimestrielle. Numéro 10 - Septembre/Octobre 1994

B.P. 71 F-59380 BERGUES / SINT-WINOKSBERGEN

77, Boulevard de l'Égalité F-62100 CALAIS/KALES - CCP 2486 62 E LILLE

REDAKTIONEEL / EDITORIAL

POLITIEKE VOLWASSENHEID

Evenmin als Vlaanderen zijn nieuw verworven rijkdom efficiënt heeft kunnen gebruiken tijdens het Generale-feuilleton, kunnen de Vlaamse politici blijkbaar hun nieuwe politieke macht doordacht en doeltreffend hanteren.

Dat blijkt inderdaad uit de hele herrie rond de opvolging van Jacques Delors als EG-Kommissievoorzitter. In zijn JOURNAAL van 4 augustus 1994, geeft Mark Grammens een meesterlijke analyse van het gebeuren.

Zijn stelling is dat Premier Dehaene, gedreven door zijn ondoordachte "goesting", zich heeft laten misbruiken door het - ongezonde - Duits-Franse bondgenootschap om de kandidatuur van de Nederlandse eerste-minister Lubbers te kelderen, tot grote woede van de Nederlanders. Grammens citeert heel wat uitspraken die ieder Groot-Nederlander heel wat kwaad bloed kunnen zetten. Nederlandse regeringskringen menen b.v. dat er *"tussen België en Nederland een soort scheiding van tafel en bed is ontstaan, waarin beide partijen hebben toegestemd."*

Dat Lubbers toch geen kans maakte door het veto van de Fransen, die geen Franskundige dulden, doet er niet toe. Het leert ons wel heel wat over de harde werkelijkheden van een Europa waarvan alleen de vlag blauw is. De toestemming van Dehaene aan de overheveling naar Straatsburg en aan de uitschakeling van het Nederlands uit het Merkenbureau is dan ook landverraad.

De Nederlanders zijn trouwens evenmin politiek volwassen. Door hun moffenhaat en hun padvinderachtige "ik ben woedend"-actie, hebben ze onverantwoord de wrevel gewekt van Kohl.

Gebrek aan lijn en aan visie heeft onze Nederlanden al zoveel kwaad berokkend! *Heer, laat het Prinsenvolk der oude Nederlanden niet ondergaan in haat, in broedertwist en schande!*

MATURITE POLITIQUE

Pas plus que la Flandre belge n'a su utiliser efficacement sa nouvelle richesse au cours du feuilleton de la Société Générale, les hommes politiques flamands ne savent utiliser intelligemment leur nouveau pouvoir politique.

Toute l'affaire de la succession de Jacques Delors au poste de Président de la Commission européenne est là pour le prouver. Dans son JOURNAAL du 4 août 1994, Mark Grammens nous offre une magistrale analyse des événements.

Sa thèse est que le Premier ministre Dehaene, pour avoir agi à sa fantaisie, s'est laissé utiliser par le - malsain - tandem franco-allemand pour torpiller la candidature de son homologue néerlandais Lubbers, au grand déplaisir des Néerlandais, stupidement humiliés. Grammens cite toute une série de déclarations qui donnent froid dans le dos à tout ami des grands Pays-Bas. On estime par exemple dans les milieux gouvernementaux néerlandais *"qu'il est apparu une sorte de séparation de corps et de biens entre la Belgique et les Pays-Bas, à laquelle chacune des parties a donné son accord."*

Le fait que Lubbers n'avait aucune chance, les Français opposant leur veto à quiconque ignore le français, n'y change rien. Mais cela éclaire sur les dures réalités d'une Europe dont seul le drapeau est bleu. L'accord de Dehaene au transfert à Strasbourg et à l'éviction du néerlandais du Bureau des marques n'est donc rien d'autre que de la haute trahison.

Les Néerlandais ne sont du reste guère plus adultes politiquement. Les sacs postaux de "je suis furieux" adressés à Kohl à l'occasion des événements de Solingen ne pouvaient que l'indisposer.

Le manque de ligne et de vision politique a déjà été trop dommageable à nos Pays-Bas! *Seigneur, ne laissez pas le peuple princier des anciens Pays-Bas, s'enfoncer dans la haine, la lutte fratricide et la honte!* (Cantique célèbre)



DES MOTS POUR SE COMPRENDRE: FEDERALISME II

Avant l'invasion romaine, les peuples de la Gaule connaissaient certainement une forme de fédéralisme. La révolution néolithique voit les proto-européens se sédentariser et s'adapter par l'agriculture. Cette relative maîtrise de la ressource permet la stabilisation et l'organisation des structures sociales. Le paysan produit, l'artisan transforme, le marchand échange. Naissance des actuels secteurs primaire, secondaire, tertiaire. La nécessité de se défendre revient aux gens de guerre; on ne s'improvise pas homme de guerre. La nécessité d'assumer le maintien et l'accroissement du savoir, la fonction juridique, la fonction politique et la fonction du sacré sont assumées par la caste sacerdotale.

On sait que les druides s'assemblaient chaque année à cette fin.

La déstabilisation s'est réalisée par l'empire romain qui a joué le peuple éduen contre un autre, puis subjugué l'ensemble des Gaules dans une suite de bains de sang.

C'est ainsi que les Vénètes vaincus sont enrégimentés pour combattre les Daces et créer la Roumanie et que l'Armorique voit s'implanter des garnisons Numides.

Le nouveau contrat social du monde Gallo-romain instaure la paix et la prospérité à l'abri du LIMES, le Rhin et l'Escaut, En dehors, les Barbares, les Francs saliens font un pacte avec les Romains, ils deviennent fédérés. Ce statut juridique, politique et militaire, leur accorde la stabilisation sous la protection du Limes dont ils sont en fait la protection extérieure.

Et l'empire romain s'effondre. Tout empire périra.

En 1936, dans le journal des Instituteurs et des Institutrices, Monsieur PETITEAU, Inspecteur honoraire, cite SEIGNOBOS.

Les moeurs de la décadence romaine, causes de la décadence:

Les paysans honnêtes et robustes qui formaient l'armée et l'assemblée du peuple

disparurent peu à peu. Ils vivaient de la culture du blé. Quand Rome reçut les grains de la Sicile et de L'Afrique, le blé tomba à si bas prix qu'il leur fallut vendre leurs champs. Ils vinrent à Rome errants et sans travail et formèrent avec tous les affranchis venus de tous les coins du monde une populace sans vertu et sans courage, qui déjà, aux derniers temps de la République ne pouvait se nourrir elle-même.

Dans cet effondrement, les Francs fédérés et devenus auxiliaires pénètrent en Gaule et se mettent au service de la structure religieuse chrétienne.

Naît le contrat du médiéval: "La Philosophie est servie de la Théologie et les Rois ministres de l'Eglise."

L'exemple périmé de Rome entraîne après la mort de Charlemagne la partition en quatre des Gaules et c'est avec Hugues Capet que la monarchie successive assure la perpétuité du pouvoir politique.

Paraît un impérialisme militaire et matrimonial tendant à l'extension du pré carré, la France, ce tout petit pays autour de Saint Denis et Roissy, bien que la Varenne décrive la féodalité comme une fédération de châteaux, la seigneurie rurale succédant à la villa Gallo-romaine.

La société d'ordres: orant, pugnant, laborant, se perpétue sous cette forme, c'est la structure trifonctionnelle décrite par DUMEZIL,

Après les Croisades où deux millions d'Européens périssent en Asie, le contrat du médiéval se modifie par la relative rupture entre la Monarchie et la Papauté: le temps de la Théocratie s'achève.

De ce clivage - dérapage de la civilisation occidentale - naît le retour vers l'Antiquité latine, la Renaissance et l'imposition par l'édit de Villers-Cotterets du français comme langue véhiculaire - substitut du pouvoir - à l'encontre des langues vernaculaires.

Par certains aspects, l'emprise de Louis XIV subjugué les peuples de manière forte et réalise militairement et fiscalement l'unité du Royaume



au prix de L'hémorragie du rejet des Réformés. Les Parlements sont abaissés.

Les Etats Généraux de 1789 font naître un immense espoir mais la civilisation dérape et la société d'ordres et de réalités est abolie au profit de l'abstraction.

La Perspective d'une France fédérée sous l'autorité d'une monarchie parlementaire est anéantie par la mort du Roy et la condamnation des Girondins, fédéralistes et modérés.

Les privilèges abolis dans la nuit du 4 août étaient des droits.

La philosophie de l'abstraction triomphe et au nom de mythes tels que liberté, égalité, fraternité et d'une fiction juridique: "Les droits de l'homme", les jacobins centralisateurs et unitaristes font perpétrer le populicide vendéen, entre autres.

La réintégration dans l'ordre se fait par l'empire contre lequel se ligue et se coalise l'Europe entière.

Kant avait vu venir ce cataclysme et prôné le fédéralisme dont on peut résumer l'esprit et la lettre de façon lapidaire: bien séparer pour bien réunir.

La société cloisonnée s'est ouverte, la France républicaine une et indivisible s'affirme comme un état nation artificiel, le droit entraîne le devoir et la guerre devient une affaire de masse

La France, première monarchie consacrée d'Europe engendre la première révolution et se raidit dans un centralisme étatique figé qui, au nom de la fiction de la démocratie, exige des nations qu'elle a réduite des élus et leur envoie des préfets.

Ces états-nations, une dizaine, qui se sont donc composés en réunissant et donc en divisant la centaine de nations d'Europe se heurtent en conflits irraisonnés et s'étendent en conquêtes outre-mer.

Le dix neuvième siècle voit l'homme libre confondre réflexion et raisonnement, action et travail, et transforme radicalement le pays rural à 90% qui devient au vingtième siècle urbain à 90%.

C'est le temps des grandes fortunes et des grandes misères et de l'accélération progressive de l'Histoire. Les deux conflits mondiaux sont de véritables guerres civiles européennes. Les métropoles qui absorbent les pays en vidant les campagnes deviennent des mégalo-poles qui aspirent des populations non européennes.

La matière a triomphé, l'usine a remplacé l'église, ce monde artificiel peut s'effondrer sous son propre poids et engendrer une misère épouvantable.

Nous sommes à un tournant et tout va très vite, très fort, trop loin dans un monde qui se

rapetisse en se surpeuplant.

On reparle de fédéralisme dans cette Europe qui s'intègre tant bien que mal depuis un demi siècle mais:

dans l'espace on ne peut pas fédérer à l'infini.
dans le temps on ne peut pas fédérer toujours.

Cette forme de contrat de société reste relative.

On ne peut pas fédérer des entités artificielles: les états-nations; mais on ne peut fédérer que les seules vraies nations d'Europe en les libérant de ces monstres froids, lourds, inadaptés, aux cerveaux de Géronte.

Le Flamand Charles de Gaulle qui n'a pas fait l'Histoire mais qui a été fait par l'Histoire - selon les mots de Malraux - a toujours eu le tort d'avoir raison un quart de siècle avant tout le monde.

Au dernier moment, sa conscience de cette inadéquation structurelle a entraîné la régionalisation, arbitraire qui ne fait qu'apporter un échelon supplémentaire plus coûteux qu'utile et qui calque Paris dans sa représentation politique, dans ce qu'il y a de plus abstrait.

A présent, l'espoir et l'inquiétude se partagent les perspectives devant une évolution imprévisible.

Les états-nations ressemblent fort à la Rome du Bas-Empire en proportions centuples.

Le troisième millénaire sera celui de la planète banlieue, celui des mégalo-poles qui ne sont pas des modèles de société ou sera celui des peuples qui ont su se perpétuer en s'adaptant et qui rejettent les carcans des états-nations.

Un terrible danger menace les cent nations d'Europe:

Celui des états-nations semblables dans leur disparition à l'effondrement de l'Empire Romain avec celui de l'anéantissement des espoirs mis dans le fédéralisme par la naissance d'un terrible rejeton de la bête immonde: le jacobinisme, qui ferait les mêmes ravages que la révolution française en bien pire.

L'ouverture mondialiste des états-nations faisant des nations d'Europe des colonies de peuplement ajoute au rejet profond de ces monstres froids qui comme les dinosaures disparaîtront à leur tour.

Attention: aujourd'hui ce sont les paysans et les pêcheurs qui disparaissent.

Prenons bien garde de ne pas tomber de mal en pis et qu'en les faisant disparaître on n'engendre un dinosaure qui soit bien pire!

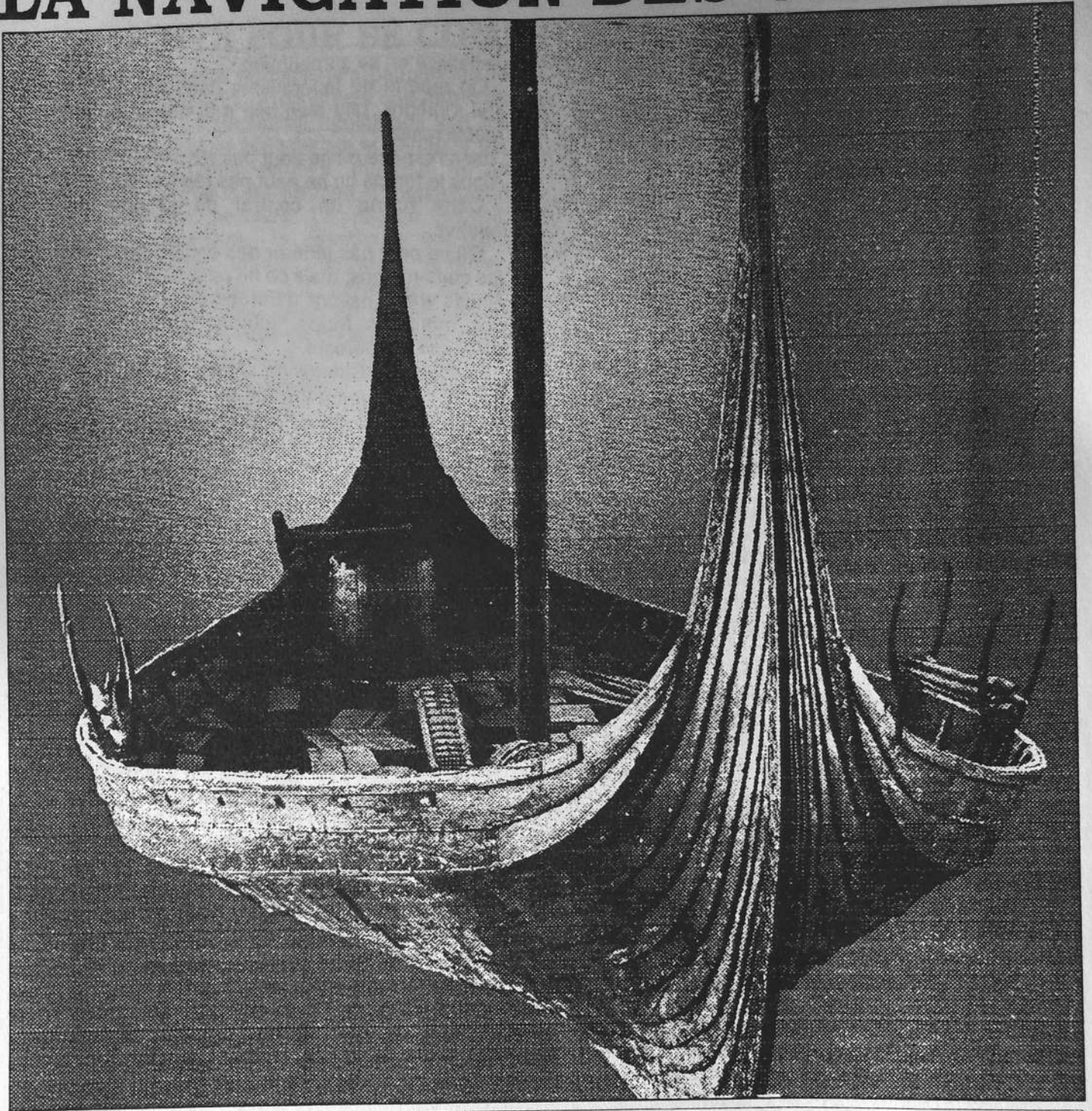
Erwan Lesur

Il faut lire:

- L'Europe aux cents drapeaux, de Yann Fouéré
- Les principes du Fédéralisme et la Fédération européenne de Guy Héraud.
- et les Fables de la Fontaine!



LA NAVIGATION DES VIKINGS



Un Viking - littéralement: roi de mer - est un chef de mer scandinave qui mène une expédition maritime, guerrière et marchande, dans le contexte de la Mer du Nord et des pays riverains du neuvième et dixième siècle.

Cette expansion scandinave a correspondu à une nécessité et une volonté d'exporter la guerre autant que d'accroître le commerce. Elle s'est faite par la mer vers l'Occident et par les voies navigables vers l'Orient.

Il y a plusieurs types de navires vikings, selon sa destination marchande ou guerrière et l'importance de l'expédition avec ses besoins en hommes et en matériel.

La structure de l'équipage est

toujours la même: le Patron, le Second, les hommes. Rudes et forts, violents et audacieux, tous ignorent la peur, à la Mer et à la Guerre. Rusés et imprévisibles, la surprise reste leur stratégie.

Le drakar est un navire superbe, bordé à clin - comme la "Marianne Toute Seule" - il allie la rigidité et la souplesse. Ses lignes, hautes et sy métriques à la proue et à la poupe, le font passer remarquablement dans la lame sans embarquer d'eau au niveau du maître-bau.

Aux allures portantes, sa voile carrée, parfaitement adaptée et solide lui donne une bonne vitesse avec une carène propre; et pour remonter au lof

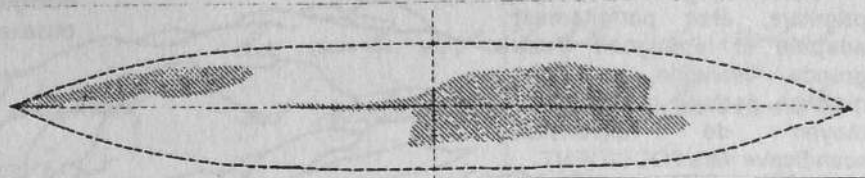
et louvoyer les avirons sont efficaces avec une faible surface mouillée et un tirant d'eau régulier.

Les avirons sont en nombres égaux de chaque bord et leur section est cylindrique comme le mât qui n'est de section carrée qu'à l'emplanture.

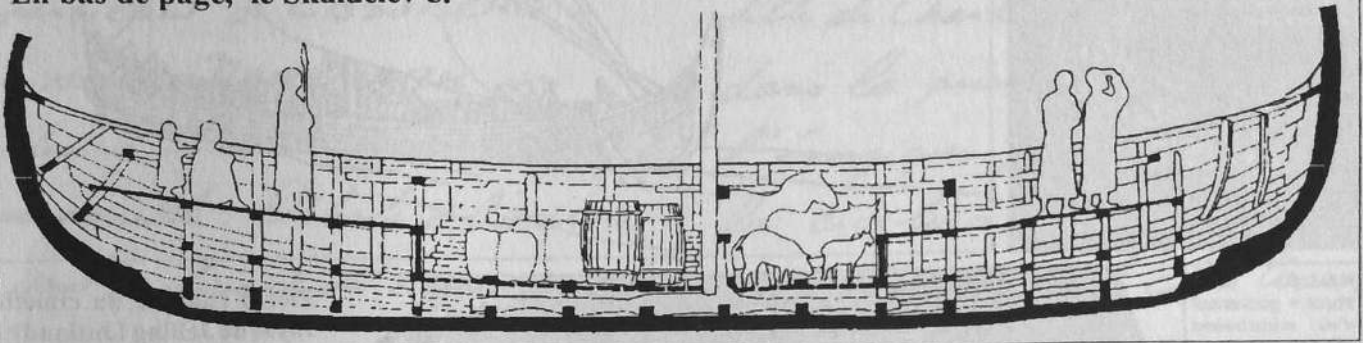
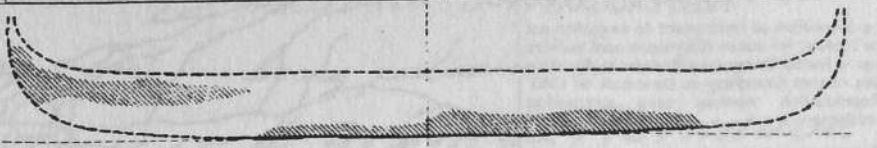
Construit avec un soin remarquable avec pour tout outil la grande hache scandinave, le drakar est parfaitement homogène dans son matériau issu d'une même forêt.

Le gouvernail est latéral à droite en regardant vers l'avant. Il faut bien d'écrire ainsi sa disposition sur un navire susceptible d'évoluer à l'aviron en arrière autant qu'en avant et d'éviter aussi rapidement

Ce gouvernail est un aviron assez long, dont le safran est faible et sert surtout pour la route. De même les avirons gréés participent à la stabilité du navire qui n'est pas ponté sauf à



Le cargo de haute mer, le Knarr, se retrouve dans le bateau Skuldelev 1, montré ici tel qu'il est exposé à Roskilde. En bas de page, le Skuldelev 5.



l'avant et à l'arrière à fin de rigidité et n'a pas de quille.

Cet aviron est articulé sur un saillant de la coque par un laçage de cuir suifé.

Afin de le faire pivoter, un levier de bois est très solidement fixé à son niveau supérieur: c'est la barre.

En regardant vers l'avant, il y a donc deux bords pour le barreur: celui de son dos et celui du gouvernail!

Naissance de BACKBOARD et STARBOARD qui ont donné en français babord et tribord. En anglais, le BACK est tombé laissant BOARD et STARBOARD. STAR est à rapprocher phonétiquement de l'allemand STEUER: gouvernail et du Breton STUR (gouvernail)

Proverbe breton: "HAN HINI NE ZEUNT KET EUZ AR STUR / KET EUZ AR GARREK EREI SUR" ("Tiens bon la barre et prends garde au rocher!")

La navigation est donc faite à l'estime avec les éléments essentiels: l'erre (la HOUACHE en NOROIT), la sonde, la connaissance des vents et des courants, l'expérience surtout pour la navigation hauturière.

Les traversées de la Mer du Nord se faisant surtout d'est en ouest, le régime général des vents était comme aujourd'hui

SUROIT-NORDET.

Au sommet du mât, une girouette donnait le vent comme la balouette le faisait sur les navires étaplois de

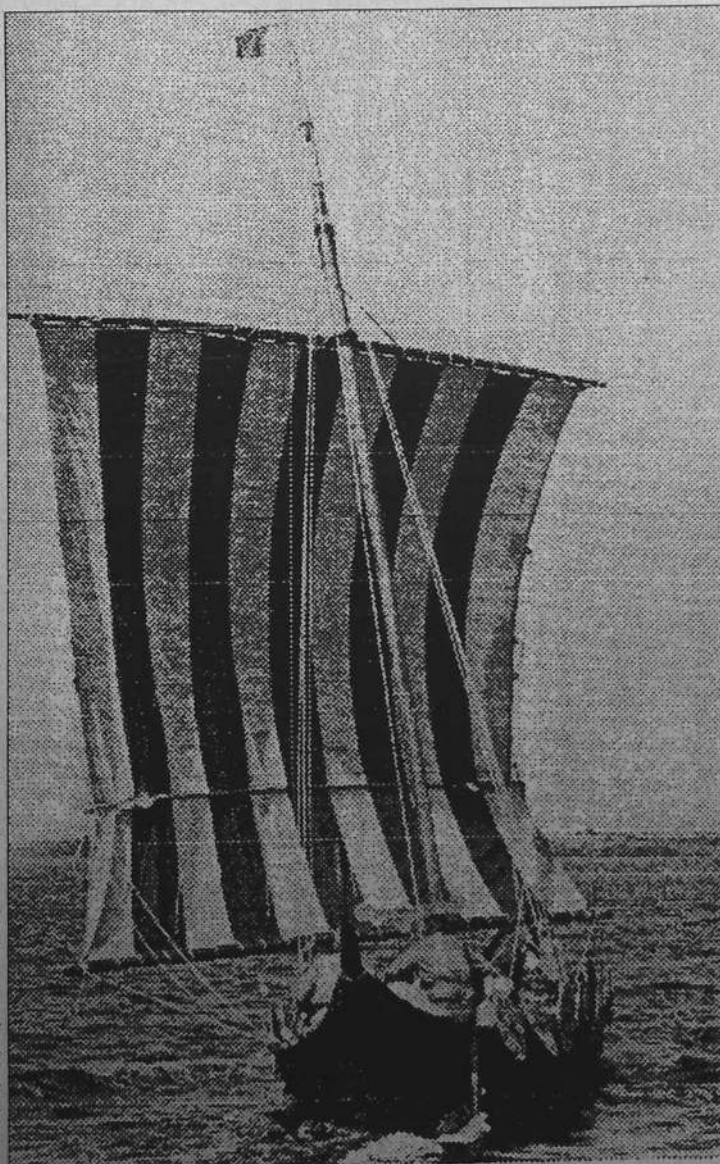
l'avant-dernière génération.

A l'arrière, au centre du petit demi-pont, était fixé le principal instrument de navigation au large: une roue dentée

horizontale avec un gnomon vertical pour axe d'une longueur égale au rayon et une barre mobile sur cet axe dont les bouts recourbés tombent entre les dents de cette roue comme un diamètre mobile.

Son usage: relever le soleil à son lever et à son coucher pour connaître l'axe EST-OUEST, apprécier le soleil à son zénith et déterminer un CAP pour une route à l'estime avec l'erre.

L'expérience de la navigation permettait ensuite d'établir en fonction des solstices et des équinoxes entre l'actuel détroit du Pas de Calais et l'Ecosse, puis le nord de l'Ecosse, les îles au nord de l'Ecosse et l'Islande, des tables de déclinaisons; et donc avec une mer calme, apprécier la portée de l'ombre du gnomon à l'heure estimée de ce que l'on nommera plus tard la méridienne car ce n'est qu'au XVIII^e siècle que la conservation du temps sur mer sera réalisée par le chronomètre avec le calcul nautique de la marche diurne et les droites de hauteur de soleil par Marc



Saint Hilaire.

Cette navigation, quoique primitive, était parfaitement adaptée et témoignait d'une grande évolution et d'une maîtrise parfaite qui a été le moyen de l'expansion scandinave vers l'OCCIDENT

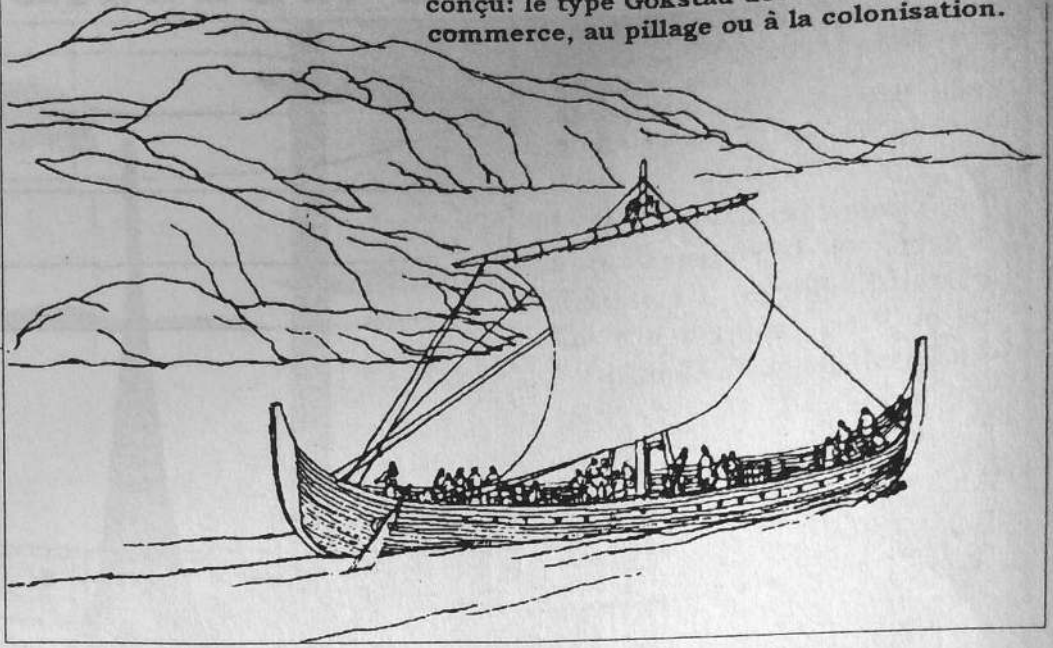
YVES CAUGANT

La description de l'instrument de navigation est de l'auteur, les autres illustrations sont fournies par la Revue Danoise publiée par le ministère des Affaires Étrangères du Danemark en 1980. Reproduction permise sans autorisation préalable.

Le marteau en argent symbolisant la puissance du dieu Thor.



Le bateau viking tel qu'il est habituellement conçu: le type Gokstad destiné au commerce, au pillage ou à la colonisation.



N.D.L.R.:
stuur = gouvernail
d'où stuurboord
(tribord).
b a k b o o r d
(bâbord) = côté
gauche du bateau
auquel le pilote
tourne le dos. Les
deux termes
viennent du néer-
landais d'après le
Grand-Robert.

Pierre runique du cimetière royal de Jelling (Jutland): la plus ancienne représentation scandinave de la crucifixion,

élevée par Harald à la Dent Bleue en mémoire de ses parents sans doute vers 985.

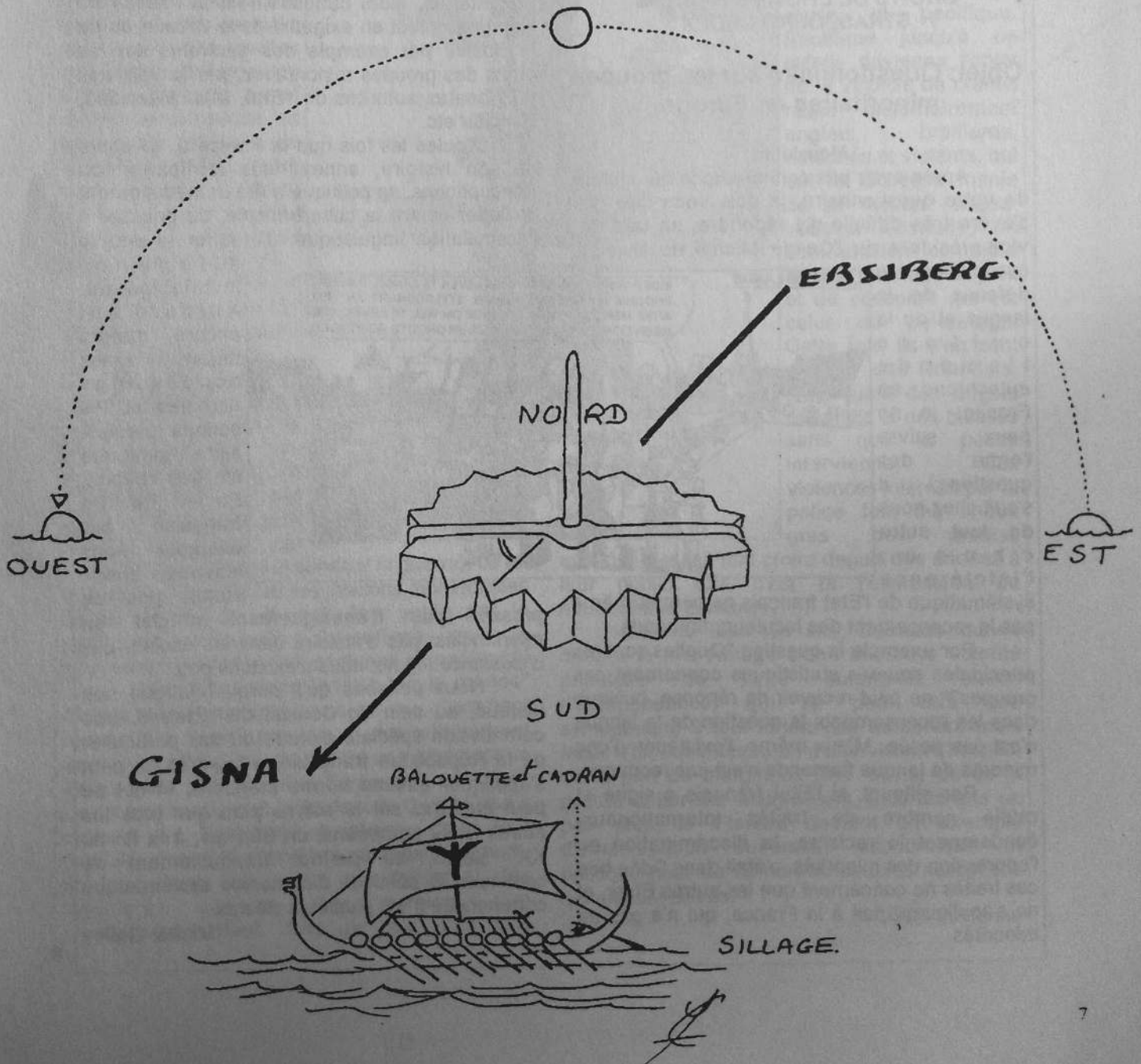


Comment s'orientaient les navigateurs Vikings?

par Yves Caugant

Par exemple : au début du **X^e**,
par **ODIN**, le viking **SIFRID**
son second **HOC-HART** (Cogne-dur)
et un équipage de guerriers
appareillent d'**ESSJBERG** -
au N.O. du **DANEMARK** un
matin à l'aube, par meilleure
mer possible. Déhale à l'aviron,
le vent au levant de **NORDET**,

la voile est établie. Le soleil
est relevé à l'est, la route
tracée au **SUROIT**, vers le
long portuaire carolingien
de **GISNA** ou **ROTHRUDE**,
petite
fille de Charlemagne attend
dans la pieux d'un couvent
l'énergique pénétration de
la civilisation viking
dans l'Occident chrétien!



DE WAARHEID MAG GEZEGD/LA VERITE A SES DROITS

Notre Vice-Président Michel Galloy, l'un des rares qui aient accompli la traversée du désert au sortir de la seconde guerre mondiale, et qui, à ce titre, mérite notre vive reconnaissance, a reçu du Secrétariat de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance un questionnaire sur la minorité flamande de France. Mais comment disposer de matériel statistique dans un Etat qui nie ses minorités? Et pourtant, on peut toujours faire campagne en Flandre en flamand comme l'a fait, avec un succès certain, la liste CHASSE - PÊCHE - NATURE - TRADITIONS (illustration ci-dessous). Voici sa réponse.

Secrétariat de la Commission européenne
contre le racisme et l'intolérance.
CONSEIL DE L'EUROPE - DIRECTION DES
DROITS DE L'HOMME F - 67075
STRASBOURG CEDEX

Objet: Questionnaire sur les groupes
minoritaires en Europe.

Messieurs,

Après avoir pris connaissance du contenu de votre questionnaire, je dois vous dire qu'il s'avère très difficile d'y répondre; en tant que vice-président du "Cercle Michel de Swaen", association de défense de la langue et de la culture flamande autochtone en France, je ne peux suivre l'ordre des questions; il s'agit chez nous de tout autre chose: l'intolérance systématique de l'Etat français ne permet même pas le recensement des locuteurs flamands.

Par exemple la question "Quelles sont les principales sources statistiques concernant ces groupes?" ne peut recevoir de réponse, puisque dans les recensements la question de la langue n'est pas posée. Mieux même, l'existence d'une minorité de langue flamande n'est pas reconnue.

Par ailleurs, si l'Etat français a signé et ratifié nombre de traités internationaux, condamnant le racisme, la discrimination ou l'oppression des minorités, c'était dans l'idée que ces traités ne concernent que les autres Etats, et ne s'appliquent pas à la France, qui n'a pas de minorités.

Quand un texte se fait trop précis, et concerne explicitement les droits des groupes, comme la Charte européenne des peuples minoritaires, alors curieusement la France ne signe pas - tout en exigeant de la Croatie ou de la Bosnie par exemple des garanties sur les droits des groupes minoritaires, par la voix des plus hautes autorités de l'Etat, MM. Mitterrand, Balladur etc.

Toutes les fois que la France a, au cours de son histoire, annexé des territoires non francophones, sa politique a été immédiatement de lutter contre la culture locale, de pousser à l'assimilation linguistique, d'étouffer le peuple

allogène, invariablement. Aujourd'hui encore, malgré toutes les concessions verbales et les bonnes paroles, cette politique n'a pas changé. En Flandre française par exemple, nous n'avons aucun statut; pas de



presse, pas d'enseignement officiel en néerlandais; pas d'histoire dans les écoles, pas d'existence légale: nous n'existons pas.

Nous pensons qu'il serait bon que soit institué, au sein du Conseil de l'Europe, une commission spéciale d'étude du cas particulier de la République française, à laquelle ne peut s'appliquer aucune norme standard, et qui ne peut être mis sur le même plan que tous les autres Etats européens; un Etat qui, à la fin du XX^e siècle, se permet tranquillement de continuer sa politique d'ethnocide systématique commencée il y a plusieurs siècles.

Michel Galloy

IJZERBEDEVAART/PELERINAGE DE L'YSER

BRUXELLES, VITRINE DE LA FLANDRE

Le pèlerinage annuel de la fin août sur les bords de l'Yser, à Dixmude, est toujours l'occasion, pour le Mouvement Flamand, de relancer la dynamique politique par des thèmes mobilisateurs, même si le Comité organisateur du pèlerinage, par souci louable d'indépendance et d'"oecuménisme", évite une politisation trop forte de la manifestation et refuse par exemple la présence des drapeaux des partis.

Cette année, le 67ème pèlerinage a drainé plus de monde que d'habitude (35.000 participants) malgré la bouderie d'une partie des milieux politiques et culturels flamands. Cette bouderie était motivée par les prises de position anti-indépendantistes du Comité. Cela n'a quand même pas empêché les nombreux militants du VLAAMS BLOK (parti indépendantiste) d'arborer leur maillot "Eigen volk eerst" (son propre peuple d'abord).

Deux thèmes étaient à l'honneur cette année: l'amnistie politique et Bruxelles.

50 ans après la fin de la guerre, l'appel à l'amnistie et à la réconciliation a été vivement applaudi (la Belgique est un des derniers Etats qui punit encore ceux qui ont

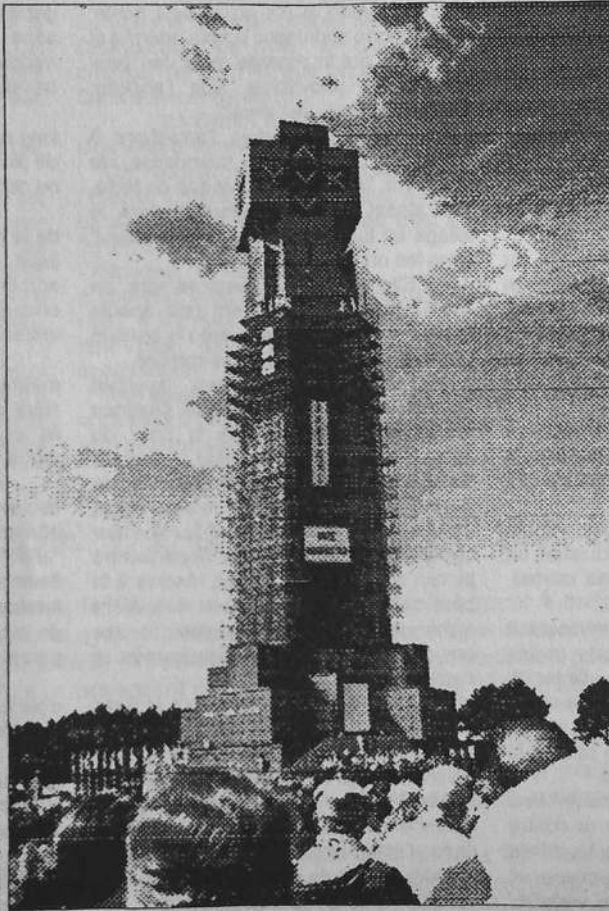
choisi le mauvais camp pendant la guerre). La loi d'amnistie, refusée par les Wallons aux victimes de la répression, pourrait être votée par le parlement flamand... il suffirait que le gouvernement fédéral lui en donne compétence!

"Bruxelles, notre fenêtre sur le monde" était le thème principal du pèlerinage. Comment reconquérir une capitale majoritairement francisée? "Bruxelles deviendra une gigantesque vitrine pour notre identité flamande", a déclaré Lionel Vandenberghe, président du Comité, qui a exhorté les Flamands à investir dans leur capitale, dans les domaines de l'enseignement, de la culture, des soins, des loisirs et des logements sociaux. Ces derniers font cruellement défaut. Chaque jour, 270 000

navetteurs (banlieusards) flamands viennent travailler à Bruxelles, pourquoi n'y vivraient-ils pas, au lieu d'en être chassés par les loyers prohibitifs dus aux hauts salaires des milliers d'Eurocrates?

Le samedi soir, veille du pèlerinage, est aussi le rendez-vous traditionnel de ceux qui sont venus de toute l'Europe pour communier par les chants pour l'avènement de l'Europe des Peuples. Cette soirée, organisée par le mouvement VOORPOST (Avant-garde) a réuni

encore cette année de nombreuses délégations, notamment allemandes, mais aussi italiennes, irlandaises, françaises, ukrainiennes, etc. dans une ambiance chaleureuse et pacifique. Pacifique jusqu'à ce qu'elle devienne l'objet de la vindicte de crânes rasés majoritairement anglais, braillards, éméchés et violents, qui ont la fâcheuse manie de se donner rendez-vous à Dixmude, en contradiction complète avec le message de paix et de concorde qui est celui du pèlerinage. Cette fois, ils s'en sont pris à des Irlandais, provoquant des dégâts matériels et des blessés sans que la police intervienne. Ces violences tolérées par la police font les choux gras des médias



malhonnêtes qui font croire depuis des années à leur public que c'est là l'expression du nationalisme flamand.

Comme tous les ans, Dixmude donne donc à la fois l'image d'une immense volonté populaire de large autonomie (sinon d'indépendance) qui ne peut être que sympathique à tout fédéraliste européen, mais aussi d'un malentendu ou d'une violente hostilité de la part de marginaux (les skins) ou de la presse unitariste. Malgré cela, tous les ans un peu plus, la Flandre devient un exemple d'émancipation culturelle, économique et politique pour de nombreux peuples européens qui en sont privés.

Contes de la Flandre engloutie: ILS ET LE BON GÉNIE

Madame Jocelyne Salomé-Van de Walle

Des aboiements, d'abord lointains, s'étaient rapprochés. Ilse monta sur le sanglier et ils s'enfuyaient tous deux alors que les autres arrivaient sur leurs talons.

Sur le dos de l'animal, s'agrippant à son poil épais, Ilse se laissait emporter par la course folle de la bête traquée.

Ils cherchaient refuge dans les tanières profondes. Ils auraient voulu s'enfoncer dans la terre, dans un trou miraculeux, dans ces ténèbres fraternelles qui les avaient si souvent protégés, pour échapper aux hurlements des chiens à l'arrière qui les tenaillaient comme des crocs.

En un instant fulgurant, des gueules brillantes, tous crocs d'acier dehors, chiens et fusils, formèrent un cercle haineux et bruyant autour d'eux.

L'étonnement fut immense chez les hommes devant cette monture fantastique: une jeune femme aussi farouche et ardente que la bête impétueuse qu'elle chevauchait.

Désarçonnée par l'arrêt brutal du sanglier, Ilse roula sur le sol et en cette seconde où ses mains se refermaient sur la terre et les feuilles mortes, elle appela à elle toutes les puissances souterraines pour échapper à celles de la surface menaçante.

Elle se dressa et rejeta en arrière ses cheveux bruns que les pâles rayons du soleil pénétraient et roussaient comme une forêt d'automne.

Avec ses yeux étirés aux reflets d'eau courante et sa crinière ondulante, on aurait cru voir surgir des feuilles mortes, une fée des bois et des rivières.

Et c'était bien ce qu'elle représentait en cet instant pour toute cette meute surexcitée: quelque chose d'interdit, sorcière, ennemie des chrétiens, amie et amante de cette bête diabolique, de ce démon à la face sombre dont la bave et le sang coulaient sur les défenses.

Elle avait toujours mené une existence clandestine, ni pour ni contre les hommes mais en dehors de leurs lois et de leur sacro-sainte façon de penser et de voir et maintenant sa nature véritable apparaissait. Les chiens qui aboyaient d'une manière assourdissante la désignaient comme étrangère, la repoussaient aux confins de la pensée.

Sa sécession d'avec le monde humain devenait évidente et celui-ci la découvrait avec horreur!

On ne s'entend pas avec les hommes. Ilse le savait bien, elle qui se sentait semblable à la feuille et au caillou mais si différente de ceux qui pouvaient prétendre à être ses frères. Elle ne dit rien, n'expliqua rien. Elle n'avait pas à se justifier. L'aurait-elle pu seulement?

A son côté, la bête fulminait. De son poitrail gonflé et de son poil rougi et ruisselant se dégageait une vapeur qui l'enveloppait comme une fumée de l'enfer!

La bête s'immobilise soudain. Elle se considère perdue puisque sa compagne est tombée. Malgré ses

blessures, elle va charger. Dix fois les chiens se lancent rageusement sous ses flancs, dix fois le sanglier les repousse avec des coups de boutoir désespérés.

La terre lui communique sa force mais il ne peut résister à tous ces couteaux qui s'enfoncent dans ses reins. Il s'affaisse à l'arrière en poussant un grognement terrible et son poil sombre se teinte de petites rigoles écarlates qui rejailissent sur la terre, sa mère.

Tandis que les chiens enhardis se lancent à l'assaut de ce redoutable adversaire vaincu, Ilse se jette au milieu de cette mêlée et n'a qu'un seul geste: serrer contre son cœur la bête énorme et effrayante qui la regarde avec des yeux terribles et pitoyables. Elle l'appelle: "Evrard! Evrard! Je t'aime!"

Mais les hommes l'arrachent à cette étreinte qui les scandalise, la capturent, la soulèvent presque de terre, l'entraînent sans ménagement vers le village en lui crachant le mot "sorcière" dans les oreilles.

Elle se débat et dans sa lutte, sa fourrure glisse, dégageant une épaule dont la douceur contraste avec la cruauté du sang versé sur la pelisse sombre.

Les hommes hésitent soudain devant cette beauté inattendue. Quelque chose les retient comme la peur du sacré. Ils aimeraient caresser la rondeur de cette épaule et des seins qu'on devine, posséder, pénétrer ce beau corps mais ils sentent confusément qu'il ne leur appartient pas, qu'il ne leur appartiendra jamais car il se donne sans réserve à la bête solitaire et à ses jeux singuliers qu'ils ne veulent pas imaginer, à ses enlacements impétueux, passionnés et sans retenue.

Alors, il ne reste plus qu'à la livrer aux flammes!

Ilse, épouvantée, voyait se réaliser l'événement qu'elle avait toujours redouté au fond d'elle-même depuis sa petite enfance et pour lequel elle avait vécu dans l'éloignement des hommes: le déchaînement de l'humanité hostile, la vengeance de la foule inconsciente!

Jetée à même le sol sur la terre battue d'une cabane obscure, Ilse attendait sa fin auprès du corps ensanglanté du sanglier dont la respiration haletante faisait mal à entendre, attentive aussi aux bruits et aux cris de l'extérieur qui se répercutaient au fond de son cœur atterré.

Elle se traîna jusqu'à lui et chercha à travers les poils, la sueur et le sang, la bouche de la bête, pour l'embrasser. Un grognement douloureux lui répondit.

Soudain, un rectangle de lumière aveuglante troua l'obscurité, des ombres épaisses se penchèrent, saisirent Ilse par les épaules et la poussèrent au-dessus d'un bûcher qui avait été hâtivement dressé.

Tous ces hommes et toutes ces femmes, Ilse les connaissait bien, mais eux, ne la reconnaissaient plus. Ils

éclataient en cris de haine. Ils la poussaient, titubante, vers le bûcher et l'attachèrent à un poteau de bois.

Les hommes ne réfléchissaient pas vraiment à ce qu'ils faisaient. Ils étaient agis, comme mus par une force qui les possédait eux-mêmes, dont ils étaient maintenant les victimes parce qu'ils l'avaient, de toute leur vie, ignorée, reniée, gommée de leur esprit.

Chapitre 5 - Le Bon Génie.

Les hommes avaient coupé les bras et les mains de la forêt et le cri d'agonie de l'énorme bête blessée se mêlait aux gémissements de la rivière qui charriait sans cesse des troncs mutilés, des membres coupés, restes de l'impitoyable carnage qui avait eu lieu.

Un grondement sourd glissait le long des eaux, d'abord imperceptible puis de plus en plus fort, mugissement du vent ou ramifications souterraines du fleuve?

On aurait dit qu'une plainte s'élevait de la terre et que le bois du bûcher qu'on jetait, qu'on entassait pour brûler la sorcière et son époux, répondait par un craquement douloureux de ses membres entrecroqués.

Les hommes avaient essayé de mettre le feu au bûcher mais le vent du Nord les avait contrariés à chaque fois et ils avaient dû s'y prendre à plusieurs reprises.

Il fallut dix hommes forts pour soulever le corps du sanglier pourtant dûment ligoté et pour le jeter avec un "ahan" sonore sur le bûcher dans le flamboiement d'étincelles et de branches brisées. Touché par les flammes, le corps de la bête semblait se corner comme un parchemin qui se consume.

Soudain, dans la foule, un cri s'éleva, grandit et se propagea comme un coup de vent.

Des mains se tendirent vers le foyer rougeoyant. Un mouvement unanime poussa la foule en avant et la fit reculer successivement. A l'effroi général, le visage d'Evrard apparut dans la dépouille de la bête, dardant de ses yeux grands ouverts et avec une fixité terrible tous ceux qui le regardaient avec terreur!

Mais comment les hommes avaient-ils pu imaginer que le bois détruirait le corps de son maître, de son amour, du prêtre de la forêt?

Le bois du bûcher devenait soudain menaçant, il entendait les pleurs de la forêt déchirée. Le bois mort se réveillait au contact du feu, il se souvenait d'avoir appartenu à la terre maternelle, à la racine, aux profondeurs et à l'air invisible et parfumé. La branche se rappelait sa nature de serpent, son désir d'ondulation perpétuel qui monte et qui descend, qui tourne, s'enroule, se love en même temps.

Toutes les branches se contorsionnaient, tordaient leurs corps dans les braises, dressaient d'un seul coup, en sifflant féroce, leur tête de serpent aux yeux étincelants.

(à suivre)

VLAANDEREN EN EUROPA

Le Palais des Sports d'Anvers avait de nouveau ouvert ses portes le dimanche 24 avril 94 pour le "57e VLAAMS NATIONAAL ZANGFEEST". Le festival commença par un discours présentant la Flandre... belge d'aujourd'hui.

Le thème principal était la Flandre et l'Europe - VLAANDEREN een stem in Europa, een stem in de wereld - Mais fut aussi évoqué celui de l'amnestie. Nous avons pu apprécier les danses en costumes traditionnels de l'époque de la Renaissance et du XIX^e siècle époque de prospérité et de liberté pour la Flandre.

Par un jeu de projection de diapositives, on rappela la violence des deux guerres, la force des manifestations, le pèlerinage à la Tour de l'Yser NOOIT MEER OORLOG.

Simultanément, le thème de l'Europe fut mis en valeur par des spots de lumières bleues et vertes reflétant sur le sol des étoiles.

Comme chaque année, le spectacle fut à la fois grandiose et magnifique. Tous les participants chantèrent de tout cœur les chants de Flandre bien sûr mais aussi des Pays Bas du Nord, et d'Afrique du Sud.

DIEDERIK en FLORTJE

RESTONS FRANCAIS

Un lecteur de la VDN rappelle que Lille est française depuis deux siècles (et avant, cher Monsieur qu'était-elle?). Il serait selon lui préférable d'apprendre l'anglais voire l'allemand, langues plus porteuses que le flamand qui ne peut être que l'acte d'un prosélytisme... "flamingant"

Ce lecteur n'ose promouvoir le picard qu'il affirme être la langue en Flandre. Il appartient à cette nouvelle race pour qui le dieu s'appelle RENTABILITE. Encore n'a-t-il pas conscience

du poids économique de la néerlandophonie dans le monde et surtout dans sa région (plus de 450 entreprises). De tels raisonnements sont criminels car nous marchons alors vers une société uniforme, sans âme: N'est ce pas la route de la dictature ?

WALLONIE

Gérer son sol avec parcimonie - Salueons chaleureusement la circulaire du ministre WALLON André Baudson qui veut désormais recentrer l'habitat sur les pôles urbains et arrêter ainsi les constructions anarchiques dans les milieux ruraux. C'est ici une belle leçon d'aménagement du territoire dont nos élus devraient s'inspirer. La réhabilitation de logements anciens, la préservation de la campagne permettraient sans aucun doute la relance de métiers nobles garant de la standardisation outrancière de nos cités.

J.O. DU 21 Juillet 94

Lu dans le Journal Officiel sous la rubrique Changement de nom "M Lemort souhaite changer de nom et que choisit-il?... Lenord Sans commentaires!!!!..

LES GENS SONT BIZARRES.

Des voisins viennent me trouver:

"On voudrait passer la journée au Mont de l'Enclus, il paraît que c'est si bien, mais qu'est-ce qu'ils parlent là-bas?" (là-bas, c'est à dire à 25 km de Lille).

- Réponse: "Le néerlandais".

A nouveau, avec une légère inquiétude dans la voix: "Il n'y aura pas de problème?" (c'est-à-dire pas de problème pour se faire comprendre).

"Non seulement ils ne mangent pas les petits enfants (à 25 km de Lille!) mais ils savent très bien se débrouiller en français.

- (Ouf!)

Ce sont les mêmes personnes qui, à l'occasion, passeront leur dimanche à La Panne ou Bruges - toujours avec la légère inquiétude qu'on leur adresse la parole- et qui trouveront déplacé que l'on puisse réclamer l'enseignement du néerlandais au lycée de leur enfant. Comme les gens sont bizarres.

VLAANDEREN LEEFT!

Avec juste raison, la Flandre française a lancé cette joyeuse constatation!

Les associations flamandes apparaissent en effet comme champignons après la pluie.

Le 30 avril dernier naissait l'association "Vlaanderen" dont le siège est l'estaminet de Blauwershof, 9, rue d'Eecke, à Godewaersvelde. Objectif: regrouper les habitants de la Flandre qui s'intéressent aux questions économiques, sociales, linguistiques, philosophiques et culturelles qui s'y posent.

La nouvelle association NUUS LAND entend, elle, "veiller à la conservation de la qualité du Paysage et du Patrimoine architectural en menant par les voies légales, toutes les actions nécessaires s'il s'avérait qu'une activité nouvelle venait perturber gravement le calme et l'esthétique de STEENVOORDE-WATOU-FRANCE.

Adresse: Groene Straete, Bois de Beauvoorde, 59114 STEENVOORDE.

PETITION POUR LE NEERLANDAIS

Vous trouverez dans ce numéro une pétition pour réclamer moyens d'apprendre le néerlandais. Signez-la et faites la signer autour de vous. Vous pouvez vous en procurer gratuitement de nouveaux exemplaires à l'adresse indiquée.

REJOINDRE LE CERCLE MICHEL DE SWAEN

Pour sauvegarder toute indépendance, le "Michiel de Swaenkring" ne fait appel à aucune subvention publique. Il compte donc sur les cotisations de ses militants et sympathisants. Aussi, nous remercions vivement par avance tous ceux qui ne sont pas encore à jour de leur cotisation de faire le nécessaire afin que VOTRE association poursuive un travail de qualité.

Nous nous sommes efforcés depuis le lancement de cette Lettre en janvier 1993 d'améliorer sans cesse la présentation, le contenu et répondre au mieux à l'attente de chacun.

Nous savons que beaucoup de progrès sont encore à accomplir. Ils ne pourront être réalisés qu'avec votre concours. Il est entendu que la participation financière, certes indispensable n'est pas un but en soi mais l'un des moyens pour promouvoir notre FLANDRE. Déjà nombreux sont celles et ceux qui nous adressent des courriers, des suggestions. Nous les en remercions ici vivement et nous les encourageons à poursuivre.

VLAANDEREN DEN LEEUW est le cri de ralliement des Flamands, de tous les Flamands et amis de la FLANDRE. Nous savons que vous êtes nombreux à vouloir défendre et promouvoir la Flandre. Rejoignez-nous!

Chacun avec ses talents pourra redonner à notre pays flamand cette prospérité que jadis le reste de l'Europe nous enviait. La Flandre doit redevenir ce que Michel de Swaen écrivait '*De Bloem van Europa, de pronk van alle landen*'.

ABONNEMENT - ADHESION/LIDMAATSCHAP

Nom/Naam: Prénom/Voornaam:

Adresse/Adres:

Tel:

- () souhaite uniquement recevoir "VLAANDEREN DEN LEEUW" 100FF/600FB
wenst alleen "VLAANDEREN DEN LEEUW" te ontvangen
- () souhaite soutenir l'action du Cercle sans y adhérer.. versement de soutien à partir de 300FF/1800FB
wenst de actie van de Kring te steunen maar zonder lid te worden... steunbijdrage vanaf
- () adhère au Michiel de Swaenkring / wordt lid van de Michiel de Swaenkring
Etudiant, Chômeur, Appelé du contingent / Student, Werkloos, Milicien: 50FF/300FB -
Adhèrent simple / Gewoon lid: 200FF/1200FB - Adhésion de soutien / Steunend lid depuis/vanaf 300FF/1800FB

MANIFESTE DU CERCLE MICHEL DE SWAEN MANIFEST VAN DE MICHIEL DE SWAENKRING

Le CERCLE MICHEL DE SWAEN, Cercle culturel des Flamands de France, est une association régie par la loi du 01/07/1901, inscrite le 13/01/72 aux registres de la préfecture de Lille-en-Flandre. Elle est affiliée à l'UNION FEDERALISTE DES COMMUNAUTÉS ETHNIQUES EUROPEENNES (U.F.C.E.E.) et à DÉFENSE ET PROMOTION DES LANGUES DE FRANCE (D.P.L.F.).

Le CERCLE MICHEL DE SWAEN entend assumer, en collaboration avec les autres associations flamandes, l'obligation de liberté, de dignité et de responsabilité qui s'impose aux FLAMANDS comme à tout peuple et proclame les droits imprescriptibles qui en découlent.

Nous, FLAMANDS, avons l'ardent devoir de conserver et de faire fructifier notre patrimoine - car les peuples sans passé sont des peuples sans avenir - ; nous rejetons avec hauteur toute tentative d'aliénation et toute "mainmorte culturelle".

Nous proclamons nos droits à notre histoire propre, à la sauvegarde de nos sites et du visage de nos villes, à la promotion du dialecte flamand et de ce néerlandais, depuis toujours notre langue de culture, si brillamment pratiqué par Michel de Swaen.

Nous affirmons notre devoir de gérer selon nos valeurs nos équilibres humains, sociaux et économiques et revendiquons, dans les cadres politiques qui sont les nôtres, l'aménagement des autonomies que ce devoir suppose et impose.

Aussi condamnons-nous la confiscation centraliste de notre épargne et de notre substance humaine, la mainmise étatique sur l'éducation, les médias et l'économie, et la "libanisation" de nos villes, conséquence d'un désordre économique mondial que nous dénonçons.

Ouverts depuis toujours à tous les vents de la mer et de l'Europe, nous refusons comme indignes de nous tous les séparatismes et toutes les amputations que nous a imposés l'ère sanglante des nationalismes... Flamands et Européens, nous voulons abattre les murs de la honte élevés dans les esprits par les propagandes étatiques, pour construire une EUROPE FEDERALE des libertés et des solidarités.

Le CERCLE entend tout particulièrement mettre l'accent sur la promotion des valeurs qui ont fait et feront la grandeur de la FLANDRE et de l'EUROPE.

Nous, FLAMANDS, aimons le travail, l'esprit de service et l'initiative, seuls fondements réalistes d'une société juste et prospère.

Nous optons résolument pour une société qui rejette les poisons avilissants et débilissants du couple assistance-revendication et sache ouvrir à chacun les chemins de l'effort, de la responsabilité et de la dignité.

Nous savons que les antagonismes sont la texture même de l'Univers. Toute organisation sociale saine doit veiller à ce qu'ils ne dégèrent pas en lutte inexorable mais que, véritables moteurs du progrès, ils contribuent au bien-être et à l'essor général. Aussi rejetons-nous, comme étrangères à notre nature, toutes les idéologies de droite comme de gauche qui prétendent les résoudre par une dictature des uns sur les autres.

Conscients de la place éminente qui revient à la femme dans l'élaboration, le maintien et la propagation d'une culture et d'un art de vivre, nous appuierons tout ce qui favorisera son épanouissement, le respect de sa féminité et son indispensable participation à tous les aspects de la vie sociale et spirituelle.

Dans le respect de la liberté de conscience de chacun, le CERCLE appelle de ses vœux un renouveau de toutes les forces spirituelles susceptibles d'apporter ce supplément d'âme, cette verticalité, sans lesquels un peuple s'enlise dans les affaitements du présent.

Le CERCLE MICHEL DE SWAEN invite tous ceux qui partagent ses idéaux de LIBERTE, de DIGNITE et de RESPONSABILITE à rejoindre ses rangs pour en faire une force au service de la FLANDRE!

De MICHIEL DE SWAENKRING is een culturele vereniging van de VLAMINGEN IN FRANKRIJK, waarop de wet toepasselijk is van 01/07/1901, en die geboekt staat op 13/01/1972 in de registers van de prefectuur van Rijsel-in-Vlaanderen. Hij is toegetreden tot de F.U.E.V. (Federalistische Bond van Europese Etnische Gemeenschappen) en ook tot D.P.L.F. (Verdediging en Bevordering van de Talen in Frankrijk).

In samenwerking met de andere Vlaamse verenigingen, wil de MICHIEL DE SWAENKRING bewust de verplichting op zich nemen om zich als VLAMINGEN vrij, waardig en verantwoordelijk te gedragen, een verplichting waar de Vlamingen zich evenmin als elk ander volk bezwaarlijk aan kunnen onttrekken, en hij verkondigt luid de onontvreembare rechten die eruit voortvloeien.

Wij, VLAMINGEN, hebben de gloeiende plicht om ons erfdeel te behouden en vrucht laten dragen - want volkeren zonder verleden zijn ook volkeren zonder toekomst - we verwerpen met trots elke poging tot vervreemding en elke culturele rechtsontvreemding ("culturele dode hand").

We bevestigen ons recht op onze eigen geschiedenis, op de vrijwaring van onze landschappen en van ons stadsschoon, op de bevordering van de Vlaamse streektaal en van dat Nederlands dat sinds altijd onze cultuurtaal is, en dat zo schitterend beoefend werd door Michiel de Swaen.

We beklemtonen onze plicht om onze menselijke, sociale en economische verhoudingen volgens onze waarden te beheren en we eisen de ordening van het zelfbestuur, door die plicht verondersteld en opgelegd, voor ons zelf op, in het politieke kader dat het onze is.

We veroordelen dan ook de centralistische aanslag op ons spaargeld en ons menselijk potentieel, het in beslag nemen door de staat van onze opvoeding, de media en de economie, het "Libanoniseren" van onze steden, als gevolg van een wereldwijde economische wanorde die we aan de kaak stellen.

Wij die sinds altijd open staan voor alle winden uit de zee en uit Europa, wijzen elk separatisme en elke verminking af die ons opgedrongen werden in het bloedige tijdperk van het staatsnationalisme.

Wij, VLAMINGEN, EUROPEERS, willen de schandemuren afbreken, opgebouwd in de geesten, door de propaganda van de staten, om toch eindelijk een FEDERAAL EUROPA op te bouwen, met z'n vrijheden en z'n vele vormen van solidariteit.

DE MICHIEL DE SWAENKRING wil bewust en overtuigd de klemtoon leggen op de bevordering van de waarden die de grootheid gevormd hebben en blijven vormen van VLAANDEREN en EUROPA.

Wij, VLAMINGEN, houden van het werk, van dienstbaarheid en van ondernemingsgeest, de enigste grondslagen voor een rechtvaardige en welvarende maatschappij.

We kiezen beslist voor een maatschappij die het verlagende en verzwakkende vergift afwijst van het "tweespan bijstand-opvoeding" en die in staat is om voor iedereen de weg te openen van de inspanning, de verantwoordelijkheid en de waardigheid.

We weten dat het antagonisme aan de grondslag ligt van het heeal zelf. Elke gezonde sociale ordening moet ervoor zorgen dat dit niet onttaardt in een niet te stelpen strijd, maar dat het als een echte krachtbron voor de vooruitgang, bijdraagt tot het welzijn en de algemene ontplooiing. Daarom ook verwerpen we als vreemd aan onze eigen aard, elke ideologie, zowel van rechts als van links, die beweert het te kunnen oplossen door de dictatuur van de enen over de anderen.

In het bewustzijn van de voortreffelijke plaats die de vrouw toekomt in de uitbouw, de handhaving en de verspreiding van een cultuur en van een levenskunst, zullen we alles steunen wat haar persoonsontwikkeling bevordert, alsook de eerbied voor haar fijnvrouwelijkheid en haar onmisbaar aandeel aan alle uitingen van het sociale en geestesleven.

Met alle eerbied voor de gewetensvrijheid van wie dan ook, streeft de Kring een vernieuwing na van alle geestelijke krachten die in staat zijn om die spirituele meerwaarde tot stand te brengen, dat naar omhoog streven waarzonder een volk wegzinkt in plattevloersheid.

De Kring nodigt al degenen uit die z'n idealen delen voor VRIJHEID, WAARDIGHEID en VERANTWOORDELIJKHEID, om er zich bij aan te sluiten om zodoende een macht te vormen in dienst van VLAANDEREN!



VLAANDEREN DEN LEEUW

LA FLANDRE AU LION

MICHEL DE SWAENKRING / CERCLE MICHEL DE SWAEN

Lettre bimestrielle. Numéro 11 - Novembre/Décembre 1994

B.P. 71 F-59380 BERGUES / SINT-WINOKSBERGEN

77, Boulevard de l'Égalité F-62100 CALAIS/KALES - CCP 2486 62 E LILLE

REDAKTIONEEL / EDITORIAL

Une année s'achève et nous pouvons être tentés de tirer un bilan de l'action passée. Peut-on raisonnablement s'arrêter quand tant de travail reste à faire et que nous ne sommes jamais assez nombreux pour servir la Flandre.

Nous comprenons fort bien que chacun connaisse des contraintes familiales, professionnelles, financières mais c'est une erreur de croire que défendre et promouvoir la Flandre soit hors de portée. notre action ne s'inscrit pas dans une nébuleuse philosophie que l'on pourrait appeler "flamandisme", comme il n'est pas question non plus de refaire le monde, d'attendre un hypothétique "grand soir" qui régènerait une pseudo-Flandre. Nous n'avons que faire de ces beaux bavards qui dressent de jolis plans mais ne mettent jamais la main à la pâte. Nous sommes riches de conseils mais pauvres de bras. Trop nombreux sont ceux qui attendent un "messie" qui viendrait "sauver" la Flandre. La Flandre n'existe que par le travail et la volonté de ses fils, les "faiseurs de terre".

L'avenir d'un peuple est ce que chacun de ses enfants fait. Aussi n'ayons plus d'hésitation, militons pour le pays de nos ancêtres, militons pour ce pays que nous aimons: la FLANDRE. Il nous faut admettre que seule l'action des uns et des autres permettra

à la Flandre de renouer avec son glorieux passé, qu'elle redeviene cette terre que tant de rois convoitèrent. Soyons les acteurs de notre FLANDRE.

Nous ne pouvons pas admettre que notre peuple soit broyé dans un grand moule jacobiniste

d'où nous ressortirions que troupeau - producteur = consommateur - interchangeable à merci. La richesse de l'Europe réside dans la diversité de ses nations, que l'une d'elle disparaisse et c'est une perte irréversible pour l'Humanité.

Nous nous devons de travailler chaque jour pour la promotion de la Flandre. Il suffit bien souvent de gestes simples à la portée de tous. Nous citerons par exemple la décoration intérieure et extérieure de son logement, veiller à la propreté du site, assister à une conférence et y amener des amis qui apprendront ainsi à mieux connaître la Flandre, visiter et faire visiter nos villes et villages, déguster nos plats régionaux, écouter et faire écouter la radio des flamands de France,...

Servir donc la FLANDRE au-delà de toute opinion politico-religieuse qui ne serve qu'à nous diviser. Être Flamand tout simplement et c'est bien dur assez.

LIEVEN MICHEL



LE CONSEIL DE L'EUROPE DECLARE SON SOUTIEN AUX MINORITES

L'Europe et les minorités sont des alliés naturels: il n'est que de voir les réactions des Jacobins pour s'en convaincre. Dans notre n°9 nous avons publié la Résolution sur les Minorités linguistiques et culturelles dans l'Union européenne. La place nous a manqué de publier le complément suivant emprunté à CONTACT-BULLETIN, l'organe du BUREAU EUROPEEN POUR LES LANGUES MOINS REPANDUES. Le voici:

Durant la première semaine du mois d'octobre 1993, Vienne a été la scène d'un rassemblement véritablement historique: la toute première réunion au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres du Conseil de l'Europe.

Lorsque l'on considère que le Conseil de l'Europe comprend maintenant non moins de 32 Etats membres, il est très encourageant de constater qu'on ait pu parvenir à un tel accord. Le 8 octobre 1993, le sommet a publié une déclaration dont le ton et le contenu étaient, dans l'ensemble, très positifs. Le document avait pour thèmes principaux la promotion de la paix, du bon vouloir et de la coopération entre les Etats membres, la défense des droits de l'homme, la lutte contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance ainsi que la protection des minorités nationales.

Entre autres mesures pratiques, on est convenu d'améliorer l'efficacité de la Convention européenne des droits de l'homme en établissant une cour unique chargée d'assurer le respect des engagements souscrits. (Ces dernières années, on s'est de plus en plus plaint que les affaires portées devant la Cour européenne des droits de l'homme prenaient des années à aboutir).

Il a, de plus, été décidé d'augmenter la démocratie en transformant la Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux en un congrès ayant deux chambres, une pour les autorités régionales et l'autre pour les autorités locales.

L'annexe II de la déclaration concerne les minorités nationales et est publiée dans ce numéro de Contact Bulletin.

Entre autres mesures pratiques, il a été décidé d'élaborer dans les meilleurs délais une convention-cadre spécifiant les principes que les Etats contractants s'engagent à respecter, afin d'assurer la protection des minorités nationales. Cet instrument serait également ouvert à la signature des Etats non membres. D'autre part, il a été décidé de commencer à rédiger un protocole complétant la Convention européenne des droits de l'homme dans le domaine culturel par des dispositions garantissant des droits individuels,

notamment pour les personnes appartenant à des minorités nationales.

Le sommet a également déclaré son intention de poursuivre l'étroite coopération engagée entre le Conseil de l'Europe et le Haut-Commissaire de la CSCE pour les Minorités nationales.

Le Secrétaire Général du Bureau, Dónall Ó Riagáin, s'est déclaré assez satisfait du résultat du sommet: "Comme bien d'autres personnes, j'ai été déçu mais non surpris par la décision prise par le sommet de ne pas donner suite à l'initiative de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe d'ajouter un protocole à la Convention des droits de l'homme sur les droits des minorités nationales, linguistiques et religieuses. Durant cette dernière année on a constaté une certaine opposition à cette initiative et on m'a également informé que la proposition avait rencontré des obstacles d'ordre technique et juridique.

Ajouter un protocole complétant la Convention européenne des droits de l'homme dans le domaine culturel par des dispositions garantissant des droits individuels, notamment pour les personnes appartenant à des minorités nationales, est une proposition très attrayante. L'idée d'une convention-cadre spécifiant les principes que les Etats contractants s'engagent à respecter, afin d'assurer la protection des minorités nationales, est, à certains égards, encore plus intéressante.

Ce qui m'inquiète, c'est qu'aucune définition du terme 'minorité nationale' n'est donnée. Il existe certainement des exemples clairs et incontestés de minorités nationales en Europe centrale et de l'Est (tels que la minorité hongroise en Transylvanie ou la minorité slovène en Autriche) mais je serais curieux de savoir si la France reconnaîtra l'existence d'une nation bretonne ou l'Espagne celle d'une nation basque. Je suis d'avis qu'à moins que nous ne clarifions rapidement cette question tout le processus pourrait être discrédité.

Je suis très impressionné par la promptitude avec laquelle le Conseil de l'Europe aborde les tâches dont il s'est chargé. Je crois comprendre qu'un premier projet de Convention sur les droits des minorités pourrait être prêt dès le mois de juin

1994 et le protocole relatif aux dispositions culturelles devant être ajouté à la Convention des droits de l'homme d'ici la fin de l'année. La Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux d'Europe (CLRAE) a l'intention d'organiser une conférence très importante ayant pour thème Fédéralisme, Régionalisme, Autonomie locale et Minorités, à Merano, probablement au début de l'automne. D'autre part le Conseil a laissé entendre qu'il pourrait collaborer avec le Bureau pour organiser une conférence sur les langues régionales ou minoritaires.

Le fait que la coopération avec le Haut-Commissaire de la CSCE pour les Minorités nationales est soulignée est également encourageant. J'ai eu trop souvent l'impression que dans leur travail en faveur des minorités et des langues moins répandues, les institutions de l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, la CSCE, les Nations unies et autres organisations, allaient dans la même direction générale mais par des voies parallèles. Une coordination et une coopération accrues ne peuvent que profiter à tous."



Irlandais de langue gaélique, Dónall Ó Riagáin, secrétaire général du Bureau Européen pour les langues Moins Répandues sait par expérience qu'il faut défendre son patrimoine linguistique.

(Sommet du Conseil de l'Europe - Vienne -
Déclaration, octobre 1993)

ANNEXE II, Les Minorités nationales

Nous, chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres du Conseil de l'Europe, sommes convenus de ce qui suit en matière de protection des minorités nationales;

Les minorités nationales que les bouleversements de l'histoire ont établies en Europe doivent être protégées et respectées afin de contribuer ainsi à la stabilité et à la paix.

Dans cette Europe que nous voulons bâtir, il faut répondre à ce défi: assurer la protection des droits des personnes appartenant à des minorités nationales au sein d'un Etat de droit, dans le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale des Etats. A ces conditions, ces minorités apporteront une précieuse contribution à la vie de nos sociétés.

La création d'un climat de tolérance et de dialogue est nécessaire à la participation de tous à la vie politique. A cet égard, une contribution importante doit être apportée par les collectivités régionales et locales.

Dans leurs actions, les Etats doivent assurer le respect des principes qui sont à la base de notre tradition européenne commune: l'égalité devant la loi, la non-discrimination, l'égalité des chances, les droits d'association et de réunion ainsi que la participation active à la vie publique.

Les Etats devraient créer des conditions de nature à permettre aux personnes appartenant à des minorités nationales de développer leur culture tout en préservant leur religion, leurs traditions et leurs coutumes. Ces personnes doivent pouvoir utiliser leur langue en privé comme en public et devraient pouvoir le faire, sous certaines conditions, dans leurs relations avec les autorités publiques.

Nous soulignons l'importance que peuvent avoir pour la stabilité et la paix en Europe les accords bilatéraux entre Etats visant à assurer la protection des minorités nationales concernées.

Nous confirmons notre détermination de mettre pleinement en oeuvre les engagements relatifs à la protection des minorités nationales contenus dans le Document de Copenhague et dans d'autres documents de la CSCE.

Nous considérons que le Conseil de l'Europe doit s'employer à traduire aussi largement que possible, ces engagements politiques dans des instruments juridiques.

Eu égard à sa vocation fondamentale, le Conseil de l'Europe est particulièrement bien placé pour contribuer au règlement des problèmes de minorités nationales. A cet égard, nous entendons poursuivre la collaboration étroite engagée entre le Conseil de l'Europe et le Haut-Commissaire de la CSCE pour les minorités nationales.

En conséquence, nous décidons de charger le Comité des Ministres:

- d'élaborer des mesures de confiance de nature

à accroître la tolérance et la compréhension entre les peuples;

- de fournir toute l'assistance sollicitée pour la négociation et la mise en oeuvre de traités sur des questions intéressant les minorités nationales ainsi que d'accords de coopération transfrontalière;

- de rédiger à bref délai une convention-cadre précisant les principes que les Etats contractants s'engagent à respecter pour assurer la protection des minorités nationales. Cet instrument serait ouvert également à la signature des Etats non membres;

- d'engager les travaux de rédaction d'un

protocole complétant la Convention européenne des droits de l'homme dans le domaine culturel par des dispositions garantissant des droits individuels, notamment pour les personnes appartenant à des minorités nationales.

Adresses du Bureau Européen pour les Langues Moins Répandues/Européennes Bureau voor Taalminderheden:

Siège Central 10 Sráid Haiste Iocht, Baile Átha Cliath 2, Irlande - Tél.: (+353 1) 661.22.05.

Centre d'Information rue Saint-Josse 49, B 1030 Bruxelles/Sint-Jooststraat 49, B 1030 Brussel - Tél.: (+32 2) 218.25.90

Le manque de place nous avait également empêché de publier les déclarations fort sympathiques de notre actuel ministre de l'Éducation dite nationale, qui va parfois jusqu'à se produire lui-même en béarnais. Sincérité? Ou impératifs électoraux? L'avenir nous le dira. Ce qui est sûr, c'est que la France ferait bien de ne pas se faire imposer par l'Europe un respect des minorités qui ne pourrait que l'enrichir.

" .. Pendant longtemps, les gouvernements de la République ont été méfiants à l'égard des langues régionales. Je suis très heureux de vous dire que le temps de cette méfiance est révolu. Le Gouvernement considère aujourd'hui que les langues régionales sont des langues de France, même si aucune ne peut prétendre au statut de langue de la France, et que le premier devoir de ceux qui ont conscience que ces langues appartiennent au patrimoine commun de la nation, de l'Europe et de l'humanité, est de les sauver et de les transmettre".

Le ministre annonce aussi "que tous les efforts faits dans ce sens seront les bienvenus. C'est le cas pour les actions menées en milieu associatif, pour les expériences d'enseignement bilingue dans les établissements publics et privés, et pour l'enseignement de ces langues comme matière à option. Notre état d'esprit est positif et ouvert ...". Il

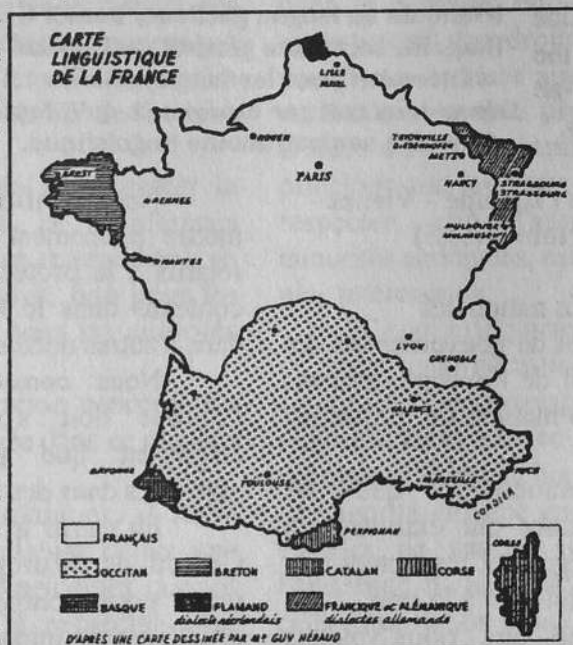
annonce aussi que la réflexion sur la Charte Européenne est à nouveau ouverte.

M. Bayrou: "Je suis un défenseur ardent de la réconciliation entre l'éducation nationale et les langues régionales. Connaître une langue supplémentaire ne signifie pas moins connaître la

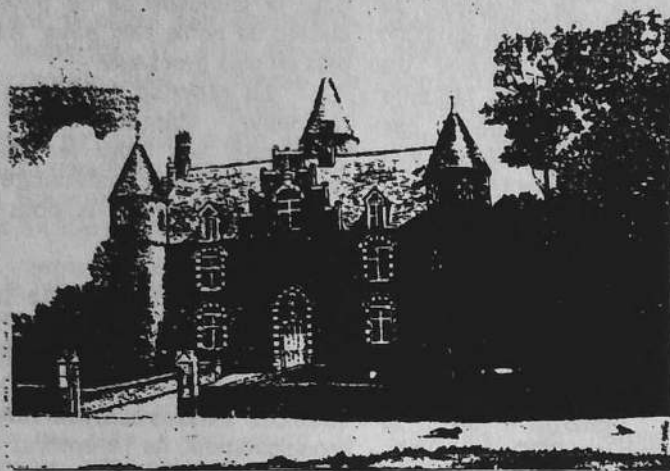
langue nationale. Ce n'est pas parce que je parle béarnais ... parce que de nombreux députés parlent breton, basque, occitan, alsacien que nous connaissons moins bien le français. Au contraire, cela rend plus aisée la rencontre avec les pays voisins et avec leur culture. Ainsi l'occitan ouvre l'accès à toutes les langues romanes ... Il est temps d'oublier les querelles et les méfiances du passé et de considérer toutes les langues de France comme des richesses, qui ne portent pas atteinte à "la" langue de la France...

Trois voies - pour moi toutes acceptables - peuvent être exploitées pour sauver notre patrimoine linguistique: enseignement bilingue, enseignement monolingue régional préservant l'enseignement du français, langue régionale considérée comme langue d'enseignement. L'enseignement bilingue, public ou privé me paraît toutefois préférable pour les familles notamment en Alsace où les

dialectes se rattachent à un standard allemand qui ouvrira la porte de l'Europe aux jeunes Alsaciens. Je me rendrai prochainement dans cette région pour affirmer haut et fort que nous allons développer ce type d'enseignement pour tous ceux qui le souhaitent ..."



OM GOED TE STARTEN MET 1995/POUR BIEN COMMENCER 1995



1995 KALENDER

EEN JAAR IN FRANS-VLAANDEREN
UN AN EN FLANDRE FRANÇAISE

DAVIDSFONDS FRANS-VLAANDEREN

TEKENINGEN VAN JEAN-CLAUDE BOTTIN

DE DAGEN OP Z'N VLAAMS!

Le KALENDER (Calendrier) DAVIDFONDS est sorti comme toujours en format 21x29,7, impression brun foncé sur un beau papier vergé et comportant sept belles illustrations de notre ami Jean-Claude Bottin. Le château de Renescure (Ruisscheure) en est la couverture (ci-contre). Vous pouvez l'obtenir en envoyant un chèque de 30FF à l'ordre du Davidsfonds Frans-Vlaanderen au Cercle Michel de Swaen/Michiel de Swaenkring qui transmettra votre commande ou directement à Jean-Claude Bottin, Petit Chemin de Saint-Omer, 59670 OCHTEZEELE. Le bénéfice de l'opération est utilisé lors des rencontres transfrontalières des élèves de néerlandais et des membres de Flandre du nord.

Ceux qui connaissent le talent de notre ami Jean-Claude Bottin seront heureux d'apprendre qu'il propose également des Vues des Flandres à encadrer (30x40), tirage limité, papier photo véritable traité sépia.

Rappelons que "le Davidsfonds Frans-Vlaanderen est la section "Flandre française" du Davidsfonds. Il a été fondé en 1984 à Bergues (quoiqu'il ait existé épisodiquement par le passé). Il s'engage à oeuvrer pour la promotion et la défense de la langue néerlandaise (à laquelle appartient notre flamand du Westhoek) en Flandre française. D'une manière générale chaque membre du Davidsfonds Frans-Vlaanderen participe, par son adhésion, sa volonté de formation, à l'élaboration et au rayonnement de la culture flamande et de la Flandre française. En faisant contrepoids à la commercialisation exacerbée des loisirs "à consommer", en s'opposant à la standardisation, au nivellement des cultures, chaque membre du Davidsfonds Frans-Vlaanderen cherche à développer et à former la personnalité du Flamand de France en s'engageant pour la promotion des intérêts flamands." Contacts: Jean-Claude Bottin ou Frank Allacker, Sint-Janskruisstraat 4, B-8970 Poperinge.

LE NOUVEL AUTOCOLLANT DU CERCLE

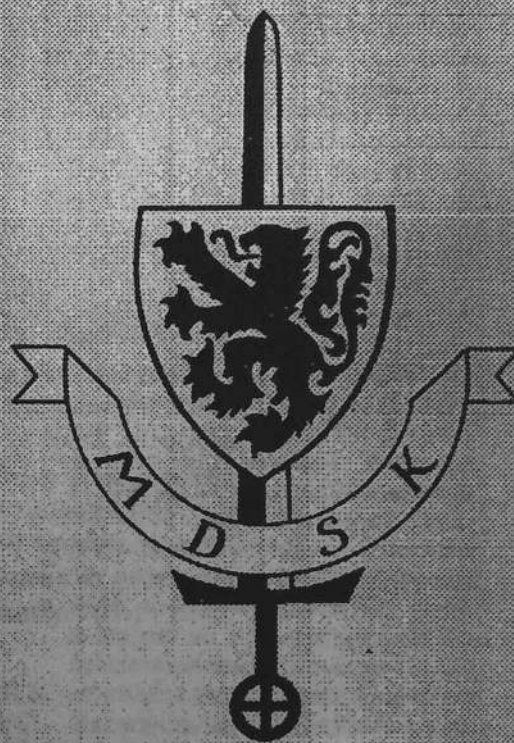
L'autocollant du Cercle Michel de Swaen/Michiel de Swaenkring était épuisé depuis quelques années et l'on ne cessait de nous en demander une nouvelle édition: c'est chose faite (10cm sur 13, bicolore, noir sur fond jaune)! Il a été redessiné (voir ci-contre) par notre ami Yves CAUGANT, auteur de l'en-tête de VLAANDEREN DEN LEEUW.

Il est vendu au profit du Cercle au prix de 10 FF les deux (eu égard aux frais d'envoi). Pour les achats en nombre ou la diffusion massive (conditions particulières), prière de s'adresser à Michel LIEVEN (voir page 1).

DE NIEUWE STIKKER VAN DE MICHIEL DE SWAENKRING

De zelfklever van de Michiel de Swaenkring was allang uitverkocht en er waren nog altijd even veel aanvragen. Hiernaast ziet u het nieuwe model, getekend door onze vriend Yves CAUGANT. Zwart op gele achtergrond, 10x13 cm. Te bestellen bij Michiel LIEVEN (adres op blad 1) tegen 60BF voor twee stuks. Indien meer dan twee of verspreiding (speciale voorwaarden) gelieve hem te schrijven.

CERCLE MICHEL DE SWAEN



B.P. 71, 59380 BERGUES
SINT-WINOKSBERGEN

Page économique

1. Vanzelfsprekend.

On apprend (La Tribune DESFOSSÉS du 17 juin 1993) que Herman Hoefnagels, jusqu'ici président de GODIVA-EUROPE, a été nommé managing director de Continental Sweets Europe et PDG de Lamy Lutti France (Campbell Europe). Basé à Bondues, près de Tourcoing, il sera directement rattaché à David Albright, président de Campbell Soup Confectionery Group, au niveau mondial. De nationalité belge, Herman Hoefnagels, 54 ans, parle couramment le néerlandais, le français, l'anglais et l'allemand. Diplômé d'économie de la High School d'Antwerp, cursus complété par une formation en management, puis en marketing-vente, il a assumé au cours de sa carrière différentes fonctions de direction et de marketing au sein d'importantes sociétés telles que Mars, Unilever, Warner-Lambert et pour le groupe Vandemortele. Un parcours professionnel mené en Belgique, aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en France...

2. Alfred Boukaert.

Le NOUVEL ECONOMISTE du 19/08/94 titre: "Alfred Boukaert, ce Belge qui ravit le Lyonnais". Il s'agit ici du Flamand Alfred Boukaert, 48 ans, président du comité de direction de la filiale belge du Crédit Lyonnais que Jean Peyrelevade soi-même, président du Crédit Lyonnais, a propulsé directeur Europe de la banque du Boulevard des Italiens. Cet amateur d'art contemporain, formé à la Chase Manhattan Bank, n'a plus qu'à faire à Paris ce qu'il a fait Outre-Quévrain. En moins de quatre ans grâce au lancement de produits à haut rendement, il a réussi à multiplier par deux le volume d'affaires de la banque (1 milliard de francs de produit net bancaire) et par dix sa clientèle. Résultat: sa banque affiche un retour sur investissement de 13%. Cet homme a le sens de l'argent et sait innover, explique un consultant. Des qualités trop rares aujourd'hui chez les banquiers.

Autres brèves

3. Les séparatistes: les vrais.

Le 10 novembre 1992, eut lieu à Mons un colloque intitulé: "La Wallonie, la France, la République", à l'occasion du 200^e anniversaire de la bataille de Jemmapes, à l'issue de laquelle les troupes commandées par Dumouriez et opposées aux Autrichiens annexèrent la Belgique à la France.

L'invité d'honneur des "rattachistes" était Jean-Pierre Chevènement, socialiste, accompagné de l'écrivain (d'extrême droite) Philippe de Saint-Robert et de M. Jacques Legendre, chargé de la Francophonie au RPR, sénateur-conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais.

M. de Saint-Robert n'a pas dissimulé ses sentiments: "Les traités qui ont figé les choses dans le passé ne sont pas éternels." M. Chevènement a été plus prudent dans ses déclarations. Il s'est présenté comme un pèlerin "sur les traces de Rouget de Lisle, auteur d'un hymne que nos ancêtres et les vôtres ont chanté ensemble".

Imagine-t-on un quelconque homme politique allemand tenir le même genre de propos en terre alsacienne? Imagine-t-on M. Van den Brande, président de l'Exécutif flamand, invité dans notre Westhoek, oser déclarer rien que le dixième de ce genre de propos? L'impérialisme français est sans complexes, sûr de lui, dominateur.

Les deux grands péchés idéologiques de notre continent européen reposent l'un et l'autre sur des préjugés impérialistes, l'un allemand basé sur une stupide supériorité raciale, l'autre français basé sur une autre insupportable prétention de supériorité culturelle: hors du français, point de salut. L'un et l'autre coûtent, ont coûté et coûteront encore bien des souffrances aux peuples de notre petite péninsule européenne.

* Erasme: *Enfermez un Flamand dans un sac et expédiez-le de son village à Rome. Quinze jours après son arrivée, il saura pareillement en sus de sa langue natale, le français et l'italien.*

4. Enseignement et sabotage.

L'exigence de plurilinguisme pour la jeunesse de ce pays, et surtout de notre petit pays, est de plus en plus pressante.

La réponse de l'Education Nationale française à ce "challenge" est toute teintée de fonctionnarisme, d'inefficacité, de gabegie économique et pour tout dire de sabotage.

Dans un courrier des lecteurs du MONDE en date du 17 avril 1993, on apprend ainsi qu'à Belfort, au collège et au lycée Roosevelt, avaient existé de 1972 à 1992 des "classes européennes" où l'enseignement de l'allemand était simplement renforcé d'une ou deux heures par semaine pour les élèves volontaires, pendant cinq ou six ans. Les excellents résultats obtenus étaient appréciés des élèves, des enseignants et des parents.

Malgré de nombreuses démarches des parents auprès des diverses autorités, au niveau des établissements, de l'inspection académique, du rectorat, cette section a été fermée sous prétexte qu'elle ne répondait pas aux nouvelles normes européennes, mais la véritable cause en est plutôt la volonté d'égalitarisme des dites autorités: il leur est insupportable que certains élèves motivés bénéficient d'un plus dans l'enseignement public.

Dans le n° 111 de la revue alsacienne LAND UND SPROCH, on apprend aussi que malgré les instructions et engagements du Recteur concernant le développement de l'enseignement bilingue, les représentants de l'Education Nationale s'opposent ouvertement à cette orientation. Dans certains cas, affirme LAND UND SPROCH, on assiste à un véritable sabotage des sites bilingues, dans d'autres à l'obstruction systématique à l'ouverture de nouveaux sites. L'édifice pyramidal de l'enseignement en France est destiné principalement, exclusivement, à la satisfaction de l'élite, de cette minorité de hauts fonctionnaires, politiciens et capitalistes qui se reproduit en vase clos. Ici, aucun égard pour le peuple.

Apprenons par exemple qu'à l'Ecole Centrale a été mis en place

en 1989 un réseau informatique VIA grâce auquel les élèves, tous équipés d'un micro-ordinateur, ont accès depuis leur chambre, aux moyens de calcul, aux laboratoires de recherche et aux services d'impression laser de l'école. Le financement de ce réseau (11 millions de francs!) a été assuré exclusivement par cinq partenaires: IBM, Bouygues, le Crédit Lyonnais, Telic Alcatel et IB2 Technologies.

5. La jalousie est effectivement la maladie principale de notre pays.

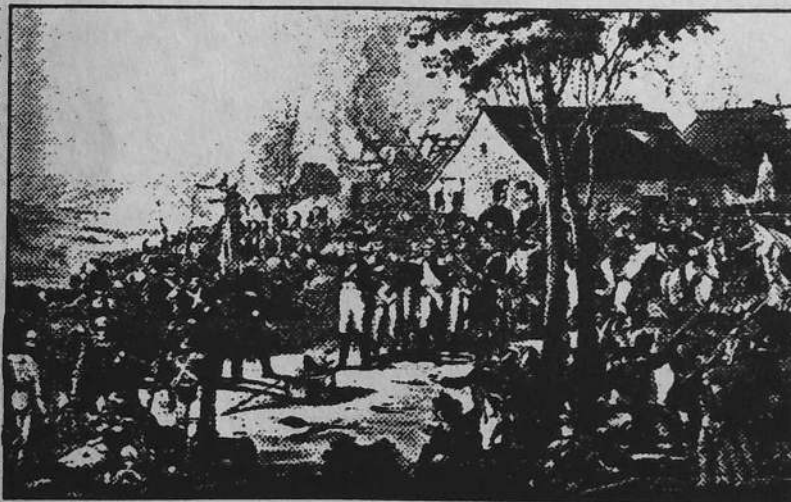
Le titre d'un article du Monde Informatique du 5 juillet 1993 est clair à cet égard: le Français est présenté comme jaloux et isolé.

"L'un des grands leviers de l'action en France, c'est la jalousie", s'insurge M. Sérieyx, consultant en management, en clôturant le salon LDT 93 des marchés et industries de l'information. L'information ne sert plus à rien quand elle arrive dans des esprits isolés et jaloux. L'hexagone possède du QI au mètre carré à ne savoir qu'en faire, mais comme il est dépourvu de structures mobilisatrices d'intelligence, le QI collectif se situe en dessous de la ligne de flottaison (sic). Pire: les organisations françaises sont destructrices de QI. Voilà pourquoi l'enjeu le plus déterminant reste la formation, pour produire des comportements, des modes d'apprentissage et des mécanismes culturels et intellectuels qui soient de nature informationnelle. Comme savent si bien le faire le Japon et les Etats-Unis.

Dans le même ordre d'idées, l'anecdote suivante est édifiante quant à l'incompréhension fondamentale entre le mode d'être (ou de non-être) de la pensée élitiste parisienne et la culture collective et démocratique des peuples du Nord de la France, c'est-à-dire des Pays-Bas en France. Elle est extraite

d'un ouvrage de la collection de Westhoek-Editions: Histoire de Douai, page 239. (Dieu sait si cette collection ne peut être suspectée d'esprit gallophobe!). Voici donc ce passage, tiré d'un chapitre consacré à la Société et la Vie politique à la Belle Epoque: "Les milieux populaires participent en revanche aux côtés de la bourgeoisie à l'intense vie associative douaisienne. 82 sociétés sont fondées de 1871 à 1900 dont 45 pendant les dernières décades. Les associations *préscolaires*, les sociétés de musique et de sport constituent la très grande majorité. Chorales et orphéons se multiplient et rivalisent lors de concours avec ceux des communes voisines.

Rentrant un soir à Douai, le préfet Camecasse crut à une émeute lorsqu'il se trouva en présence du retour victorieux d'un orchestre populaire célébrant le triomphe de son chef. Ces gens-là sont fous, aurait-il dit à son épouse qui ne paraît pas avoir apprécié cette démocratisation de la vie musicale."



La bataille de Waterloo, le 18 juin 1815. Gravure éditée à Augsbourg: "Scène après la bataille de Belle Alliance. Le bruit des armes se tait, la juste victoire donne aux alliés les lauriers de la gloire. Les grands héros, Blücher et Wellington s'embrassent sur le champ. Ô douce réunion! Les peuples applaudissent pleins de la douce espérance: bénissons la journée de la Belle Alliance." (Bibliothèque nationale, Paris)

6. L'exception culturelle des Pays-Bas Français au XVII^e siècle.

Les technologies de l'information en sont actuellement au multimédia qui associe livre,

informatique et vidéo. Hachette vient de lancer Axis, encyclopédie qui contient 110.000 articles animés et parlants, directement accessibles en zappant sur un compatible PC. Dans un article de la Tribune Desfossés y consacré du 8 juin 1993, le journaliste nous sensibilise à l'enjeu commercial qu'a été dès le XVI^e et XVII^e siècle la conquête du marché des encyclopédies. On y apprend qu'on vendait alors plus d'encyclopédies en Flandre et en Artois qu'en Franche-Comté, notamment parce que ces provinces comptaient plus de libraires. Dans le Nord (sic), il était possible de souscrire par l'intermédiaire d'un détaillant dans n'importe quelle ville, tandis qu'un Comtois devait passer par Besançon ou Dole. Les provinces, fraîchement annexées, disposaient encore de leurs atouts culturels et artistiques: école des beaux arts de Douai, Valenciennes, Lille... Singularité de notre civilisation près du désert culturel f...

7. Rebecques.

L'irremplaçable DE NEDERLANDEN IN FRANKRIJK

de Van Overstraeten nous apprend que Rebecques (Roosbeek in 't Vlaams) est une petite commune de 400 habitants située dans l'arrondissement d'Aire-sur-la-Lys (Ariën aan de Leie), à mi-chemin entre Aire et Théroouanne. Un certain Jean de Hannedouche, est-il écrit, appelé Lefèvre de Saint-Rémy, seigneur de Rebecq, conseiller de Philippe le Bon, choisit dans sa chronique (1408-36) un parti "anti-français" et anti Jeanne d'Arc. Se trouvent aussi dans l'église Saint-

Maclovius deux pierres tombales du XV^e siècle, de seigneurs de Rebecques (écrites en flamand, qui sait?).

Dans le numéro d'avril 1991 de la revue NEERLANDIA (Algemeen-Nederlands opinie en

informatie blad), à la rubrique Courrier des lecteurs, le Lieutenant général M. Deneve de Gent met en évidence l'importante contribution des armées néerlandaises, tant de Hollande que de Belgique à la victoire des forces européennes à la bataille de Waterloo. Traduisons plutôt:

"Convaincu que les Français étaient encore loin et qu'il n'y avait aucun danger pressant, Wellington alla à la soirée du 15 juin danser chez la comtesse Van Richmond! Heureusement veillait le général en chef de l'armée des Pays-Bas, le général-major Victor de Constant Rebecque. Informé dès le 14 juin par le général Van Merlen que les troupes françaises étaient en marche, il décida de sa propre initiative et en désaccord avec les ordres de Wellington de concentrer les troupes néerlandaises vers Quatre-Bras... Que le baron de Constant Rebecque prit cette initiative était bien dans la ligne de ce remarquable personnage. Né à Genève, sa famille était originaire d'Artois (Zuid-Nederland). Son père avait été lieutenant général dans l'armée néerlandaise. Connu pour sa compétence et ses

convictions anti-françaises, il avait été le gouverneur du jeune Prince d'Orange (13 ans). Le roi Guillaume 1^{er}, qui avait en lui une totale confiance, le chargea de l'organisation de ses armées... Grâce à de Constant Rebecque, le plan de Napoléon d'investir Quatre-Bras et d'attaquer les Prussiens sur leur flanc était déjoué... Napoléon le mit en évidence dans ses mémoires: "Sans la résistance des Néerlandais à Quatre-Bras, nous aurions anéanti l'armée anglaise et Blücher n'aurait plus eu qu'à s'enfuir au-delà du Rhin!"

Dans l'ouvrage L'ABBE DEHAENE ET LA FLANDRE de l'Abbé Lemire, il est fait à trois reprises référence à un ouvrage intitulé HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

AVANT 1789 DANS LE DEPARTEMENT DU NORD, dont l'auteur n'est autre qu'un certain comte de Fontaine de Resbecq, lui aussi. Nous ne pouvons résister au plaisir de rapporter le bas de page suivant:

"Les conférences d'instituteurs sont très anciennes en Flandre. Les maîtres se réunissaient pour conférer quatre fois par an: le 12 mars, fête de Saint-Grégoire, le maître des sciences; le 25 mai, jour de Saint-Yves, patron des écrivains et des littérateurs; le 28 août, fête de Saint-Augustin, la lumière de l'Eglise; et le 1^{er} octobre, jour de Saint Rémy, précepteur de Clovis. Les conférences groupaient tout

France" (sic), écrit dans le numéro dominical du 30 octobre 1994: "... Quant aux théories sur d'hypothétiques centres de production du Nord de la France (encore!), reprises du catalogue rédigé par M. Hervé Oursel en 1978, elles ne nous ont semblé ni plus convaincantes ni plus fondées en néerlandais qu'en français..."

Dien haar van myn gat est décidément drôlissime. Il étale sa fierté d'appartenir à une région où il n'y aurait pas eu d'artistes, que non pas, d'artistes sculpteurs au XV^e siècle! Oh non, monsieur, pas de ça chez nous... Mi chi de ch' Nord, ch'i un Nordis'... Ch' Nord, ch'est vraiment toudis des gagnants!

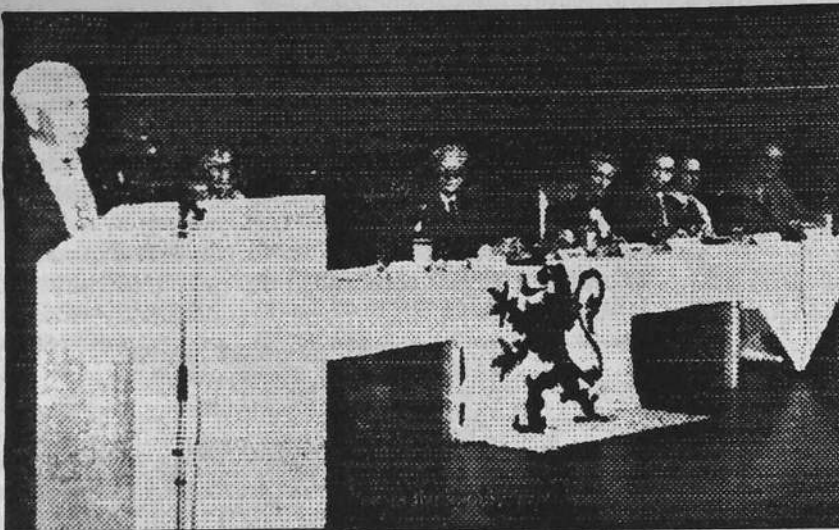


Foto van het plenum van de 47ste Frans-Vlaamse Kultuurdag in Waregem op 25 september '94. Eerwaarde C. Moeyaert, voorzitter van het Komitee voor Frans-Vlaanderen, aan het woord.

au plus huit à dix maîtres, qui n'avaient que 4 à 6 kilomètres à faire. Chacun pouvait s'y rendre sans grande fatigue ni dépenses..."

On rejoint là une nouvelle preuve de l'état avancé d'alphabétisation, de curiosité intellectuelle du Westhoek à la veille de la Révolution française. Michel Marcq, folliculaire oeuvrant au journal local LA VOIX DU NORD, dont l'objectif semble parfois la dégradation physiologique des cellules mentales de ses lecteurs, Michel Marcq donc, de retour d'une exposition consacrée aux chefs-d'oeuvre de la sculpture gothique au Musée des Beaux Arts de Gand, rassemblant entre autres des oeuvres du "Nord de la

8. Franse Apartheid.

A la suite de la réintégration de l'Alsace-Moselle à la France en 1918, l'administration de la République française (Droits de l'Homme et/ou Fille aînée de l'Eglise comme on voudra), mit en place un système de cartes d'identité assez complexes, avouons-le. Furent ainsi instaurées:

* une carte A, barrée de tricolore,

réservée aux habitants qui avaient été français sous le traité de Francfort, c'est-à-dire aux Alsaciens-Lorrains dont les parents et grands-parents sont nés en France avant 1871. Ceux-là sont réintégrés de plein droit.

* une carte B, barrée de deux traits rouges, attribuée aux habitants dont un membre de la famille est d'origine étrangère, c'est-à-dire ni alsacienne-lorraine ni française.

* une carte C, barrée de deux traits bleus est donnée aux Alsaciens-Lorrains dont les deux branches familiales proviennent des pays alliés de la France, ou restés neutres pendant la guerre de 14-18.

* une carte D, sans barre de couleur est réservée aux étrangers des pays ennemis, c'est-à-dire allemand, autrichien ainsi qu'à

leurs enfants, même s'ils sont nés en Alsace-Lorraine depuis plus de 40 ans.

De novembre 1918 à septembre 1920, 111.915 personnes munies de la carte D durent quitter l'Alsace-Lorraine. Les charters de Pasqua n'existaient pas encore...

9. Laat mij even dromen!

Lu dans le Monde du 5 octobre 1994:

L'université francophone de Galatasaray à Istanbul, a ouvert ses portes lundi 3 octobre 1994, deux ans après la signature par les présidents Turgut Ozal et François Mitterrand de l'accord prévoyant leur création. L'ensemble lycée universitaire enseignera en français des classes primaires au diplôme universitaire de droit, d'administration de communication et de haute technologie. Ce projet qui coûtera plus de 500 millions de dollars, sera financé à 40% par l'Etat turc, 40% par la fondation d'enseignement de Galatasaray. La France apportera les 20% restant soit environ 500 millions de francs. L'idée est de faire de Galatasaray un bastion de la francophonie (sic) dans la région, attirant non seulement des étudiants de Turquie mais aussi de certaines Républiques - ex-soviétiques

On peut toujours rêver:

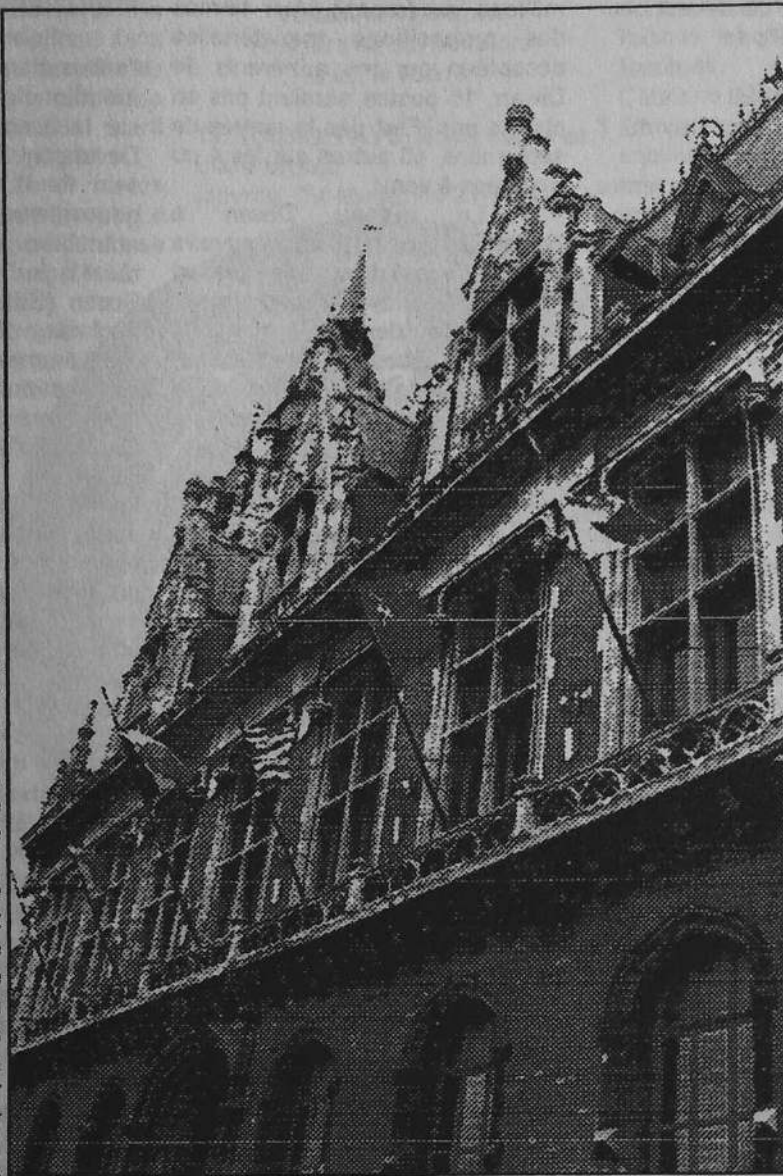
Le ministère néerlandais de l'Enseignement Public en

collaboration avec le ministre de la culture de la région Vlaanderen ont inauguré le 3 octobre 1994 à Sint-Winoksbergen (Bergues) un établissement d'enseignement offrant gratuitement à tous les

ministre français de l'Enseignement M. Bayrou, dans le cadre de la restitution aux régions de France de leur capital historique: la langue régionale. L'établissement a été baptisé: Lycée franco-néerlandais Cobergher de Bergues.

Bergues constitue une première étape qui sera suivie d'ouvertures similaires dans chacun des chefs-lieux de la région: Dunkerque, Wormhout, Cassel, Bailleul, Hazebrouck et Saint Omer. (La Voix du Nord du 5 octobre 1994)

Tout cela dit parce que de nos amis, parents de charmants bambins de 10 ans, tous demandent (ils sont de la région de Hazebrouck): " Nous voudrions que nos enfants apprennent le néerlandais, ils sont jeunes, ça devrait entrer rapidement..." Nous avons l'air bête, n'est-ce pas? Nous qui revendiquons furieusement l'enseignement de notre langue standard, partout et en tout lieu! Car pour ces jeunes, il s'agit de faire quelque chose de sérieux: enseignants jeunes, méthodes pédagogiques up-to-date, du vivant, pétant le feu!!! Mais à Hazebroek, mais à Cassel, mais à Wormhout, qu'offrir à nos beminde kinderen?



Près du tunnel moderne vers la Grande Bretagne, il semble que les nouvelles aillent moins vite qu'au temps du télégraphe Chappe. Sur la façade de l'Hôtel de Ville de Calais flottaient naguère encore la faucille et le marteau: pour faire pièce aux Six Bourgeois?

Pourquoi ne pas consacrer la douille libérée au Vlaamse Leeuw - qui flotte déjà Place Crève-Coeur -. Calais/Kales ne dut-elle pas son essor au Comte de Flandre Baudouin IV. Le Collège Saint-Pierre, lui, envisage l'option néerlandais. Judicieux pour une ville dont le tunnel fait un carrefour trilingue!

jeunes de la région Westhoek, en France un enseignement bilingue néerlandais et français, allant de la classe maternelle à la terminale, bénéficiant en cela de l'appui du

Niets en niemendaole! Ils ont droit, un droit historique, à un enseignement de qualité, qui signifie qu'au bout de trois, quatre années d'étude, de retrouvailles

qu'ils causent réellement néerlando-flamand! Du praktisch! Pas cet enseignement que nous connaissons tous, du fiasco intégral de l'enseignement des langues à la franchoise: 10 ans d'étude d'english ou de schleu et je baragouine encore, car tel est Leur but, Là-haut, n'est-il pas!

10) Een Werkelijkheid!

Lu dans le Monde (encore) du 7 juillet 1994

Occitan: une convention entre l'éducation nationale et la région Midi-Pyrénées.

François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a présidé, lundi 5 juillet à Toulouse, la signature d'une convention triennale sur la promotion de la langue et de la cultures occitanes entre la région Midi-Pyrénées et le rectorat de l'académie. Monsieur Bayrou a fait le parallèle entre la défense du français, "qui est dans le monde une langue minoritaire" et celle des langues régionales, également minoritaires en France, précisant qu'il s'agissait "du même combat".

L'enseignement de l'occitan concerne 90.000 élèves, dont 30.000 en Midi-Pyrénées. Ce qui est vrai là-bas peut-il espérer l'être ici ?

13 In Bretagne.

En Bretagne, les choses évoluent aussi (Le Monde du 7 Juillet 1994).

L'Etat au secours des écoles bretonnes Diwan: Les écoles seraient sur le point d'obtenir le statut d'écoles privées sous contrat.

Les écoles Diwan scolarisent 1100 élèves, avec une progression annoncée de 15% à la rentrée prochaine, comptant 60 postes d'instituteur et de professeur dans 24 sites scolaires (maternelles, primaires et un collège).

La majeure partie d'entre eux est déjà payée par l'Etat, mais seulement sur un indice minimum, si bien que Diwan pour assurer une parité entre ses enseignements et ceux du public, verse un complément de salaire en fonction de l'ancienneté. Le 4 octobre 1993, le tribunal de Quimper prononçait la mise en règlement judiciaire de l'association, à la demande de l'Urssaf, son principal créancier...

En étant sur le point de

signer un accord aux termes duquel les écoles Diwan obtiendraient le statut d'écoles privées sous contrat, l'association espère dégonfler substantiellement sa masse salariale (la dette envers l'Urssaf se monte à 7 millions de francs). Aux termes des propositions ministérielles acceptées par les adhérents de Diwan, 16 postes seraient pris en charge par l'Etat dès la rentrée de septembre, 48 autres sur les 4 ou 5 années à venir.

Le réseau Diwan a également sollicité des pouvoirs publics la création d'un second collège à Plésidy (Côtes-d'Armor). Mais cette demande n'a pas encore été acceptée. En revanche, un embryon de lycée devrait voir le jour au Relecq-Kerhuon (près de Brest).

Corneel van de Kortebeque

14. LES FLAMANDS INVESTISSENT EN FRANCE.

Selon une étude rendue publique dans le cadre d'un récent séminaire de la Fédération des entreprises de Belgique, les Belges sont, en termes relatifs, les premiers investisseurs européens en France. La part des grands groupes qui, comme Solvay, de Tessenderlo ou Fabricom, ont un chiffre d'affaires dépassant 20 milliards de francs belges ne représente que 12 % des implantations/acquisitions et installations). La moitié des investissements est concentrée dans des sociétés réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 3 milliards de francs belges. Les entreprises françaises passées sous contrôle de capitaux belges ne sont que 5 % à compter plus de 500 personnes, contre 63 % qui en comptent moins de 101. Un peu moins de la moitié des investissements belges est concentrée sur la région Nord-Pas-de-Calais. La présence belge tend toutefois à accorder un intérêt croissant aux régions Rhône-Alpes, Bourgogne, Haute-Normandie et Ile-de-France. A remarquer: 52% des investissements sont le fait de sociétés flamandes: 20%, pour la Flandre orientale, 20%, pour la région Bruxelles, 11% pour la région d'Anvers, 8% pour le Limbourg, 7% pour la Flandre occidentale et 6 % pour le Brabant flamand. Nettement plus timides

sont les régions francophones: 13% pour Liège, 7% pour le Brabant wallon, 5% pour le Hainaut et 0% pour la province de Luxembourg.

15. LE TYROL SANS FRONTIERE.

Soixante-quinze ans après l'annexion par l'Italie de la partie méridionale du Tyrol, la frontière sur le Brenner va enfin s'effacer. Devançant l'entrée de l'Autriche au sein de l'Union européenne, les gouvernements régionaux du Tyrol autrichien et du Südtirol se sont réunis la semaine dernière, à Bozen (Bolzano), avec l'intention déclarée de se rencontrer régulièrement pour développer leur coopération. Il s'agit d'un premier pas vers la création d'une "Euroregio" à laquelle devrait s'associer le Voralberg qui appartient jadis à la province autrichienne du Tyrol. Les trois régions auraient l'intention d'ouvrir un bureau commun à Bruxelles - sans prérogative diplomatique - afin d'y défendre ensemble leurs intérêts. Cette démarche de coopération transfrontalière marque l'évolution positive de la question du Südtirol, objet d'un long contentieux austro-italien de 1919 à 1969. Pour preuve: la participation des membres italiens du gouvernement au Südtirol à la rencontre de Bozen.

16. Le gouvernement flamand lance une revue trimestrielle très illustrée entièrement rédigée en français, afin de mieux faire connaître la Flandre aux francophones: La Flandre (Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap, Boudewijnlaan 30, B-1210 Bruxelles). (source des trois dernières informations: "La Lettre de Magazine-Hebdo" via A. Walenne)

17. La Sud-West-Flandre (belge) ne deviendra pas une colonie du Nord de la France!

Voilà du moins ce qu'annonce aux alarmistes Wim Vanhaverbeke, professeur de Management Stratégique à l'Université de Maastricht, chargé d'une étude par le groupe Euroregio de Charter 99.

Selon lui la Sud-West-Flandre a au moins autant d'atouts économiques que le norpadecaté et

cela pas seulement dans les secteurs de production, où elle est très puissante. Le secteur des services, principal créateur d'emplois, y est également en très forte progression.

Il convient seulement de valoriser ses points forts: la flexibilité, le dynamisme, tant dans les services au monde des affaires que dans l'industrie, le caractère polyglotte des Flamands étant entre autres un avantage décisif.

Rien ne serait plus dangereux pour elle que le repli. Le Nord de la France ne saurait se passer du "versant belge" pour réaliser son ambition de devenir une vraie métropole et celui-ci a largement les moyens, même touristiques, de faire bien plus que de la figuration.

(source :
ONDERNEMEN IN
W E S T -
VLAANDEREN,
Magazine van de
Westvlaamse
Kamers voor
Handel en
Nijverheid)

18. De Vlaamse Leeuw ook voor Paola!

Paola ne maniant pas le néerlandais avec autant d'aisance que son royal époux Albert - un certain 11 juillet par exemple au grand scandale des fransquillons! -, dans 't Pallieterke, Hector van Oevelen, dans sa rubrique "Politieke Prikjes" avait placé l'annonce suivante: "Wie bezorgt koningin Paola een Franse vertaling van de Vlaamse Leeuw, zodat zij volgend jaar ook kan meezingen?" (Qui fournira à la reine Paola une traduction française du Vlaamse Leeuw, afin qu'elle puisse elle aussi chanter avec les autres l'année prochaine?). Appel entendu par M. Dehoux. Espérons avec 't Pallieterke du 03/08/94 que Paola appréciera ses efforts:

Le lion flamand

*Les dents de sa jeunesse
conservent leur tranchant.*

*Sa griffe est vengeresse,
son oeil est claivoyant.*

*Il a couvert de gloire
nos Flandres, chères à Dieu!*

*Car son air indomptable
l'a fait craindre en tout lieu!*

Premier refrain:

*Toujours il reste libre,
Toujours il reste vainqueur,
Toujours sa voix qui vibre
Enflamme notre coeur!*

Deuxième refrain:

*Glorieux lion de Flandre,
Vaillant et indompté,
Toujours on sut défendre
la loi, la liberté.*

19. RADIO PAYS Rosé corse et cidre breton

(source: TV-Magazine 21-7-94)



"Robert, offre donc un verre à madame! C'est du rosé corse. Vous prendrez bien un peu de la quiche lorraine de Christiane, la femme le Robert. Elle fait bien la quiche, elle est belge." Marilyn, à la technique, se ronge les ongles. C'est la première fois qu'elle est seule face au pupitre. Corinne cherche désespérément dans Corse-Matin des infos pour le bulletin du soir. Ronald lui souffle moqueur: "Tu peux toujours dire que Flavio, le footballeur brésilien de Bastia, vient de marquer son premier but après deux ans de présence au club. Normal, c'était à Perpignan chez les rugbymen." Rires... On trinque à la santé de Flavio et de Bastia. Des auditeurs corses, venus en voisins, s'installent au bar. 21 heures La lampe rouge s'allume et tout le monde se tait. Corinne annonce au

micro: "Radio-Pays, 93,1, émission corse." Demain, le rosé sera remplacé par du cidre breton ou par de la bière alsacienne, mais la convivialité restera la même. En effet, Radio-Pays rassemble dans une même association sept communautés attachées à leurs racines et à leur identité. Ici Basques, Corses, Occitans, Catalans, Bretons, Alsaciens et Flamands se partagent équitablement le temps d'antenne pour parler de leur culture, de leur langue et de leur région dans l'Europe d'aujourd'hui. Radio-Pays est née, en 1981, sur une idée occitane. Les Occitans ont vite été rejoints par les Bretons, les Basques et les autres... Tous ces exilés montés à Paris pour trouver du travail ressentent le besoin d'avoir sur l'Île-de-France une radio qui donnerait des nouvelles du pays et si possible dans la langue du pays. Chaque émission est bilingue à des degrés divers. L'émission basque utilise principalement sa langue régionale alors que les Corses ne parlent pratiquement que le français. Ronald Gazzola, cheville ouvrière de la radio corse et secrétaire de l'association, explique: "On se bat pour la défense de nos différences. A partir de là, chacun fait ce qu'il veut mais l'utilisation du français permet de toucher un auditoire plus vaste." Au bout de treize ans, la radio fonctionne plutôt bien: un studio de 130 mètres carrés à Montreuil, soixante bénévoles et un budget de 300 000 francs. "La seule chose qui nous manque, soupire Ronald, c'est une fréquence entière; car nous partageons un certain temps d'antenne quotidienne avec Aligre FM". 23 heures. Le standard explose: c'est l'heure des messages de solidarité pour les prisonniers politiques incarcérés en région parisienne. Mais il ne faut pas s'y méprendre, à Radio-Pays on ne fait pas de politique, "c'est simplement un acte humanitaire. A. Cr. Radio-Pays (FM Paris: 93,1). Tél.: 48 59 22 12 Rappel: Radio-Uylenspiegel: FM 91.8.

Contes de la Flandre engloutie: ILSE ET LE BON GÉNIE

Madame Jocelyne Salomé-Van de Walle

Le brasier était constitué maintenant de centaines de reptiles qui entouraient, comme pour les protéger, Ilse et le sanglier.

Ils passaient sous le corps de l'animal, l'enveloppaient, l'enlaçaient. L'un d'eux s'enroula autour des jambes de la jeune femme et posa la tête sur son sein.

Ilse regardait avec une ivresse qui confinait à la folie ce spectacle terrible et merveilleux. Les serpents se dressèrent et pointèrent leurs têtes triangulaires vers le ciel et les nuages.

Par leur sifflement de braise, ils en appelaient au vent, à l'orage et à la rivière toute proche, aux forces des brumes et des eaux pour attirer la pluie, pour déchaîner les éléments sur cette petite portion de l'univers.

Et la pluie ne tarda pas à s'abattre, violente et soudaine pour noyer les flammes. Ilse poussa un hurlement de joie quand elle vit l'eau souveraine dégouliner sur le corps noirci du sanglier d'où émergeait toujours le visage d'Evrard étonnant dans son immobilité de statue. Le corps entier fut bientôt enveloppé d'une fumée épaisse et âcre.

Et soudain, de la dépouille de la bête et du fou, de l'eau et du feu, la fumée devint plus opaque encore, plus palpable et le Génie se dressa au milieu d'un nuage blanc. Il était d'une beauté sauvage et paraissait immense tant la majesté de son maintien en imposait au regard. Ses yeux noirs brillaient étrangement dans son visage sombre et son grand manteau grenat qui se déployait comme des ailes dans le vent, semblait sortir de la bête ruisselante comme d'une insolite mue.

Les serpents se couchèrent à ses pieds dans un sifflement de bûches qu'on éteint. Le génie se baissa pour ramasser la peau du sanglier et dans un geste de colère, la jeta sur la foule frappée de panique.

Et sans se préoccuper davantage des hommes effrayés par tous ces actes miraculeux il se tourna vers la jeune femme qui s'affaissait d'épuisement, la délia et la serrant dans ses bras, avec une infinie douceur, l'emporta dans le

ciel.

Ils survolèrent, ainsi enlacés, leur chère forêt, la rivière, les monts et la mer qui apparaissait au loin.

Le génie tenait Ilse contre son immense corps sombre et tandis que l'envers de son manteau se confondait à la nuit qui tombait, pleine de rêves et d'étoiles, Ilse eut la sensation d'être pénétrée tout entière par la nuit elle-même et par le vent qui soufflait en chantant et faisait résonner sur toute son étendue, la grande coupole du ciel!

C'est ainsi que le Bon Génie emporta Ilse, la fille des hommes, afin qu'elle vécût à jamais avec ses frères, les Dieux!

Et tout là-bas, seuls dans la nuit, l'océan conversait avec le ciel et ce qu'ils disaient n'était entendu que des récifs et des étoiles...

"L'homme de la foule ne recevra pas la connaissance" (Talesin)

1

LE GRIFFON

Les hêtres rouges étaient presque noirs.

Il pleuvait sur le toit vert de la forêt et l'on entendait, venant des longues galeries sombres et luisantes, comme le souffle d'une bête blessée, la respiration crépitante de la terre.

Sous le grand ciel obscur du Nord plein de trouées et de lueurs, quelques corbeaux épars lançaient leur rire bref et noir en direction des bosquets.

Soudain, une bête fabuleuse, comme sortie d'un nuage, un griffon aux pattes ensanglantées, creva l'espace de son cri!

Comme alertés par ce mystérieux signal, les corbeaux se rallièrent et d'un mouvement silencieux et lent s'approchèrent du griffon pour lui faire une bien étonnante escorte.

Ils laissèrent derrière eux l'odeur verte et humide de l'eau stagnante qui montait vers la rive, l'étang noir coiffé d'une brume grisâtre comme une chevelure accrochant des touffes de lumière

pâle aux buissons, pour s'approcher de la bouche ouverte de la forêt qui respirait maintenant d'une façon plus régulière et soulevait lentement ses millions d'alvéoles vertes.

Sans une hésitation, avec le frémissement de joie d'un mâle pénétrant sa femelle, le griffon plongea sous l'arcade verte qui s'ouvrait devant lui comme un tunnel sans fond, tandis que les corbeaux s'éparpillaient aux alentours.

Il alla s'effondrer dans son nid, une vaste fondrière pleine de nuit, de terre et de branches et ferma les yeux d'épuisement.

Il resta longtemps dans cette prostration jusqu'à ce que les estafilades du jour bleuissent la cime des arbres, écoutant les murmures de la forêt et les multiples bêtes se rapportant, peut-être, à voix basse, ses exploits.

Il avait déjoué tous les pièges de l'homme mais n'avait pu éviter la pointe aiguë d'un pieu dressé.

La sinistre vision continuait de le hanter, celle de centaines de corbeaux pendus par des cordelettes accrochées dans les branches et dont les ailes noires ressemblaient à des haillons sinistres et déchiquetés.

Les hommes inquiets de la prolifération des oiseaux, avaient ordonné leur destruction. De misérables noeuds coulants avaient été suspendus aux arbres et c'est pas centaines que les oiseaux s'étaient laissés prendre, alignant leurs pauvres corps raidis et figés par la mort.

D'autres encore, transpercés par des flèches ou fracassés par des frondes avaient été pendus le long des routes, à la croisée des chemins, à d'étranges gibets de fortune: poternes, statues, calvaires, fourches...

Les routes ainsi jalonnées de potences que le vent faisait grincer sinistrement, ressemblaient à des arbres morts et desséchés par l'hiver.

Pour venger ses frères, le griffon avait, la nuit même, démoli quelques granges, crevé des toits, saccagé des cultures...

(à suivre)

MANIFESTE DU CERCLE MICHEL DE SWAEN MANIFEST VAN DE MICHIEL DE SWAENKRING

Le CERCLE MICHEL DE SWAEN, Cercle culturel des Flamands de France, est une association régie par la loi du 01/07/1901, inscrite le 13/01/72 aux registres de la préfecture de Lille-en-Flandre. Elle est affiliée à l'UNION FEDERALISTE DES COMMUNAUTÉS ETHNIQUES EUROPEENNES (U.F.C.E.E.) et à DEFENSE ET PROMOTION DES LANGUES DE FRANCE (D.P.L.F.).

Le CERCLE MICHEL DE SWAEN entend assumer, en collaboration avec les autres associations flamandes, l'obligation de liberté, de dignité et de responsabilité qui s'impose aux FLAMANDS comme à tout peuple et proclame les droits imprescriptibles qui en découlent.

Nous, FLAMANDS, avons l'ardent devoir de conserver et de faire fructifier notre patrimoine - car les peuples sans passé sont des peuples sans avenir - ; nous rejetons avec hauteur toute tentative d'aliénation et toute "mainmorte culturelle".

Nous proclamons nos droits à notre histoire propre, à la sauvegarde de nos sites et du visage de nos villes, à la promotion du dialecte flamand et de ce néerlandais, depuis toujours notre langue de culture, si brillamment pratiqué par Michel de Swaen.

Nous affirmons notre devoir de gérer selon nos valeurs nos équilibres humains, sociaux et économiques et revendiquons, dans les cadres politiques qui sont les nôtres, l'aménagement des autonomies que ce devoir suppose et impose.

Aussi condamnons-nous la confiscation centraliste de notre épargne et de notre substance humaine, la mainmise étatique sur l'éducation, les médias et l'économie, et la "libanisation" de nos villes, conséquence d'un désordre économique mondial que nous dénonçons.

Ouverts depuis toujours à tous les vents de la mer et de l'Europe, nous refusons comme indignes de nous tous les séparatismes et toutes les amputations que nous a imposés l'ère sanglante des nationalismes... Flamands et Européens, nous voulons abattre les murs de la honte élevés dans les esprits par les propagandes étatiques, pour construire une EUROPE FEDERALE des libertés et des solidarités.

Le CERCLE entend tout particulièrement mettre l'accent sur la promotion des valeurs qui ont fait et feront la grandeur de la FLANDRE et de l'EUROPE.

Nous, FLAMANDS, aimons le travail, l'esprit de service et l'initiative, seuls fondements réalistes d'une société juste et prospère.

Nous optons résolument pour une société qui rejette les poisons avilissants et débilissants du couple assistance-revendication et sache ouvrir à chacun les chemins de l'effort, de la responsabilité et de la dignité.

Nous savons que les antagonismes sont la texture même de l'Univers. Toute organisation sociale saine doit veiller à ce qu'ils ne dégénèrent pas en lutte inexpiable mais que, véritables moteurs du progrès, ils contribuent au bien-être et à l'essor général. Aussi rejetons-nous, comme étrangères à notre nature, toutes les idéologies de droite comme de gauche qui prétendent les résoudre par une dictature des uns sur les autres.

Conscients de la place éminente qui revient à la femme dans l'élaboration, le maintien et la propagation d'une culture et d'un art de vivre, nous appuierons tout ce qui favorisera son épanouissement, le respect de sa féminité et son indispensable participation à tous les aspects de la vie sociale et spirituelle.

Dans le respect de la liberté de conscience de chacun, le CERCLE appelle de ses vœux un renouveau de toutes les forces spirituelles susceptibles d'apporter ce supplément d'âme, cette verticalité, sans lesquels un peuple s'enlise dans les affaitements du présent.

Le CERCLE MICHEL DE SWAEN invite tous ceux qui partagent ses idéaux de LIBERTE, de DIGNITE et de RESPONSABILITE à rejoindre ses rangs pour en faire une force au service de la FLANDRE!

De MICHIEL DE SWAENKRING is een culturele vereniging van de VLAMINGEN IN FRANKRIJK, waarop de wet toepasselijk is van 01/07/1901, en die geboekt staat op 13/01/1972 in de registers van de prefectuur van Rijsel-in-Vlaanderen. Hij is toegetreden tot de F.U.E.V. (Federalistische Bond van Europese Etnische Gemeenschappen) en ook tot D.P.L.F. (Verdediging en Bevordering van de Talen in Frankrijk).

In samenwerking met de andere Vlaamse verenigingen, wil de MICHIEL DE SWAENKRING bewust de verplichting op zich nemen om zich als VLAMINGEN vrij, waardig en verantwoordelijk te gedragen, een verplichting waar de Vlamingen zich evenmin als elk ander volk bezwaarlijk aan kunnen onttrekken, en hij verkondigt luid de onontvrembare rechten die eruit voortvloeien.

Wij, VLAMINGEN, hebben de gloeiende plicht om ons erfdeel te behouden en vrucht laten dragen - want volkeren zonder verleden zijn ook volkeren zonder toekomst - we verwerpen met trots elke poging tot vervreemding en elke culturele rechtsontvreemding ("culturele dode hand").

We bevestigen ons recht op onze eigen geschiedenis, op de vrijwaring van onze landschappen en van ons stadsschoon, op de bevordering van de Vlaamse streektaal en van dat Nederlands dat sinds altijd onze cultuurtaal is, en dat zo schitterend beoefend werd door Michiel de Swaen.

We beklemtonen onze plicht om onze menselijke, sociale en economische verhoudingen volgens onze waarden te beheren en we eisen de ordening van het zelfbestuur, door die plicht verondersteld en opgelegd, voor ons zelf op, in het politieke kader dat het onze is.

We veroordelen dan ook de centralistische aanslag op ons spaargeld en ons menselijk potentieel, het in beslag nemen door de staat van onze opvoeding, de media en de economie, het "Libanoniseren" van onze steden, als gevolg van een wereldwijde economische wanorde die we aan de kaak stellen.

Wij die sinds altijd open staan voor alle winden uit de zee en uit Europa, wijzen elk separatisme en elke verminking af die ons opgedrongen werden in het bloedige tijdperk van het staatsnationalisme.

Wij, VLAMINGEN, EUROPEERS, willen de schandemuren afbreken, opgebouwd in de geesten, door de propaganda van de staten, om toch eindelijk een FEDERAAL EUROPA op te bouwen, met z'n vrijheden en z'n vele vormen van solidariteit.

DE MICHIEL DE SWAENKRING wil bewust en overtuigd de klemtoon leggen op de bevordering van de waarden die de grootheid gevormd hebben en blijven vormen van VLAANDEREN en EUROPA.

Wij, VLAMINGEN, houden van het werk, van dienstbaarheid en van ondernemingsgeest, de enigste grondslagen voor een rechtvaardige en welvarende maatschappij.

We kiezen beslist voor een maatschappij die het verlagende en verzwakkende vergift afwijst van het 'tweespan bijstand-opvoeding' en die in staat is om voor iedereen de weg te openen van de inspanning, de verantwoordelijkheid en de waardigheid.

We weten dat het antagonisme aan de grondslag ligt van het heelal zelf. Elke gezonde sociale ordening moet ervoor zorgen dat dit niet ontaardt in een niet te stelpen strijd, maar dat het als een echte krachtbron voor de vooruitgang, bijdraagt tot het welzijn en de algemene ontplooiing. Daarom ook verwerpen we als vreemd aan onze eigen aard, elke ideologie, zowel van rechts als van links, die beweert het te kunnen oplossen door de dictatuur van de enen over de anderen.

In het bewustzijn van de voortreffelijke plaats die de vrouw toekomt in de uitbouw, de handhaving en de verspreiding van een cultuur en van een levenskunst, zullen we alles steunen wat haar persoonsontwikkeling bevordert, alsook de eerbied voor haar fijnvrouwelijkheid en haar onmisbaar aandeel aan alle uitingen van het sociale en geestesleven.

Met alle eerbied voor de gewetensvrijheid van wie dan ook, streeft de Kring een vernieuwing na van alle geestelijke krachten die in staat zijn om die spirituele meerwaarde tot stand te brengen, dat naar omhoog streven waarzonder een volk wegzinkt in plattevoersheid.

De Kring nodigt al degenen uit die z'n ideale delen voor VRIJHEID, WAARDIGHEID en VERANTWOORDELIJKEID, om er zich bij aan te sluiten om zodoende een macht te vormen in dienst van VLAANDEREN!